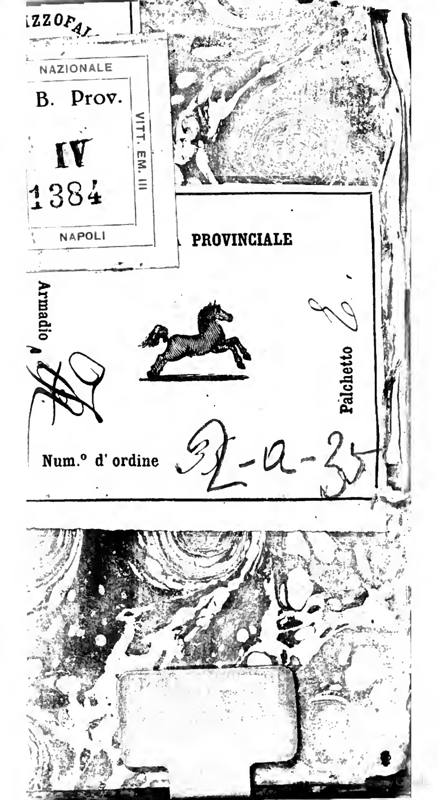
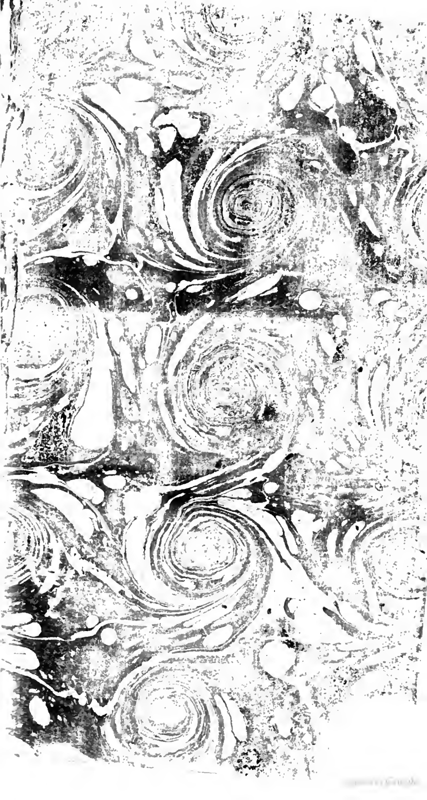



ZZOFAL
NAZIONALE
B. Prov.
IV
1384
VITT. EM. III
NAPOLI
PROVINCIALE
Armadio
Palchetto
Num.° d' ordine





# HISTOIRE

## DE LOUIS II,

## *PRINCE DE CONDÉ.*

---

TOME TROISIÈME.

---



# HISTOIRE

DE

LOUIS DE BOURBON,

*SECOND DU NOM*;

# PRINCE DE CONDÉ,

PREMIER PRINCE DU SANG,

SURNOMMÉ *LE GRAND*;

*Ornée de Plans de Sièges & de Batailles*;

Par *M.* DESORMEAUX.

TOME TROISIÈME.





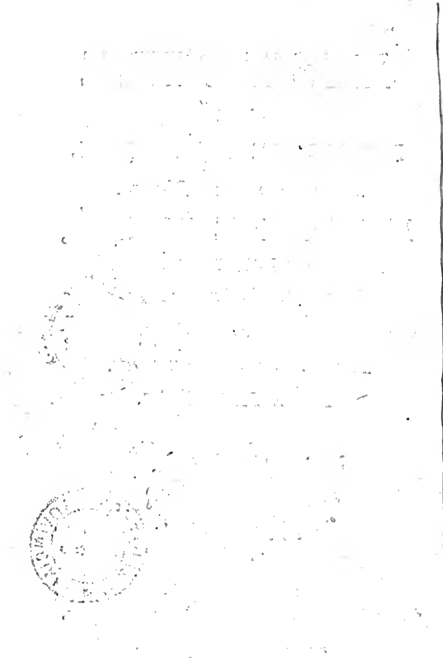


*A PARIS*,

Chez DESAINT, rue du Foin Saint-Jacques.

M. DCC. LXVIII.

*Avec Approbation, & Privilège du Roi.*



# SOMMAIRE

## DU CINQUIEME LIVRE.

*Puissance & modération de Condé ; humiliations de la Reine ; Condé est recherché de tous les Partis ; caractère du Marquis de Châteauneuf ; Condé prête les mains à une négociation avec la Cour ; offres de la Reine ; prétentions du Prince ; il oblige l'Assemblée de la Noblesse de se séparer ; intrigues de la Fronde. La Reine ôte les Sceaux au marquis de Châteauneuf ; révolutions dans le Ministère ; Condé préserve Paris d'une sédition ; il se moque des Frondeurs. Retour de Madame de Longueville en France ; sa fierté envers la Reine. Condé obtient le Gouvernement de Guienne ; il rompt le mariage du prince de Conti avec Mademoiselle de Chevreuse ; ressentiment de la Fronde ; Condé fait retirer la Garde Bourgeoise qui tenoit le Palais-Royal investi ; ingratitude de la Cour ; perfidie de Mazarin ; sa Lettre à la Reine contre*

*Condé. Anne d'Autriche désavoue Servien & Lyonne qui avoient négocié un Traité avec le Prince ; colère du Prince ; il poursuit Mazarin & ses créatures au Parlement. Indignation de la Reine ; elle recherche l'appui de la Fronde. Le Coadjuteur attaque Condé par des Libelles ; dangers & embarras du Prince ; il apprend qu'on tend des piéges à sa liberté ; il se sauve à Saint-Maur ; les intrigues & les cabales se multiplient ; Lettre du Prince au Parlement ; il demande & obtient l'exil de MM. le Tellier, Servien & Lyonne ; il retourne à Paris ; sa conduite fière & hardie ; combats intérieurs du Prince ; sa famille & ses amis ne respirent que la guerre civile ; démêlé du Prince avec le Premier Président. Déclaration sanglante de la Cour contre le Prince ; il obtient l'appui du duc d'Orléans ; sa réponse à la Déclaration de la Cour ; sa querelle avec Gondi ; suite de cette querelle. La Reine reconnoît l'innocence du Prince ; majorité du Roi ; Condé se réfugie à Chantilli ; ses efforts pour se racommoder avec la Cour ; la Fronde les rend inutiles ; les Napolitains lui offrent leur Couronne ; il la*

*ſe. Artifices du duc d'Orléans ; Condé end à Bourges ; ſes forces ; ſes eſ- ınces ; conſeils funeſtes de ſes amis ; l'embarquent malgré lui dans la ·re civile ; il continue ſa route vers deaux ; il viſite le champ de ba- le de Jarnac ; commencement de la ·re ; perplexité du Prince ; il eſt mal ndé par les ſiens ; le Parlement agit tre lui ; toutes les forces de la France reſſent ; Bouillon & Turenne l'a- donnent ; il léve le ſiége de Coignac ; è de la Rochelle. Condé reçoit des urs de l'Eſpagne ; Marcin le joint : quelques Troupes. Succès des in- ues du Prince ; Mazarin rentre en nce ; douleur & indignation des ·lemens & du duc d'Orléans. Suite opérations de la Campagne. Condé près d'être battu par l'indiſcipline des s ; il vole à la défenſe de la Guienne. rnée de Saint-Andras ; Harcourt eſt uſſé ; perte de la Saintonge & de ngoumois ; le parti eſt à la veille re accablé ; reſſources de Condé ; il le marquis de S. Luc ; il léve le ge de Miradoux. Le comte d'Har- rt paſſe la Garonne ; fautes de ce*

*Général ; Condé se retire sans être entamé ; sédition d'Agen ; Condé l'appaise. Divers événemens à Paris ; Traité d'union entre le duc d'Orléans & Condé ; le duc de Nemours entre en France avec une armée ; conduite imprudente de ce Général ; sa jonction avec Beaufort ; il se brouille avec lui ; suites facheuses de cette affaire ; révolte du duc de Rohan ; le Roi le chasse de l'Anjou. L'armée Royale remonte la Loire ; ses progrès, ses ravages ; la ville d'Orléans embrasse la neutralité ; Mademoiselle de Montpensier s'empare de cette Ville ; le duc de Beaufort est repoussé de devant Gergeau ; situation déplorable de l'armée des Princes ; Condé en est instruit ; il quitte la Guienne ; périls & aventures de son voyage ; il arrive à l'armée déguisé en Courier ; joie des troupes.*





# HISTOIRE
DE
# LOUIS DE BOURBON,
SECOND DU NOM,
# PRINCE DE CONDÉ,
PREMIER PRINCE DU SANG,
Surnommé *LE GRAND.*

## LIVRE CINQUIEME.

1651.

LA SORTIE triomphante des Princes du Havre, la fuite & la proscription de Mazarin, l'humiliation de la Reine détenue, en quelque sorte, — 1651.

1651. prisonnière dans son propre Palais; les vœux & les applaudissemens de tous les Ordres, sembloient frayer à Condé le chemin de la fortune la plus haute. Déjà les bruits les plus funestes, ceux qui annoncent & préparent les révolutions, avoient prévenu son entrée à Paris; on publioit qu'il devoit, en arrivant, immoler à sa vengeance le vieux Guîtaut qui l'avoit arrêté; arracher le Roi d'entre les bras de la Reine; confiner cette Princesse dans un Couvent; reculer les bornes de la Minorité, & envahir la Régence, à laquelle il associeroit le duc d'Orléans. Telles étoient les vues ambitieuses & profondes qu'on lui supposoit, & il faut avouer que le concours & la réunion de toutes les circonstances sembloient en rendre l'exécution plus facile encore qu'éclatante.

*Mémoires de Madame de Némours, p. 126.*

La Reine, environnée de Ministres foibles ou perfides, presque généralement abandonnée, s'abandonnoit elle-même; elle n'avoit ni le pouvoir, ni même la volonté

e se défendre ; elle attendoit dans 1651.
: sein de la douleur, de l'inquiétude
: du silence, ce qu'il plairoit au *Ibidem, p. 230.*
rince d'ordonner de sa destinée.

Mais, soit qu'ébloui du change-
ient de sa fortune, Condé en vou-
ıt goûter les charmes avant que de
embarquer sur une mer célébre
ar de grands naufrages, ou plu-
ôt que son ame naturellement gé-
éreuse & magnanime eût honte
'opprimer une femme, une Reine,
ı mère de son Roi, il n'osa ou
édaigna tout ce qu'il pouvoit ; sa *Mémoires de la Minorité par L. D. D. L. R. p. 81.*
onduite étonna également ses amis
ε ses ennemis. En effet, en laissant
la Reine son titre de *Régente*,
vec la personne sacrée du Roi qui
euls lui manquoient pour rendre
on parti aussi légitime en apparence
qu'il étoit redoutable en effet, il
alloit, ou donner l'exemple de la
oumission la plus scrupuleuse, ou
consentir à passer pour un factieux,
outes les fois qu'il s'opposeroit à la
lépositaire du pouvoir suprême.

D'après ce tableau, puisé dans
:ous les Auteurs contemporains,

il est assez étonnant qu'on ait peint
1651. Condé, sortant de la prison, comme un lion furieux qui ne respiroit que la vengeance. Sa chûte ne fut ni si brusque ni si rapide : les artifices de la Cour, l'emportement & les complots éternels de ses ennemis, l'inquiétude & les passions de ses amis & de ses parents, la défiance, en un mot, eurent plus de part à la guerre civile que son ambition.

*Mémoires de Monglat, t. III, p. 176.*

Il n'y avoit plus alors dans le Royaume que deux partis : celui de Mazarin, foible, abhorré, réduit à ne plus paroître sur la scene, eût été anéanti sans la fermeté, ou si l'on veut, l'opiniâtreté de la Reine, qui ne profita de l'autorité qu'on lui laissoit, que pour le rétablir ; & celui de la Fronde se voyoit victorieux, puissant, soutenu de la faveur publique. Condé étoit étonné de se trouver à la tête de cette faction qu'il avoit toujours haïe, persécutée, combattue, & qu'il eût encore attaquée, si les fruits de la victoire n'eussent été pour Mazarin.

Les véritables Chefs de la faction

oient le Coadjuteur & le Garde
es Sceaux Châteauneuf: le duc 1651.
e Beaufort las & indigné d'avoir
oujours été subjugué & éclipsé par
Gondi, se tenoit à l'écart, & dans
la suite on ne le verra plus com-
battre que pour Condé.

L'ambition, la jalousie, la riva-
lité ne permettoient point aux deux
chefs d'agir de concert. L'un &
l'autre aspiroient à la dignité de Car-
dinal & à la place orageuse de pre-
mier Ministre. Ils ne s'accordoient
qu'en un point; c'étoit de fermer
pour jamais les portes de la Cour
& du Royaume à Mazarin; leur
marche n'étoit pas la même. Gondi,
toujours fier, violent, impétueux, se
déchainoit sans cesse contre le Mi-
nistre proscrit; il ne ménageoit
pas davantage la Reine qu'il sem-
bloit vouloir réduire à la triste al-
ternative de lui confier l'administra-
tion du Royaume, ou de le voir
en proie à de nouvelles tempêtes.

*Mémoires de Madame de Motteville, t. IV, p. 360.*

Châteauneuf au contraire, ca-
choit avec soin la main qui avoit
porté les coups les plus mortels au

1651. Cardinal ; il plaignoit tout haut la destinée d'un Ministre réduit à l'exil, après tant de travaux, de services & de succès ; & il n'oublioit rien secrétement pour rendre cet exil éternel. Malgré les replis de la dissimulation la plus profonde, Anne d'Autriche lisoit dans l'ame de Châteauneuf, & son hypocrisie lui étoit encore plus odieuse que l'audace du Coadjuteur : mais il faut faire connoître plus particulièrement ce Ministre célébre, & qui ne fût guère moins funeste à Condé que Gondi même.

*Ibidem, p. 366.*

Une ame forte, vigoureuse, élevée, active, artificieuse, pleine de ressources ; une expérience consommée des affaires, des intérêts des Princes, de la législation & de la constitution du Royaume ; une ambition démesurée, qui ne connoissoit ni frein, ni remords ; un penchant incroyable pour l'intrigue & la faction ; un goût éternel pour les femmes, dont il fut tour-à-tour l'idole, la victime & le jouet. Tels étoient les talents, les vertus, les défauts

& les vices de Charles de l'Aubespine, marquis de Châteauneuf, en même temps Eccléſiaſtique, Miniſtre, Magiſtrat, & Gouverneur de Province. 1651.

Peu d'hommes ont plus connu en France les extrêmités & les viciſſitudes de la Fortune. Né pauvre, quoiqu'iſſu d'une famille illuſtre & féconde en Miniſtres habiles, il avoit été nourri Page du dernier Connétable de Montmorency, qui lui avoit obtenu des graces & des places diſtinguées ſous le regne d'Henri IV. Sa fortune, ſa réputation, ſes honneurs augmentèrent ſous le ſucceſſeur de ce grand Prince.

A peine parvenu à l'emploi éminent de Garde des Sceaux, il ne le regarda que comme un degré pour s'élever plus haut. Aidé de la Ducheſſe de Chevreuſe ſon amante, & de la Reine même, il conſpira la ruine de Richelieu ſon bienfaiteur; mais le génie tranſcendant du Cardinal l'emporta, & Châteauneuf expia, dans la rigueur de la priſon

la plus longue & la plus terrible ;
1651. le plaisir secret d'avoir été le rival de la puissance, de la réputation, des amours de l'implacable Ministre.

La vieillesse & l'adversité, loin d'avoir corrigé Châteauneuf, sembloient avoir ajouté un nouveau feu, une nouvelle activité à son ambition : lorsque Louis XIII mourut il s'étoit flatté que la Reine, dont il se vantoit d'être le martyr, l'éléveroit au comble des honneurs. Ses vœux furent confondus ; il ne sortit de prison que pour passer en exil. Rappellé depuis à Mont-rouge, il contribua à la journée des Barricades ; exilé de nouveau, il vit enfin luire de plus beaux jours à la prison des Princes qui lui fraya le chemin au Ministère ; mais il regardoit toujours Mazarin comme un Usurpateur qui lui avoit ravi la première place. Il n'y avoit rien alors qu'il n'offrît au Prince pour obtenir son appui ; Gondi & Mazarin ne le recherchoient pas avec moins de soumission.

Peu importoit à Condé qui, du

de des Sceaux, du Coadjuteur, 1651.
de Mazarin, régneroit sous le
1 de la Reine ; il les haïssoit
lement : mais il lui importoit
ucoup de trouver non-seulement
ûreté, mais encore de quoi les
dre dans les avantages immenses
ls lui offroient à l'envi les uns
autres, toutes les fois qu'ils s'élé-
oient contre lui.

Cependant, la Reine voyant que
Condé si fier, si ardent, le seul
emi qu'elle estimât & qu'elle re-
tât, la laissoit respirer, com-
1ça à entrevoir quelques rayons
salut ; il n'y eut rien qu'elle ne
tât pour le gagner entièrement :
eine libre, elle l'avoit remis en
session de ses biens, de ses charges
le ses gouvernements ; elle avoit
abli & augmenté le corps de
upes connu sous son nom ; enfin
e avoit envoyé au Parlement une
claration d'innocence en sa fa-
ır, conçue en des termes si
rieux, qu'elle pouvoit passer
ur la réparation la plus éclatante,
l'outrage le plus sensible. Le

*Mémoires de Madame de Motteville, t. IV, p. 350. Mémoires de Retz, t. II, p. 268. Mémoires de Madame de Nemours, p. 258. Mémoires de Joli, t. I, p. 171. Histoire manuscrite de Louis II, Prince de Condé. Mémoires de la Minorité, par L. D. D. L. R. p. 85.*

1651. 13 Mars.

Parlement la reçut & l'enregiſtra avec acclamation ; il lança en même temps un nouvel Arrêt plus foudroyant contre Mazarin, & obtint une déclaration du Roi qui excluoit à jamais des Conſeils de Sa Majeſté, les Cardinaux étrangers & nationaux, tant la haine attachée au nom de Mazarin avoit rendu odieuſe cette dignité éminente.

Tout concouroit alors à la grandeur du Prince ; c'étoit à qui de la Cour, du Parlement, de la Fronde, de la Nobleſſe & du Peuple, lui donneroit plus de marques d'attachement, d'eſtime & de vénération.

Mais cet inſtant de gloire & de proſpérité s'évanouit bientôt. La princeſſe Palatine rendit alors des ſervices auſſi ſignalés à la Reine, qu'elle en avoit rendus à Condé dans ſa priſon. D'abord elle réveilla dans l'ame du Prince, ſa haine mal éteinte contre la Fronde ; elle lui peignit avec horreur les conſeils violents que Madame de Chevreuſe & le Coadjuteur lui donnoient contre la Reine ; elle lui faiſoit voir des

*Mémoires de Madame de Motteville, t. IV, p. 348.*

ıntages ſolides & manifeſtes en
itant avec la Cour, peu de sûreté 1651.
moins de gloire encore dans une
ction inquiéte, emportée, tumul-
euſe, peu unie. Condé avoit encore *Ibidem.*
beau & noble ſcrupule de ne vou-
ir être grand qu'en reſpectant les
ıix & la Vertu ; mais il ne pouvoit,
ıs honte, abandonner un parti qui
noit de le ſervir avec tant de zèle
d'éclat, qui, plein de confiance
ı la juſte haine qu'il lui ſuppoſoit
ntre Mazarin, lui offroit le choix
tous les établiſſements du Royau-
e, pour lui, pour ſon frère &
ur ſes amis; il craignoit auſſi que
négociation ne tranſpirât & n'ar-
ât de nouveau contre lui le duc
Orléans, la Fronde & la multitude.
n'y avoit que la foi probléma-
que de la Cour qui pût le raſſurer;
ıais enfin l'amour du devoir l'em-
orta encore ſur l'eſprit de faction,
l entra en négociation, ne pré-
oyant pas, ſans doute, tout ce que
a modération lui coûteroit un jour.
Servien & Lyonne, chargés des
ntérêts de la Cour, lui offrirent le

Gouvernement de Guienne, à la
1651. place de celui de Bourgogne; la
*Ibidem.* Lieutenance Générale de la Province, en faveur du duc de la Rochefoucault; le commandement de la principale armée, des graces pour tous ses amis: on ne lui demandoit que celle de se retirer en Guienne avec le corps de troupes connu sous son nom, qui le rendoit le maître de la Province, & de ne point s'opposer au retour du Cardinal, libre de lui accorder son amitié, ou de le traiter en ennemi, selon que le Ministre en useroit à son égard.

Condé n'exigeoit plus que deux articles; le Gouvernement de Provence pour le prince de Conti, en échange de celui de Champagne; & Blaye pour le duc de la Rochefoucault.

Les Négociateurs résistèrent longtemps; mais, après bien des obstacles, ils se relâchèrent enfin.

Il n'y avoit plus qu'à signer le traité; on lui demanda un délai de peu de jours, sous prétexte d'obtenir du duc d'Angoulême la démission du

ıvernement de Provence ; mais
:ffet, pour consulter le cardinal 1651.
zarin, réfugié à Bruhl, dans
ectorat de Cologne, d'où il en-
'oit à la Reine des ordres qu'elle
cutoit comme des oracles.
.'exil, la proscription, l'infor-
e, voilà les chaines qui unis-
:nt de plus en plus Anne d'Au-
he à son Ministre, & il n'avoit
.t-être jamais eu plus de crédit
: depuis qu'il étoit malheureux
ıersécuté; on comprend quelle
être la joie du Cardinal, en ap-
nant que Condé, dans des cir-
ıstances où il pouvoit aspirer à
ıt, se montroit si modéré, si fa-
ɛ, si généreux. Il félicita la Reine *Mémoires de Retz, t. III, p. 2.5.*
l'adresse avec laquelle elle l'avoit
ené à une négociation qui seule
ıuvoit lui ouvrir les chemins du
yaume ; mais bien-tôt entre-
yant l'espérance de porter les
ɔses où elles étoient avant la
son du Prince, la ruse, la fraude,
finesse reprirent leur ascendant
l'ame du Cardinal, & il ne s'oc-
pa plus que des moyens de dé-

truire la puissance d'un Prince qui
1651. ne devint malheureux que pour
l'avoir trop ménagé.

*Mémoires de la Minorité, par L. D. D. L. R. p. 89.*

Cependant les sentiments du Cardinal varièrent plus d'une fois dans le cours de la négociation ; ses conseils, ses ordres étoient souvent en contradiction ; on les recevoit lentement & avec beaucoup de mystère. Le temps qu'il falloit employer pour en préparer le succès, les éclaircissements qu'on lui demandoit tous les jours, les nouvelles intrigues qu'on nouoit à la Cour & à la Ville, poursuivies, abandonnées, multipliées au gré des nouveaux systêmes qu'il enfantoit, répandoient sur l'administration tant de langueur, de foiblesse & d'incertitude, que la France présentoit alors le tableau honteux & funeste de l'Anarchie. L'autorité avoit disparu ; les Princes, les Grands, les Compagnies l'avoient envahie, déchirée, anéantie ; les Loix étoient sans vigueur & sans force ; les désordres publics & particuliers, la licence, l'ambition corrompoient de jour en jour tous les ordres de l'Etat.

Le ſouvenir de ces temps de 1651.
›uble, de diſcorde & de calamités
: prouve que trop combien il eſt
·ceſſaire au repos, à la gloire & à
félicité des François, cette Na-
›n ſi brave, ſi vive, ſi ingénieuſe,
éclairée, mais impatiente & légère,
ıvoir un frein ſacré en la per-
nne de ſon Monarque; qui, en
rtu d'un pouvoir légitime & reſ-
ĉté, contienne les grands & pro-
ge les petits; qui ſache tempérer
majeſté & la terreur du trône
r les graces de l'affabilité & l'at-
ıit de la bienfaiſance; qui emploie
rt de ſe faire aimer, ſans oublier
ıelquefois celui de ſe faire crain-
e; qui ſache, en un mot, être
:re & roi. Mais n'ai-je pas tracé,
ns m'en appercevoir, le portrait
un Prince qui régnera plus long-
mps que ſes Ancêtres, ſi le Ciel
t ſenſible aux vœux de ſes Sujets
de toute l'Europe?

La priſon de Condé avoit appellé *Mémoires de Retz, t. II, p. 257.*
›ute la Nobleſſe des Provinces à
aris; mais, depuis qu'il étoit libre, *De Joli, t. I, p. 173*
lle ne terminoit point ſes ſéances,

Des desseins plus profonds l'arrê-
1651. toient ; elle ne pouvoit voir, sans frémir de colère & d'indignation, qu'elle étoit seule exclue de l'administration publique à laquelle ses Ancêtres avoient eu tant de part. En vain, la Reine d'un côté, le Parlement de l'autre, pressoient les Gentilshommes de finir une assemblée qui, n'étant point autorisée par les Loix de l'Etat, ne pouvoit passer que pour illicite & factieuse; au-lieu de diminuer, les Membres augmentoient tous les jours ; on en comptoit déjà sept ou huit cents issus des plus anciennes Maisons du Royaume, & chargés des procurations d'un plus grand nombre. La gravité, la sagesse qui régnoient dans les séances relevoient encore l'éclat, l'autorité, la réputation d'un ordre déjà si respectable. Il protestoit de ne point se séparer qu'on n'eût réformé les abus, rétabli les priviléges, & convoqué les Etats Généraux. Le Clergé paroissoit disposé à se joindre à la Noblesse ; on n'attendoit plus que l'accession de l'Hôtel-

*De Monglat, t. III, p. 191.*
*De Talon, t. VII, p. 52.*

:-Ville qui devoit entraîner le
:rs-état, & il y avoit lieu de crain- 1651.
·e que la nation ne se trouvât in-
nsiblement réunie malgré la Ré-
:nte & le Parlement.
C'est tout ce qu'appréhendoit Anne
Autriche. Les Princes honorés de
faveur publique, ne devoient pas
ıanquer d'influer infiniment sur les
tats; ils pouvoient la dépouiller de
ι Régence, la prolonger & s'en
:vêtir eux-mêmes. Dans ces cir-
onstances, elle eut recours à l'au-
ɔrité de Condé pour dissiper une
ssemblée qui ne respiroit que l'élé-
·ation de Condé.

Si le Prince eut eu cette ambi- *Mémoires de Retz, t. II, p. 263.*
ion ardente qu'on reproche à tant
le grands hommes, il n'eût eu garde
le concourir aux vues de la Reine;
nais, soit qu'il craignît que la na-
:ion assemblée n'aspirât à des pri-
/iléges qui affoiblissent l'autorité
suprême & les Loix, soit qu'il n'osât
se flatter de régir une machine d'une
si vaste étendue, dans un temps où
la licence, le désordre, l'ambition &
l'audace étoient sans bornes; soit enfin

1651. qu'il voulût seulement plaire au Parlement, à qui il étoit principalement redevable de la liberté, il servit la Cour au-delà de ses espérances.

L'art & la fermeté lui étoient également nécessaires : Gaston protégeoit la Noblesse ; il représente à ce Prince combien il est dangereux de faire connoître à une Nation tout ce qu'elle peut lorsqu'elle est assemblée ; que, si l'on échauffe davantage les esprits dans un temps où la fermentation étoit déjà si grande, il y avoit lieu de craindre qu'ils ne se portassent à des résolutions qui leur seroient avantageuses en apparence, & nuisibles en effet. Il gagna ensuite à force de promesses & de carresses, les principaux Seigneurs ; & enfin, quand il eut pris des mesures décisives, il se rendit avec le duc d'Orléans aux Cordeliers où la Noblesse tenoit ses séances : on les reçut l'un & l'autre avec des honneurs peu différens de ceux qu'on rend à la Majesté suprême. Gaston porta la parole, & promit, au nom du Roi, la convocation des Etats

*Mémoires de la Minorité, par L. D. D. L. R. p. 88. De Joli, t. I, p. 175.*

énéraux pour le 8 de Septembre ; 1651.
ondé appuya son discours, & l'assemblée se sépara. Le Prince paya her ce succès ; une partie de la oblesse ne lui pardonna jamais de ıvoir sacrifiée, & de s'être sacrifié .i-même aux intérêts de la Reine.

Cette Princesse lui donna d'étranes marques de reconnoissance. Fièle à la maxime favorite des Itaens, *Divisez, si vous voulez régner*, lle faisoit part au Coadjuteur de la égociation qu'elle avoit entamée vec le Prince. Gondi d'un caractère nplacable avoit peine à croire que *Mémoires de Retz, t. II, p. 269.* ; Prince oubliât jamais l'injure de ı prison : il regarda d'abord l'avis e la Reine comme un piège grosier auquel il seroit honteux de se aisser surprendre ; mais ensuite, 'enant à réfléchir sur la joie avec aquelle Condé avoit concouru à la léclaration qui excluoit les Cardinaux étrangers & nationaux des Coneils du Roi, sur le zèle qui l'avoit porté seul à dissiper l'assemblée de la Noblesse, il forma des soupçons qu'il tâcha bientôt d'éclaircir.

1651. Condé, prisonnier, avoit promis d'unir son Frère à Mademoiselle de Chevreuse ; libre, il avoit ratifié sa promesse : c'est de ce nœud que dépendoit la sûreté de la Fronde, sa gloire & son crédit. Appuyé de Condé, le parti demeuroit impuni, victorieux, dominant ; il tenoit Mazarin fugitif & proscrit. Gondi va trouver le Prince : *Madame de Chevreuse*, lui dit-il, *n'ignore pas que les traités signés en prison n'engagent à rien : quelque touchée qu'elle soit de l'honneur que Votre Altesse veut bien lui faire, elle aime mieux y renoncer que de vous voir y consentir avec répugnance ; elle se soumet sans réserve à la volonté de Votre Altesse, trop heureuse d'avoir été à portée de servir un Grand Homme dans ses malheurs.* En même temps il lui présenta la promesse par écrit que la Duchesse avoit exigée, & lui remit la parole qu'il lui avoit donnée à lui-même de favoriser ses prétentions au Cardinalat.

Ibidem, p. 266.

Un procédé si noble, si extraordinaire, surprit Condé ; son traité n'étoit

'étoit pas encore ſigné avec la 1651.
.eine, & il avoit beſoin de l'appui
e la Fronde pour lui en impoſer.
eut recours à l'art & à la politique
our écarter les ſoupçons de Gondi,
ais il ne le raſſura qu'en dépê-
iant un courier à Rome pour ob-
nir les diſpenſes néceſſaires.

Il ne manquoit plus que la du-
ıeſſe de Longueville pour augmen-
r la défiance & le trouble. Cette
inceſſe arriva enfin des Pays-bas
ec un nouvel éclat; ſa conſtance,
n courage, ſes reſſources, les
lents éminents qu'elle avoit dé-
oyés pendant la diſgrace de ſa
nille, ajoutoient à ſa réputation.
ı la reçut à Paris avec les mêmes
mmages que ſon frere; elle par- *Mémoires de Madame de Nemours, p. 241.*
ȝea ſa puiſſance & ſes triomphes;
ıis elle en uſa avec plus de fierté
moins de modération : elle traita
-tout la Reine en égale; elle lui
ſavoir le jour & le moment où
e iroit lui rendre viſite, &
ut pas honte de la faire attendre
ıs de trois heures. Elle fit plus,
e négocia la paix avec des Miniſ-

tres Espagnols qu'elle avoit amenés
1651. de Bruxelles, sous les yeux de la Cour, & sans daigner lui en faire part.

*Mémoires de Madame de Motteville, t. IV, p. 347.*

Anne d'Autriche ne dévoroit tous ces outrages que dans l'espérance de trouver dans la personne de Madame de Longueville un obstacle puissant au mariage du prince de Conti avec Mademoiselle de Chevreuse. Elle ne voyoit qu'en frémissant cette jeune Princesse prête à porter en dot, dans une Maison déjà si puissante, les vœux & les forces d'un parti redoutable. Si Madame de Chevreuse, presque réduite à ses talents dangereux, avoit formé tant d'intrigues, excité tant de cabales; si elle avoit été si funeste au Royaume, combien lui seroit-elle plus fatale lorsqu'elle confondroit ses intérêts avec ceux de ses nouveaux Alliés, lorsqu'elle attacheroit au char de Condé la jeunesse inquiéte, hardie & factieuse qui l'entouroit sans cesse? L'intérêt, la jalousie, la vanité servirent bien la Reine; Madame de Longueville craignoit de

encontrer dans Mademoiselle de Chevreuse une rivale de sa beauté 1651.
& de ses graces, plus jeune qu'elle, capable par son enjouement de captiver le cœur de son époux, l'amitié de Monsieur le Prince, & de détruire l'empire qu'elle s'étoit établi dans le sein de sa famille.

*Mémoires de Joli, t. I, p. 187.*

Cependant la Fronde pressoit de plus en plus cette alliance; le moindre délai lui étoit suspect; tous les regards se fixoient sur ces nœuds formés & combattus par la politique & l'intérêt. Condé, assiégé de toute part, attendoit à prendre sa dernière résolution du temps & des événemens, prêt à conclure le mariage malgré sa répugnance, si le Garde des Sceaux l'emportoit sur Mazarin, & à le rompre s'il succomboit sous l'ascendant de son rival.

La Reine se hâta de dénouer une intrigue si compliquée; il y avoit long-temps qu'elle gémissoit des manœuvres de Châteauneuf; tout-à-coup elle lui ôte les Sceaux, elle les confie à Molé & rappelle Seguier & Chavigni pour les charger de l'ad-

*Le 3 Avril. Mémoires de Retz, t. II; de Motteville, t. X; de Joli, t. I; de Montglat, t. III; de Talon, t. VII; de la Rochefoucault*

1651. miniſtration de l'Etat. Tous les trois étoient liés d'amitié avec le Prince; on prétend qu'elle lui fit part de ce changement ; d'autres ſoutiennent qu'elle l'exécuta à ſon inſçu : au-reſte, cet événement eût eu les ſuites les plus infortunées, ſans la modération du Prince.

Il ſeroit difficile d'exprimer les ranſports de rage & de fureur qui agitèrent Châteauneuf lorſqu'il vit entrer dans ſon cabinet l'Officier chargé de lui demander les Sceaux. Loin de remplir la première place, *Ibidem.* dont l'objet lui avoit coûté tant d'intrigues & de perfidies, il ſe voyoit donc honteuſement chaſſé de la Cour, réduit à paſſer le reſte de ſa vie dans l'exil & la diſgrace, malheurs plus terribles à ſes yeux que la mort même : il fut tenté de ſe ſauver au Luxembourg avec les Sceaux, & d'implorer la protection du duc d'Orléans, qui l'avoit toujours ſoutenu; mais la ſurpriſe ne lui permit pas d'exécuter une réſolution ſi déſeſpérée : ce nouveau crime étoit réſervé au Coadjuteur.

Le Prélat n'eut pas plutôt appris ı révolution du Miniſtère, qu'il 1651.
'ola chez le duc d'Orléans, guidé ar la fureur & la vengeance. Ce 'étoit pas l'infortune de Châteauneuf, ſon rival ſecret, qu'il déplo-oit; c'étoit l'élévation de Molé, ce Iagiſtrat intrépide dont le génie voit ſi ſouvent étonné ſon audace. arrive, il trouve dans le cabinet e ſon Alteſſe Royale tous les chefs ue ce Prince avoit mandés dans s tranſports de ſon indignation; 'eſt-à-dire Condé, Conti, Beaufort, emours, la Rochefoucault, Briſſac, haulnes, la Motte-Houdancourt, itri, Fieſque & Montreſor. Ce ernier, vieilli dans les factions, rend la parole : *Puiſque la Reine*, t-il, *encore priſonniere au Palais-oyal, oſe agir en Régente, c'eſt à n Alteſſe Royale à agir en Lieunant-Général de la Monarchie : il ut marcher à l'Hôtel du Premier réſident, lui arracher les Sceaux, tuer, ou le jetter par les fe-étres.*

Gondi renchérit encore ſur l'avis *Ibidem.*

1651. du vieux scélérat ; il offre de soulever le Peuple, d'enlever le Roi, & d'arrêter la Reine. Gaston égaré, éperdu, l'ame en proie à toutes les passions, approuve tout. Les Frondeurs alloient marcher à la tête d'une multitude encouragée au crime par leur Archevêque. Qu'on juge des excès qui eussent suivi une résolution si atroce ; quel est le partisan de Mazarin qui eût osé se flatter d'échapper à la mort, & quel est le Citoyen que la haine, la vengeance, l'avarice n'eussent compris dans le nombre des Partisans de Mazarin ? Cette nuit alloit peut-être couvrir autant de forfaits, que la nuit à jamais déplorable de la Saint-Barthélemi : mais la grandeur d'ame, inséparable du véritable héroïsme, inspira d'autres sentimens à Condé. On attendoit impatiemment son sentiment; il protesta d'abord qu'il n'avoit pas eu plus de part au changement du Ministère que son Altesse Royale ; que la Reine lui en avoit fait le même mystère, & qu'il demeuroit inséparablement attaché aux

*Manuscrits de l'Hôtel de Condé.*

ntérêts de Monſieur ; mais qu'il ne
:onſentiroit jamais à l'exécution des 1651.
:onſeils violents qu'on venoit de lui
lonner, conſeils qui flétriroient à
amais la gloire & la réputation
l'un ſi grand Prince. Apellant en-
uite la raillerie au ſecours de la
ertu & de l'humanité, il avoua qu'il
'entendoit rien à la guerre des pa-
és, des tiſons & des pots de cham-
re ; qu'il ſe ſentoit même poltron
our tout ce qui avoit trait à la
édition & aux émeutes populaires.
*Iais, Monſieur*, ajouta-t-il, *ſi vous
ous ſentez outragé au point de prendre
s armes, je ſerai le premier à lever
:s troupes, & à répandre juſqu'à la
ernière goutte de mon ſang pour venger
os injures.* Ce peu de mots, pro-
rés par un homme dont l'ame étoit
ıſſi intrépide, auſſi éprouvée que
elle de Céſar, fit une impreſſion
ofonde. Le duc de Beaufort ſe ran-
:a à l'avis de Condé ; le prince de
onti, Nemours, la Rochefoucault
urnèrent en ridicule la guerre des
ots de chambre ; chaque trait qui
ur échappoit étoit un coup de

1651. poignard qu'ils enfonçoient dans le cœur du Coadjuteur.

Gaſton ſe voyant abandonné de Condé & de Beaufort, ſur le crédit deſquels il avoit principalement compté, n'oſa pourſuivre des deſſeins ſi barbares ; il rentra chez Madame, où il trouva Madame & Mademoiſelle de Chevreuſe. Gondi le ſuivoit : toujours impatient de ſignaler ſa fureur, il revint à la charge & ne demanda que deux heures pour juſtifier ſes conſeils. Les femmes ſe joignent à lui. *Mais*, répondit Gaſton ébranlé, *il faudroit donc arrêter les Princes ? Ah !* s'écria Mademoiſelle de Chevreuſe, *j'envie cet exploit au vicomte d'Autel ; quelle gloire pour une fille d'arrêter un gagneur de bataille !* En même-temps elle s'élance de la chambre pour aller fermer la porte du cabinet des livres, où Condé & ſes amis s'égayoient aux dépens du Coadjuteur. L'audace & la vivacité de la jeune Princeſſe effrayèrent l'ame timide de Gaſton ; il la retint, rêva, ſiffla, & remit au lendemain à prendre ſa dernière réſolution.

*Mémoires de Retz, t. II, p. 276.*

Elle n'aboutit qu'à des menaces ; il protestoit qu'il ne prendroit aucune part aux affaires, qu'on n'eût chassé Chavigni & ôté les Sceaux à Molé. Le premier trouva le secret de le désarmer ; l'autre demeura exposé à tout son ressentiment. Molé se flattoit de trouver un protecteur, un défenseur en la personne de Condé, qu'il avoit servi avec tant de zèle ; mais le Prince, réduit à opter entre Gaston & lui, après bien des combats, abandonna l'ami le plus foible ; la Reine résista plus longtemps, elle fut enfin obligée de céder : il n'y eut point d'offres qu'elle ne fit à Molé pour le dédommager de cette injure ; chapeau de Cardinal, création d'une cinquieme charge de Secrétaire d'Etat, la survivance de la place de Premier Président pour son fils, & enfin un don de cent mille écus. Molé refusa tout, mais il ne pardonna jamais au Prince de l'avoir sacrifié aux caprices du duc d'Orléans.

1651. *Ibidem.*

*Mémoires de Talon, t. VII, p. 112.*

Ce fut alors que la Reine donna au Prince le Gouvernement de

Guienne à la place de celui de
1651. Bourgogne; elle le pressa en même-
*Mémoires de Retz, t. II.* temps de rompre le mariage de son Frère, mais le Prince ne jugea pas
*Mémoires de la Minorité.* à propos de la satisfaire sur un point si délicat, qu'elle ne l'eût mis en possession des autres avantages qu'il exigeoit.

La nécessité avoit réglé l'union du prince de Conti avec Mademoiselle de Chevreuse; mais le jeune Prince, en voyant de près l'objet qui lui étoit destiné, fut touché de tous ses charmes; chaque
*Mémoires de Joli, t. I, p. 85.* jour augmentoit sa passion, & elle vint au point qu'il conjuroit le Président Viole, chargé des articles du contrat, de sacrifier ses intérêts à ceux de sa Maîtresse; il étoit prêt à l'épouser à l'insçu de son Frère & de la Cour, sans attendre la dispense de Rome.

La surprise de Condé fut extrême lorsqu'il sut que son frère étoit prêt de lui échapper; dans l'instant il vole chez lui & ne l'aborde qu'avec de sanglantes railleries sur la grandeur de sa passion,

& il lui apprend, sans ménagement, 1651.
out ce qu'on peut apprendre à un amant ou à un époux, pour lui inspirer le dégoût, le mépris & l'aversion. Il est constant, d'après les mémoires du temps, que Mademoiselle de Chevreuse n'avoit pas autant de sagesse que de beauté. Conti, saisi de douleur, de honte, de dépit & de jalousie, se plaint qu'on ne l'ait pas averti plutôt des désordres de sa Maîtresse ; il demande que le président Viole aille retirer sa parole sur le champ ; il devoit ensuite lui rendre visite avec son Frère, mais ni l'un ni l'autre n'eurent la force de voir des Dames à qui ils faisoient un affront si sanglant : la rupture éclata avec toutes les circonstances les plus capables de désespérer la mère & la fille.

*Mémoires de Retz, t. II.*

La Fronde ressentit vivement l'outrage ; elle se livra aux projets les plus terribles de vengeance : mais Condé brava ses plaintes & ses menaces ; il se hâta de faire retirer la Garde Bourgeoise qui bloquoit le Palais-Royal depuis plus de deux

*Mémoires de Madame de Nemours, p. 265.*

mois, & la Reine enfin se vit libre
1651. & indépendante.

Condé se flattoit de recueillir le fruit de tant de démarches utiles & agréables à la Cour; mais c'étoit là que l'attendoit Mazarin. Jusqu'ici il n'avoit pas trouvé si excessifs les avantages qu'on lui avoit promis par le traité; mais à présent que le Prince a perdu la moitié de ses forces, en se brouillant avec la Fronde, il témoigne la frayeur la plus vive de sa puissance; & levant enfin le masque, il écrit à la Reine cette fameuse lettre : *Madame, votre Majesté n'ignore pas que la première condition du Traité avec Monsieur le Prince, est mon rétablissement; mais j'aimerois mieux passer toute ma vie dans l'exil, mendier mon pain de porte en porte, que de l'obtenir aux dépens de l'autorité royale. Craignez, Madame, craignez que le Roi ne vous reproche un jour d'avoir perdu l'Etat, en accordant à M. le Prince tout ce qu'il demande. Je n'ai point d'ennemi plus mortel que le Coadjuteur; acquérez-le, Madame, à quelque prix que ce soit; faites-le Cardinal, faites-le premier Ministre,*

*Mémoires de Retz, t. II, p. 266.*

*ccordez-lui tout plutôt que de consentir ux conditions que M. le Prince exige : l n'y auroit plus qu'à le conduire à Rheims.* 1651.

Cette lettre, ou plutôt ce manifeste si odieux, si sanglant, ranima oute la haine & les soupçons d'Anne 'Autriche ; elle se hâta de désavouer ervien & Lyonne, ses Négociateurs; lle leur reprocha d'avoir passé eur pouvoirs en promettant le Gouvernement de Blaye au duc de la ochefoucault : mais s'ils eussent été éellement coupables, se seroit-lle contentée d'un désaveu ? ne les uroit-elle pas accablés de tout le oids de la disgrace ? Il est donc rai que la Reine traita Condé comme il avoit traité la Fronde ; elle : trompa. Mais ce ne fut pas le eul outrage qu'il reçut d'elle : dans temps même qu'elle le recherhoit avec plus de soin, qu'elle aroissoit ne vouloir gouverner que e concert avec lui ; c'est alors u'elle travailloit avec le plus d'areur à lui enlever ses amis & ses erviteurs.

La situation de Condé, après sa

1651. prison, ne pouvoit être plus brillante & plus difficile ; il avoit fallu remuer des ressorts sans nombre pour l'arracher d'entre les mains de la Régente, & le Royaume presque entier avoit concouru à son triomphe. Tous ceux qui l'avoient servi exigeoient des récompenses, des graces, telles que, quand même il eût été le maître de l'Etat, à peine eût-il pu assouvir l'ambition, l'intérêt, l'avarice qui l'assiégeoient de toute part. Le duc de Bouillon vouloit rentrer en possession de Sédan, ou être dédommagé par une indemnité immense ; il réclamoit les honneurs de Prince étranger. Turenne aspiroit au commandement de la principale armée, & personne n'en étoit plus digne. Nemours demandoit le Gouvernement de l'Auvergne ; la Rochefoucault, celui de Blaye, & un brevet semblable à celui des Maisons de Luxembourg, de Foix, de Rohan ; la Vieuville *,

*Histoire manuscrite de Louis II, Prince de Condé, par l'Huilier.*

* Charles, Marquis de la Vieuville, Capitaine des Gardes de Louis XIII, Grand Fauconnier de France, Ministre d'Etat & Sur-Intendant des Finances, depuis Duc & Pair. Sa postérité existe en la

ı Sur-Intendance des Finances ; la alatine, beaucoup d'argent ; Viole : Caumartin, une charge de Prédent à Mortier, ou de Secrétaire 'Etat ; les Subalternes n'étoient ni lus retenus, ni plus modérés. Tant e vues, de prétentions affligeoient ·ondé ; il s'écrioit douloureuseıent qu'il n'envioit qu'une chose u duc de Beaufort ; c'étoit de ne evoir sa liberté qu'à lui-même & ses domestiques. 1651.

*Mémoires de Madame de Motteville t. IV, p. 384.*

Cependant il eût bien voulu sasfaire en même temps le devoir, amitié & la reconnoissance ; mais e projet si beau dans la spéculation toit impratiquable dans l'exécution. ,es cabales qui partageoient la Cour : la Ville, les prétentions des uns : des autres, la haine, les soupons, l'animosité, la vengeance, roduisoient tous les jours des inrigues, des factions nouvelles. Maarin sembloit avoir communiqué à oute la Nation son goût pour la use, les artifices. Les François,

---

ersonne de M. le Comte de la Vieuville, & de :harles de la Vieuville, marquis de S. Chamond.

1651. qui ne savoient autrefois qu'agir & combattre, se rafinoient de plus en plus dans l'art de la politique; d'une ambition effrénée, qui se montroit à leur première vue, dit un Ecrivain en parlant des François de la Fronde, ardents à entrer dans les partis, pleins d'esprit, de courage & de galanterie. Il n'y avoit point de ressorts que l'amour, la gloire & l'intérêt n'employassent avec succès auprès d'eux. Les femmes de leur côté ne demeuroient pas oisives: un esprit délié, fin, adroit, exercé aux intrigues, fécond en ressources, des passions violentes & hardies, ne les rendoient pas moins redoutables que les hommes les plus déterminés: les principes étoient tellement confondus, que l'audace, la faction & la révolte ne passoient presque pour criminelles, que lorsqu'elles étoient malheureuses. Condé, plus éclairé, connoissoit mieux ses devoirs; mais il y a des circonstances qui lient quelquefois les hommes à des situations dont ils connoissent le péril, sans leur laisser le moyen de l'éviter. S'il lutte contre la Reine revêtue du

*Mémoires du Marquis de la Fare, p. 22.*

uvoir suprême, à combien de tra-
rses, de dangers, de malheurs 1651.
va-t-il pas s'exposer s'il céde à
utorité légitime ? s'il néglige les
térêts de ses amis, il ne doit s'at-
ndre qu'à être généralement aban-
nné, & livré peut-être encore
e fois, à la merci de Mazarin.

Dans ces circonstances la Reine
voit l'emporter : dispensatrice des
aces, maîtresse de toutes les for-
s de la Monarchie, ne dirigeoit-
le pas les deux principaux ressorts
i conduisent les hommes, l'espé-
nce & la crainte ? Ce double avan-
ge lui valut enfin la victoire ; il
e resta presque au Prince de Par-
sans, que ceux qu'elle ne voulût
as acheter assez cher.

La Reine éprouva aussi des infidé-
tés, des perfidies, mais elles furent
lus rares. Chavigni ne l'abandonna
ue lorsqu'il se fut apperçu que le
crifice de Mazarin étoit au-dessus
e ses forces ; la haine & la ven-
eance le ramenèrent aux pieds de
Condé, & personne ne lui inspira
es résolutions plus funestes.

1651. Condé, quoiqu'exposé au ressentiment de la Fronde, en but à l'indignation de la Cour, se prépara à poursuivre Mazarin auprès de la Nation.

*Mémoires de Retz, t. II, p. 301, & suiv.*

Bientôt tout retentit au Parlement de ses plaintes & de ses invectives contre un étranger odieux, dont le génie domine encore à la Cour; qui, exilé & proscrit, la gouverne avec plus d'autorité qu'il n'a fait dans sa plus grande élévation. Le Prince expose & développe le commerce intime que la Cour entretient avec lui; il étend ses reproches jusque sur Messieurs le Tellier, Servien & Lyonne, qu'il peint comme de vils esclaves de la faveur, & les instruments de la tyrannie: en un mot, il remplit tous les esprits de crainte, d'indignation & de ressentiment. Le Parlement ému envoie des Commissaires sur les frontières pour éclairer les malversations du Cardinal; il recherche les débris de sa fortune à Paris; il discute les vices de son administration; il découvre enfin, ou croit découvrir,

les regiſtres de Cantarini, ſon
ıquier, qu'il a détourné neuf 1651.
lions des coffres du Roi.
ـa Reine irritée ne vit plus dans
Prince qu'un ambitieux, un re-
le : la vengeance, la douleur *Ibidem.*
tent de nouvelles forces à ſon
e naturellement intrépide ; elles
tachent de plus en plus au mal-
ıreux objet de tant de haine &
ſoupçons, & la forcent de s'hu-
lier au point de mendier, encore
e fois, l'appui de Chateauneuf,
ſur-tout de Gondi.
Le Prélat, au déſeſpoir de n'avoir *Mémoires de*
s vu ſuivre les conſeils violents *Joli, tom. I,*
'il avoit donnés contre la Reine, *p. 185.*
toit retiré des affaires ; il ne pa-
iſſoit plus occupé qne des devoirs
l'Apoſtolat, de la Prédication &
la diſtribution des Sacrements ;
ais il méditoit de nouveaux crimes,
nouvelles révolutions. Dans ſa
étendue retraite, les jours étoient
ınſacrés à des devoirs auſtères,
les nuits, aux intrigues, aux ca-
ıles : il portoit l'opprobre dans les
us illuſtres Maiſons du Royaume.

1651. Mais au milieu de ces soins infames, il n'oublioit pas celui de sa propre sûreté ; il soudoyoit & logeoit à son Hôtel trois cens Gentilshommes François ou Anglois ; il étoit le maître de la Milice Bourgeoise de son quartier, dont les Officiers avoient leur signal, leur mot de ralliement.

Aussitôt après la rupture du mariage de Mademoiselle de Chevreuse avec le prince de Conti, il avoit laissé entrevoir qu'il sortiroit volontiers de sa retraite, lorsqu'il s'agiroit de combattre Condé. La Reine s'adressa donc à lui. Que de sacrifices pénibles & douloureux il dut en coûter à Anne d'Autriche ! combien elle dut rougir d'elle-même en se voyant la nuit tête à tête avec ce Gondi, l'artisan de tant de factions & d'attentats, l'auteur des barricades, de la proscription de Mazarin ; qui depuis avoit donné des conseils si atroces contre elle-même ! Mais la nécessité, la Loi suprême des Souverains, ou plutôt les conseils de Mazarin qui ne trouvoit rien de bas & de honteux, lorsqu'il s'agissoit de

*Ibidem.*

*Mémoires de Madame de Nemours ; de la Minorité, &c.*

venir à ses fins, l'emportèrent le ressentiment. L'orgueil de ndi étoit trop flatté de la gloire tre opposé au grand Condé, ır balancer ; mais il se réserva lroit de haïr le Cardinal, il prou- même à la Reine qu'il ne pouit lui être utile qu'en déchirant ı Ministre. Il fallut agréer & payer s services que d'autres eussent ;ardés comme de nouveaux ou- ges. Elle lui offrit la place de :mier Ministre., & le chapeau de rdinal; il n'accepta que la seconde ;nité. On destina la place de Chef s Conseils à Châteauneuf, les eaux à Molé, & les Finances à Vieuville.; mais on convint qu'ils prendroient possession de leurs arges qu'à la majorité du Roi, qui voit commencer trois mois après. 1651.

Il ne faut point perdre de vue les :érêts, les prétentions, la marche s principaux acteurs. La Reine, variable dans sa conduite & ses ojets, ne vouloit que le rétablis- ment de Mazarin; mais quand il seroit agi de son salut, de celui

du Roi & de la France, elle n'y
1651. auroit pas mis plus de chaleur & d'intérêt. Le duc d'Orléans ne s'y oppofoit point, pourvu qu'une de fes filles époufât le Roi; Condé y confentoit, pourvu qu'il trouvât, non-feulement fa fûreté, mais encore des forces fuffifantes pour fe maintenir contre lui. Les Chefs de la Fronde n'y concouroient qu'à condition qu'on les éleveroit aux plus grands emplois, & qu'on perdroit Condé. Qu'on eft affligé de ne trouver dans ces tableaux que des ambitieux, & pas un Citoyen !

Condé eft fans doute jufqu'ici le moins coupable : fi l'amour de foi-même eft conforme au droit naturel; fi chacun eft principalement chargé de fon propre falut; fi le plus facré de tous les devoirs eft d'y veiller fans ceffe, doit-on, après l'expérience funefte qu'il venoit de faire de l'ingratitude de Mazarin, le plaindre, ou le blamer, d'avoir cherché à mettre fa liberté, & peut-être fes jours à couvert?

Ils étoient menacés : les moyens

'on avoit proposés à Gondi pour truire le pouvoir du Prince, 1651.
oient paru trop lents à l'ame ac-e & sanguinaire du Prélat ; il propofa de plus décisifs, l'assaf-at ou la prison. La première de s voies parut horrible à la Reine ; e agréa la seconde avec transf-rt : on revint à la charge, on pressa Reine de consulter un Théologien in Ordre célébre, que les Mé-oires du temps ne nomment point. Religieux répondit qu'il n'y avoit is le plus petit péché véniel à assaf-ier le premier Prince du Sang, un éros qui avoit sauvé & agrandi Patrie. Anne d'Autriche ne té-oigna que du mépris & de l'indi-nation pour le Casuiste : c'est donc ne injustice bien odieuse au Car-inal de Retz d'avoir détourné dans s Mémoires, le soupçon de l'as-ssinat sur la Reine. Tous les Ecri-ains la justifient & n'accusent que i : il est constant que le Prélat, oupable à dix-huit ans d'une consf-iration contre Richelieu, étoit lus capable d'un crime utile, que i Reine, dont le caractère fut tou-

*Mémoires de Madame de Motteville, t. IV, p. 396, & suiv.*

*Mémoires de Retz, t. II*

1651. jours porté à la magnanimité & à la clémence.

Mais croiroit-on qu'il se trouva alors à la Cour, & dans les rangs les plus élevés, deux hommes qui offrirent d'être les Ministres du meurtre, le comte d'Harcourt & le maréchal d'Hocquincourt ? Le premier ne persévéra pas dans un sentiment si lâche, si indigne de sa naissance & de sa gloire; mais l'autre ne se lassoit point : tantôt il offroit d'attaquer le Prince, au milieu de la Ville, en plein jour; tantôt il vouloit surprendre le Pavillon de l'Hôtel de Condé pendant la nuit, & enlever son Altesse dans son lit. Mais combien l'exécution d'un projet si hardi n'eût-elle pas coûté de sang vis-à-vis l'homme le plus fier & le plus intrépide de l'Europe; environné nuit & jour d'Officiers d'une valeur éprouvée, d'une vigilance & d'une défiance sans bornes ! Il fallut renoncer à des desseins si chimériques, & attendre de la faveur de la fortune, des circonstances plus heureuses.

*Mémoires de Montglat, t. II, p. 200.*

*Mémoires de Retz, t. II, pag. 314, & suiv.*

Condé

Condé, environné de piéges & le périls, n'en montroit que plus l'ardeur contre le Cardinal. Le Pu- blic approuvoit ses éclats, & le Parlement commençoit de nouvelles procédures contre le Ministre. La Reine, effrayée, éperdue, somme enfin Gondi de paroître sur la scene : celui-ci essayoit son crédit & pré- paroit ses ressorts : tantôt il décou- vroit les raisons secretes de l'acharne- ment de Condé ; tantôt il expliquoit, il interprétoit le fameux Traité négo- cié depuis si long-temps avec la Cour ; si l'on accorde au Prince les avantages qu'il demande, il rendra le tyran à la Nation ; si on les lui refuse, la guerre civile. Après avoir coopéré à la liberté des Princes, chassé l'ennemi commun, cet hom- me de bien s'étoit renfermé dans les saintes & pénibles fonctions de son ministère : mais la conduite de M. le Prince devenoit si suspecte, si dangereuse, qu'il falloit bien, en- core une fois, se livrer aux tem- pêtes & aux orages pour ne pas laisser périr, sans défense, des amis

1651.

*Ibidem.*

*Ibidem.*

*Mémoires*

qui lui avoient donné tant de marques de confiance.

1651.

*de Joli, t. I, p. 186.*

On ne sauroit croire avec quelle avidité les Frondeurs, las & humiliés de ne plus jouer le principal rôle, recevoient ces discours artificieux; déjà un nombre infini de Libelles, répandus dans le Public, préparoient les esprits à de nouvelles scenes. Gondi, dont la plume étoit exercée dans tous les genres, se signala dans ce combat de la politique & des passions; il publia l'apologie de l'ancienne & légitime Fronde, écrite, à ce qu'il sembloit, contre Mazarin, mais dont il n'y avoit pas un trait qui ne retombât sur le Prince. On l'accusoit de ne se servir du nom du Cardinal que comme d'un fantôme pour déchirer, ébranler & anéantir l'autorité Royale : cet ouvrage fut suivi d'une infinité d'autres; tout ce qu'il y avoit de plus ingénieux, dans l'un & l'autre parti, entra en lice, & le Public dévora ces écrits oubliés aujourd'hui & confondus avec tant d'autres. Condé, fatigué de ces

*Mémoires de Retz, t. II.*

'carmouches inutiles, ordonna aux
ens de se taire, & les deux Chefs 1651.
servèrent tout ce qu'ils avoient
: forces pour des combats plus
:cisifs.

Il n'y eut point de précautions
le Gondi ne prît pour mettre sa
rsonne à couvert, lorsqu'il parut
Parlement : il rassembla jusqu'à
atre cens Officiers ou Gentils-
mmes, & un plus grand nombre
Bourgeois, pour repousser &
ème attaquer le Prince, si celui-
, environné de l'élite de la No-
esse Françoise, entreprenoit de
umilier par quelque affront.

L'apparition de Gondi dans la
and'Chambre n'étonna point le
ince ; il continua d'invectiver
ntre le transport continuel d'ar-
nt hors du Royaume, le crédit
Mazarin, & les cabales de ses
rtisans. Le Prélat renchérit sur
it ce qu'il avoit avancé ; il traita
izarin avec encore plus d'aigreur;
toit à qui de tous les deux lan- *Ibidem.*
roit les traits les plus sanglants
ntre un Ministre devenu l'objet

de l'horreur, des plaiſanteries & du
1651. mépris. Mais Gondi, en s'élevant contre lui, n'épargnoit pas Condé: il prétendoit que la haine de celui-ci n'étoit que factice & ſimulée; qu'il ne le maltraitoit que parce que Mazarin n'avoit pas voulu acheter ſon appui aſſez cher.

La manœuvre de Gondi eut plus d'éclat que de ſuccès : Condé dominoit toujours; la Reine eut recours de nouveau à des voies plus déciſives ; Lyonne, ſon Miniſtre de confiance, s'aboucha avec le Coadjuteur chez Montréſor pour trouver les moyens de terminer la querelle par la perte de Condé. On prit des meſures nouvelles pour l'attaquer & l'arrêter ; mais, ſoit que Lyonne ſe défiât de l'événement, ſoit qu'il n'oſât concourir à la ruine d'un Prince qui trouveroit
*Ibidem.* tant de vengeurs, il révéla le fatal ſecret au maréchal de Grammont, & Condé en fut inſtruit deux heures après. Lyonne agiſſoit-il de concert avec la Cour? la trahiſſoit-il? C'eſt encore aujourd'hui un problême.

L'union de la Reine avec la Fronde e ſurprit point Condé ; mais il voit peine à croire que dans un emps où la faveur publique lui donoit tant de forces, la Cour oſât enter contre lui une entrepriſe ſi ardie : c'eſt alors qu'on lui conſeilla 'uſer de repréſailles contre le Palais-Royal, & ſur-tout de ſe défaire du Coadjuteur qui méditoit tous les jours e nouveaux attentats contre lui. Pour toute réponſe, Condé jura u'il feroit repentir quiconque oſeoit lui donner des conſeils ſi inignes de lui ; il ajouta qu'il aimeoit mieux vivre & mourir l'homme e plus infortuné de l'Europe, que 'acheter une couronne au prix du ang de l'ennemi le plus vil. Quel ontraſte entre l'ame de Condé & elle du Coadjuteur ! 1651.

*Actions mémorables du prince de Condé, p. 240.*

Cependant le Prince, perſuadé que la Cour n'avoit d'autres vues que le l'obliger à abandonner la capitale force de piéges & de menaces, prit la réſolution d'y demeurer & le s'y rendre plus formidable : toute a précaution qu'il employa fut de

ne plus expoſer ſa tête, en ceſſant
1651. de paroître au Palais-Royal; il preſſa en même-temps le mariage du duc d'Enguien avec Mademoiſelle de Valois, l'une des filles du duc d'Orléans. Le contrat fut ſigné le premier de Juillet; mais les triſtes événemens où nous allons entrer décidèrent autrement des deſtinées de la jeune Princeſſe : elle épouſa dans la ſuite le duc de Savoie.

*Manuſcrits de l'Hôtel de Condé.*

Dans le temps que Condé paroiſſoit ſi fier, ſi réſolu, peu s'en fallût qu'il ne payât cher ſon audace. Il étoit allé ſe promener au cours, n'ayant avec lui que les ducs de Nemours & de la Rochefoucault : le Roi arrive, ſortant du bain, précédé, environné & ſuivi de ſes Gardes, de ſes Gendarmes & de ſes Chevaux-légers. Le carroſſe du Prince rencontre celui de Sa Majeſté : la ſurpriſe fût extrême de part & d'autre : Condé s'arrête & fait une profonde révérence; le Roi la lui rend en ôtant ſon chapeau; il eſt conſtant qu'au moindre ſigne du jeune Monarque, Condé & ſes

*Mémoires de Montglat, t. III, p. 201.*

mis étoient arrêtés. On prétend que uelques Seigneurs, qui accompanoient le Roi, lui proposèrent une artie de plaisir pour l'engager à uitter plus promptement le cours. ;ondé se retira bientôt chez lui, emerciant le Ciel de l'avoir préservé 'un si grand danger. 1651.

On blâma le maréchal de Villeroi, iouverneur du Roi, de n'avoir pas iisi un instant si favorable : il n'ignoroit pas les mesures que la Reine renoit contre le Prince ; mais ce eigneur, l'homme le plus sage de : Nation, ne les approuvoit pas : vouloit qu'on ménageât Condé jusu'à ce que le Roi, devenu maur, pût agir & parler en maître.

Depuis ce moment, il n'y eut oint de jours que le Prince ne reçût es avis sans nombre sur le danger ù il se trouvoit exposé :-on lui eprésentoit que s'il retomboit entre s mains de ses ennemis, il n'en roit pas quitte pour la prison, & ı'il n'y avoit d'autre sûreté pour i qu'une armée, à la tête de laıelle il combattroit. Conjectures,

rapports, exhortations, conseils,
1651. Condé méprisa tout.

C'est avec cette fière assurance qu'il se conduisit jusqu'à la nuit du cinq ou six Juillet, qu'étant près de se mettre au lit, il voit entrer dans sa chambre un Gentilhomme appellé Ricousse qui lui crie : *Ah, Monseigneur, sauvez-vous ; votre Hôtel est investi.* En même temps entre un autre Gentilhomme, nommé Vineuil, qui lui apprend que deux Compagnies du Régiment des Gardes s'avançoient par la rue des Boucheries, tandis que trois cens hommes du même Corps se saisissoient des avenues de l'Hôtel. Condé s'habille, monte à cheval à la hâte, & sort de Paris par la porte S. Michel, accompagné de deux Gentilshommes. A quelques pas de-là, il rencontre un gros de 40 chevaux qui tourna vers la porte S. Victor. Condé s'arrête quelque temps auprès des Chartreux pour attendre des nouvelles du Prince de Conti, qu'il avoit envoyé avertir de sa retraite précipitée ; mais cette nuit

*Mémoires de Nemours; de Retz; de Joli; de Motteville; de Chavagnac, p. 98 & suiv.*

étoit consacrée aux alarmes. Il y avoit à peine une demi-heure qu'il étoit dans ce poste, qu'il entend un grand bruit d'hommes & de chevaux qui marchoient au trôt; il les prit pour des escadrons des Gardes du Corps qui cherchoient à le couper & à l'envelopper dans sa fuite. Aussi-tôt il cherche un asyle vers Fleuri & Meudon; mais ces prétendus escadrons, devant qui fuyoit le Vainqueur de tant de Nations, n'étoit qu'une grosse troupe de Marayeurs & de Paysans qu'un seul de ses regards eût épouvantés: spectacle bien digne de la bizarrerie de la fortune! 1651.

Ce dernier péril, le seul peut-être qui fût imaginaire, ayant disparu, Condé prit la route de Saint-Maur à travers des chemins détournés, & il n'y arriva que le lendemain bien fatigué. Le prince de Conti, la duchesse de Longueville, Nemours, Bouillon, Turenne, la Rochefoucault, Richelieu, la Motte-Houdancourt, y arrivèrent en même temps que lui.

1651. La nouvelle, la cause & les circonstances d'un événement si imprévu, répandirent l'étonnement, le trouble & la consternation dans la Capitale. La multitude, persuadée qu'on a voulu attenter pour la seconde fois à la liberté du premier Prince du Sang, laisse éclater librement sa haine & son indignation : déjà les amis de Mazarin trembloient pour leur fortune ; mais les Sages ne trembloient que pour celle de l'Etat.

Dans ces circonstances, ce fut la Fronde qui plaida la cause de la Reine : la Fronde, dont l'unique objet étoit de perdre Condé ou de le réduire à la triste nécessité de devenir rebelle, traite d'absurdes & de ridicules les alarmes du Prince ; elle soutient qu'il n'est sorti de Paris que pour effrayer la Cour & en arracher des graces ; qu'on doit regarder sa démarche comme une déclaration de guerre, un commencement de révolte ; qu'il n'y a d'autre parti à prendre, vis-à-vis d'un Prince si inquiet, si dangereux, que celui de le réduire par la force des armes : c'est ainsi que la faction

*Mémoires de Retz, t. II, p. 230.*

mployoit indifféremment, & sans :rupule, le mensonge & la vérité 1651. ɔntre Condé. Mais l'Orateur de la eine, ce même Gondi, qui attriuoit alors la retraite du Prince à e vaines & fausses terreurs, avoue ans ses Mémoires que Condé, asségé de piéges & d'embûches, 'avoit point d'autres ressources que fuite; il tourne en ridicule les crivains qui ont écrit que l'ame de ondé, cette ame si héroïque, fut lors en proie à la frayeur.

Cependant la Nation se partageoit ntre la Reine & Condé. Deux jours ɔrès son arrivée à Saint-Maur, :ondé eut une Cour aussi brillante & ıssi nombreuse que celle du Roi: :s Grands, les Officiers de la Couɔnne, les Gens de qualité alloient ffrir publiquement leurs services, :s uns au Palais-Royal, les autres Saint Maur. On agissoit comme s'il 'eut été question que d'une querelle articuliere entre deux égaux; ceux ui avoient été se présenter dans une des deux Cours, ne paroissoient lus dans l'autre. Mais au nombre

*Mémoires de la Minorité, p. 108 & suiv. Mémoires de Madame de Motteville, tom. IV, p. 399. &c.*

des Partisans du Prince, on comptoit beaucoup de ces hommes légers, vains, ambitieux, toujours prêts à encourager les Chefs de Parti, & toujours les premiers à les abandonner ou à les trahir. Condé reçut avec l'accueil le plus magnifique tous ceux qui se présentèrent ; il ne dédaigna personne ; le Château de Saint-Maur devint le centre des plaisirs & des intrigues. La comédie, les bals, le jeu, la chasse, les feux d'artifices, la chere la plus somptueuse & la plus délicate, tous les divertissements enfin, dont les Grands savent si bien assaisonner & couvrir les mystères de la politique, se succédoient les uns aux autres. On eût dit qu'il cherchoit à oublier dans le sein de la mollesse, les inquiétudes & les soucis dévorants de l'ambition.

1651.

Mais pendant qu'il fixoit sur lui les regards & l'admiration de la Capitale par la magnificence, la multitude & la variété de tant de fêtes, il méditoit les moyens d'entraîner dans son parti les Grands, les Parlemens, les

.rmées, les Provinces, la Nation
ntière ; il leur écrivit à tous les 1651.
ettres les plus séduisantes.

Dès le lendemain de sa retraite,
avoit envoyé M. de la Roche-
oucault au duc d'Orléans pour lui
ire part des motifs qui l'avoient *Mémoires de*
bligé à quitter Paris. Gaston té- *Retz, t. II*
ioigna de l'étonnement & de la *p. 336.*
ouleur d'une démarche si précipi-
ée ; mais il étoit intérieurement
iénétré de joie ; il redoutoit Condé,
aïssoit Mazarin, & se défioit de la
Reine. Si ses vœux eussent été exau-
:és, le Prince eût passé sa vie dans
on Gouvernement ; le Cardinal dans
'exil, & la Reine dans un Cou-
ent.

Cette Princesse elle-même, lasse
k fatiguée des contradictions qu'elle
:voit essuyées, ne parut pas aussi tou-
:hée qu'elle le devoit être, d'une
etraite qui sembloit menacer le
Royaume d'une nouvelle tempête.
Cependant il s'agissoit de sauver les
ipparences, d'aggraver les fautes
lu Prince, & de le rendre responsa-
ble de la guerre civile. De concert

avec le duc d'Orléans, elle envoya
1651. à S. Maur le maréchal de Grammont
pour entamer une négociation : cette démarche n'étoit qu'un piége de plus. La Reine n'avoit pas oublié que les précédentes négociations avoient aliéné la Fronde, d'un Prince toujours porté à ménager la Cour; elle espéroit, ou le rendre odieux au Royaume, s'il refusoit d'écouter Grammont, ou ralentir le zèle de ses partisans les plus emportés, s'ils le voyoient prêts à transiger avec elle. Condé pénétra le piége & l'évita.

*Mémoires de la Minorité, p. 108.*

C'est au milieu de la Cour de Saint-Maur qu'il attendit le Maréchal, & qu'il lui donna audience, environné de toute sa Cour. Grammont, que la Reine avoit trompé le premier, étonné d'un accueil si froid, ne laissa pas d'exposer sa commission; il exhorta le Prince à retourner à la Cour, en lui promettant sûreté entière de la part d'Anne d'Autriche. Condé répondit qu'il n'étoit plus temps; que la Reine avoit détruit tous les liens de la

onfiance, en le trompant sans esse; que son innocence & ses 1651,
:rvices, n'ayant pû lui servir d'asyle ontre la haine, la jalousie & l'in- ratitude, il étoit résolu de s'en- :velir dans la retraite, à moins ue le Tellier, Servien & Lyonne, Ministres de Mazarin plutôt que du .oi, ne fussent chassés de la Cour. .e Maréchal insista, mais Condé : fit taire, en lui rappellant la ernière entreprise formée contre sa ersonne, dont lui même avoit eu e premier connoissance.

*Mémoires de Monglat, t. III, p. 203.*

Pendant ce temps-là le prince de Conti présentoit au Parlement une ettre de Condé, dans laquelle il aisoit part à la Compagnie des lé- ;itimes soupçons qu'il avoit contre a Cour, & lui demandoit son ıppui pour achever de détruire les estes du Mazarinisme en la personne les trois Ministres qu'on vient de ıommer.

*Mémoires de Talon, t. VII, p. 121.*

Molé répondit en gémissant, que M. le Prince eût mieux fait de venir lui-même au Palais exposer ses plaintes & ses griefs, que de

*Ibidem.*

jetter l'alarme & la frayeur dans le
1651. Royaume par sa retraite. Le duc d'Orléans ajouta, qu'après les services éclatants que Monsieur son Cousin avoit rendus à l'Etat, il étoit bien éloigné de soupçonner son zèle & sa droiture; mais aussi qu'il ne pouvoit s'empêcher de rendre à la Reine le témoignage, qu'elle n'avoit pas attenté à sa liberté; que les Compagnies des Gardes Françoises qui s'étoient mises en mouvement la nuit du 6 de Juillet, n'avoient marché que pour réprimer l'audace de quelques particuliers, qui avoient voulu introduire du vin dans Paris sans payer les droits de Sa Majesté.

Personne n'ajouta foi au discours de Gaston; il s'éleva même des
Ibidem. voix qui prétendirent que les avis que M. le Prince avoit reçus n'étoient que trop bien fondés; qu'il gémiroit alors en prison, s'il ne les eut écoutés. Le duc d'Orléans, étonné de trouver des contradictions dans la Grand'Chambre, le fut bien plus lorsqu'en sortant du Palais il

vit investi d'une multitude in- 1651.
mbrable qui se mit à crier, VIVE
ROI, *vive Condé : point de Ma-*
*rin.*

Cette disposition des esprits l'ef-
ıya ; il avoit promis à la Reine
la soutenir, mais venant à con-
lérer que Condé auroit seul le
érite, auprès du Public, d'extir-
:r le Mazarinisme, il jugea à pro-
›s de s'unir avec lui pour partager
s suffrages du peuple. C'est dans
: flux & reflux d'irrésolutions,
incertitudes, de contradictions,
ıe le foible duc d'Orléans passa
: reste de sa vie. La crainte régla
›utes ses démarches ; au-lieu d'être
ırbitre des querelles de la Reine
: de Condé, il les fomenta ; il
récipita la guerre civile ; enfin,
vec beaucoup de lumières, de dés-
ıtéressement, de modération &
e bonté, il joua un rôle digne de
ıépris & de compassion, jusqu'à
e que, las d'avoir été le jouet
·erpétuel des passions des hommes,
prit le parti de les fuir, & de
'ensevelir dans sa retraite de Blois.

1651. *Mémoires de Retz, t. II, p. 338.*

La désertion imprévue de ce Prince étonna moins la Reine qu'elle ne l'indigna ; elle l'eût pris pour le premier objet de sa vengeance, si elle eut été secondée par des Ministres plus fermes; mais elle n'étoit environnée que de traîtres & de lâches. Les uns lui conseilloient de poursuivre Condé; les autres lui représentoient que l'Etat étoit perdu, si elle écoutoit son ressentiment. Jamais la Cour n'avoit été en proie à plus de confusion, d'intrigues & de cabales. A Saint-Maur, Condé ignoroit toute l'étendue de son pouvoir; au Palais-Royal, la Reine ne faisoit aucun usage du sien : on prétend qu'elle fut tentée alors de régner par elle-même, & de renvoyer Mazarin à Rome. Que de troubles, de sang & de larmes elle eût épargnés au Royaume, si elle eut exécuté une résolution si généreuse ! Mais il étoit alors de la destinée des Princes de la Maison d'Autriche, de se laisser gouverner jusqu'au tombeau.

A la lecture de la lettre que Condé

avoit écrite au Parlement, & qui lui fut apportée par les Gens du Roi, Anne d'Autriche versa des larmes de fureur; elle s'écria qu'elle perdroit plutôt la Régence & la liberté, que de céder à tous les caprices de M. le Prince. 1651.

*Le 8 Juillet.*

Le lendemain on lut la réponse de cette Princesse au Parlement, en présence des Princes & des Pairs; en voici le précis: Qu'elle ne pouvoit s'empêcher d'être étonnée de la défiance de M. le Prince, après toutes les paroles qu'elle lui avoit données de sa sûreté; que l'exil du cardinal Mazarin étoit irrévocable, mais que pour les Ministres dont on demandoit l'éloignement, elle n'y consentiroit jamais; que la condition des Rois seroit bien misérable, s'ils étoient obligés de sacrifier sans cesse, des serviteurs utiles & fidèles, à de vains ombrages; qu'elle engageoit de nouveau sa parole royale de n'entreprendre jamais rien contre la personne de M. le Prince; que si, après une déclaration aussi solemnelle, il persévéroit dans des soup-

*Mémoires de Madame de Motteville, t. IV, p. 411.*

*Mémoires de Talon, t. VII, p. 122.*

çons destitués de fondement, s'il
1651. demeuroit plus long-temps éloigné de la Cour, elle seroit à son tour en droit de le soupçonner de desseins profonds & criminels.

Molé prit ensuite la parole : il s'étendit sur la grandeur & l'importance d'une affaire qui agitoit tout le Royaume; que si la retraite de M. le Prince, la lettre qu'il avoit

*Ibidem.* écrite au Parlement, étoient de tristes préalables de la guerre civile, . .

*Mémoires de Retz, t. II, p.* A ce mot, Conti ému, arrête le Premier Président, & lui remontre qu'il n'a pas dû se servir du terme odieux de *guerre civile*; que les actions de Monsieur son Frère, devoient le mettre à couvert d'un soupçon si funeste; qu'il ne s'adresseroit pas au Parlement s'il avoit formé des résolutions criminelles. Molé se plaignit de la vivacité de M. le prince de Conti; il observa qu'il n'avoit parlé que par présupposition, mais, qu'au-reste, l'Histoire n'apprenoit que trop que la retraite des Princes du Sang, leurs lettres au Parlement, étoient, presque toujours, le signal

une guerre intestine : il cita les
ncêtres de Condé. A ce trait hardi, 1651.
onti perdit toute retenue ; il s'em-
orta jusqu'à dire au Premier Pré- *Ibidem.*
dent : Que par-tout ailleurs il
i apprendroit le respect qu'il de-
oit au Sang royal. Molé répondit
u'il ne craignoit rien ; qu'il étoit
onné lui-même qu'on osât l'inter-
ompre & le menacer dans une
lace où il avoit l'honneur de re-
résenter Sa Majesté : il continua
nsuite froidement son discours, &
onjura Gaston de prévenir les suites
e la division qui s'élevoit dans la
Maison royale.

Il n'eût tenu qu'au duc d'Orléans
e prévenir une contestation si aigre,
nais il n'étoit pas fâché de voir le *Ibidem.*
rince & le Magistrat se compro-
nettre. Voyant enfin qu'il ne pou-
oit plus se dispenser de parler, il
émoigna quelque regret de ce qu'on
voit présenté l'idée terrible de la
uerre civile ; il ajouta qu'il espé-
oit écarter ce fléau redoutable du
Royaume, & rétablir le calme &
a concorde.

1651. Cependant le Parlement ne sçavoit à quoi se résoudre : ce n'est pas qu'il ne préférât les intérêts du Prince à ceux des amis d'un Ministre qu'il avoit condamné ; mais il craignoit qu'en appuyant les prétentions de Condé, il ne l'accoutumât à braver la Reine & à énerver l'autorité royale, qui même, dans ces temps de trouble, de calamités & de confusion, parut toujours chere à la Compagnie.

*Mémoires servant à l'histoire du prince de Condé, t. II.*

Sur ces entrefaites on apprit que le duc de Mercœur avoit épousé à Bruhl, la Niéce du Ministre proscrit. Il n'en fallut pas davantage pour réveiller tous les soupçons. On avouoit que Condé avoit éclairé la Nation sur le bord du précipice ; on applaudissoit à la vigueur de sa conduite, à ses lumières & à sa pénétration ; on se plaignoit des artifices de la Reine qui, dans le temps même qu'elle abjuroit Mazarin, lui frayoit le chemin du retour par les alliances les plus illustres. Gaston invectiva contre le Ministre ; le Coadjuteur, entraîné par le cri général, se vit lui-même obligé

piner en faveur de Condé.
Tel fut enfin le résultat de tou- 1651.
les assemblées du Parlement :
'on prieroit la Reine de pourvoir
salut de l'Etat, en pourvoyant
celui de Condé par une déclara-
n contre le cardinal Mazarin,
egistrée dans tous les Parlemens :
elle éloigneroit de la Cour les
is Ministres accusés par M. le
nce ; qu'il seroit de-plus informé
ntre tous ceux qui seroient soup-
nnés d'entretenir des liaisons avec
nnemi de la Nation. On ne dou-
t point que la Reine n'opposât la
istance la plus vigoureuse aux ins-
nces du Parlement ; mais elle céda
ıt-à-coup. Gaston, par un reste
ménagement pour la Régente, *Mémoires de Retz, t. II. p. 400.*
nsentit que Messieurs le Tellier,
rvien & Lyonne, ne fussent point
mmés dans la déclaration émanée
Trône qu'on alloit publier contre
Cardinal.

Condé exigeoit le sacrifice entier; *Mémoires de la Minorité, p. 117.*
ıis ne voulant plus s'en fier qu'à
-même du soin de terminer cette
aire, il s'arracha de sa retraite

de Saint-Maur & accourut au Palais.

1651. Il félicita d'abord la Compagnie du

*Le 21 Juillet.* succès de ses travaux, il ajouta ensuite qu'on ne devoit compter sur la ruine des Ministres, qu'autant qu'on obligeroit la Reine à les nommer dans la déclaration. Cette prétention déplut au Parlement : Molé répondit que ce seroit manquer à la décence que de fatiguer tous les jours la Reine de nouvelles demandes ; que S. M. ayant souscrit à tant de sacrifices pour acquérir l'amitié de M. le Prince, il étoit temps enfin que son Altesse répondît aux avances de la Cour ; qu'elle ne pouvoit se dispenser de rendre ses devoirs au Roi ; que le Public attendoit cette démarche de sa générosité & de sa grandeur d'ame. Condé répondit qu'il n'y avoit point de sûreté pour lui au Palais-Royal ; qu'on lui avoit donné avant sa prison des paroles aussi solemnelles, dont M. le Premier Président lui-même avoit été le témoin & le dépositaire. Molé ne désavoua point le trait, mais il conjura le Prince, les larmes aux yeux,

*Mémoires de Talon, tom. VII, p. 144.*

eux, d'enſévelir le paſſé dans un ternel oubli, puiſque l'Auteur malheureux de cette priſon fatale avoit :é puni avec tant d'éclat. La Comagnie entière joignit ſes prieres à elles de ſon Chef ; Condé ſortit n diſant qu'il alloit prendre conſeil 1 duc d'Orléans ; mais il retourna Saint-Maur, ſans ſe montrer à la our. 1651.

Il fit plus : perſuadé qu'une conuite fière & hardie donneroit de réputation à ſon parti, il venoit us les jours de Saint-Maur au arlement, au Luxembourg, au ours & dans les principales rues la Capitale, ſans entrer jamais Palais-Royal. Aux aproches de la it, il reprenoit le chemin de ſa traite, eſcorté de quatre-vingts evaux. *Mémoires de la Minorité, p. 120.*

Cependant le duc d'Orléans blâoit les démarches de Condé. La eine profita de cet inſtant de nuas ; elle lui demanda ſon appui ur réprimer le Prince, ou moins pour lui diſputer le pavé Parlement. Le duc d'Orléans,

qui n'aimoit point à payer de sa
1651. personne, offrît celle du Coadjuteur.
*Mémoires de Retz, t. II, p. 402.* Les préparatifs & les menaces de Gondi, les refus du Premier Président, qui protesta au Prince qu'il ne convoqueroit point les Chambres qu'il n'eût vu le Roi; l'indiscrétion de la Reine, qui déjà ne faisoit plus de mystère de la résolution qu'elle avoit prise de confier les rênes du Gouvernement à Châteauneuf, Molé & la Vieuville, les trois hommes que Condé haïssoit le plus; le refroidissement de Gaston, tous les obstacles enfin, secrets & publics, ne firent qu'irriter l'ame hardie du Prince. C'est alors qu'en sortant du Palais, au-lieu de retourner à Saint-Maur, il alla descendre à son Hôtel. Sa marche avoit l'air d'un triomphe : indépendamment d'une quantité étonnante de Valets de pied, de Pages & de Gentilshommes, il traînoit après lui une multitude d'Officiers & de
*Ibidem.* gens de qualité; le Peuple précédoit & suivoit en foule ses équipages les plus magnifiques qu'on eût

core vus, & qu'il avoit préparés
ur son entrée à Bordeaux. 1651.
C'est avec cette pompe égale à
lle des Rois, qu'il passa plusieurs
is devant le Palais-Royal. Deux
urs après, il rencontra le Roi &
Reine au Cours : il s'en falloit
en que leurs Majestés fussent aussi
en accompagnées. Anne d'Autri-
e, malgré son intrépidité naturelle, *Ibidem.*
t étonnée & effrayée en se voyant
ut-à-coup au milieu d'un grand
mbre d'hommes inconnus & ar-
és; mais le sentiment de la crainte
bientôt place à celui de la dou-
ir & de l'indignation. Elle jura
se venger de tant d'outrages.

Il n'y a personne qui, à la vue
la conduite audacieuse de Con-
, ne la regarde comme une dé-
ration de guerre. Cependant,
ximes, éducation, réflexions,
chant, tout l'éloignoit d'un parti
neste; mais tout ce qui l'en-
roit, parens, amis, ne cher-
ient qu'à altérer chez lui des
cipes si nobles : tout ne lui par-

loit que le langage de la vengeance
1651. & de la fierté.

*Mémoires de la Minorité, p. 98.*

La duchesse de Longueville surtout signaloit son éloquence infortunée : elle rappelloit avec des traits de feu tout ce que le Prince avoit eu à essuyer des artifices, de la haine & de l'ingratitude de la Cour ; les anciens & les nouveaux outrages dont on avoit payé ses victoires ; les piéges & les attentats dont il étoit sans cesse environné. Elle concluoit en prétendant qu'il n'y avoit d'asyle & de salut pour lui que dans les camps, & à la tête d'une armée. Cette Princesse ne sembloit respirer que la gloire & les intérêts de son Frère, tandis qu'elle n'écoutoit en effet que le cri des passions auxquelles elle étoit en proie. Il n'y avoit qu'une rupture éclatante, une guerre intestine qui pût lui sauver le voyage de Normandie, où le duc de Longueville l'appelloit auprès de lui. Elle aimoit mieux voir le fer & le feu ravager sa Patrie, que de languir auprès

'un époux vieux, jaloux, défiant, 1651.
apable d'attenter, sinon à ses jours,
a-moins à sa liberté.

La légéreté, l'inconstance, l'envie
e plaire à une Sœur dont il adoroit
ascendant fatal; le dégoût de l'état
ecclésiastique où son Père l'avoit
ondamné, voilà les foibles motifs
ui égaroient la jeunesse de Conti
le précipitoient dans la révolte.

*Manuscrits de l'Hôtel de Condé.*

Amant passionné de la duchesse
e Chatillon, le duc de Nemours
envisageoit qu'en tremblant un
val en la personne du prince de
ondé*, dont les feux s'étoient
llumés avec éclat depuis la mort
u Duc, tué à Charenton. La ja-
usie de Nemours ne lui suggéroit
autres moyens que la guerre ci-
le pour écarter Condé de l'objet
ui l'avoit subjugué.

La funeste expérience de tous les
aux, de tous les obstacles, de tous
s périls qu'il y avoit à essuyer dans
ne guerre contre le Roi; la
struction du Château de Vertneil,
ite malheureuse de sa révolte,
spiroient des résolutions plus sages

à la Rochefoucault ; mais un regard
1651. de la duchesse de Longueville les anéantissoit, & il ne lui étoit pas permis, selon les maximes corrompues de la galanterie françoise, d'avoir d'autres pensées, d'autres volontés que celles de la Princesse à laquelle il avoit voué son culte & ses hommages.

*Mémoires de la Minorité, p. 98.*

Bouillon n'étoit guidé que par une ambition profonde & réfléchie; il ne cherchoit dans la guerre civile qu'un moyen pour rentrer dans Sédan, prêt à combattre sans scrupule son roi ou son ami, selon qu'il conviendroit le plus à ses intérêts.

Cependant Condé n'étoit plus ce même Prince qui avoit rejetté tant de fois, avec une généreuse indignation, les avances & les conseils de la faction : sa vertu s'affoiblissoit avec sa fortune ; son ame étoit violemment agitée & combattue ; quelquefois l'amour de l'Etat l'emportoit; quelquefois il préféroit à l'amour de l'Etat tout ce que les hommes ont de plus cher, la vie, la liberté, la puissance ; il pesoit

les avantages & les périls, les moyens & les obstacles : vaincu enfin par les cris & les intérêts du sang & de l'amitié, il avoit envoyé avant sa retraite de Saint-Maur, le marquis de Silleri à Bruxelles, sous prétexte de dégager sa Sœur & Monsieur de Turenne d'avec les Espagnols ; mais, en effet, pour les pressentir sur les secours qu'il pouvoit en attendre, si la nécessité le réduisoit à tenter le sort des armes. Argent, troupes, magasins, artillerie, Fuensaldagne promit tout, malgré l'épuisement de la Monarchie ; résolu de n'accorder que ce qu'il faudroit pour nourrir & entretenir l'incendie. 1651.

Ces promesses magnifiques encourageoient Condé, mais ne le déterminoient pas. Les Machiavélistes ont blâmé ses irrésolutions ; les sages en ont loué le principe : les uns ont écrit qu'il craignoit d'embrasser un projet trop vaste, trop étendu ; d'autres prétendent que la voix sainte de la Patrie, dont il croyoit entendre les accents plaintifs, ar- *Mémoires de Retz, t. II, p. 332, 333.*

1651. rêtoit seul son caractère ardent & impétueux. Le résultat de ses réflexions fut de n'employer que les intrigues du cabinet, les ressources de la cabale & l'autorité du Parlement, pour se maintenir ; & de n'avoir recours à la guerre civile, qu'autant que sa vie & sa liberté seroient menacées.

Tels sont les combats intérieurs qu'éprouva Condé depuis sa prison, jusqu'à sa retraite de Saint-Maur. C'est alors qu'à la vue de l'orage dont elle avoit assemblé & épaissi les nuages, la duchesse de Longueville sentit naître dans son ame l'inquiétude, l'effroi & l'abattement. Achevera-t-elle de précipiter son Frère dans la guerre civile, dont l'issue peut entraîner sa ruine & celle de l'Etat ? Le portera-t-elle à se réconcilier avec Mazarin, c'est-à-dire, à confier sa fortune, sa liberté, sa tête, à des mains si suspectes, si dangereuses ? Dans ces circonstances, la Duchesse n'osant participer aux délibérations qui alloient décider du sort de Condé &

*Mémoires de la Minorité, p. 112.*

: la France, se retira à Montrond.
ondé fit partir avec elle sa femme 1651.
son fils, pour ne pas être em-
ırrassé d'un fardeau si cher, s'il
oit obligé de chercher son salut
ıns la fuite.

Ce départ soulagea Condé &
onna la France : cependant le
:ince ne pouvoit se résoudre à
embarquer dans une guerre que
Cour d'un côté, & la Fronde de
ıutre, sembloient rendre inévita-
e. Il lutta encore long-temps :
ıureux & satisfait s'il eut pu ob-
nir la sûreté de sa personne, &
ıelques avantages qui ne pouvoient
éjudicier à la fortune publique.

Cependant la Reine, fatiguée de
:tat précaire où elle étoit réduite,
solut de faire expliquer Condé.
le mande le Parlement, elle lui
proche de ne point travailler à la
meuse déclaration qu'il avoit sol-
:itée contre le Cardinal, & lui
itère la parole qu'elle lui avoit
ınnée tant de fois de respecter la
:rsonne de M. le Prince, & de ne
mais rappeller à la Cour Messieurs

le Tellier, Servien & Lyonne.

1651. 2 Août. Mémoires de Talon, t. VII, p. 150.

Le lendemain Molé ouvrit la Séance du Parlement par un éloge magnifique de la sagesse & de la bonté de la Reine, qui vouloit bien rendre la Compagnie dépositaire de la parole, qu'elle renouvelloit à la face de la France entière, de la sûreté de M. le Prince. Il lui demanda ensuite s'il avoit enfin été rendre ses devoirs au Roi. *Non*, répondit Condé, *on ne cherche qu'à me tendre des piéges; on vient encore de prendre des mesures contre ma liberté: les auteurs & les complices du complot ne me sont pas inconnus; je les nommerai à la Compagnie lorsqu'il en sera temps.* Il jetta au même instant un regard si fier sur Gondi, que l'assemblée entière fixa le Prélat. Condé développa le commerce que la Cour entretenoit avec Mazarin: il ajouta qu'Ondedei, confident du Cardinal, devoit arriver ce soir de Bruhl; que la route étoit remplie de couriers, d'espions, de gens de toute espéce qui alloient recevoir des ordres & des graces de l'Oracle de la Cour. Il

Mémoires de Retz, t. II, p.

ıomma l'Abbé Fouquet, Berthet, ;ilhon, Brachet, comme les princi- 1651.
ıaux instruments de la correspon-
lance de la Reine avec le Mi-
ıistre proscrit. Il rappella le ma-
iage récent du duc de Mercœur;
ınfin il accusa la Cour d'avoir donné
ırdre au maréchal d'Aumont de
ailler en piéces les Régiments de
Condé, d'Enguien & de Conti,
:antonnés auprès de son armée.

Molé, peu étonné d'une sortie *Ibidem*,
i vigoureuse, poursuit ses ques-
ions: « J'avoue, dit-il, Monsieur,
» que ce n'est qu'avec douleur que
» je vois sans cesse votre Altesse dans
» le Palais de la Justice, & jamais
» dans celui de Sa Majesté. Préten-
» dez-vous enfin élever autel contre
» autel? » Condé, ému, indigné,
épartit en récriminant, qu'on ne le
ıravoit ainsi que par passion, par
ntérêt: « Je n'en ai jamais eu d'autre
» que celui de l'Etat, s'écria Molé,
» & d'ailleurs je ne suis comptable
» de ma conduite & de mes actions
» qu'à Dieu & au Roi. Mais, Mon-
sieur, ajouta-t-il, n'êtes-vous pas

1651. » vous-même saisi d'une sainte horreur lorsque vous vous rappellez » ce qui s'est passé en dernier lieu au » Cours ? J'en suis au désespoir, reprît » Condé ; mais le hasard seul a ménagé cette rencontre fatale. Devois-je présumer qu'on meneroit le » Roi au bain dans un temps si froid, » si pluvieux ! » La manière noble & vraie avec laquelle Condé repoussa les traits de Molé, & principalement le dernier & le plus odieux, lui valut les applaudissements de toute l'Assemblée.

*Ibidem.* Gaston s'étoit rendu au Palais sans savoir quel parti il embrasseroit. Frappé de l'ascendant du Prince, & appréhendant que le Parlement ne le confondît avec ceux qui avoient dressé des piéges à la liberté de Condé, il se lève & déclare que la défiance de M. son Cousin n'étoit que trop juste ; que le commerce de la Reine avec Mazarin n'avoit jamais été plus intime. Aussi-tôt on en vint aux opinions : il n'y en eut qu'une, qui fut de déclarer ennemis de la Patrie ceux qui avoient

sé conseiller d'attenter à la liberté
e M. le Prince ; d'ordonner au 1651.
'rocureur Général d'informer contre
ux ; que le duc de Mercœur se-
oit mandé à la Cour, & interrogé
ır son mariage ; que les Arrêts
endus contre les Domestiques,
auteurs & partisans de Mazarin,
eroient exécutés dans toute la ri-
ueur des Loix ; qu'Ondedei seroit
écrété de prise de corps, & les
utres d'ajournement personnel ; &
u'enfin on supplieroit M. le Prince
e rendre ses devoirs au Roi & à
ı Reine.

Condé acquiesça aux vœux de
ı Compagnie : il se présenta au
'alais-Royal. Mais, étoit-ce dans le
noment qu'il venoit de triompher
u'il eût dû offrir aux yeux de la
Reine un vainqueur odieux ? Anne
l'Autriche n'avoit pas encore essuyé
es larmes : elle déploroit moins la
erte de son autorité, les troubles
k les malheurs près de fondre sur
'Etat, que les coups que l'on ve-
ıoit de porter à son Ministre. Elle
eçut Condé comme l'auteur des

*Mémoires de Madame de Motteville, t. IV ; de la Minorité ; de Joli, t. I ; de Madame de Nemours.*

maux qu'elle ressentoit jusqu'au fond
1651. de l'ame. L'accueil du Roi fut si froid, si contraint, si embarrassé, que le Prince ne jugea pas à propos de retourner davantage au Palais-Royal.

La Reine lui fit un nouveau crime de son absence. La Fronde se prévaloit admirablement de la division de la Maison Royale : elle donnoit à la Reine les conseils les plus violents. Il n'y avoit que le désordre, la confusion, la guerre civile qui pût maintenir & élever le crédit de ces hommes faux, avides & ambitieux.

Jusqu'ici la Cour n'avoit fait que repousser les traits de Condé : elle résolut de l'attaquer à son tour. Elle chargea Châteauneuf du soin de composer la déclaration la plus sanglante contre le Prince. Gondi & Molé eurent beaucoup de part à cette piéce, qui précipita la guerre civile.

*Le 17 Août.* Dès qu'elle eut reçu toute l'éner-
*Mémoires de Retz, t. III, p. 422.* gie & l'aigreur dont elle étoit susceptible, Anne d'Autriche manda

s Princes, les Grands, le Par-
ment, la Chambre des Comptes, 1651.
Grand Conseil, la Cour des
ydes, le Châtelet & l'Hôtel-de-
ille. Ce fut en présence de cette
ssemblée qu'on fit la lecture de
:tte Piece foudroyante. Dans le
·éambule, on faisoit promettre au
oi de ne jamais rappeller auprès
: lui Mazarin, le Tellier, Servien
Lyonne. On se hâtoit ensuite
entrer en matière.

On reprochoit durement & bas- *Mémoires de Madame de Motteville, t. V, p. 6, & suiv.*
ment au Prince les graces que son
ère & lui avoient reçus de la
our. On l'accusoit d'avoir exigé
n une seule fois les dettes immen-
s qui lui étoient dues par la Cou-
›nne, & d'avoir diverti à cet effet
s fonds destinés à l'entretien du
oi, & à la subsistance des Armées;
avoir rendu inutiles depuis sa pri-
›n, les talents éminents qu'il avoit
:çus de la Nature: on lui faisoit
n crime de son acharnement contre
:s Ministres, de sa fierté envers
Cour, de ses cabales à Paris
dans les Provinces, des lettres

1651. qu'il avoit écrites aux Parlements & aux grandes Villes dans sa retraite de Saint-Maur; du soin avec lequel il amassoit de l'argent de toute part & fortifioit ses places; du refus qu'il avoit fait de joindre ses troupes avec celles de Sa Majesté; des ravages & des désordres de ces mêmes troupes; de la connivence avec laquelle il souffroit les Espagnols dans Stenai; de la retraite de sa femme, de son fils & de sa sœur à Montrond; de son commerce avec les Espagnols: on finissoit enfin en exhortant tous les Ordres de l'Etat à persévérer dans la fidélité qu'ils devoient au Roi, & à se joindre à Sa Majesté pour obliger le Prince à rentrer dans le devoir.

*Ibidem.* Le prince de Conti, qui se trouva présent à cette Philippique, s'écria tout haut que ce n'étoit qu'un tissu d'impostures & de calomnies, que Monsieur son Frère détruiroit sans peine.

Dès le lendemain, Condé demanda au Parlement justice & réparation de tant d'outrages. On

puta au duc d'Orléans pour le
ɔplier d'honorer la Compagnie 1651.
ſa préſence. Gaſton, qui ſem-
ɔit vouloir garder une eſpéce de
ıtralité entre la Cour & Condé,
xcuſa ſur de prétendues infirmi-
;. Condé alla le trouver lui-
ème : il mit tant de fierté & de *Mémoires de Retz, t. II, p. 422.*
ıteur dans ſes inſtances, que le
ble Gaſton lui promit de l'appuyer
ſa préſence ; mais il changea
core, & tout ce que le Prince
t obtenir, fut une déclaration de
part qui le juſtifioit de toutes les
cuſations de la Cour.

Muni de cette piece & d'une au-
: qu'il avoit dreſſée, plus forte
plus étendue, Condé ſe rendit
Palais avec une ſuite égale-
ent brillante & nombreuſe. On
d'abord l'écrit de Gaſton qui fut
coup de foudre pour les par-
ıns de la Reine. Non-ſeulement *Ibidem.*
duc d'Orléans démentoit preſque
ıtes les imputations de la Cour,
is il avouoit que la défiance de
ɔnſieur ſon Couſin n'étoit que trop
itime. On paſſa enſuite à la ré-

1651.

ponse du Prince, conçue avec beaucoup de précision, de Noblesse & de force. Il marquoit d'abord modestement les services de son Père & les siens qui lui avoient valu les graces dont il étoit en possession; mais il observoit en passant que sa fortune étoit bien inférieure à celle du cardinal Mazarin, maître par lui-même, ou ses Créatures, de dix-sept places fortes, les clefs du Royaume. « On prétend, disoit-il, » que je ne me suis servi du nom de » cet étranger que pour encourager » les divisions qui déchirent le Royau» me. Mais quel est le François qui » ignore que je n'ai eu aucune part à » ce qui s'est passé contre lui avant » & pendant ma prison? Proscrit & » condamné avant que j'eusse recou» vré la liberté, je ne me suis uni » avec tous les Parlements que pour » maintenir le repos de l'Etat, que » son retour eût altéré & détruit. J'ai » poursuivi, il est vrai, devant la Na» tion, les Ministres qui lui étoient » dévoués; mais ce n'étoit qu'une » suite naturelle de l'éloignement de

*Mémoires de Madame de Motteville, t. V, p. 21.*

*Ibidem.*

eurs Chefs, une caution juste & néceſſaire de la ſûreté d'un grand nombre d'honnêtes gens, & de la mienne en particulier 1651.

»On me reproche la déclaration d'innocence enregiſtrée en ma faveur. Eſt-ce donc une grace ou une juſtice ? Voudroit-on, après une priſon de plus d'un an, regardée odieuſe par toute l'Europe, faire paſſer ma liberté pour un bienfait ? Le Roi m'a rendu le rang que j'occupois dans les Conſeils : mais pouvoit-on me priver d'un droit que je tiens de la naiſſance, du teſtament du feu Roi, de l'Arrêt par lequel le Parlement a diſpoſé de la Régence ?

»On a rétabli le corps de troupes compoſé de mes Régiments, de ceux de mon Fils & de mon Frère, capables, dit-on, de former une armée. Mais la plupart des victoires & des conquêtes de ce Régne, ne ſont-elles pas le fruit des travaux & du ſang de ces braves gens ? N'ont-ils pas combattu pour la gloire du Roi, avec un ſuccès qui eût *Ibidem.*

» valu une paix glorieuse à la France,
1651. » sans l'imprudence & la témérité de » M. Mazarin. » Il observoit en passant que ce Ministre avoit à ses ordres & sous son nom deux Régiments d'Infanterie Italienne, deux d'Infanterie Allemande, deux de Polonoise, quatre de Cavalerie des mêmes nations; sans compter ses Compagnies de Gendarmes, de Chevaux-légers, de Gardes, dont il s'étoit fait accompagner avec une insolence inouie & criminelle, jusque dans le Palais & sous les yeux de Sa Majesté. Ne disposoit-il pas d'ailleurs de plus de vingt autres Régiments sous le nom de ses domestiques & de ses créatures, qui n'étoient occupés qu'à la garde des places qu'il avoit envahies?

» On m'accuse de m'être fait livrer » en un seul paiement, les sommes » que j'avois avancées avant ma pri» son. Je prends le Ciel à témoin que » je n'ai touché que 50 mille livres: » on ne m'a délivré pour le surplus » que des assignations sur les revenus » de 1652, 1653, 1654. Loin d'avoir

diverti les fonds destinés à l'entretien de Sa Majesté & de ses armées, je n'ai eu d'autre démêlé avec le Conseil, que pour l'obliger à pourvoir d'une manière sûre & précise à cet objet sacré. On voudroit insinuer que je suis à charge à l'Etat, moi qui me trouve chargé de plus de deux millions de dettes, uniquement consacrées au soulagement des troupes qu'on laissoit périr de misère : moi qui ai tout sacrifié pour subvenir aux besoins de la Reine, dans ses plus pressantes nécessités. Est-ce à Mazarin, qui a toujours disposé des fonds publics, ou à moi qui ne m'en suis jamais mêlé, qu'on doit imputer la dissipation des Finances & l'oppression des Peuples ? 1651. *Ibidem.*

» C'est avec un regret que je ne peux exprimer, que je n'ai point employé, depuis près de deux ans, les talents qu'on veut bien m'accorder pour la gloire de l'Etat. Plût à Dieu que mes ennemis n'y eussent pas mis si bon ordre, en me faisant languir plus d'un an en prison,

» & en ne cessant depuis de me persé-
1651. » cuter.

» On exagère la conduite que j'ai » tenue envers la Cour. Ah ! si je » n'ai eu qu'une seule fois l'hon- » neur de saluer Sa Majesté depuis » deux mois, j'en ressens toute la » douleur dont est capable un Prince, » qui a l'avantage de lui appartenir » de si près, & qui a toujours été pé- » nétré des marques d'estime, d'hon- » neur & de bonté qu'il en a reçues. » Mais devois-je hasarder ma liberté, » dans un temps où l'on ne s'appli- » quoit qu'à me donner de jour » en jour de nouveaux soupçons ? » Quelle confiance pouvois-je pren- » dre en la parole de gens dont l'am- » bition, la haine, l'envie, l'intérêt » ont toujours réglé les démarches ? » Oui, j'ai écrit aux Parlements, aux » grandes Villes pendant ma retraite » de S. Maur ; mais ce n'étoit que » pour les désabuser au sujet des bruits » que l'on faisoit courir sur le dessein » que l'on me prêtoit de vouloir allu-
*Ibidem.* » mer la guerre civile : ces lettres sont » entre les mains de tout le monde.

» Si j'ai recueilli quelque argent,
e n'eſt que pour ſatisfaire mes 1651.
réanciers & pourvoir aux beſoins
.e ma maiſon. Depuis quand ces
oins ſont-ils devenus criminels?

» On m'accuſe de fortifier mes
laces, d'en augmenter les garni-
ons. Qu'on conſulte les Etats du
Roi, on verra que tout eſt dans
ordre, & conforme à la régle.

» On s'éleve contre la retraite de
na Femme, de mon Fils & de ma
œur à Montrond. Sans doute que
'ai eu tort de ne pas livrer ma
amille entière aux piéges qu'on
ne tend tous les jours. Mais la
Reine n'a pas reçu de bons mé-
noires. Ma Sœur eſt aux Carmé-
ites de Bourges, ma Femme & mon
Fils habitent le séjour qu'elle leur
prescrit pendant ma priſon.

» Les Eſpagnols ſont dans Stenai
u nombre de cinq cens hommes;
nais ils en auroient été chaſſés il y
long-temps, ſi l'on ne m'avoit re-
uſé deux mille hommes que je de-
nandois pour les aſſiéger.

» Le Corps de troupes connu ſous

» mon nom campe à quelque diſtance
1651. » de l'armée du Roi; mais c'eſt par
» les ordres de ſon Alteſſe Royale.
*Ibidem.* » Monſieur a voulu prévenir la diſ-
» ſipation de ce Corps qui eût été
» une ſuite infaillible de ſa jonction
» avec un Général dévoué aux ordres
» du cardinal Mazarin. S'il s'eſt rendu
» coupable de quelque déſordre, c'eſt
» une faute dont aucune troupe n'eſt
» aujourd'hui exempte. Le Parlement
» vient de remédier à ces abus par
» de ſages Arrêts, & je les ſoutiendrai
» de tout mon pouvoir.

» Je ne ſerois pas réduit, Meſſieurs,
» à me juſtifier, ſi j'avois voulu rendre
» ma conduite auſſi ſoumiſe à la vo-
» lonté du cardinal Mazarin, que
» j'ai tâché de la rendre utile & glo-
» rieuſe à la Patrie. On ne m'ac-
» cuſeroit pas d'intelligence avec l'en-
» nemi, ſi j'en avois eu davantage
» avec le Cardinal. Mais cette accu-
» ſation eſt ſi atroce que j'en de-
» mande réparation, comme du plus
» ſenſible outrage que l'on puiſſe faire
» à un homme de mon rang. Je con-
» jure le Parlement de ſe joindre à
» moi,

» moi, pour supplier Sa Majesté de
» nommer les auteurs & les complices 1651.
» d'une calomnie si absurde, me sou-
» mettant au-surplus au jugement de
» la Compagnie, & à toute la rigueur
» des Loix, si j'ai jamais manqué aux
» devoirs de Sujet & de Prince du
» Sang ».

On écouta la lecture de cet écrit avec le silence le plus profond. Condé se leva ensuite : « Messieurs, dit-il, » je connois l'auteur de la dé- » claration de la Reine : c'est le Coad- » juteur, c'est ce Prélat qui, au-lieu » de se renfermer dans les fonctions » de son ministère, ne s'occupe que » d'intrigues, de cabales & de fac- » tions. L'ouvrage est digne d'un fu- » rieux, qui n'a pas eu honte de » proposer d'armer Paris, d'arracher » de force les Sceaux à M. le Premier » Président, & d'attaquer ensuite le » Palais-Royal, & qui depuis n'a pas » donné de conseils moins violents » contre ma propre personne ». Gondi, attaqué sans ménagement, se défendit de même. Il répondit qu'*il ne prenoit d'autre juge de sa conduite que*

*Mémoires de Retz, t. II, p. 446 & 7.*

*son Altesse Royale ; qu'il n'avoit rien*
1651. *dit & fait alors & depuis, qui ne pût être avoué par un homme de bien, & que personne ; au-surplus, ne l'accuseroit d'avoir manqué à sa parole.*

Ce dernier trait regardoit Condé, à qui la Fronde reprochoit tout haut d'avoir oublié les engagements qu'il avoit pris deux fois avec elle. Condé eut la force de se vaincre lui-même dans une situation si délicate. En vain le prince de Conti, qui étoit assis à ses côtés, le poussa deux fois pour l'engager à se ressentir de ce nouvel outrage. Le Coadjuteur n'eût pu échapper à la vengeance du Prince, & il avoue lui-même dans ses Mémoires : *Que ses forces étoient ce jour-là si inférieures à celles de son Altesse, qu'il ne fut redevable de la vie ou de la liberté qu'à sa grandeur d'ame.*

On délibéra sur la déclaration du Roi, celle du duc d'Orléans, & l'apologie de Condé. Il n'y eut que deux opinions : la première, de supplier son Altesse Royale de mé-

nager une prompte réconciliation entre la Reine & Condé; la seconde, de supprimer toutes ces piéces qui ne pouvoient qu'entretenir la haine, le schisme, & la division dans la Maison royale. Mais le temps ne permit point de finir la délibération, qui fut remise au lundi suivant, vingt-un Août. 1651.

Cependant le péril que le Coadjuteur n'avoit évité qu'à peine en sortant du Palais, ne l'avoit rendu ni plus sage ni plus modéré. Il préparoit des forces & des ressources capables de rendre la balance égale entre le Prince & lui.

Anne d'Autriche applaudissoit à son audace, & l'encourageoit par des secours secrets. Ce n'étoit plus cette Reine que la douceur, la clémence, l'humanité avoient rendue si recommandable. Les contradictions de toute espéce, les cabales, les factions qu'elle avoit à combattre l'avoient changée au point qu'elle ne respiroit plus que la destruction de ses ennemis, même par les moyens les plus violents. Elle avoit une

*Mémoires de la Minorité, pag. 120, & suiv.*

1651. haine égale pour Condé & le Coadjuteur; elle espéroit qu'un combat entre deux hommes si fiers, si animés, la déferoit de l'un ou de l'autre, & peut être de tous les deux; mais il falloit aider le plus foible. Elle ordonna aux Capitaines des Gardes du Corps, des Gendarmes & des Chevaux-légers d'envoyer au Prélat les meilleurs hommes de leurs Compagnies. Pradel, Major du Régiment des Gardes, lui fournit quarante Sergents ou bas-Officiers.

*Mémoires de Retz, t. II, pag. 449. & suiv.*

Le Prélat consacra le Dimanche entier aux préparatifs de cette journée : sur le soir il alla reconnoître le Palais qui devoit servir de champ de bataille, & marquer les postes; il gagna les Buvetiers, & fit entrer chez eux un grand nombre de Soldats qui tenoient la grande Salle investie & bloquée : il fit remplir les armoires des buvetes d'armes offensives & défensives, & sur-tout de grenades. Le gros de ses Partisans, aux ordres du marquis de Fosseuse, devoit occuper une partie de la grande Salle : plus loin, du

côté de la salle des consignations, 1651.
il réserva au marquis de Laigues une troupe d'élite qui devoit attaquer les amis du Prince en flanc & par derrière. Le reste de ses troupes, commandé par Messieurs de Noirmoutiers, de Château-Regnault, de Montaigu, de Montauban, de Bussi-Lamet, de Sévigné, d'Argenteuil, de Saint-Auban & milord Craffort, étoit distribué dans les postes les plus avantageux. Gondi porta sa prévoyance jusqu'au dehors. Il ordonna aux habitants du Pont Notre-Dame, du Pont S. Michel, & des rues adjacentes, qu'il avoit séduits depuis long-temps, de se tenir prêts. Chacun avoit son poste, ses fonctions, son mot de ralliement. On peut dire enfin qu'il avoit pris ses mesures au Palais, comme Condé & Turenne les eussent pris en pleine campagne.

Il n'y avoit qu'un poste avantageux qu'il eût manqué; c'étoit le Parquet des Huissiers & les lanternes de la Grand'Chambre. Mais il n'osa remplir d'un ramas d'ouvriers &

1651. d'artifans, ces lieux qui ne font ordinairement deftinés qu'aux gens de qualité.

Les mouvements du Prélat parvinrent bientôt au Prince ; il ne pouvoit s'empêcher d'admirer l'audace de fon ennemi. Sa grande ame étoit révoltée de fe voir obligé à lutter contre un Prêtre : il n'envifageoit, dans ce combat ridicule, qu'une victoire honteufe, ou un revers plus honteux encore. On prérend qu'il fut tenté de n'aller au Palais qu'avec cinq ou fix Gentilshommes : mais expofera-t-il fa liberté, fa vie peut-être, à la merci d'un ennemi que le crime n'a jamais effrayé ? Après bien des réflexions, il prit le parti le plus fage ; il préféra fon falut à de vaines confidérations ; il augmenta fes forces & fe mit en état, finon de vaincre, aumoins de n'être pas vaincu.

*Mémoires de la Minorité, p 121.*

Il étoit fept heures du matin lorfqu'il fortit de fon Palais, accompagné du Prince de Conti, des ducs de Nemours, de la Rochefoucault & de Rohan ; du maréchal

de la Motte Houdancourt, & d'environ huit cents Gentilshommes ou Officiers; le peuple le suivoit en foule. Mais il ne comptoit que sur le courage de ce qu'il avoit de Militaires, à qui il avoit donné pour mot du guet, *Saint-Louis*. 1651.

En montant les degrés du Palais il reconnut un Cheveau-léger de la Garde, appellé *Sainte-Marie*; il l'interrogea : celui-ci vouloit se taire; mais, ne pouvant plus soutenir les regards du Prince, il avoua que presque toute sa Compagnie étoit au Palais; qu'ils avoient ordre d'obéir à M. de Fosseuse; qu'ils avoient pour mot de ralliement *Notre-Dame*; que le Coadjuteur l'avoit devancé, & que les salles étoient remplies de ses nombreux Partisans. Condé n'en demanda pas davantage, il poursuivit son chemin.

*Mémoires de Joli, tom. I, p. 116.*

*Mémoires de Talon, t. VII, p. 141.*

A peine arrivé dans la Grand'-Chambre : *Messieurs*, dit-il, *en mettant les pieds au Palais, j'ai cru entrer dans un camp & non dans le temple de la Justice. Il y a des postes pris, des troupes commandées, des mots*

*de ralliement, tout annonce un combat. Y auroit il donc ici quelqu'un d'assez insolent pour me disputer le pavé?....*

1651.

'Mémoires de Retz, t. II, p. 166.

*Je ne crois pas*, répondit Gondi au Prince, *qu'il y ait dans le Royaume des gens qui soient assez hardis pour disputer le pavé à votre Altesse; mais il y en a aussi qui, en vertu de leurs dignités, ne peuvent & ne doivent le céder qu'au Roi. Je vous le ferai pourtant bien céder*, répartit le Prince. *Ce ne sera pas une chose aisée.....* Aussi-tôt on entend des cris, des menaces, des injures s'élever de toute part dans la Grand'Chambre: on alloit peut-être en venir aux mains si les Présidents, ayant Molé à leur tête, ne se fussent jettés entre les deux Chefs. Molé, les larmes aux yeux, s'adresse à Condé; il invoque sa grandeur d'ame, & le conjure, par les manes de S. Louis, le plus illustre de ses ancêtres, de ne pas permettre que le Temple qu'il a consacré à la Justice, soit profané, ensanglanté. Il le prie de faire sortir de l'enceinte du Palais tout ce qu'il a amené d'Officiers, de Gens de

qualité. *J'y consens*, répondit Condé, touché & ému de l'action pathétique des Magistrats : *Allez*, dit-il au duc de la Rochefoucault ; *faites retirer mes amis*. *Et moi*, dit Gondi, qui affectoit toujours une égalité choquante avec le Premier Prince du Sang, *je vais congédier les miens*. *Vous êtes donc armés*, lui crioit un jeune de Mesmes ? *Eh ! qui en doute*, répartit l'impétueux Prélat ! Quel aveu de la part d'un homme dont le ministère n'est institué que pour le maintien de la paix, de la concorde, & du bonheur des Chrétiens ! qui ne peut recourir aux armes qu'en foulant aux pieds les devoirs sacrés de la religion qu'il prêche ! 1651.

Mais son audace manqua de lui coûter cher. Il avoit devancé le duc de la Rochefoucault qui le suivoit & l'observoit à travers le parquet des Huissiers. Le Coadjuteur n'eut pas plutôt paru dans la Grande Salle que ses Partisans mettent l'épée à la main : ceux de Condé en font autant. Les uns crient *au Mazarin* ; les autres, *aux armes* ;

ceux ci, *vive le Roi;* ceux-là, *vive*
1651. *le Roi & les Princes.* Chacun se range
*Mémoires de Retz, t. II, p. 456.* sous ses Chefs, & les deux troupes
ne sont bientôt séparées que de la
longueur de leurs épées. Mais,
comme si la Providence qui veilloit
au salut de la Capitale, de la Monarchie, eut suspendu les passions,
engourdi les bras de tant d'hommes
d'un courage éprouvé, agités par
la haine, la vengeance, l'ambition
& la fureur, les deux partis demeurerent immobiles dans la posture
la plus menaçante, attendant en
vain le signal du carnage. C'est alors
que le marquis de Crenan, Capitaine des Gardes du Prince de Conti,
*Mémoires de Joli, tom. I, p. 113.* & l'un des Officiers les plus intrépides du Royaume, voulant prévenir les horreurs, les calamités,
les crimes & l'effusion de sang, cria
au marquis de Fosseuse vis-à-vis de
qui il se trouvoit, *ah! Monsieur, est-il possible que les plus grands Seigneurs & les plus braves Gens de la Nation, s'égorgent pour un coquin tel que Mazarin? Il n'est pas question ici de Mazarin*, répondit Fosseuse : *il*

*eſt queſtion de crier* vive le Roi ; *ſans rien ajouter. Nous ſommes tous bons ſerviteurs du Roi*, répartit Crenan : *ſchlem qui ne remettra ſon épée dans le fourreau :* en même temps il cria *vive le Roi*, & ſon exemple fut ſuivi de toute la ſalle. 1651.

Il n'y avoit plus que le Coadjuteur qui fût dans le plus horrible danger. Le ſpectacle de trois ou quatre mille épées, poignards ou piſtolets en l'air ; les cris furieux qui s'étoient élevés en ſa préſence de tous les coins de la ſalle, l'avoient effrayé au point qu'il avoit rebrouſſé chemin, pour chercher un aſyle, juſques dans la Grand'Chambre. En rentrant dans le parquet des Huiſſiers, il pouſſe fortement la porte qui étoit entr'ouverte : mais c'étoit-là où le péril le plus terrible l'attendoit. Le duc de la Rochefoucault ſaiſit l'inſtant & poſe la barre de fer, enſorte que le Prélat ſe trouva le cou pris entre les deux battants, la tête avancée dans le parquet, & le reſte du corps dans la Grande Salle. Il n'eût tenu qu'au

*Mémoires du Retz; de Joli; de la Rochefoucault, &c.*

Duc de se défaire de lui; mais,
1651. soit qu'il eût honte de tremper ses mains dans le sang d'un Prêtre, soit qu'il craignît en le tuant de donner le signal du carnage & de la vengeance, il se contenta de jouir de sa frayeur & de son danger. Il ne pouvoit être plus grand. Gondi étoit entre la vie & la mort: un nommé Pech, qui l'avoit apperçu, le cherchoit le poignard à la main. M. d'Argenteuil le déroba à ses coups en le couvrant du manteau long d'un Prêtre qui se trouva là par hasard. Le noble d'Auviliers fit plus: il arrêta le bras d'un homme qui avoit le couteau levé sur la victime.

Pendant ce temps là, la Grand'-
*Ibidem.* Chambre étoit en proie à la frayeur; les cris perçants & tumultueux qui partoient de la Grande Salle, sembloient annoncer le combat: on étoit investi de toute part, & chacun se croyoit au dernier instant de sa vie. Condé avoit pris son parti; il attendoit le Coadjuteur avec impatience pour lui sauter à la gorge,

l'arrêter & le faire servir d'otage à la sûreté de ses jours. Il est constant qu'à l'aide des Gens de qualité qui l'avoient suivi & qui remplissoient le parquet des Huissiers & les lanternes, il eût aisément triomphé dans la Grand'Chambre. Mais le gros de ses amis, presque enveloppé dans les salles, eût succombé, & il eût eu lui-même peine à échapper au danger qui l'environnoit.

1651.

*Mémoires de Retz, t. II, p. 438.*

Cependant M. de Champlatreux étoit sorti de la Grand'Chambre pour apprendre la cause du tumulte. Le premier objet qui le frappe, c'est le Coadjuteur dans l'état pénible & douloureux où nous l'avons laissé, entouré d'ennemis, ayant à côté de lui le duc de la Rochefoucault qui insultoit à son malheur.

Champlatreux avoit toujours abhorré Gondi comme l'auteur ou le complice de plusieurs séditions contre la vie de son père : il aimoit au contraire, jusqu'à l'enthousiasme Condé, sous qui il avoit servi longtemps en qualité d'Intendant d'armée. Cependant le danger de son

1651. ennemi le touche jusqu'au fond de l'ame ; il vole à son secours, léve la barre malgré le Duc, & délivre le Coadjuteur.

Le Prélat arrive dans la Grand'-Chambre, tremblant, respirant à peine. *Si j'existe encore, Monsieur,* dit-il en adressant la parole au Premier Président, *je ne dois la vie qu'à Monsieur votre Fils. Il n'a pas tenu au duc de la Rochefoucault de me la faire perdre. Il faut,* reprit froidement le Duc, *que la frayeur ait ôté le jugement au Coadjuteur, puisqu'ayant eu si long-temps sa personne en mon pouvoir, je ne m'en suis point défait. Si je l'ai arrêté à la porte, ce n'étoit que pour soustraire la personne de M. le Prince & la Compagnie, aux attentats de ses Partisans qui ont élevé une sédition en le voyant paroître. Pour toi, traître,* ajouta-t-il en regardant Gondi, *je me souciois fort peu de ce que tu pouvois devenir. Tout beau,* répondit le Prélat un peu remis, *tout beau, ami la franchise, je suis Prêtre, & tu n'es qu'un poltron : nous ne nous battrons pas.*

Le duc de Briſſac crut qu'il y alloit de ſon honneur d'embraſſer la défenſe de Gondi ſon allié, il menaça le duc de la Rochefoucault du bâton. Celui-ci ne lui répondit qu'en le menaçant lui-même de coups d'éperon. C'eſt avec cet excès d'indécence, d'emportement & de fureur, que les plus grands Seigneurs ſe traitoient, en préſence de tout ce qu'il y avoit de plus auguſte en France, dans le ſanctuaire de la Juſtice. La haine, l'animoſité ſe communiquoit à l'un & à l'autre parti, & la ſalle alloit être enſanglantée ſans l'éloquence touchante de Molé & de Talon qui ſe jettèrent, pour ainſi dire, aux genoux du Prince pour l'engager à donner lui-même l'exemple de la modération & de l'humanité. Condé permit à deux Conſeillers de faire retirer ſes amis, tandis que deux autres Membres du Parlement ſe chargeroient du même ſoin pour les Partiſans du Coadjuteur. Le parti du Prince défila par le grand eſcalier, tandis que l'autre s'éloignoit

1651.

*Ibidem.*

par les degrés de la Sainte-Chapelle. Dix heures sonnèrent alors, & cette Scéance horrible, scandaleuse, qui avoit fait voir la mort de si près à tant d'hommes, finit sans qu'il eût été question seulement de la grande affaire qui occupoit le Parlement.

1651.

Pour avoir quelque idée de l'horreur & de l'épouvante qui régnoient dans la Capitale, il faut se rappeller que les Magistrats étoient armés sous leur robe, les uns de pistolets, les autres de poignards, & presque tous d'une cuirasse. Les Artisans travailloient dans leurs boutiques, un mousquet à côté d'eux. Les Prêtres, les femmes, les enfants, les vieillards remplissoient les Eglises de cris & de gémissements: la frayeur, le desespoir étoient peints sur tous les visages.

*Mémoires de Retz, t. II.*

La journée s'étoit écoulée à la vérité sans qu'il y eût eu de sang répandu; mais à chaque instant on appréhendoit d'en voir couler. L'animosité étoit extrême de part & d'autre, & la Reine attisoit le feu de la discorde.

Dans ces circonſtances, tout ce qu'il y avoit de gens ſages à Paris vola au Luxembourg, pour implorer la médiation du duc d'Orléans. Gaſton alla trouver la Reine & lui fit voir l'incendie près de s'étendre du centre de la Cité ſur tous les quartiers de la Ville, & peut-être même ſur le Palais-Royal.

1651.

*Ibidem.*

Anne d'Autriche ſe moqua de la frayeur de Gaſton : elle ne fut pas plus émue des pleurs de toutes les Dames de la Cour, dont les pères, les maris, les enfants, les frères, ou les amants étoient ſur le point de s'égorger, les uns pour Condé, les autres pour Gondi. Elle les vit à ſes pieds ſans être touchée de leur douleur. Le Chanchelier Séguier s'expliqua ſans ménagement ; il lui fit voir dans la perte de deux hommes, qu'elle ſollicitoit avec tant d'ardeur, de nouveaux déſaſtres ; que la Nation en feroit un crime de plus au cardinal Mazarin ; qu'elle-même & ſes enfants en ſeroient peut-être les premières victimes. La Régente fut moins ébranlée de ce

*Ibidem.*

discours, que des cris & des supplications des Ondedei, des Fouquets, des Barthets & des autres espions de Mazarin, qui ne se croyoient pas en sûreté dans les greniers du Palais-Royal, où ils avoient été chercher un asyle. On arracha enfin de la Reine un ordre qui enjoignoit aux deux Chefs de ne plus paroître au Parlement. Molé, qui se trouva là, représenta à S. M. qu'elle ne pouvoit justement interdire l'accès du Palais au Prince qu'il n'y venoit que pour se justifier des crimes dont elle l'accusoit elle-même ; que ce seroit d'ailleurs confondre tous les principes de l'équité, de la décence & de l'harmonie, que de traîter également deux hommes d'une naissance & d'un rang si différents ; que le Premier Prince du Sang étoit né membre de la Compagnie, au-lieu que Gondi n'y avoit eu d'entrée que par grace, & à la faveur des orages qu'il avoit élevés. Le Coadjuteur reçut donc seul l'ordre de ne plus aller au Parlement.

1651.

*Ibidem.*

L'impétueux Prélat le reçut avec joie. Le repos de la nuit, en calmant l'agitation de son sang, lui avoit retracé toute l'horreur de sa situation. Il avoit enfin compris que s'il venoit à être battu ou tué dans la mêlée, la Reine se consoleroit aisément de sa défaite, & encore plus de sa mort; que si M. le Prince au contraire périssoit, la Cour seroit la première à le poursuivre comme l'assassin du Premier Prince du Sang; que de quelque côté que la fortune se déclarât, il ne pouvoit éviter la mort ou l'infamie. D'après ces réflexions, il avoit résolu, non-seulement de s'abstenir des assemblées du Parlement, mais encore de ne plus paroître dans les lieux où il pourroit rencontrer M. le Prince. Mais la fortune confondit sa prudence; elle le livra dès le lendemain à la merci de l'ennemi qu'il vouloit fuir.

1651.

*Ibidem.*

Ce jour-là Condé étoit allé au Palais avec son cortége ordinaire: il demeura dans la quatrième des Enquêtes, pour ne pas assister à une

1651. délibération où il s'agiſſoit de l'abſoudre ou de le condamner. Tel fut l'arrêté du Parlement : « Que la » Reine ſupprimeroit la déclaration » du Roi & celle du duc d'Orléans; » qu'elle juſtifieroit M. le Prince des » imputations publiées contre lui, » & que M. le Prince ſe rendroit » auprès du Roi pour l'aider à ſon » ordinaire de ſes conſeils & de ſes » lumières ».

*Mémoires de la Minorité, par L. D. D. L. R. p. 128.*

Condé fut reçu en ſortant du Palais par un nombre infini d'hommes qui le ramenèrent à ſon Hôtel au bruit des acclamations. Il entroit dans la rue des Cordeliers, lorſque le haſard lui préſenta le Coadjuteur dans une poſture bien différente de celle où il l'avoit vu la veille. Le Prélat, revêtu de ſes habits Pontificaux, conduiſoit une nombreuſe proceſſion de Curés. Condé, loin de ſe prévaloir des avantages que la fortune lui offroit, deſcend de caroſſe avec les ducs de la Rochefoucault, de Rohan & le comte de Gaucourt, & ſe jette à genoux pour témoigner plus de reſpect à l'Egliſe.

*Ibidem.*

Gondi paſſe devant lui, s'arrête, lui donne ſa bénédiction, & lui fait la plus profonde révérence. Mais le Peuple, touché de la piété du Prince, furieux contre Gondi dont il ſe rappelle tous les excès, le ſuit en le chargeant d'opprobres & de malédictions. Déjà il ne s'en tenoit plus aux injures, & il étoit ſur le point de le mettre en piéces, lorſque Condé envoya à ſon ſecours tout ce qu'il avoit de Gens de qualité & d'Officiers, qui enfin continrent la multitude & donnèrent au Prélat le temps de reſpirer & d'échapper.

1651.

*Ibidem.*

La déclaration d'innocence en faveur du Prince ne paroiſſoit point: Condé s'en plaignit comme d'un deni de Juſtice. La Reine témoigna enfin aux Députés du Parlement, que les avis qu'on lui avoit donnés des intelligences de M. le Prince avec l'Eſpagne, n'ayant point eu de ſuite, elle vouloit bien croire qu'ils étoient deſtitués de fondements. Cet aveu ne ſatisfit point Condé : il demanda deux déclarations du Roi; l'une en

1651. ſa faveur, l'autre contre le Cardinal ; il vouloit que cette dernière fût ſi forte, ſi énergique, ſi préciſe qu'elle ne laiſſât pas à Mazarin la plus légère eſpérance de retour dans le Royaume. La Reine, qui ne vouloit qu'amuſer Condé juſqu'à la fin de ſa régence, accorda tout: elle différa cependant de faire enregiſtrer & publier la déclaration qui concernoit le Prince, juſqu'au ſept de Septembre, jour de la majorité du Roi, ſous prétexte de la rendre plus ſolemnelle ; mais en effet, dans l'eſpérance que la Majeſté Royale, qui devoit paroître dans tout ſon éclat, la mettroit à portée de frapper le coup le plus déciſif, en arrêtant ſon ennemi.

*Mémoires de Retz, t. II, pag. 485.*

Condé pénétra les vues de la Reine, & les fit échouer en ſe rendant à Trie, chez le duc de Longueville. Avant ſon départ il écrivit au Roi une lettre dans laquelle il lui peignoit la douleur qu'il reſſentoit de ne point l'accompagner dans la cérémonie de la Majorité; qu'on ne devoit attribuer ſon abſence

*Hiſtoire manuſcrite du Prince de Condé.*

qu'aux complots éternels de ſes ennemis, à de juſtes & légitimes défiances, & au reſpect dont il étoit pénétré pour ſon Maître. Vouloit-il inſinuer, que, ſans ce reſpect, il eût aſſiſté à cet acte ſolemnel, ſi bien ſuivi, qu'il n'eût eu rien à craindre ? C'eſt ainſi, du-moins, qu'Anne d'Autriche interpréta cet endroit de la lettre qui acheva de l'aigrir au point qu'elle s'écria pluſieurs fois qu'il n'y avoit plus de milieu, qu'il falloit qu'elle ou M. le Prince pérît. 1651.

Au-reſte, l'ordre, la pompe & la magnificence de la cérémonie, ſurpaſſèrent tout ce qu'on avoit vu en ce genre. Il n'y manqua que ces cris d'allégreſſe, ces tranſports qui caractériſent l'ame franche & ſenſible des habitants de la Capitale. A la place de ces démonſtrations ſi vives, ſi touchantes, régnoit un morne & profond ſilence, un air de réflexion, de triſteſſe, d'abattement, funeſtes avant-coureurs des calamités qui alloient fondre ſur l'Etat. L'abſence d'un Prince qui

*Mémoires du temps pour ſervir à l'hiſtoire du prince de Condé, t. II.*

eût dû être l'ornement de la Majo-
1651. rité, étoit plus remarquée que le vain éclat des Courtisans.

*Ibidem.* Condé eût peut-être été arrêté s'il eut rempli, à côté du trône, la place qui lui étoit marquée par sa naissance. Absent, le Roi le reconnut innocent par une déclaration authentique. Mais c'est lors qu'on le justifioit avec plus de soin, qu'il se rendoit plus coupable. Il n'y eut point de caresses, de prières & de promesses qu'il ne fit pour séduire
*Mémoires de Madame de Némours, p. 249.* son beau-frère, maître presqu'absolu de la Normandie. Efforts inutiles : le duc de Longueville n'avoit garde d'embrasser un parti que sa femme n'avoit formé avec tant de peine que pour vivre libre, indépendante, éloignée de lui. D'ailleurs, n'eût-il pas été éclipsé dans la faction par des Chefs plus illustres, plus entreprenants, plus audacieux? Condé, n'osant retourner à Paris où il n'y avoit plus de sûreté pour lui, depuis que le Roi, devenu Majeur, parloit & agissoit en maître, prit le chemin de Chantilly.

Peu

Peu s'en fallut qu'il ne tombât dans une embuscade que la Cour lui- 1651.
avoit dreſſée à Pontoiſe.

Depuis deux mois que Condé flottoit, incertain, irréſolu, livré à de triſtes & pénibles combats entre la vertu & l'ambition, le devoir & la vengeance, l'eſpérance & la crainte, il n'avoit pas encore reſſenti des agitations ſi violentes que dans le ſéjour qu'il fit à Chantilly. Déchirera-t-il cette Patrie qui lui a toujours été ſi chère, qui lui a donné tant de marques de vénération ? Démentira-t-il tant de triomphes, de victoires & de conquêtes ? il avoit peine auſſi à quitter cette maiſon qui faiſoit toutes ſes délices, & la ducheſſe de Châtillon, dont l'image le ſuivoit par-tout ? Quels avantages, en effet, pouvoit-il eſpérer dans les horreurs d'une guerre inteſtine, capables de le dédomager de tant & de ſi douloureux ſacrifices. D'un autre côté, ſe livrera-t-il à la merci d'un ennemi artificieux, prêt à payer ſes ſervices d'une nouvelle priſon ?

1651. Dans ces circonstances fatales, où toute la prudence humaine ne pouvoit qu'échouer, la fortune présenta à Condé un Trône pour asyle. Un Parti puissant l'appelloit à Naples & ne lui demandoit que quatre mille hommes de pied & mille chevaux pour le mettre en possession de la Couronne. Mais, soit qu'il se défiât de la légéreté d'une Nation toujours rebelle & toujours domptée ; soit qu'il appréhendât que ce ne fût un nouveau piége de Mazarin ; soit qu'il crût que ce seroit violer les loix de l'honneur, que d'arracher un Royaume à un Monarque qui lui offroit depuis si long-temps son appui, il rejetta les offres des Napolitains.

*Lettres de Vicquefort, du 21 Avril 1652.*

Cependant il ne désespéroit pas encore d'éviter la guerre civile : il s'adressa au duc d'Orléans pour le prier d'obtenir de la Reine de suspendre seulement de vingt-quatre heures la nomination des nouveaux Ministres, protestant qu'il ne demandoit qu'un accommodement, où il pût trouver sa sûreté; mais la Reine

*Mémoires de la Minorité, par L. D. D. L. R. p. 131.*

prévenue ne regardoit toutes ces offres que comme des piéges pour prolonger l'exil de Mazarin ; elle n'écouta que l'impatiente ambition de Châteauneuf, de Molé & de la Vieuville, à qui elle confia fur le champ l'adminiftration de l'Etat. 1651.

La conduite de la Reine indigna Condé, fans cependant le déterminer encore à la révolte. En vain les ducs de Némours & de la Rochefoucault qui l'accompagnoient dans fa folitude, le preffoient de prendre le chemin de Bordeaux, en l'affurant qu'il n'iroit pas jufqu'à Bourges, fans voir la Cour à fes pieds; que fi la Reine prenoit des réfolutions plus fières, toute la France fe joindroit à lui; que ce ne feroit pas une guerre civile, mais une défection entière du Royaume, qui fe rangeroit fous fes étendarts, une révolution générale.

*Hiftoire manufcrite du Prince de Condé.*

Sur ces entrefaites, Condé reçut la nouvelle la plus agréable qu'il pût efpérer après fon accommodement avec la Cour. La Reine avoit donné ordre au maréchal d'Au-

*Mémoires de Monglat, t. III, p. 212.*

1651. mont de tailler en pieces le corps de troupes qui lui appartenoit. Ce corps étoit ſa principale & preſque ſon unique reſſource. Tavanne le ſauva par la retraite la plus ſavante & la plus hardie : il le conduiſit des frontières de l'Artois juſqu'à Stenai ; il paſſa la Meuſe à la vue du Maréchal ſans perdre un ſeul homme. On a cru qu'Aumont, guidé par des ſentiments patriotiques, ne voulut pas donner le ſignal de la guerre civile en écraſant un corps de vieilles troupes, capables un jour de ſervir dignement l'Etat.

*Mémoires de Madame de Motteville, t. V.*

Cependant le danger de Condé augmentoit : déjà la Reine faiſoit filer des troupes pour l'envelopper à Chantilly. Le Prince en ſortit enfin, mais ce ne fut qu'après avoir propoſé un nouveau plan de pacification au duc d'Orléans, dont il alla attendre la réponſe à Augerville, dans le Gatinois, chez le Préſident Perraut.

*Manuſcrits de l'Hôtel de Condé.*

Le départ du Prince fit l'impreſſion la plus profonde ſur tous ceux que l'eſprit de faction n'avoit pas

entiérement achevé de corrompre. On commençoit à se repentir d'avoir porté les choses jusqu'à des extrémités si funestes. La Reine elle-même, qui dans l'éloignement avoit méprisé la guerre civile, venant à se rappeller tout ce que l'événement peut avoir d'horrible & d'incertain, sentit son ame en proie aux regrets & aux remords. Doit-elle sacrifier l'Etat aux intérêts d'un étranger, proscrit & condamné par la voix unanime des Peuples ? Quels reproches n'essuiera-t-elle pas un jour du Roi son fils, de son siécle, de la postérité ! Elle ouvrit enfin les yeux sur le bord du précipice, & acquiesça aux désirs du Prince.; mais le duc d'Orléans, chargé d'une réponse favorable, ne se conduisoit qu'au gré de la vengeance, des caprices & de l'ambition du Coadjuteur. Au-lieu d'envoyer sur le champ un Courier au Prince qui ne devoit l'attendre que vingt-quatre heures, il ne l'expédia que le lendemain; on prétend même qu'il lui donna un ordre secret de ne se présenter au

1651.

*Ibidem.*

*Mémoires de Retz, t. II p. 484, 486.*

1651. Château que lorſque Condé en ſeroit parti. Le Courier fit plus : au-lieu de ſe rendre à Augerville, il prit le chemin d'Angerville ; il n'avoit garde de rencontrer Condé qui, las & indigné de voir tant d'avances mépriſées & rejettées, voloit à Bourges, ſur les ailes de la vengeance.

*Mémoires de la Minorité, par L. D. D. L. R. p. 139.*

Tel étoit le plan qu'il avoit formé pour ſoutenir la guerre civile : il devoit marcher à Bordeaux, où il étoit appellé depuis long-temps ; &, de là, ſoulever toutes les Provinces, depuis les Pyrénées juſqu'à la Loire ; c'eſt-à-dire, la moitié du Royaume. Il ſe croyoit ſûr de la Guienne & du Berri, dont il avoit le Gouvernement.* Le duc de la Rochefoucault lui répondoit du Poitou & de l'Angoumois ; le comte du Doignon (Foucault) du pays d'Aunis, de la Rochelle, de Brouage, des iſles de Rhé & d'Oléron ; le duc de Richelieu, de la Saintonge ; le vieux maréchal de la Force, de la Gaſcogne ; le comte d'Arpajon du Rouergue ; le comte de Biron,

du Périgord ; le marquis de Saint-Geran, du Bourbonnois ; le marquis de Levi, de l'Auvergne : il avoit des Partiſans dans le Limouſin & la Marche ; il comptoit auſſi ſur l'appui du duc de Bouillon, du vicomte de Turenne & du comte de Marſin, général de l'armée de Catalogne. L'Eſpagne devoit lui fournir une flotte, des troupes, des magaſins, de l'artillerie & de l'argent : elle devoit auſſi opérer une diverſion puiſſante ſur la frontière de Picardie & de Champagne, & ſur-tout renforcer le corps de Stenai, dont on avoit deſtiné la conduite à Turenne. 1651.

Des eſpérances ſi brillantes furent confirmées par l'accœuil qu'on lui fit à Bourges, il n'y eut point de marques de tendreſſe & de vénération qu'il ne reçût des habitants, au milieu deſquels il avoit été élevé. Tous ceux qui l'accompagnoient lui prédiſoient que le Royaume entier alloit ſuivre l'exemple de la capitale du Berri. Malgré des oracles ſi agréables, Condé reçut avec la joie la plus vive M. de Croiſſi-Fouquet ; *Ibidem.* *Mémoires de Retz, t. II, p. 490.*

1651. Conseiller au Parlement, que la Reine lui envoyoit pour suspendre ses résolutions. Anne d'Autriche ne demandoit rien au Prince, sinon qu'il demeurât en paix dans son Gouvernement de Guienne, jusqu'à ce qu'on eût assemblé les Etats Généraux pour réformer les abus de l'administration. Rien de plus avantageux que cette proposition qui laissoit au Prince le temps de respirer, de préparer des forces, d'attendre des secours, & qui enfin lui donnoit tout le loisir de se déterminer entre la guerre & la paix, selon qu'il conviendroit le mieux à sa sûreté & à sa réputation.

*Ibidem.*

*Mémoires pour servir à l'Histoire du prince de Condé, t. II.*

Condé assembla ses amis & leur communiqua les offres de la Reine. Ce Conseil n'étoit composé que du prince de Conti, des ducs de Nemours & de la Rochefoucault, & du président Viole. Mais ceux-ci, livrés à l'esprit de vertige, s'écrient que c'est les armes à la main qu'il faut traiter avec Mazarin; qu'il accordera tout à la crainte, rien au devoir. Condé eut beau représenter

qu'il n'avoit pour commencer la guerre que deux cent mille écus, & pas un ſoldat ; que la fin de la campagne laiſſoit la Reine en état de faire agir contre lui toutes les forces de la Monarchie, tandis que les ſiennes, réduites à quatre mille hommes réfugiés à Stenai, ſeroient éloignées de deux cents lieues du théatre de la guerre. L'autorité, la vérité, l'éloquence échouerent contre la paſſion & la témérité. Les amis de Condé en vinrent à un tel excès d'emportement, qu'ils firent un traité particulier entr'eux pour l'abandonner s'il héſitoit davantage, & faire la guerre ſous les auſpices du prince de Conti ſon frère. 1651.

*Mémoires de Retz, t. II, p. 491.*

Condé ne céda pas encore ; il avoit cru entrevoir depuis quelque temps plus de modération dans la ducheſſe de Longueville. Il alla la trouver à Montrond, & lui expoſa la ſituation des affaires : mais la Princeſſe, dont les autres n'avoient été que l'organe, lève le maſque, & opine pour la guerre. Son avis prévalut : une femme l'emporta ſur

*Hiſtoire de la ducheſſe de Longueville, Liv. X.*

le plus grand Capitaine du siécle.
1651. C'est ainsi que Condé, vaincu par des intérêts qui n'étoient pas les siens, se précipita dans une entreprise aussi injuste que périlleuse; il en rougissoit lui-même. *C'est vous*, disoit-il à son frère & à sa sœur, *qui me faites tirer l'épée malgré moi; mais souvenez-vous que je serai le dernier à la remettre dans le foureau.* Prévoyoit-il déjà qu'il seroit bientôt abandonné par des hommes dont la légéreté, la frivolité, l'inconstance & l'ambition régloient toutes les démarches?

*Mémoires de Madame de Nemours, p. 278.*

Depuis l'instant malheureux où Condé vit évanouir sa vraie gloire & son innocence, jusqu'à la paix des Pyrénées qui le rendit à lui-même & à la Patrie, il ne connut plus que l'amertune des soucis; réduit à gémir de ses propres succès, toujours environné des dangers les plus affreux: s'il ne succomba point sous le poids de tant d'agitations; c'est que l'espérance, la vertu des grandes ames, le soutint jusqu'au bout dans la carrière de l'erreur & de l'infortune.

Cependant il voloit à Bordeaux, suivi du seul la Rochefoucault. En passant par Jarnac, lieu célèbre par la défaite & l'assassinat de Louis I, prince de Condé, son bisaïeul; il voulut visiter le champ de bataille & l'endroit où avoit expiré un héros malheureux dont il suivoit les écarts malgré lui. Il s'arrêta aussi à Verteuil, dont les débris encore fumants annonçoient les malheurs qui suivent la révolte. Vouloit-il accoutumer son ame à de sinistres & terribles spectacles? Mais l'accœuil qu'il reçut à Bordeaux fit bientôt disparoître les impressions de tristesse qui lui étoient demeurées. Les habitants ne savoient comment exprimer la joie qu'ils ressentoient de posséder enfin un Prince dont la réputation les touchoit jusqu'à l'enthousiasme. Il ne lui en coûta qu'un simple ordre pour chasser de la Ville le Premier Président & les Magistrats dont il se défioit le plus.

1651.

Priolus de rebus Gallicis, Lib. IV, p. 353.

*Mémoires de la Minorité, par L. D. D. L. R. p. 137.*

Cependant, au milieu des fêtes, il se livroit au travail le plus opiniâtre, pour soutenir le poids ac-

cablant de la guerre la plus inégale.
1651. Entretenir les factions à Paris & dans les Provinces; négocier en Espagne & en Angleterre, publier des manifestes; intimider les uns, animer les autres; ménager ceux-ci, séduire ceux-là; prévenir la jalousie, la défiance, les trahisons; lever des troupes, les discipliner; fortifier des places: telles étoient les fonctions qui l'occupoient jour & nuit, comme chef de Parti, & comme Général. Mais Condé fut bientôt à portée de comprendre que, malgré la supériorité des talents, il n'y a rien de plus difficile que de créer un Parti en France, si ce n'est de le maintenir, à moins que la Religion, le véhicule le plus puissant de l'humanité, qui dissout & brise les nœuds les plus sacrés, n'en soit la cause ou le prétexte. Tant l'autorité légitime a jetté de vastes & profondes racines, tant a de force & d'énergie cette constitution heureuse qui ne peut être trop vantée, & qui lie invariablement toutes les parties de l'Etat à un ordre constant & réglé.

Cependant les Grands qui avoient pris des mesures avec le Prince, ne lui manquèrent pas : mais comment conserver sans argent, sans puissance, des gens qui ne s'engageoient dans la révolte que pour acquérir de l'argent ou de la puissance. Le secours de la plupart fut stérile & infructueux. Condé étoit obligé de ménager leur orgueuil en leur confiant les emplois les plus importants, ceux même dont ils étoient les plus incapables. Quant aux subalternes, il falloit leur prodiguer tout, leur pardonner tout. Le frein de la discipline étoit inconnu ; le titre de Chef n'étoit qu'un vain titre ; son autorité n'étoit qu'illusoire ; sa puissance, chimérique : il n'étoit que l'esclave de ceux qui le servoient. 1651.

Le Prince se flattoit que la Guienne, le Périgord & la Gascogne, ces pépinières de soldats, lui fourniroient aisément vingt-cinq mille hommes : il délivra des commissions aux Gentilshommes qui étoient venus lui former une Cour nombreuse à Bordeaux ; il leur dis- *Mémoires de la Rochefoucault, p. 137.*

tribua de l'argent & les preſſa vivement de ſe hâter. Mais ſa rapide
1651. activité ſervit de prétexte à l'avarice pour le ſervir mal. Les Officiers enrôlèrent à vil prix tous ceux qui ſe préſentèrent & s'approprièrent les ſommes qui leur avoient été confiées. C'eſt avec dix ou douze mille hommes, levés à la hâte, ſans vîgueur, ſans diſcipline, ſans émulation, que Condé ſe vit obligé de ſoutenir le poids de la guerre contre les vieilles troupes de la Monarchie, qu'il avoit rendues lui-même invincibles.

Son premier ſoin fut de ſaiſir l'argent dans les Recettes Royales. Le Prince de Conti ſuivoit ſon exemple en Berri & en Bourbonnois : partout on diminuoit les impôts, partout on flattoit les peuples d'un prompt ſoulagement. Condé avoit raiſon, car il n'y avoit guère que l'amitié des Peuples qui pût arrêter la chûte de ſon parti. Cependant Condé ſe met en campagne, ſuivi de quelques milliers de Payſans dont la plupart étoient preſque nus &

*Ibidem.*

ſans armes; il s'empara néanmoins de la Saintonge & de l'Angoumois : il vouloit marcher à la Rochelle, en rétablir les fortifications, & y établir le ſiége de la guerre avec les mêmes avantages qui avoient rendu ſi long-temps les Proteſtants formidables : mais le comte du Doignon, Gouverneur de la Place, lui ſignifia qu'il ne demeureroit attaché à ſes intérêts, qu'autant qu'il ne mettroit pas le pied dans la Capitale de ſon Gouvernement. 1651.

Bientôt de nouveaux chagrins lui firent oublier celui-là ; il avoit tout ſacrifié pour acheter l'appui de Bouillon & de Turenne ; dans un traité conclu avec l'aîné des deux Frères, il lui cédoit Stenai & ſes dépendances, & le Duché d'Albret, juſqu'à ce qu'il lui eût fait rendre Sédan, ou une indemnité proportionnée à l'importance de cette place, une des clefs du Royaume. Il l'établiſſoit Gouverneur de Bellegarde, avec des ſommes conſidérables & un pouvoir ſans bornes : il réſervoit au Vicomte le comman- *Ibidem.*

1651. dement des vieilles troupes de Stenai, l'emploi certes le plus brillant du Parti, & le plus digne de ce grand homme. Enfin, il ne devoit traiter avec la Cour qu'autant qu'elle assureroit le rang & les honneurs de Princes étrangers aux deux Frères & à leur postérité. Bouillon, content de si grands avantages, avoit promis de lever l'étendart de la révolte dès que Condé auroit été reçu dans Bordeaux. Non-seulement cette condition étoit remplie, mais des Provinces entières avoient suivi l'exemple de cette Ville.

Cependant Bouillon, recherché par la Cour, ne se déclaroit point : il répondit enfin à Gourville, qui le pressoit de satisfaire à ses engagements, qu'il n'étoit plus en son pouvoir de disposer de M. de Turenne. Les uns prétendent que le Vicomte ne put jamais pardonner au Prince de Condé la prédilection qu'il témoignoit au duc de Nemours ; d'autres soutiennent au contraire, que l'amour de la vertu & du devoir l'emporta sur les droits de l'amitié.

*Mémoires de Gourville, t. I.*

On ajoute qu'il n'eut aucune part au traité de son Frère, qu'il l'ignoroit même. Cependant Turenne avoit été le premier à suivre le Prince dans sa retraite de Saint-Maur ; il lui avoit même donné de si fortes espérances d'embrasser son parti, que celui-ci, en partant de Paris, lui avoit confié l'ordre de recevoir Stenai des mains du Marquis de la Moussaye. La conduite du Prince & du Vicomte est encore aujourd'hui un problême historique. Le premier a toujours été réputé l'homme de son siécle le plus vrai : la parole de l'autre a toujours passé pour sacrée & inviolable.

1651.

*Mémoires de Retz, t. II,*

Cependant le duc de Bouillon, qui ne pouvoit guères abandonner sans honte un ami dont il avoit approuvé & encouragé l'audace, forme le projet le plus noble, celui de rendre le calme à la Patrie désolée. Les progrès de Condé avoient effrayé la Reine : le Duc profite de cet instant précieux, & obtient d'elle tous les avantages que le Prince avoit stipulés dans la négociation

*Mémoires de la Rochefoucault, p. 138, 139 & suiv.*

1651. qui ſuivit immédiatement ſa priſon, & entr'autres le Gouvernement de Blaye. Anne d'Autriche n'exigeoit rien du Prince, ſinon qu'il ſuſpendit ſes conquêtes, & qu'il demeurât à Bordeaux ſans contribuer ni nuire au retour de Mazarin.

*Mémoires de Retz, t. III.*

Châteauneuf de ſon côté, chargé du gouvernail de l'Etat, recherchoit ſecrétement le Prince; il lui offroit de plus grands avantages, pourvu qu'il rendit l'exil du Cardinal éternel. Enfin le duc d'Orléans lui demandoit une entrevue à Richelieu pour jetter enſemble les fondements d'une paix durable au dehors & au dedans.

De tous ces Partis, il n'y en avoit aucun qui dût être plus agréable au Prince, que celui que propoſoit la Cour; mais la perſonne du Médiateur lui étoit devenue odieuſe. Il répondit froidement à Bouillon qu'il eût à ſe déclarer en ſa faveur comme il s'y étoit engagé par un acte ſolemnel; que M. de Turenne ſe mît à la tête des troupes de Stenai, & qu'alors il traiteroit avec

*Mémoires de la Rochefoucault.*

la Reine ; à peine daigna-t-il remarquer les offres de Châteauneuf 1651.
qu'il haïssoit personnellement : enfin il fit entendre au duc d'Orléans que l'objet de la Cour, en sollicitant l'entrevue, n'étoit point de faire la paix, mais de l'empêcher de faire la guerre ; qu'au premier bruit d'une négociation tous les ordres de l'Etat, près de se joindre à lui, se refroidiroient ; que l'Espagne arrêteroit tous les secours qu'elle lui préparoit ; en un mot, qu'on ne cherchoit qu'à le surprendre & à le perdre sans ressource.

Des réponses si fières ajoutoient à l'inquiétude & aux irrésolutions de la Cour qui étoit alors à Fontainebleau. Il s'agissoit de savoir si le Roi marcheroit à Stenai contre une armée sans Général, ou s'il passeroit la Loire pour accabler un Général sans armée, ou enfin s'il reprendroit la route de la Capitale pour la maintenir dans l'ordre & dans la soumission. Châteauneuf opina pour le voyage de Guienne : son ressentiment donna une nouvelle force à ses discours,

*Mémoires de Monglat, t. III, p. 111.*

& la Cour prit le chemin du Berri ;
1651. il ne lui en coûta qu'une sommation pour réduire la Capitale dont les Habitants, deux mois auparavant, avoient témoigné tant de zèle pour les intérêts du Prince.

Pendant que le jeune Roi entroit en triomphe à Bourges, dont il fit raser la grosse tour, le prince de Conti, la duchesse de Longueville, le duc de Nemours, fuyoient du Berri ; dont la défense leur avoit été confiée : ils ne s'arrêtèrent qu'à Bordeaux où ils étoient venus chercher un asyle.

Un succès si éclatant anima les espérances de la Reine : elle partagea l'armée en deux corps ; elle laissa le premier en Berri aux ordres du comte de Palluau, pour bloquer Montrond, l'une des plus fortes Places du Royaume : l'autre, plus puissant, & principalement composé des troupes de la Maison du Roi, alla porter sous la conduite du comte d'Harcourt, le théâtre de la guerre jusques dans le fond de la Guienne, & le Roi fixa son séjour

*Mémoires de la Rochefoucault, p. 144.*

à Poitiers pour veiller de plus près aux opérations de la campagne. 1651.

A peine arrivé dans cette Ville, il envoya au Parlement une déclaration foudroyante contre les princes de Condé & de Conti, la duchesse de Longueville, les ducs de Nemours & de la Rochefoucault. La Compagnie n'avoit pas attendu les ordres de Sa Majesté pour lui donner des marques de son zèle : déjà elle avoit proscrit & condamné tous les sujets du Roi, convaincus d'avoir levé des troupes, sans être autorisés par des commissions émanées du trône, ou d'avoir enlevé les deniers royaux ; & quoique Condé ne fût pas nommé, il étoit aisé de s'appercevoir que le Parlement, qui jusqu'ici l'avoit ménagé, ne l'épargneroit pas dans la suite.

*Mémoires de Retz ; de Talon ; de Joli, &c.*

Mais tous ces arrêts ne pouvoient avoir de suites avantageuses qu'autant qu'ils seroient appuyés de la force des armes : c'étoit sur-tout au comte d'Harcourt à les faire valoir.

Rien de plus intéressant que le

1651. ſpectacle qu'offre la guerre de Guienne : d'un côté, un Général plein de valeur & d'expérience, célébre par de grandes victoires, ſuivi des troupes les plus aguerries ; de l'autre, le Premier Prince du Sang, ſans argent, ſans artillerie, ſans magaſins, conduiſant quelques milices ramaſſées à la hâte, environné d'Officiers, dont le plus habile ne connoiſſoit pas les éléments de l'art militaire. Condé eſſuya ſans doute des revers, des pertes : toujours à la veille d'être battu, pris ou tué ; il ne dut ſon ſalut qu'à des prodiges de valeur, d'activité & de préſence d'eſprit.

*S. Evremont.*

Cependant ſes intrigues, ſa réputation, ſon activité l'avoient rendu maître en quinze jours de la Guienne, du Périgord, de l'Angoumois, de la Saintonge & de tout le cours de la Charente, excepté de Coignac : Condé n'oſoit aſſiéger cette dernière place faute de tous les inſtruments de la victoire. Le comte de Jonzac, illuſtre par ſa naiſſance, ſa valeur & les talents

*Mémoires de la Rochefoucault, p. 146.*

les plus agréables, commandoit dans cette Ville. Il négocioit, à l'exemple 1651. de tout ce qu'il y avoit de plus conſidérable en France, avec l'un & l'autre parti. Ebloui par les promeſſes du Prince, il lui écrivit qu'il le rendroit maître de Coignac s'il pouvoit en approcher avec quelques troupes.

Sur le champ le Prince détacha le duc de la Rochefoucault avec deux mille hommes de pied, trois cents chevaux & deux pieces de canon ; mais la Nobleſſe de la Province s'étoit jettée dans Coignac avec ſes effets les plus précieux, réſolue de ſe défendre juſqu'à la dernière extrêmité : elle éclaira de ſi près la conduite de Jonzac, qui lui étoit ſuſpect, qu'il fut obligé de ſoutenir le ſiége.

Le duc de la Rochefoucault fit de ſi grands progrès en peu de *Ibidem.* jours que la Nobleſſe & les Habitants de Coignac, peu aguerris, étoient ſur le point de ſe rendre. Condé, qui s'étoit rendu au camp avec un renfort de 1500 hommes, alloit jouir de la

victoire, lorsqu'il en fut privé par
1651. un événement imprévu. La Charente déborda la nuit même de son arrivée & entraîna les Ponts qui communiquoient d'un bord à l'autre de la rivière. A cette nouvelle, Harcourt, qui n'étoit plus qu'à quelques lieues, force sa marche, tombe sur le quartier posté au-delà de la Charente, prend ou tue tout ce qu'il y avoit dans ce poste, sans que le Prince, spectateur du combat de l'autre rive, pût en sauver un seul soldat. La perte monta à cinq cents hommes.

*Mémoires de Monglat. t. III, p. 228.*

Ce désastre l'obligea de lever le siége; il alla camper à Tonai-Charente, à quelques lieues de là, d'où il arrêta long-temps tous les efforts d'Harcourt.

Pendant ce temps-là le marquis d'Estissac, oncle du duc de la Rochefoucault, se présentoit devant la Rochelle; il avoit obtenu la dépouille de Doignon, mais il falloit la lui arracher. Les Habitants de la Rochelle, las de la tyrannie du Comte; lui ouvrent leurs portes; il

*Ibidem.*

*Histoire manuscrite du prince de Condé.*

il bloque auſſi-tôt les trois tours qui défendoient l'entrée du Port : le Gouverneur en avoit confié la garde à des Suiſſes, eſpérant trouver autant de valeur & plus de fidélité dans ces étrangers que dans des troupes de ſa Nation ; mais il en fut trahi. Les deux premieres tours capitulèrent à la premiere ſommation ; la troiſième tint pendant trois jours. Le comte d'Harcourt, appellé par le marquis d'Eſtiſſac, fit ſavoir aux aſſiégés qu'il n'y avoit point de quartier pour eux, à moins qu'ils ne poignardaſſent leur Commandant. Auſſi-tôt les Suiſſes entourent Baſſe (c'eſt le nom de ce malheureux Officier) & lui portent pluſieurs coups d'épée & de poignard. Baſſe, dangereuſement bleſſé, ſe jette du haut de la tour dans le port, eſpérant trouver plus de compaſſion au milieu des ennemis ; mais il a beau embraſſer les genoux d'Harcourt & lui demander la vie dans les termes les plus touchants, ce Général le fait inhumainement achever en ſa préſence, ſans être attendri d'un

1651.

*Mémoires de Monglat, t. III, p. 239.*

*Ibidem.*

*Mémoires de la Minorité, p. 152.*

ſpectacle ſi affreux, & des prières
1651. des ſiens. On doit obſerver à la gloire de la Nation, que c'eſt preſque la ſeule action cruelle & honteuſe qui ait ſouillé ſes armes dans tout le cours de la guerre civile.

Qu'on juge de la douleur de Condé en apprenant la perte d'une Ville qu'il avoit toujours regardée comme le rempart le plus aſſuré de ſon parti. Il n'avoit oſé marcher à ſon ſecours pour ne pas fournir de prétexte à Doignon de traiter avec l'ennemi & de lui livrer ſes autres Places. Pour comble de malheur, on n'attribuoit point ſon inaction à ſes égards pour le Comte, mais à la défiance qu'il avoit conçue de ſes propres troupes, plus propres à la vérité à piller qu'à combattre.

Sur ces entrefaites, Harcourt reçut un renfort de ſix mille hommes que le marquis de Caſtelnau lui amena des frontières de la Flandre. Il marcha droit au Prince qui lui abandonna le poſte de Tonai-Charente, & repaſſa la rivière en ſa préſence, avec tant d'ordre & de

*Mémoires de Monglat, t. III, p. 231.*

fierté, que le Comte n'osa le charger, quoiqu'il eût deux fois plus de troupes ; mais l'indocile ignorance des siens, manqua de lui être plus funeste que le génie d'Harcourt. 1651.

Condé avoit à peine mis la Charente entre l'ennemi & lui, qu'il ordonna à un Officier général de brûler le pont de bateaux dont il s'étoit servi pour transporter ses troupes à la Bergerie : l'Officier, au-lieu de remplir un ordre si salutaire, se contenta de les détacher & de les abandonner au fil de l'eau. La marée les ramene bientôt à la vue d'Harcourt qui s'en saisit, rétablit le pont en deux heures, & pénétre le lendemain, à la pointe du jour, au milieu des quartiers du Prince. Au-lieu d'attaquer Condé sans lui donner le temps de se reconnoître, Harcourt balance, hésite, fait de longues dispositions : pendant ce temps-là Condé étoit à cheval, suivi de ses Gardes & des Volontaires, plutôt pour recœuillir quelques débris de sa défaite, que dans l'es-

*Mémoires de la Rochefoucault, p. 161.*

*Ibidem.*

pérance de ſauver ſon armée. Il
1651. avoit ſuppoſé au Comte des deſſeins hardis, profonds, déciſifs, dignes d'un grand homme de guerre; mais le voyant incertain, irréſolu, il l'arrête par de vives eſcarmouches à la faveur deſquelles ſon armée diſperſée ſe raſſemble & conſtruit un retranchement vis-à-vis le pont de batteaux dont Harcourt s'étoit ſi mal ſervi. Il n'y avoit entre l'armée du Roi & celle de Condé qu'une prairie, à l'abri de laquelle le Prince, avec une poignée d'hommes, tint pendant trois ſemaines toutes les forces d'Harcourt en échec.

Ce fut dans ce camp qu'il reçut Marſin : ce Général, déſerteur de ſa propre armée, en avoit débauché 1500 hommes, & ce furent les ſeules troupes réglées que Condé eût à oppoſer à l'ennemi pendant toute la guerre de Guienne. On ſait que la déſertion de Marſin coûta à la France la Catalogne entière, cette riche & vaſte Province dont elle étoit en poſſeſſion depuis plus de douze ans. Condé fut auſſi renforcé par une Flotte de

huit frégates chargées d'hommes, de munitions & d'argent que l'Espagne lui envoyoit. 1651.

Ces ressources étoient trop foibles pour résister long-temps. Les Provinces, au-lieu de se joindre au Prince, condamnoient hautement sa révolte. Turenne, sur l'appui duquel il avoit tant compté, étoit prêt à le combattre ; Gaston l'abandonnoit, & le Parlement de Paris venoit d'enregistrer la déclaration du Roi qui le traitoit en criminel de lèse-Majesté : enfin de nouvelles armées alloient le presser de toute part.

Dans ces circonstances, Condé déploya une ame égale au danger ; il jetta les yeux sur le duc de Nemours pour lui confier le commandement de l'armée de Stenai : si l'extrême valeur eût pu suppléer à l'extrême capacité, personne n'eût été plus digne que le jeune Prince de remplacer Turenne.

En même temps le Prince envoya Gourville à Paris pour arrêter le Coadjuteur, dont les intrigues ne

*Mémoires de Gourville, t. I ; de Retz, t. III ; de Joli, t. I, p. 242.*

lui étoient pas moins funestes que
1651. toute la puissance du Roi. Gourville, adroit, fécond en ressources, prit des mesures décisives : Gondi n'échapa aux fers que par un de ces accidents qu'il est impossible à la prudence humaine de prévoir : le projet transpira, & le Prélat n'en devint que plus implacable.

Cependant, malgré tous ses efforts, Condé ne pouvoit manquer de succomber bientôt sous le poids d'une guerre si inégale : une partie de la France concouroit à sa ruine; l'autre la regardoit d'un œuil indifférent. Il n'y avoit que le retour de Mazarin capable de changer la disposition des esprits, & d'opérer en sa faveur une diversion puissante, ou même une révolution.

Mais la Reine sembloit avoir oublié ce Ministre. Les succès de l'administration entre les mains de Châteauneuf la frappoient, & elle en vint au point d'écrire à Mazarin de se rendre à Rome sous prétexte d'une maladie du Pape, pour y veiller aux intérêts de la France,

*Mémoires de Brienne, t. III, p. 114, & suiv.*

dans le conclave ; mais en effet bien résolue de l'y laisser toute sa vie. 1651.
A la lecture de cette lettre, Mazarin éperdu jugea que c'en étoit fait de sa fortune s'il n'obtenoit en même temps & la révocation de l'ordre, & la permission de retourner en France. Il mit en usage tout ce que l'esprit le plus fin, le plus délié peut inventer pour rappeller la Reine à des sentiments plus favorables. Le duc de Mercœur qui avoit épousé sa niéce, Madame de Navailles qui en attendoit des récompenses éclatantes, firent parler en sa faveur ses longs & fidéles services récompensés par l'exil & la proscription ; néanmoins la Reine paroissoit inébranlable. Un jour que la Duchesse la pressoit avec plus de force, *Ah ! Madame*, lui dit-elle, *personne ne desire plus que moi son retour ; mais le pauvre homme est malheureux ; les affaires prospèrent entre les mains de ces gens-ci : attendons au-moins que M. le Prince soit entiérement accablé.*

*Mémoires de Madame de Nemours, p. 284.*

Il est constant que si elle eût suivi ce plan jusqu'au bout, la guerre

civile alloit être terminée, & Condé
1651. obligé ou de s'ensévelir sous les débris de la faction, ou de se sauver par mer & d'abandonner sa Patrie en fugitif.

Le Prince n'étoit que trop convaincu du danger qui le menaçoit, & ce fut pour l'éloigner qu'il mit lui-même en usage les artifices dont Mazarin lui avoit montré tant de fois l'exemple. Depuis qu'il combattoit, il n'avoit pas cessé de négocier; on voyoit l'infatigable Gourville presque en même-temps à Poitiers, à Paris, à Bruhl; Condé n'avoit eu garde de lui confier ses pouvoirs; il ne paroissoit autorisé que du prince de Conti & de Madame de Longueville. Le caractère faux de Mazarin l'avoit forcé d'user de cette précaution pour être en droit de désavouer Gourville, si Mazarin laissoit transpirer la négociation.
*Mémoires de Monglat, t. III, p. 232.* Ce fut de ce même Gourville que Condé se servit pour insinuer à la Reine qu'il ne s'opposeroit pas au retour du Cardinal; qu'il y contribueroit même, pourvu qu'il y trou-

vât ſa ſûreté & quelques avantages.

Il n'en fallut pas davantage pour 1651.
déterminer Anne d'Autriche, perſuadée que ſi elle n'a plus Condé à combattre, il ne lui en coûtera rien pour réduire les autres ennemis du Cardinal. Elle ordonna au Comte de Brienne, Miniſtre des affaires étrangeres, de lui écrire au nom du Roi, la lettre la plus preſſante pour l'engager à revenir en France; triſte & malheureux monument de l'imprudence, de la légéreté & de l'inconſtance.

*Mémoires de Brienne, t. III.*

Quoique la Reine tînt ſa réſolution ſecrete, Châteauneuf la pénétra : il lui repréſenta avec autant de force que de vérité, qu'elle alloit juſtifier par une démarche ſi hardie l'inquiétude & la haine des Peuples, les armes des rebelles; que M. le Prince, qui touchoit à ſa ruine, prendroit de nouvelles forces; que le duc d'Orléans ſe joindroit à lui; que l'exemple de ce Prince entraîneroit peut-être tous les Ordres de l'Etat, & qu'elle alloit expoſer le Royaume & la Famille royale à

*Mémoires de la Minorité, p. 179.*

1651. de nouvelles & de plus terribles tempêtes. Il ajouta qu'il ne combattoit point les ſentiments qu'elle avoit conſervés pour le Cardinal, mais qu'il la conjuroit de ne les point laiſſer éclater juſqu'à ce qu'ayant réduit M. le Prince, elle pût lui confier le gouvernail de l'Etat tranquille & ſoumis. La Reine ne vit dans ce diſcours, digne d'un Citoyen, que la jalouſie & la haine d'un rival.

Cependant les prédictions de Châteauneuf ne tardent pas à être accomplies. A peine le retour du Cardinal a tranſpiré que les factions preſqu'éteintes ſe réveillent, menacent & tonnent. Le duc d'Orléans, qui avoit peine à croire que la Reine oſât enfreindre tant de déclarations publiées à la face de l'univers, & démentir les acclamations, les feux de joie, les remerciments qui avoient accompagné & ſuivi la fuite du Cardinal, envoya le maréchal d'Etampes à Poitiers pour s'éclaircir d'un deſſein ſi funeſte. Le Parlement lui députa auſſi;

*Mémoires de Retz, t. III, p. 44. & ſuiv.*

mais Anne d'Autriche, libre & à la tête d'une armée, répondit que le Cardinal ne demandoit qu'à se justifier; qu'il rentroit en France avec la permission & par ordre du Roi; & que S. M. attendoit des Princes & du Parlement l'exemple de la soumission & de l'obéissance. 1651.

*Mémoires de Talon, tom. VIII, p. 28 & suiv.*

Le Cardinal étoit déjà à Sédan avec quatre mille hommes de troupes étrangeres qu'il avoit levés à ses dépens. Il trouva sur cette frontière le maréchal d'Hocquincourt qui étoit venu le prendre avec trois mille chevaux : on vit, à la honte du nom françois, le Général & l'armée entière prendre l'écharpe verte, couleur des livrées du Cardinal. Il est vrai que chaque Chef de parti avoit la sienne; Condé l'isabelle; le duc d'Orléans la bleue. Mais Mazarin étoit-il chef de parti ? Cette distinction ne le toucha pas moins que la joie de rentrer en France en Conquérant. 1652.

Son arrivée fut suivie d'une déclaration du Roi, qui n'étoit que l'apologie ou le panégyrique du Mi-

niſtre. On le louoit ſur-tout d'avoir
1652. levé à ſes dépens une armée à la tête de laquelle il alloit achever de pacifier le Royaume. Mais cette déclaration ne condamnoit pas moins le Cardinal que les arrêts du Parlement. N'étoit-ce pas avec les fonds de la Nation, qu'il s'étoit appropriés, qu'il avoit levé & ſoudoyé cette armée ? Mazarin continua ſa route, bien réſolu de ſe venger des affronts qu'il avoit reçus de la Nation, non en répandant ſon ſang ſur des échafauds, mais en pillant ſes tréſors. Son reſſentiment s'étendit juſques ſur la Reine ; il ne lui pardonna jamais l'ordre qu'elle lui avoit expédié de ſe rendre à Rome ; il ne s'appliqua qu'à gagner le cœur du Roi, majeur, & à écarter ſa bienfaitrice de l'adminiſtration. Anne d'Autriche vit en philoſophe la conduite de l'ingrat Italien : elle en uſa toujours avec lui comme s'il eût été le génie tutélaire de ſon Fils & de la Monarchie.

*Mémoires de Madame de Nemours, p. 287.*

*Mémoires de Madame de Motteville, t. V.*

Mais la Nation continuoit de le regarder comme ſon fléau : les Par-

lements sembloient se disputer l'honneur de lancer contre lui les arrêts les plus foudroyants. On connoît celui du Parlement de Paris qui le déclare criminel de lèse-Majesté, qui ordonne aux Communes de lui courre sus; qui enfin promet la somme de cinquante mille écus à celui qui le représentera mort ou vif. 1652.

Il n'y a sans doute personne qui, à la vue de la commotion générale, ne juge Mazarin perdu & l'Etat renversé. Mais il paroît que le Parlement ne cherchoit qu'à effrayer le Ministre, & sur-tout à écarter l'orage qui grondoit déjà de toute part. En effet, résolu d'accorder en même temps ce qu'il croyoit devoir au Roi & à la Nation, il ordonnoit aux Communes de marcher contre Mazarin, & leur défendoit, sous peine de la vie, de se saisir des revenus de S. M., nécessaires à leur subsistance. Il chargeoit le duc d'Orléans de l'exécution de ses Arrêts, mais il condamnoit comme criminels de lèse-Majesté ceux qui prendroient les armes sans l'aveu du

*Mémoires de Talon, t. VIII.*

Roi. Il n'y a, disent les Auteurs con-
1652. temporains, que la dignité d'un corps si auguste, & la droiture de ses vues, qui puissent couvrir tant de contradictions.

Mais, dans des circonstances si critiques, au milieu de tant de factions acharnées à la perte du Cardinal, que pouvoit-on attendre du Parlement ? S'il ne concourt pas à la ruine du Ministre, il perd son crédit auprès des Peuples ; il s'expose aux insultes, aux outrages des factieux. Cependant, plein de respect pour les principes sacrés & antiques d'obéissance & de soumission, qui ont toujours fait la gloire de la Compagnie, d'un côté il contient les plus emportés, il flétrit par ses Arrêts les rebelles ; de l'autre, persuadé que, quand même Mazarin seroit plus malheureux que coupable, la Reine doit le sacrifier à la sûreté, au bonheur & au repos de l'Etat, il ne se lasse point de faire des remontrances pleines d'énergie, & d'encourager les autres Parlements à suivre le même exemple,

afin que des démarches uniformes de la part des Compagnies portaſſent au Trône le vœu uniforme & le cri général de la Nation. 1652.

Le duc d'Orléans s'étoit toujours plu à regarder l'exil de Mazarin comme ſon ouvrage. Indigné de ſon retour triomphant, il s'abandonnoit aux menaces & aux imprécations : tantôt il vouloit s'unir au Prince, tantôt il méditoit d'entraîner les Parlements dans ſon parti ; mais la ſupériorité de Condé, ce génie ſi élevé, cette ame ſi fière & ſi forte l'épouvantoit ; il croyoit ne voir pour lui dans cette union, qu'une dépendance honteuſe & ſervile. Les vues pacifiques du Parlement, qui ne vouloit arracher la diſgrace de Mazarin que par la voie de la ſupplication, ne ſembloient pas devoir le mettre à l'abri de la vengeance de la Cour. Sa perplexité augmentoit tous les jours, lorſque l'audacieux Gondi lui propoſa de former un nouveau parti, compoſé de la Capitale & des grandes Villes des Provinces. Gaſton rejetta ce projet

*Mémoires de Retz, t. III, p. 62. & ſuiv.*

1652. dangereux ; il craignoit que l'union des grandes Villes, laſſes & fatiguées de tant de troubles & de calamités, remplies d'idées funeſtes d'indépendance & de licence, n'altérât la conſtitution de l'Etat, le fruit heureux de tant de ſiécles & de travaux. Ses alarmes n'étoient pas vaines, s'il eſt vrai, d'après les Mémoires d'un Magiſtrat illuſtre, qu'il y avoit alors des hommes en France qui portoient la témérité & la folie juſqu'au point de vouloir éteindre la Monarchie & former une République.

*Mémoires de Talon, t. VIII.*

Cependant Condé, au comble de ſes vœux, arrête les négociations ouvertes avec la Cour, & ne penſe plus qu'à obtenir l'appui du duc d'Orléans & du Parlement. Ses tentatives furent long-temps ſtériles & infructueuſes : le Parlement ſur-tout paroiſſoit très-éloigné de partager les écarts d'un Prince qu'il venoit de condamner ; mais de nouveaux événements changèrent la face des affaires, & encouragèrent les Partiſans qu'il avoit à Paris.

Le Parlement avoit envoyé deux de ſes Membres contre le Cardinal ; ils devoient aſſembler les Communes, rompre les Ponts, couper les vivres & arrêter la marche de Mazarin. L'un d'eux tomba entre les mains du maréchal d'Hocquincourt ; l'autre ne ſe ſauva qu'avec beaucoup de peine : on prétend que le priſonnier, appellé Bitaud, invité de ſe rendre chez le Cardinal, répondit que le Miniſtre étoit déclaré criminel de lèſe-Majeſté ; qu'il ne pouvoit le voir que ſur la ſellette & pour le condamner à mort.

1652.

*Mémoires de Talon, t. VIII.*

*Lettre LXVI, de Gui-Patin, t. I.*

Cependant le Parlement étoit aſſemblé lorſqu'il apprit la diſgrace des deux Conſeillers, diſgrace que la renommée exagéroit : on diſoit l'un des deux tué, l'autre bleſſé & priſonnier. Tout à coup la pitié, l'horreur, l'indignation ſe peignent ſur tous les viſages ; on ouvre les opinions les plus ſanglantes contre Hocquincourt, protecteur du proſcrit. Le Parti de Condé ſaiſit cet inſtant d'agitation & de trouble pour faire paroître un Gentilhomme qui préſente à la

Cour une lettre de la part du Prince;
1652. on la lit : Condé offroit à la Compagnie son appui contre l'ennemi commun, ne demandant d'autre grace, sinon qu'on surfît à l'exécution des arrêts prononcés contre lui, jusqu'à ce que ceux qui avoient été rendus contre le Cardinal eussent eu leur plein & entier effet. Le Parlement, sans s'expliquer sur les secours qu'il présentoit, crut ne pouvoir se dispenser d'accorder au Premier Prince du Sang la grace qu'il demandoit.

*Mémoires de Retz, t. III, p. 52.*

Ce fut au milieu de tant de contradictions, d'épreuves & de menaces que Mazarin arriva à la Cour, après une course de quinze jours. Le Roi l'accœuillit, non comme un homme dont la présence alloit porter le feu dans toutes les parties du Royaume, mais comme un père & un libérateur. Il fut au-devant de lui avec son Frère à deux lieues de Poitiers; il fut reçu en triomphe dans cette Ville; enfin il reprit possession de l'administration, comme si c'eût été son patrimoine.

Ces honneurs excessifs prodigués à un étranger, étoient le présage le plus sinistre pour la Nation qui ne s'est jamais lassée d'obéir à ses Rois & à ses Princes, mais qui a toujours regardé d'un œuil sombre & irrité la domination des étrangers. C'est ainsi que, des nuages de l'ambition, de la haine, de l'inquiétude, de la défiance & de la cupidité, s'étoit formée la tempête la plus terrible. Mais au milieu du chaos, dont les ténèbres offusquent & éclipsent les astres les plus brillants, ne perdons point de vue la conduite & les ressources de ceux qui conduisoient le vaisseau assailli de tant d'orages, voguant au milieu de tant d'écœuils. 1652.

Mazarin, dépositaire de l'autorité royale, affoiblie à la vérité, mais encore redoutable, étoit le maître des places fortes, des vieilles troupes, des Généraux les plus estimés. Toutes les impositions publiques, excepté celles qui étoient perçues en Guienne, entroient dans les coffres du Roi, ou plutôt dans les siens. Condé ne lui opposoit, tantôt que

1652. des milices dans un coin du Royaume, tantôt une armée divisée, & dont il n'y avoit que la moitié qui le reconnût pour chef; tantôt des étrangers qui, loin de l'aider à vaincre, ne cherchoient qu'à déchirer le Royaume. Mais il est temps de joindre ce Prince à la Bergerie, où nous l'avons laissé campé.

*Mémoires de la Rochefoucault, t. III, p. 162.*

Il arrêtoit comme on l'a vu, depuis trois semaines, les forces & la fortune d'Harcourt; les secours que ce Général recevoit tous les jours obligèrent Condé à reculer jusqu'à la Bernette, poste avantageux d'où il observoit ses manœuvres & les faisoit échouer. Bientôt il apprend que la Cour entretient des intelligences à Bordeaux, à Agen & dans toutes les places de la Guienne, & que cette Province est sur le point de l'abandonner, s'il ne se hâte de prévenir lui-même la défection dont il est menacé.

Condé, sans perdre un instant, forme un nouveau plan de guerre: il confie la défense de l'Angoumois & de la Saintonge au Prince de

Tarente & au comte de Doignon; il fait embarquer une partie de ſon infanterie à Talmont ſur des barques qui devoient la tranſporter à Bordeaux, & prend lui-même la route de cette Ville avec toute ſa cavalerie qui montoit à vingt eſcadrons. En deux jours de la marche la plus rapide, il gagne Saint André, village ſitué à quatre lieues de Bordeaux. L'intervalle immenſe qu'il avoit mis entre lui & Harcourt, & plus encore la précaution qu'il avoit eue de laiſſer derrière lui de nombreux partis pour éclairer les mouvements de l'ennemi & lui en rendre compte, ſembloient lui répondre de ſa ſûreté. Il crut ne rien haſarder en accordant aux hommes & aux chevaux épuiſés de fatigue, un repos néceſſaire; mais dans le temps qu'il s'endormoit entre les bras de la ſécurité, il touchoit au moment de ſa ruine. Ses partis, au mépris de ſes ordres, s'étoient écartés çà & là pour piller la campagne; Harcourt étoit aux portes de Saint-André avec toute ſa cavalerie beaucoup plus nombreuſe & plus aguerrie.

1652.

1652. *Ibidem.* La fortune avoit beau lui présenter tous les moyens de vaincre, son génie étonné devant celui de Condé n'osoit les saisir. Au-lieu d'entrer dans le quartier du Prince, Harcourt emploie un temps précieux à former des dispositions inutiles : il partage ses troupes en deux corps, donne l'un au chevalier d'Aubeterre pour charger le colonel Balthasar, cantonné dans des Villages voisins, & se réserve l'autre pour avoir la gloire de battre lui-même Condé.

*Histoire manuscrite du prince de Condé.* Au premier coup de pistolet, le Prince, suivi de ses Gardes & de deux ou trois escadrons, s'étoit saisi d'une hauteur d'où il manœuvra avec tant de génie & de bonheur, qu'il arrêta Harcourt. Pendant ce temps-là sa cavalerie se rassembloit; le colonel Balthasar repoussoit le chevalier d'Aubeterre; il s'ouvroit un chemin à travers ses escadrons rompus & joignoit Condé. La nuit qui survint ne permit pas aux deux Généraux d'en venir aux mains : le Comte rebroussa chemin, & Condé

prit la route de Bergerac qu'il fortifia ainsi que Libourne & les autres places qui couvroient Bordeaux. 1652.

Mais il avoit à peine quitté l'Angoumois & la Saintonge, que son parti n'éprouva que des désastres dans ces Provinces. Saintes, défendue par une nombreuse garnison, avoit été réduite en peu de jours; Taillebourg étoit menacé du même sort. Des deux Généraux à qui Condé avoit confié la défense de ces Provinces, Tarente avoit été battu auprès de Pons par le Marquis de Montausier; Doignon se tenoit renfermé dans Brouage, lâche & immobile spectateur de la ruine du parti.

*Ibidem.*

*Mémoires de Monglac, t. III.*

Cependant la Guienne étoit ouverte & pénétrée de toute part : le comte d'Harcourt faisoit tous les jours de nouveaux progrès. Le marquis de Saint-Luc, à la tête d'un nouveau corps d'armée composé de dix régiments d'infanterie, & de quatre de cavalerie, vouloit pénétrer jusques sur les murs de Bordeaux : enfin le maréchal de Gram-

mont aſſembloit une armée à Bayon-
1652. ne, d'où il devoit aſſaillir la Guienne, en même temps qu'Harcourt & Saint Luc.

Il n'y avoit que des prodiges de valeur & d'activité qui puſſent reculer la chûte du parti. Déterminé à lutter juſqu'à la dernière extrêmité, à vaincre ou à périr, Condé marche à Staffort où étoit campé le prince de Conti avec environ deux mille cinq cents hommes. Sur ſa route, il apprend d'un courier que le marquis de Saint-Luc étoit en marche pour ſurprendre ſon Frère. Réſolu de le ſurprendre lui-même, Condé laiſſe ſon corps de troupes ſous les ordres de Marſin : il vole avec ſes Gardes, & arrive à l'entrée de la nuit à Staffort; il en ſort ſur le champ, & malgré les ténèbres, la longueur & la difficulté des chemins que l'hiver avoit rendus preſque impraticables, il paroît à la pointe du jour au milieu des quartiers de S. Luc avec ſon avant Garde. S. Luc ignoroit la marche du Prince; il avoit

• *Mémoires de la Rochefoucault, p. 166, & ſuiv.*

avoit logé son Infanterie à Miradoux, & dispersé sa Cavalerie dans les villages voisins. Condé attaque & enlève un nombreux corps de Garde qui défendoit l'entrée d'un Pont; mais il est arrêté par quelques escadrons qui, aux premiers cris des fuyards, s'avançoient vers le Pont. Les ouvrir, les enfoncer, les mettre en déroute, tout ne fut l'ouvrage que de quelques minutes : les troupes qui accouroient au secours des vaincus, avec la confusion & le désordre inséparables d'une surprise, essuient le même sort : un grand nombre d'Officiers & de Soldats tombent entre les mains du vainqueur avec tous les équipages de l'armée. 1652.

Saint-Luc s'étoit sauvé à Miradoux, d'où il recueilloit les débris de sa défaite. Miradoux n'occupe que la moitié de la hauteur sur laquelle elle est située; le reste lui sert d'esplanade : un fossé médiocre, un vieux mur auquel la plupart des maisons sont adossées, voilà en quoi consistoit toute la force de cette *Ibidem.*

bicoque. Mais on ne pouvoit y abor-
1652. der qu'à travers une côte rapide, un terrein gras, fangeux, entrecoupé de haies & de défilés. En attendant le prince de Conti qui n'étoit pas encore arrivé avec le gros de l'armée & deux pieces de canon qu'il avoit envoyé chercher à Agen, le Prince s'empare de plusieurs petits postes. En même temps il a recours à une ruse qu'il n'est permis qu'à un Capitaine redoutable d'employer : il donne lui-même la liberté à quelques prisonniers, persuadé que le bruit de son arrivée étonneroit plus l'ennemi que sa défaite. En effet, dès qu'on eut appris à Miradoux que le Prince étoit devant la Ville, la frayeur s'empare de tous les esprits vaincus au seul nom de Condé; les troupes de Saint-Luc attendent à peine la nuit pour aller chercher un asyle jusqu'à Leytoure. Condé avoit prévu cette prompte retraite; déjà il avoit posté des corps de gardes si près de la Ville, qu'il étoit impossible que Saint-Luc lui échapât. A l'instant même que l'ennemi

ortoit de la Ville, Condé impa-
ient de vaincre, fond sur lui, entre 1652.
épée à la main dans les bataillons
e Champagne & de Lorraine; les
nfonce & les précipite dans les
ossés de Miradoux. Les vaincus
ettent leurs armes en criant *quartier*,
*uartier*: mais bientôt, s'appercevant
u'on ne peut venir à eux à cheval,
s embrassent la seule voie de salut
ue leur offre la fortune; il rentrent
ans Miradoux, plutôt pour se dé-
ober à la furie du vainqueur, que
our défendre la place.

Pendant ce temps-là Condé pour-
ivoit la Cavalerie de Saint-Luc, *Histoire du prince de Condé, par Coste, in-4°. p. 239.*
esque jusqu'aux portes de Mon-
uban. Peu s'en fallut que cette
ourse ne lui valût tous les avan-
ges de la victoire la plus signalée.
: Parlement de Toulouse venoit
: proscrire Mazarin; le Languedoc
itier ne demandoit pas mieux que
: concourir à la ruine du Minis-
e. Condé écrivit aux Habitants de
ontauban, presque tous Protestans,
our les faire souvenir des services
ue ses ancêtres avoient rendus

1652. à la cause des Protestants; il leur offre une protection constante & invariable s'ils veulent se ranger sous ses étendarts. Mais on doit avouer, à la gloire des Calvinistes, que le Roi, dans un temps où tout ce qu'il y avoit de plus auguste dans la Nation s'étoit écarté de son devoir, n'eut point de sujets plus fidèles, plus soumis, plus zèlés. Ils répondirent d'une voix unanime qu'ils n'attendoient de protection que du trône; que loin d'embrasser ses intérêts, ils se défendroient jusqu'à la dernière extrêmité. Les troupes de Saint-Luc étoient si consternées qu'elles n'attendoient que la première sommation pour se rendre : elles manquoient de tout, armes, argent, munitions ; elles trouvèrent tout dans la générosité des Habitants.

*Ibidem.*

Cependant Condé étoit retourné devant Miradoux, bien résolu de se présenter devant Montauban dès qu'il se seroit emparé de cette Ville, ou plutôt des Régiments qui y étoient renfermés.

*Mémoires de la Rochefoucault, p. 169.*

A son retour, M. de Marins, ma-

réchal de camp, proposa de lui rendre la place ; mais Condé exigeoit qu'il se rendît prisonnier avec toutes les troupes, ou au-moins qu'ils ne portassent de six mois les armes contre lui. Le brave régiment de Champagne déclara qu'il périroit plutôt que de subir des conditions si honteuses ; le régiment de Lorraine suivit le même exemple. Ils n'avoient ni armes, ni munitions de guerre, ni vivres : une recherche rigoureuse chez tous les Habitants les mit bientôt en possession de tout ce qui leur manquoit.

1652.

*Mémoires de Montglat, tom. III, p. 240.*

Cependant Condé avoit établi une batterie, à l'aide de laquelle il avoit ébranlé le mur. La disette des boulets l'eût réduit à lever le siége, si ses soldats ne les eussent été chercher jusques dans les fossés de la Ville, au prix de leur sang & moyennant quelque argent. La Garnison fit en moins de vingt-quatre heures deux sorties aussi vigoureuses que sanglantes, mais sa valeur la sauva moins que la fortune.

Déjà le canon avoit ouvert le mur,

1652. il s'écroule & entraîne avec lui plusieurs maisons dont les débris tombent sur des caves & les enfonçent ; aussi-tôt la Garnison met le feu aux portes, aux solives qui remplissent les caves : la bréche ne présente plus qu'un vaste gouffre de flammes & de fumée. Condé ne peut ordonner l'assaut, sans sacrifier une partie de l'armée & rebuter l'autre. Le Prince, sans se plaindre de la fortune, transporte sa petite batterie dans un autre endroit, & l'emploie avec tant de succès que le mur abattu présente une nouvelle bréche. Il disposoit l'assaut lorsqu'on vint lui annoncer que le comte d'Harcourt n'étoit plus qu'à deux lieues du camp avec une armée de dix mille hommes. Condé n'en avoit pas la moitié ; il se hâta de mettre la Garonne entre lui & un ennemi si supérieur.

*Ibidem.*

*Mémoires de la Rochefoucault, p. 175, & suiv.*

La largeur & la profondeur du fleuve, enflé par des pluies continuelles, sembloient garantir Condé d'une surprise & d'une insulte. Cependant il eut recours

aux plus grandes précautions : il jetta une partie de ses troupes au village d'Auvillars, situé sur la Garonne ; il établit son quartier à Staffort & dispersa le reste de son armée, accablée de fatigues, dans les Villages voisins ; ses partis dont il tripla le nombre, avoient ordre de veiller jour & nuit sur les mouvements de l'ennemi, posté au-delà du Fleuve. 1652.

Mais le souvenir de la derniere surprise, les ordres les plus salutaires ne faisoient aucune impression sur des troupes qui ne savoient que fuir & piller. Harcourt passe la Garonne & marche au milieu des quartiers du Prince, qui n'en apprit la nouvelle que par les fuyards; il monte aussi-tôt à cheval, sort de Staffort & va presque seul au devant de l'ennemi : il avoit à peine fait cinq cens pas, qu'il apperçut un grand nombre d'escadrons, qui sembloient se détacher, pour fondre tout à la fois sur ses quartiers. Il envoie aussi-tôt ses Aides de camp pour ordonner à sa Cavalerie de joindre son Infanterie

sous les murs de Staffort; il laisse
1652. soixante Mousquetaires dans cette Ville, fait partir sa Cavalerie & les bagages pour le port Sainte-Marie, tandis qu'il prend la route de Bone
Ibidem. avec son Infanterie, dans le dessein de passer la Garonne & de se réfugier à Agen.

Cette retraite est la plus hardie qu'on puisse imaginer : les troupes qui se croisoient les unes les autres, n'avoient ni postes ni rang; la confusion, le désordre, la précipitation étoient extrêmes. Pour comble de malheur, il n'y avoit que peu de batteaux à Bone, & le trajet dura douze heures entières. Il ne tenoit qu'au comte d'Harcourt de terminer ce jour-là la guerre civile : la fortune lui présentoit, non des soldats à combattre, mais des victimes à choisir. Mais au-lieu de suivre le Prince, de le charger sur les bords de la Garonne, de le précipiter dans les flots, ou de l'obliger à rendre les armes, Harcourt s'attache à un village appellé le Pergan, où Condé avoit établi ses Gardes. Ceux-ci

firent une résistance incroyable ; ils ne capitulèrent que le lendemain, au nombre de trois cents hommes, après avoir épuisé toutes leurs munitions & tué à l'ennemi plus de monde qu'ils n'étoient de combattants. Condé, qui ne s'étoit embarqué que le dernier, vit de l'autre bord de la Garonne le régiment de cavalerie de Montespan repousser & battre les troupes du comte d'Harcourt. 1652.

Cependant les Habitants d'Agen ne voyoient qu'avec la plus sensible douleur, leur territoire devenir le théâtre de la guerre. Vaincus par la crainte & l'impatience, la plupart vouloient appeller les troupes du Roi & leur livrer leur patrie. Condé, persuadé que cette Ville, la seconde de la Guienne, lui échappera, s'il n'y établit une Garnison, gagne les Jurats, se rend maître de la porte de Grave, & y faitentrer le régiment de Conti. A cette nouvelle la Ville n'offre que des cris, des menaces, des imprécations, des barricades ; les Habitants prennent *Ibidem.*

les armes ; par-tout on arrête les
1652. troupes du Prince : Condé monte lui-même à cheval & trouve les mêmes obſtacles. Cependant la nuit approchoit, Harcourt pouvoit arriver à chaque inſtant ; le Prince n'avoit que deux partis à prendre ; l'un d'abandonner la Ville, l'autre de la livrer au fer, au feu & au pillage. Le premier étoit honteux ; le ſecond funeſte & déplorable.

Dans ces circonſtances, Condé qui ne demandoit qu'à ſauver ſa réputation, s'aviſa de cet expédient : il pria le duc de la Rochefoucault de ſe préſenter ſeul à la première barricade, & de demander une conférence aux principaux Habitants : on la lui accorda. Le Duc leur reprocha en termes modérés la faute dont ils venoient de ſe rendre coupables ; que c'en étoit fait d'eux, de leurs femmes, de leurs enfants, ſi M. le Prince écoutoit les mouvements de la colère & de la vengeance ; qu'il n'y avoit qu'un moyen de le déſarmer, c'étoit de lui envoyer quelques Citoyens pour le prier

de leur pardonner. Condé reçut la députation avec bonté ; il se rendit, lui septième, à l'Hôtel-de-Ville, où il trouva les Habitants assemblés ; il leur déclara : » Que loin de vouloir » attenter à leur liberté, il n'avoit » pris les armes que pour défendre » celle de la Nation contre l'oppres- » sion & la tyrannie du cardinal » Mazarin ; qu'en introduisant le » régiment de Conti dans la Ville, » il n'avoit eu d'autres vues que » celle de les soulager des fonctions » militaires : mais que, puisqu'ils » vouloient se signaler dans les tra- » vaux de la guerre, il ne deman- » doit pas mieux que de concourir » à leur zèle ; qu'ils n'avoient » qu'à lever un Régiment dont il » nommeroit les Officiers «. Ce dis- cours reçu avec joie, rétablit le calme ; les barricades disparurent, & le zèle des Habitants sembloit avoir pris de nouvelles forces. 1652.

Mais Condé ne s'en fioit point à des apparences si frivoles ; il n'osoit abandonner la Ville, dans la crainte qu'elle n'ouvrît ses portes

au comte d'Harcourt. Cependant il étoit en proie aux chagrins les plus dévorants, réduit à soutenir presque seul son parti accablé. L'avenir ne lui présentoit qu'une perspective encore plus terrible : les Peuples se décourageoient. Il voyoit naître dans le sein de Bordeaux deux factions ; la première, composée des Citoyens les plus riches, ne cherchoit qu'à élever l'autorité des Officiers municipaux, à secouer le joug du Prince & du Parlement; l'autre, connue sous le nom de l'Ormée, plus nombreuse, ne respiroit que l'emportement & la sédition. Loin de la réprimer, le prince de Conti & la duchesse de Longueville nourrissoient, excitoient, à l'envi l'un de l'autre, son audace; la division étoit à son comble entre le Frère & la Sœur.

1652.

*Ibidem.*

C'est aux écarts & à l'imprudence de la duchesse de Longueville qu'il faut principalement attribuer une querelle si funeste, si scandaleuse. Cette Princesse, fière d'avoir vu à ses pieds tout ce qu'il y avoit de

*Mémoires de Madame de Motteville, t. V.*

plus grand en Europe, essaya l'empire de sa beauté sur le duc de Nemours. C'étoit moins l'envie d'attacher un homme de plus à son char, que le plaisir d'arracher une conquête illustre à la duchesse de Chatillon. Nemours répondit aux agaceries de Madame de Longueville, & il n'en fallut pas davantage pour remplir l'ame du duc de la Rochefoucault de rage & de désespoir. La jalousie le porta à des excès indignes d'un homme d'honneur & de qualité; il laissa transpirer des mystères qui eussent dû être ensévelis dans un profond oubli. Le Prince de Conti s'abandonna à des ressentiments plus convenables à un amant qu'à un frère: il ne s'étoit précipité dans la guerre civile que pour plaire à sa Sœur; dès qu'elle cessa de lui être chère, sa faute lui parut odieuse. Mazarin à force d'intrigues, d'argent & de promesses fomenta la discorde. Au-lieu de concourir aux succès d'un Frère, qu'eux seuls avoient rendu coupables, l'un & l'autre ne s'occuperent que

1652.

*Histoire de la duchesse de Longueville, seconde Partie; p. 47.*

de petites intrigues : les intérêts de
1652. Condé furent négligés, sacrifiés, & le fruit de tant de fautes fut enfin la décadence & la ruine du parti en Guienne.

C'étoit du sein même de la Capitale que Condé attendoit son salut. Jusqu'ici ses vœux avoient été confondus : le Parlement, invariable dans ses principes, donnoit à la vérité des arrêts contre Mazarin; mais il ménageoit l'autorité royale. Cependant Gaston avoit levé une armée; il falloit la faire subsister. Il proposa au Parlement & aux Officiers municipaux de se saisir des revenus que le Roi retire de la Capitale, en prenant des mesures pour conserver les rentes de l'Hôtel-de-Ville, & les gages des Compagnies souveraines; mais cette dette sacrée absorboit un fond annuel de plus de dix-huit millions, assigné sur le produit de la Gabelle, des Tailles & des Aydes & les impositions de la Capitale n'en produisoient guère alors que la moitié. Comment le duc d'Orléans auroit-il pu sub-

*Mémoires de Retz, t. III; de Talon, tom. VIII, p. 70.*

venir en même temps aux frais énormes de la guerre civile, & 1652.
aux créances des particuliers ? Les Habitants, dont la plupart ne subsistoient que des rentes créées sur la Ville, craignoient encore plus de mourir de faim, que de voir dominer Mazarin. Des motifs plus nobles dirigeoient le Parlement; il répondit « Qu'il n'y avoit point de » danger, quelqu'éminent qu'il fût, » qui pût autoriser des Sujets à or- » donner la levée des troupes & la » saisie des deniers publics; que » le droit de la guerre n'appartenoit » qu'au Roi; que l'autorité du Par- » lement, son lustre, sa gloire dé- » rivoient du Trône; & que, loin » d'avilir la puissance sacrée & lé- » gitime du Monarque, la Com- » pagnie ne respiroit que la fin des » troubles pour la rétablir dans son » ancien éclat.

D'après ces principes, il eût fallu se soumettre à Mazarin, puisque le Roi faisoit sa propre cause de celle de cet étranger. Gaston aima mieux se lier avec le seul homme capable

1652. de renverser sa fortune ; il signa enfin un traité d'union avec les comtes de Fiesque & de Gaucourt, Agents du Prince ; en voici les principaux articles : « Que son Altesse » Royale, M. le duc d'Orléans & » M. le Prince presseroient S. M. » d'éloigner le cardinal Mazarin du » Royaume, & ses créatures, des » Conseils & de la Cour, conformé- » ment à toutes les déclarations » qu'elle avoit données ; que si les ar- » tifices de l'ennemi de la Nation » prévaloient, Gaston, en qualité » d'oncle du Roi, Condé en qualité » de Premier Prince du Sang, obli- » gés, plus particuliérement par leurs » naissance & leurs serments, de » veiller au salut du Roi & de la » Monarchie pendant le bas âge de » S. M., uniroient leurs forces pour » chasser le Cardinal, auteur des » troubles ; & qu'ils ne cesseroient » de le poursuivre jusqu'à ce qu'ils » eussent exécuté une résolution si » salutaire ; qu'après avoir établi la » paix au-dedans, ils travailleroient » à la procurer au-dehors » : ils s'en-

*Mémoires de la Rochefoucault ; de Joli ; de Nemours, &c.*

*Mémoires de Talon, tom. VIII, p. 80, & suiv.*

gageoient à protéger les priviléges de tous les Ordres de l'Etat; à dé- 1652.
dommager la Noblesse, le Clergé & les Citoyens des pertes qu'ils pourroient souffrir de la prise d'armes ; à obtenir l'assemblée des Etats Généraux ; à réformer les abus de l'administration , & à n'avoir de liaisons avec les étrangers qu'autant que les Parlements les jugeroient nécessaires au service de la Patrie ; ils ne demandoient à la Nation d'autre prix de leur zèle , que la gloire de la délivrer des fléaux qui la désoloient, & de faire jouir toute l'Europe de la paix qui en étoit bannie depuis si long-temps.

Sur ces entrefaites , le duc de Nemours entra en France avec les vieilles troupes de Stenai, fortifiées de quelques Régiments Espagnols. Le duc d'Orléans entreprit de justifier en plein Parlement la marche de ces derniers, en soutenant qu'ils étoient Allemands. Cet artifice ne surprit personne : Mazarin avoit si souvent outragé la vérité dans les

1652. Arrêts, les Edits & les Déclarations émanées du Conseil, que le Public étoit accoutumé à être trompé. Mais le Parlement ne témoigna guère moins de vigueur contre les troupes de Nemours, que contre celles de Mazarin.

*Mémoires de Retz, t. III.* Le Duc redoutoit moins les Arrêts du Parlement que les armes du maréchal d'Aumont, du duc d'Elbœuf, du marquis de Vaubecourt, & de milord Digbi, qui, chacun à la tête d'un corps de troupes, avoient ordre de le harceler & de l'arrêter. Il ſurmonta cependant tous ces obſtacles, tant par la faveur des Peuples, que par ſes propres forces. Ce temps de trouble & d'orage offre un trait qui n'eſt pas indigne des regards de la poſtérité. Le Chancelier Séguier, ſi illuſtre par ſon ſçavoir, ſes lumières & ſa politeſſe; l'homme juſqu'ici le plus dévoué à la Cour, & qui l'avoit le mieux ſervi; naturellement doux & modéré, ſe livra au plaiſir de la vengeance contre l'ingrat Mazarin qui venoit de le ſacrifier à Châteauneuf.

Il obligea le duc de Sully son gendre à donner passage au duc de Nemours 1652. sur le pont de Mantes : mais au-lieu de profiter de cet avantage pour se porter rapidement sur les bords de la Loire, & d'enfermer la Cour entre Condé & lui, le jeune Prince se rendit presque seul à Paris pour faire voir son bâton de Général à la duchesse de Chatillon. Il en sortit enfin & joignit le duc de Beaufort. Mais ce ne fut que pour montrer à toute la France les suites effrayantes de l'imprudence, de la témérité & de l'esprit de vertige en se brouillant avec le duc de Beaufort, son Collégue & son Beau-frère.

Cependant les malheurs se multiplient, s'étendent & embrassent presque toutes les Provinces. Déjà le duc de Rohan-Chabot, Gouverneur d'Anjou, a levé l'étendart de la révolte : l'ambition eut moins de part à cette démarche hardie, que la reconnoissance. Condé avoit ménagé les nœuds qui l'unissoient à l'héritiere illustre d'un grand nom : il lui avoit depuis remis généreuse-

ment la somme de cent mille écus ;
1652. le prix du Gouvernement d'Anjou, que le Duc avoit acheté du maréchal de Brezé.

La Cour étoit encore à Poitiers lorsqu'elle apprit cette nouvelle, d'autant plus imprévue, que le duc de Rohan passoit pour un des hommes les plus sages de la Nation. Il s'agissoit de savoir si le Roi marcheroit à lui pour le faire repentir de son audace, ou s'il acheveroit d'accabler Condé en Guienne. Châteauneuf, fortement persuadé que la ruine du Prince entraînera celle de tous les Partis, opine pour le voyage de Bordeaux. Le Conseil entier, frappé de ses raisons, se range à son avis : mais Mazarin change de résolution. Au-lieu de la route d'Angoulême, la Cour prend celle d'Angers sans daigner en faire part à l'impérieux vieillard. Châteauneuf comprit qu'il ne devoit s'attendre qu'à des affronts, à des humiliations en servant plus long-temps sous son rival & son ennemi. Il demanda & obtint sa retraite à

*Mémoires de Motteville ; de Montglat.*

Tours. Bientôt le chagrin conduisit au tombeau cet homme hardi, décisif, profond, ambitieux, dont la vie avoit été plus éclatante que fortunée. 1652.

Le siége d'Angers fixoit les regards inquiets de la Nation. Les grands en attendoient l'événement ; les uns pour se déclarer en faveur du Prince, les autres pour rendre hommage à la fortune de Mazarin. Mais, soit que Rohan n'eût pas assez de forces pour résister longtemps, soit qu'il ne voulût pas hasarder sa fortune & sa tête sur la foi douteuse d'un Peuple étonné & divisé, sa défense ne répondit point aux espérances qu'on avoit conçues de lui ; il rendit la place aux maréchaux de la Meilleraie & d'Hocquincourt : le Pont de Cé suivit le même exemple.

*Mémoires de la Rochefoucault.*

L'armée victorieuse remonta la Loire vers la Touraine & l'Anjou, commettant sur sa route les ravages les plus odieux. Mazarin vouloit établir le théâtre de la guerre aux portes de la Capitale pour forcer

1652. les Habitants d'en chasser le duc d'Orléans, ou pour leur faire éprouver tous les fléaux de la guerre intestine : tout sembloit lui répondre du succès de cette marche ; il étoit le maître de tout le cours de la Loire, excepté d'Orléans.

Cette Ville, qui figure avec tant d'éclat dans notre Histoire, surprise & indignée des maux que les troupes du Roi avoient causés aux Provinces voisines, prit le parti le plus fier ; également menacée par l'armée des Princes qui accouroit du Gatinois, & par celle du Roi qui traversoit la Sologne, elle ferma ses portes à l'une & à l'autre, pour ne pas se voir en proie aux brigandages du Soldat qui ne subsistoit que de rapines.

Cette résolution arrêtoit également les progrès du Roi & ceux des Princes. Les amis de Condé pressoient Gaston de se rendre dans la Capitale de son appanage, où il étoit aimé ; mais ce foible Prince ne put se résoudre à quitter le Luxembourg, où il formoit tous les jours des

*Mémoires de Mademoiselle de Montpensier, t. II.*

desseins contraires : il n'eut pas honte de se décharger des fatigues de cette expédition sur Mademoiselle de Montpensier sa fille. 1652.

Cette Princesse, âgée alors de vingt-cinq ans, brûloit du desir de partager le trône avec le Roi son cousin germain, qui n'en avoit pas encore quatorze. Persuadée qu'elle n'arrachera l'aveu d'Anne d'Autriche & de Mazarin, qu'en se rendant redoutable, elle monte à cheval suivie de quelques Dames & de cinq ou six Officiers. Elle paroit à une des portes de la Ville, tandis que Messieurs Molé & de la Vieuville se présentent à une autre de la part du Roi qui les suivoit à quelque distance. Un refus ne découragea point Mademoiselle : elle fait le tour presque entier de la Ville en dehors, le long des remparts, gagne la rivière, se jette dans un petit batteau, aborde à la porte brûlée, & oblige à force d'argent & de promesses, quelques batteliers à l'enfoncer : elle y monte avec le secours d'une échelle, & *Ibidem.*

1652. marche en triomphe à l'Hôtel-de-Ville où les Magiſtrats aſſemblés prenoient des meſures pour garder la neutralité. Les cris du Peuple les forcèrent de ſe ſoumettre à Mademoiſelle. Pendant ce temps-là le Garde des Sceaux & le Sur-Intendant ne recevoient que des injures & des outrages. Le Roi ſe vit obligé de paſſer à la vue des remparts d'une Ville, qu'une jeune Princeſſe, qui n'avoit d'autres ſecours que ſon courage, venoit de lui enlever.

Mazarin répara cette diſgrace en donnant le commandement de l'armée à Turenne. Elle montoit à douze mille hommes ; celle des Princes à quinze mille; mais c'étoient de part & d'autre les troupes les plus fières & les plus aguerries de l'Europe, capables de conquérir en une ſeule campagne, des Provinces entières.

Beaufort entreprit de profiter de ſa ſupériorité pour enlever Gergeau; il n'y avoit que deux cents hommes dans cette place, qui n'eſt conſidérable que par ſon port ſur la Loire.

Sirot,

Sirot, Lieutenant-Général, si célèbre par ses talents militaires, s'avance avec quatre bataillons, s'empare du Fauxbourg situé en deçà de la rivière, & de la moitié du Pont sur lequel il établit une batterie. Turenne qui se trouvoit par hasard à Gergeau, signala les prémices de son commandement par des prodiges de valeur; il défendit, lui seizième, pendant plus de trois heures, l'éxtrêmité du Pont de Gergeau, & il n'eût pas plutôt reçu du renfort qu'il chassa l'ennemi & prit son canon. Sirot, le brave Sirot, qui s'étoit battu contre trois Rois, qui avoit rempli la France du bruit de sa capacité & de sa valeur, qui n'avoit pris le parti de la révolte que par l'indifférence & l'ingratitude de Mazarin qui le laissoit languir sans emplois, sans honneurs, sans récompenses, reçut dans cette malheureuse journée une blessure qui le conduisit moins au tombeau, que le chagrin d'avoir flétri ses lauriers en portant les armes contre le Roi.

1652.

*Histoire du vicomte de Turenne, par Ramsai.*

Ce désastre augmenta la haine & la

division des deux Chefs, qui n'avoient
1652. de recommandable qu'un courage téméraire & précipité. Nemours s'égayoit tous les jours aux dépens de son Collégue par les railleries les plus sanglantes. Un démenti échappé, un soufflet lancé en présence de Mademoiselle, & dans un Conseil de guerre, les arment soudain; ils se portent plusieurs coups, & ce ne fut pas sans peine qu'on leur arracha l'épée dont ils auroient dû faire un usage plus heureux.

*Mémoires de Mademoiselle de Montpensier, t. II.*

L'armée, abandonnée à la conduite de deux Chefs sans expérience, sans génie militaire, incapables de commander aux autres & de se commander à eux-mêmes, environnée des piéges & des ruses de Turenne & de Mazarin, ne pouvoit manquer de périr. Gaston, enfermé dans son Palais, au-lieu de la sauver par sa présence, n'en voyoit que des ordres suggérés par Gondi & toujours funestes; il ne pouvoit consentir à voir les troupes s'éloigner de Paris. Nemours vouloit passer la Loire, sauver Montrond & opérer une puissante diver-

ſion en faveur de Condé preſque accablé. Les deux Corps étoient ſur le point de ſe ſéparer & de devenir l'un après l'autre la proie de Turenne. 1652.

C'eſt dans ces circonſtances critiques que le marquis de Chavigni, devenu le Miniſtre du Prince depuis qu'il avoit ceſſé de l'être du Roi, lui écrivoit « qu'il ne pouvoit plus » lui répondre du duc d'Orléans, » toujours trompé, toujours ſubjugué par les artifices de Gondi; que » ce Prélat, pour prix de la pourpre qu'il avoit enfin arrachée à la » Reine, avoit pris de nouvelles » meſures avec cette Princeſſe pour » le perdre; que le ſalut du Parti » dépendoit de ſon voyage à Paris » ou à l'armée; que lui ſeul pouvoit la ſauver de la fureur de ſes » propres Chefs; que c'étoit aux » portes de la Capitale, dans le » cœur & non aux extrêmités du » Royaume qu'il falloit vaincre; en » un mot, qu'il ne conſerveroit la » Guienne & ne rétabliroit les affaires qu'en étonnant la Cour par

*Mémoires de la Rochefoucault, p. 181, & ſuiv.*

» sa présence & ses succès ».

1652. Ce conseil étoit plus facile à donner qu'à exécuter. Comment franchir, sans être reconnu, pris ou tué, l'étendue immense qui est entre la Garonne & la Seine, couverte de troupes & de places ennemies. Condé abandonnera-t-il la Guienne dans un temps où les progrès d'Harcourt, l'étonnement des Peuples, les démêlés de son Frère & de sa Sœur, lui laissent tout à craindre pour une Province qu'il avoit déjà tant de peine à défendre. Cependant le temps presse; point de jour, point d'instant qui ne pût éclairer la défaite de Beaufort & de Nemours & la défection du duc d'Orléans. Le Prince secrétement indigné de s'être vu si souvent sur le point de périr par l'indiscipline & la lâcheté des troupes de Guienne, résolut enfin de tout hasarder pour aller chercher une armée & des périls plus dignes de lui.

Il ne communiqua sa résolution qu'au duc de la Rochefoucault & au comte de Marsin. Ceux-ci ef-

frayés à la vue de tant d'obstacles n'osent ni l'approuver, ni la combattre ; ils se contentent de les lui peindre avec toute l'énergie dont ils sont capables. 1652.

Condé avoit pris son parti ; son ame haute & fière méprisoit les dangers les plus terribles quand ils pouvoient être suivis du succès. Il mande le Prince de Conti à Agen, lui expose la situation presque désespérée du Parti, & lui fait part de la résolution qu'il a prise d'aller chercher la victoire ou la mort auprès de la Capitale. *Mon Frère*, ajouta-t-il, *vous allez être chargé du Commandement suprême en Guienne ; usez-en avec sagesse & circonspection : je vous laisse Marsin & Lainé, ils vous soulageront dans les détails ; ayez confiance en leur zèle & en leurs lumières.* Il traça à ceux-ci, un plan de conduite pour le Parlement, la Noblesse, l'Armée, le Peuple, & surtout pour sa Famille dont il redoutoit les écarts dangereux : enfin il n'y eut point de précautions qu'il ne prît pour maintenir son Parti au-

delà de la Loire, ou au-moins pour
1652. en reculer la chûte.

L'Hiſtoire n'offre guère d'action plus grande, plus hardie, & qui demande autant de courage, de prudence, de ſecret & de préſence d'eſprit que celle dont il s'agit. Le voyage étoit de plus de cent vingt lieues ; il falloit le faire ſur les mêmes chevaux, à moins de s'expoſer à être reconnu & arrêté à chaque poſte ; il falloit franchir un nombre infini de rivières, éviter toutes les Villes & pour ainſi dire tous les hommes. Si Condé marche avec un petit corps, il ne peut manquer d'être enveloppé ; s'il ne ſe fait accompagner que de quelques amis, quel ſecours peut-il en attendre au milieu de tant de piéges & de précipices. Enfin comment diſparoître de la Guienne ſans que la Cour, prévenue de ſon départ prochain, & le comte d'Harcourt qui campoit aux portes d'Agen, dont la moitié des Habitants lui étoient vendus, n'en fuſſent informés auſſitôt.

Condé commença par tromper

ſon armée & la ville d'Agen ; il publia que des affaires indiſpenſables l'appelloient à Bordeaux ; que ſon voyage ne ſeroit que de trois ou quatre jours. En même-temps il pria les Gentilshommes & les Officiers qui l'accompagnoient de demeurer auprès de ſon Frère juſqu'à ſon retour. Les préparatifs du départ furent voilés avec un profond ſecret ; il avoit réduit à quelques amis le nombre de ceux avec qui il vouloit partager la gloire & les dangers d'une courſe ſi pénible & ſi haſardeuſe. Il ſortit à midi d'Agen, ſuivi du duc de la Rochefoucault, du prince de Marſillac, de Meſſieurs de Guitaut, de Chavagnac, de Gourville & d'un Valet de chambre appellé Rochefort. Après avoir couru quelques lieues ſur la route de Bordeaux, il la quitte & marche à Langais où le marquis de Lévi l'attendoit. Ce Seigneur avoit obtenu un paſſe-port du comte d'Harcourt pour ſe retirer dans ſes Terres d'Auvergne avec ſon équipage : le Prince & ſes Compagnons le ſuivoient en qualité de domeſtiques.

1652.

*Mémoires de la Rochefoucault ; de Gourville ; de Chavagnac.*

1652. Condé trouva aussi à Langais Bercenes, Capitaine des Gardes du duc de la Rochefoucault, & Saint-Hippolite, deux hommes très-déterminés : chacun changea d'habit & de nom ; le Prince s'appelloit Motteville, il étoit vêtu en courier ; Chavagnac servoit de guide à la Compagnie composée de dix personnes.

*Ibidem.* On fit quatorze lieues le premier jour ; la course fut encore plus rapide les jours suivants : on ne s'arrêtoit jamais plus de deux heures dans les mêmes lieux, soit pour manger, soit pour dormir. On conçoit combien les hommes & les chevaux devoient être accablés d'une fatigue si excessive. A Sanguet, le cheval du Prince s'abattit sous lui sans pouvoir marcher d'avantage. Chavagnac en acheta un fort cher d'un Gentilhomme qui, ayant reconnu Condé malgré son déguisement, n'en voulut jamais recevoir le prix. En Périgord on logea chez un Gentilhomme qui, sans connoître Condé, s'égaya pendant tout le

*Mémoires de Chavagnac, p. 117.*

repas aux dépens de tout ce qu'il avoit de plus cher. Le Prince rougissoit, pâlissoit ; peu s'en fallut que la table ne fût ensanglantée : mais enfin il eut la force de se vaincre lui-même, & il apprit des mysteres qu'il eût peut-être ignorés toute sa vie. L'indiscret Campagnard n'avoit pas plus épargné les amis de Condé que ses parents. Dès qu'on fut à cheval, le Prince fit la guerre la plus agréable à chacun de ses compagnons sur ses bonnes & mauvaises fortunes. Le courage, la vigueur, la patience, l'enjouement de Condé soutenoient la petite troupe, qui enfin, après six jours de marche, des alarmes & des aventures sans nombre, arriva le samedi Saint au soir sur les bords de la Loire, à deux lieues de la Charité.

1652.

*Mémoires de Gourville, tom. I. De la Rochefoucault, p. 191.*

C'est-là que l'attendoient les plus grands périls : en traversant la rivière un cheval se cabre & manque de submerger le bateau. S. Hippolite sauva la Compagnie en coupant d'un coup de sabre le cable qui le tenoit attaché au bac. Le marquis de Lévi

*Mémoires de Chavagnac, p. 118.*

1652. s'étoit séparé du Prince qui en même-temps avoit envoyé Gourville à Paris pour informer le duc d'Orléans de son voyage. Condé étoit demeuré lui septième pour achever une course dont les obstacles augmentoient à chaque pas.

Au-lieu d'éviter la Charité où le comte de Bussi-Rabutin commandoit deux Compagnies de Cavalerie, Chavagnac égara le Prince & le conduisit aux portes de cette Ville. A la voix de la Sentinelle qui crie *Qui vive*, Condé prend la parole & répond que ses Compagnons & lui étoient des Officiers du Roi qui alloient joindre la Cour à Gien; qu'il s'appelloit Motteville; qu'il étoit lié d'amitié avec M. de Bussi, & qu'il le prioit de lui faire ouvrir les portes. Aussi-tôt un Soldat se détache du Corps-de-garde & va avertir le Gouverneur. Cependant les amis du Prince le quittent en lui disant qu'il est le maître de coucher à la Charité, mais que leur devoir les appelle auprès du Roi: Condé les suit en se plaignant de la

*Mémoires de la Rochefoucault, p. 191.*

dureté de leur procédé, & en chargeant la Sentinelle de ses compliments pour Bussi. 1652.

Le lendemain à la pointe du jour on se trouva aux portes de Cône: les amis de Condé vouloient le dissuader d'entrer dans cette Place où il y avoit des troupes de Sa Majesté. Mais le Prince, fier du succès de son stratagème à la Charité, répondit qu'il seroit beau de se vanter un jour d'avoir traversé le Royaume entier comme le Messager de Lyon, dans un temps où tout étoit en armes contre lui: mais il étoit à peine sorti de Cône pour entrer dans le chemin qui conduit à Gien, qu'il rencontra deux Cavaliers. A la vue de ces hommes qui lui parurent suspects, Condé se jetta dans les terres, sa suite s'écarta & il n'y eut que le comte de Guitaut de reconnu. Le voyage du Prince avoit enfin transpiré, & ces deux Cavaliers étoient des couriers que la Cour envoyoit sur la route pour faire arrêter le Prince vif ou mort. A l'émotion qui parut sur le visage d'un de ces Ca-

*Mémoires de Chavagnac, p. 119.*

valiers, Chavagnac proposa à Guitaut de s'en défaire; mais celui-ci ne put se résoudre à sacrifier deux hommes à des alarmes qui pouvoient n'être que vaines. A quelques pas de là les Couriers rencontrent Rochefort qui, s'étant endormi, ne venoit qu'après les autres. Ils l'entourent, lui appuient le pistolet sur le sein, & le forcent d'avouer que c'étoit M. le Prince qui voyageoit ainsi avec tant de mystère: aussi-tôt l'un des deux Couriers remet ses dépêches à son camarade & retourne à Gien pour informer Mazarin d'une découverte aussi intéressante. Mazarin, au comble de la joie, fait partir sur le champ M. de Saint Maur avec vingt maîtres choisis & un ordre par écrit de prendre Condé, & de ne lui faire aucun quartier s'il entreprenoit de se défendre.

1652.

*Ibidem.*

Cependant Rochefort avoit joint son Maître & lui avoit communiqué son aventure: Condé jugea qu'il ne pouvoit poursuivre sa route vers Gien sans être découvert; il prit

ſe chemin de Châtillon après avoir embuſqué Bercennes auprès d'un pont pour tuer le courier, qui ſans doute ne tarderoit pas à retourner à Gien. Le courier fut aſſez heureux pour éviter le piége qui lui étoit tendu. 1652.

Condé avoit encore trente-cinq lieues à faire avant que de gagner Châtillon. Arrivé au bord du canal de Briare, il ſe trouve tout-à-coup inveſti de pluſieurs eſcadrons de l'armée Royale qui débouchoient de différens endroits pour prendre des quartiers dans les villages voiſins. Son cheval étoit épuiſé ; lui-même ſuccomboit ſous le poids de la fatigue, de la faim & de la ſoif. Chavagnac ſe ſouvint alors qu'il n'étoit pas éloigné de la terre d'un Gentilhomme appellé la Brulerie ; il fut le trouver dans l'eſpérance d'en obtenir des chevaux & des rafraîchiſſements.

Le Château de la Brulerie étoit rempli d'Officiers des troupes du Roi qui ſe livroient à la joie, &

1652. à la bonne chere. La Brulerie eut la présence d'esprit de se taire ; il trouva aussi le secret de fournir des chevaux & des vivres à Chavagnac.

Mais les troupes qui augmentoient à chaque instant n'avoient pas permis au Prince de demeurer plus long-temps dans le poste où il devoit attendre Chavagnac ; il en étoit parti : Rochefort avoit pris les devants pour ordonner au concierge du château de Châtillon de tenir la porte du Parc ouverte.

*Mémoires de la Rochefoucault, 193.*

Condé, réduit à la compagnie du duc de la Rochefoucault & du prince de Marsillac, marchoit précédé du Fils de cent pas, & suivi du Père à la même distance, afin, qu'averti par l'un ou par l'autre en cas d'alarmes, il eût quelque avantage pour se sauver. Deux ou trois heures après, quelques coups de pistolets tirés sur la route qu'avoit prise Rochefort, frappent leurs oreilles : en même-temps ils découvrent quatre Cavaliers qui accou-

roient vers eux à toute bride. Condé, résolu de se faire tuer plutôt que de se laisser prendre, tourne à eux; mais bientôt il reconnoît Guitaut & Chavagnac qui, au bruit des mêmes coups de pistolets, voloient à son secours avec deux de leurs amis: on continua la route, & enfin on arriva à Châtillon au milieu de la nuit. 1652.

C'est-là que Condé apprit que son armée campoit vers Lori, à l'entrée de la Forêt d'Orléans; mais il avoit à peine goûté un instant de repos que la présence de quinze Chevaux-légers de la Garde le força de partir. Le Concierge lui donna un guide: celui-ci trompé par les ténebres égare le Prince & le conduit aux portes de Gien; il ne s'apperçut de son erreur qu'au lever de l'aurore. Cet accident eut dû au-moins faire éviter au Prince l'embuscade de Sainte-Maure qui l'attendoit sur le chemin de Châtillon à Lori; mais le Prince dans ce voyage mémorable devoit voir de

près la mort ou la prison. En effet,
1652. il passe à vingt pas de Sainte-Maure; soit que cet Officier ne le reconnût pas, soit plutôt qu'il feignît de ne le pas reconnoître, il ne l'attaqua point. Condé, accablé de lassitude, entra dans un petit cabaret à cinquante pas de Lori, où il s'endormit : une dernière alarme l'éveilla bien-tôt. *Debout, Monsieur, à cheval* lui crioit Chavagnac, en le renversant de son siége. Condé sort & voit une Compagnie d'Infanterie s'avancer ; il gagne la plaine, s'arrête & crie *Qui vive !* En même-temps le Commandant se détache seul ; tombe aux genoux du Prince, & lui baise la botte. C'étoit Geneste qu'il avoit nourri Page, & qui sur quelques bruits confus de l'arrivée de Condé, ne prenant conseil que de son zèle, étoit venu à sa rencontre avec sa Compagnie. *Ah ! Geneste*, lui dit le Prince en l'embrassant, *vous pouvez vous vanter de m'avoir fait peur ?* Il entra ensuite à Lori où la plupart des

*Mémoires de Chavagnac, p. 124.*

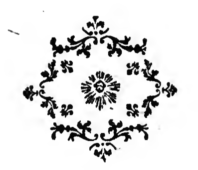
Habitants, Officiers du Roi & de Gaſton le reconnurent malgré ſon déguiſement ; ils montèrent auſſitôt à cheval & l'eſcortèrent juſqu'à ſon armée. Il en rencontra bientôt l'avant-garde ; mais quels furent la ſurpriſe, la joie, l'attendriſſement des troupes, lorſque dans les traits du courier, elles démêlèrent ceux du grand Condé. Cette nouvelle répandue à l'inſtant dans toute l'armée, excita un tranſport ſi univerſel qu'il n'y eut pas juſqu'au dernier goujat qui ne vînt lui rendre ſes hommages.

1652.

*Ibidem.*

Il étoit temps qu'il arrivât ; la diſcorde avoit paſſé des Chefs aux Officiers & aux Soldats. On ſe bravoit, on ſe menaçoit, on ſe défioit : les deux Corps étoient ſur le point d'en venir aux mains. A la vue de tant de déſordres, M. de Clinchamp qui commandoit les troupes étrangères méditoit ſa retraite en Flandre. Mais la préſence de Condé fait bientôt oublier aux Soldats Beaufort & Nemours & leurs

querelles ; ils ne disputoient qu'à
1652. qui témoigneroit plus de vénération pour un Prince qui étoit venu des extrêmités du Royaume, à travers des aventures & des périls sans nombre les sauver de leur propre fureur.



# SOMMAIRE

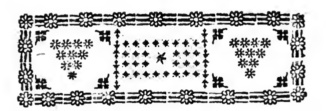
## DU SIXIEME LIVRE.

*Le Prince prend Montargis ; combat de Bléneau ; Condé retourne à Paris ; il entre au Parlement, son discours ; il essuie de grands obstacles ; sa modération. Assemblée de l'Hôtel-de-Ville ; on y prend des résolutions inutiles contre Mazarin. Le Ministre transporte le théâtre de la guerre aux portes de Paris ; les Partis semblent se rapprocher. Négociation du Prince & de Mazarin ; le premier est trompé par ses Agens ; la Négociation échoue ; Condé en propose une nouvelle ; ses prétentions. Mazarin paroît céder ; jalousie de Gaston ; le traité est rompu ; la haine parvient à son comble entre Condé & le cardinal de Retz. Divers traits particuliers ; conduite bizarre du duc d'Orléans. La duchesse de Châtillon obtient des pouvoirs de Condé pour renouer la Négociation ; elle est trompée par Mazarin. Tavanes est surpris par Turenne ; combat d'E-*

*tampes ; perte du Parti. Condé repousse l'ennemi de devant S. Cloud ; il prend S. Denis ; joie des Parisiens. Turenne assiége Etampes ; Condé implore la protection de l'Espagne ; le duc de Lorraine marche au secours d'Etampes ; caractère de ce Prince ; il se moque de tous les Partis ; son traité avec la Cour. Le siége d'Etampes est levé ; le duc de Lorraine reste dans le Royaume ; Turenne le force d'en sortir. Condé conduit son armée à S. Cloud ; la licence augmente dans Paris ; fermeté du Parlement ; le Peuple a recours à Ste Geneviève pour en obtenir la fin de la guerre civile. Politique de Condé ; efforts inutiles du Parlement auprès de la Reine pour en obtenir la paix. Mazarin propose au Prince un accommodement ; il ne cherche qu'à l'accabler ; combat de S. Antoine ; détails du combat ; Mademoiselle sauve le Prince & l'armée ; incendie & massacre de l'Hôtel-de-Ville de Paris ; découragement des Peuples. Le duc d'Orléans est déclaré Lieutenant-Général du Royaume ; & Condé Généralissime des armées. Le Parlement est transféré à Pontoise ; mort du duc de Nemours ; le comte de*

*Rieux manque au Prince ; il eſt conduit à la Baſtille ; Mazarin ſort du Royaume ; la Capitale ne reſpire que la paix. Le duc de Lorraine vient pour la ſeconde fois au ſecours des Princes. Faute de Fuenſaldagne ; Condé bloque Turenne à Ville-Neuve-Saint-Georges ; le Prince tombe malade ; il ſe fait tranſporter à Paris. Belle conduite de Turenne ; mort du marquis de Chavigni ; Négociations inutiles. Condé ſort de la Capitale ; il fait la conquête d'une partie de la Champagne & du Barrois ; il eſt abandonné de ſes Alliés ; il perd une partie de ſes conquêtes. Le prince de Tarente amene des troupes au Prince ; Tavanes l'abandonne. Retour de Mazarin ; il reprend Bar le-duc & quelques autres Places ; fin de la campagne. Situation de Condé ; affaires de Guienne ; le Prince tombe malade à Namur ; les Eſpagnols veulent l'engager à céder la préſéance à l'Archiduc ; fermeté du Prince ; il eſt reçu à Bruxelles avec de grands honneurs. Condé jouit de la plus haute conſidération en Europe. Etat de la Monarchie Eſpagnole ; parallele de Condé & de Turenne. Commencement de la*

*Campagne de 1653 ; ſuccès des François en Champagne ; invaſion du Prince en Picardie ; il pénètre juſqu'à Roie. Dangers du Royaume ; ſageſſe de Turenne ; le comte de Fuenſaldagne s'oppoſe à tous les projets de Condé. L'Archiduc vient au camp ; il ſe brouille avec le Prince ; la Cour de Madrid les réconcilie. Condé tranſporte la guerre en Champagne ; il aſſiége Rocroi ; il eſt abandonné du duc de Lorraine ; il prend la place. Turenne fait la conquête de Mouzon ; le maréchal du Pleſſis-Praſlin prend Sainte-Menehould. Condé ne peut ſecourir cette place ; pourquoi il propoſe envain le ſiége de Bapaume ; perte de Bellegarde ; le Parti eſt accablé en Guienne. Traité du prince de Conti & de Madame de Longueville avec la Cour. Le Prince de Conti épouſe Mademoiſelle Martinozzi ; douleur de Condé. Converſion de Madame de Longueville ; Mazarin recherche Condé & veut le tromper ; réponſe du Prince ; il reſſerre les nœuds de ſon alliance avec l'Eſpagne.*



# HISTOIRE

DE

## LOUIS DE BOURBON,

SECOND DU NOM,

*PRINCE*

*DE CONDÉ*,

PREMIER PRINCE DU SANG,

Surnommé *LE GRAND*.

### *LIVRE SIXIEME.*

1652.

LE zèle, l'ardeur & la joie que la présence imprévue du Prince venoit de faire naître dans toute l'armée, exprimés avec tant de force, d'éclat 1652.

& d'énergie, le frappèrent; il n'eut garde de laisser refroidir le sentiment de l'enthousiasme : ce sentiment rapide qui élève l'ame au-dessus de sa sphère; la source des victoires & des triomphes. Persuadé qu'il n'a qu'à joindre l'ennemi pour le battre, il marche à Montargis, ville florissante, remplie de magasins immenses de bled & de vin. Il n'y avoit dans le Château qu'une garnison de cinq cents hommes; mais les Habitants de Montargis préparoient, de concert avec le Gouverneur, la résistance la plus vigoureuse. Condé à peine arrivé devant la Ville, tire sa montre & fait serment que si dans une heure les portes ne lui sont ouvertes, il abandonnera la Ville au pillage. La présence, les menaces & les dispositions du Prince, glacèrent les Habitants d'effroi. Changeant tout-à-coup de résolution, ils se saisissent du Commandant, l'arrêtent & le livrent au Prince avec la garnison.

1652.

*Mémoires de la Minorité, par L. D. D. L. R. t. II, p. 196.*

*Mémoires manuscrits de l'Hôtel de Condé.*

La modération & la politique guidoient Condé; il ne laissa point

entrer l'armée dans la Ville, tant pour ne pas abandonner des magasins précieux & abondants à la rapacité du Soldat, que pour donner un exemple d'humanité, capable de séduire les autres Villes & de les attirer à son parti. Il est constant que la discipline exacte dans laquelle il contenoit son armée, contrastoit admirablement avec la licence des troupes du Roi, dont les ravages avoient dévasté ces belles Provinces que la Loire fertilise. La conquête du Château-Renard ne coûta qu'une sommation au Prince; il passa le Loing, bien résolu de serrer de près l'ennemi, de le surprendre & de le vaincre.

1652.

*Ibidem.*

Sur ces entrefaites arrive de Paris Gourville, qui ne s'étoit séparé du Prince à la Charité que pour prévenir la Capitale de son voyage. Il lui apportoit les applaudissements, les vœux & les conseils de ses amis; la plupart lui mandoient qu'il n'y avoit qu'un moyen d'attacher le duc d'Orléans, la Capitale & la fortune à son char, c'étoit de demeurer à la

*Mémoires de Gourville t. I, p. 104.*

1652. tête d'une armée dont le secours lui feroit, en quelque sorte, partager les honneurs & la puissance du rang suprême avec le Roi ; que s'il prend le parti de se rendre à Paris, il n'y rencontrera que des obstacles, des écueils & peut-être le naufrage ; que d'ailleurs il faudroit abandonner la conduite de l'armée à ces mêmes Généraux dont l'incapacité & l'esprit de vertige avoient presque entraîné la chûte du Parti. Chavigni au contraire le pressoit dans ses dépêches d'accourir à son secours ; que la cabale de Retz & les offres artificieuses de la Cour prévaloient dans l'esprit irrésolu, incertain & jaloux de Gaston ; qu'il ne devoit s'attendre qu'à la défection de l'Oncle du Roi & de la Capitale, s'il ne venoit les subjuguer par son ascendant. L'ex-Ministre ajoutoit cependant qu'un avantage remporté dans les circonstances sur les troupes du Roi, applaniroit tous les obstacles dont le Parlement, le cardinal de Retz & les amis secrets de Mazarin le menaçoient.

*Mémoires de la Minorité, t. II.*

Il n'en falloit pas tant pour confirmer le Prince dans sa résolution : il ne vouloit rentrer à Paris que sous les auspices de la victoire. La fortune seconda bientôt ses desirs ; il s'entretenoit encore avec Gourville lorsqu'un Officier, qu'il avoit envoyé en parti, vint lui rendre compte des forces, de la position & des desseins de l'ennemi. Il apprit que l'armée royale, qui montoit à douze ou treize mille hommes, étoit dispersée dans des quartiers d'une vaste étendue ; que Turenne campoit à Briare, Hocquincourt à Bléneau, couvrant par leur position le Roi & la Cour renfermés dans Gien ; que la rareté des fourages & le mépris que les Maréchaux avoient conçu de Beaufort & de Nemours, les avoient ainsi engagés à séparer leurs troupes ; mais que sur le bruit de l'arrivée de M. le Prince, ils devoient les réunir le lendemain & choisir un camp plus avantageux.

1652.

*Mémoires de Chavagnac, p. 127 & suiv.*
*Mémoires de la Minorité, p. 197 & suiv. de Gourville, p. 106.*

*Histoire de Turenne, par Ramsai, t. I, p. 241 & suiv.*

D'après cet avis il n'y avoit pas un moment à perdre : il falloit vain-

cre cette nuit là même. Condé fait
1652. des dispositions rapides & les exécute plus rapidement ; il marche avec sa Cavalerie, résolu de fondre sur Hocquincourt, & ensuite sur Turenne, dont la défaite livroit entre ses mains le Roi, la Reine, Mazarin & toute la Cour.

Condé précipita tellement sa course qu'il arriva au milieu de la nuit, avec un seul escadron, aux portes d'un des sept Villages où étoient cantonnées les troupes de M. d'Hocquincourt. Il attaque le Village & l'emporte en arrivant ; il vole à un second qu'il enlève avec le même succès. Cependant les fuyards avoient porté l'alarme jusques dans Bléneau. Déjà le Maréchal avoit rassemblé neuf cents chevaux à la tête desquels il espéroit arrêter le Vainqueur ; mais le Prince s'étoit saisi de trois nouveaux quartiers; il pénétroit dans Bléneau. Le Maréchal prit le parti de l'attendre derriere un ruisseau profond & marécageux qu'on ne pouvoit passer qu'un à un sur une digue très-étroite.

Le Prince franchit le premier un passage si dangereux ; il est suivi de quelques Volontaires : en même-temps il fait sonner la charge par un grand nombre de trompettes & de timbales dont il avoit eu la précaution de se faire accompagner, & qui jusqu'ici n'avoient fait aucun usage de leurs instruments. A ces cris de la victoire, la Cavalerie d'Hocquincourt croyant avoir toute l'armée ennemie sur les bras, paroit troublée, déconcertée. Le Maréchal la rassure & la conduit à deux cents pas de-là dans le dessein de ne fondre sur l'ennemi que lorsqu'il le verroit épars, débandé, occupé du pillage.

1652.

*Mémoires de Chavagnac, p. 117.*

L'imprudence du duc de Nemours manqua d'être encore plus funeste au Prince que la conduite du Maréchal. Il fit mettre le feu aux maisons du Village pour servir de signal aux troupes qui accouroient successivement. Aux ténébres les plus épaisses succéde la lumiere la plus vive : Hocquincourt compte tout ce qui a passé le ruisseau, dont

1652. le nombre n'excédoit pas cent maîtres : il s'ébranle auſſi-tôt & vient fondre ſur eux avec tous ſes eſcadrons. A la vue de l'orage, Condé rallie ſa petite troupe, en forme un eſcadron, vole au-devant de l'ennemi, & lui épargne la moitié du chemin. Le zèle avoit raſſemblé autour du Prince tout ce qu'il y avoit de Généraux & de Gens de qualité dans l'armée : il combattoit lui-même au premier rang avec Beaufort, Nemours, la Rochefoucault, Marſillac, Tavanes, Gaucourt, Guitaut, Coligni, Clinchamp, Grancey-Marey, Valon, Villars-Orondate. On s'approche, on ſe charge à coups de piſtolet ſans reculer, ſans plier de part ni d'autre : mais tout à coup le premier eſcadron d'Hocquincourt s'ouvre & fait place à deux autres qui, après de grands efforts, obligent enfin les rebelles à reculer. Condé, ſans s'étonner, gagne la tête de ſa troupe ébranlée, l'arrête & lui fait préſenter le front à l'ennemi. Cette fière manœuvre contint Hocquincourt.

Cependant trente Maîtres de l'armée du Prince avoient passé le ruisseau : Condé en forme un nouvel escadron à la tête duquel il attaque l'ennemi en flanc, pendant que le duc de Beaufort le chargeoit de front. En un instant le corps nombreux d'Hocquincourt est entamé, renrenversé & mis en fuite. Condé le fait poursuivre jusqu'aux portes d'Auxerre pour achever de le dissiper : en même-temps il retourne au gros de l'armée pour le conduire à Briare contre Turenne, dont le corps ne montoit guère qu'à six mille hommes. Une victoire entière alloit rendre le Parti maître du Royaume ; mais la fortune ne lui réservoit pas un si grand triomphe.

1652.

Le premier objet qui frappa le Prince, à la lueur des Villages en feu, fut son armée dispersée, acharnée au pillage. Il est constant que si Turenne eût paru dans cet instant de désordre & de confusion, non-seulement il eût arraché la victoire à Condé, mais il eût entiérement défait ses troupes. L'obscu-

1652.

rité de la nuit, la foiblesse & l'étonnement des siens, la prudence surtout, cette vertu d'un grand homme, ne lui permirent pas de hasarder le salut de la Cour dont il étoit devenu l'unique ressource. Il avançoit cependant au milieu des ténébres avec toutes les précautions que l'expérience lui dictoit. Le Faï, l'un de ses Aides-de-camp, qu'il avoit envoyé à son infortuné Collégue pour savoir de lui le point où il pourroit le joindre, étoit tombé entre les mains de Condé. L'inquiétude de Turenne augmentoit, & il prit le parti de s'arrêter dans une plaine entre Ozouer & Bléneau. A l'aspect des feux qui dévoroient les Villages, & des vestiges sanglants de la déroute d'Hocquincourt, le Vicomte s'écrie : *Ah ! M. le Prince est arrivé, il est arrivé.* On avoit voulu lui persuader que la surprise du Maréchal étoit l'ouvrage de Nemours ; mais il étoit persuadé qu'une victoire si rapide ne pouvoit être que celui de Condé. Ces mots échappés au Général augmentent l'alarme & la

*Histoire de Turenne, t. I. p. 143.*

frayeur parmi les troupes. Les Officiers généraux l'exhortent de voler au secours du Roi & de la Reine; mais Turenne fortement occupé de l'idée d'arrêter l'ennemi & de rendre sa victoire imparfaite & inutile, n'oppose que le silence aux instances. Bientôt on éclate en murmures & en reproches: on le soupçonnoit presque d'agir de concert avec le Prince, dont il ne venoit, pour ainsi dire, que d'abandonner les drapeaux. Turenne n'en poursuivit pas moins sa marche, & il ne fit halte qu'à la vue d'un poste que la fortune sembloit avoir menagé exprès pour son salut & celui de la Cour.

1652.

C'étoit une plaine d'une vaste étendue à l'entrée de laquelle régnoit un bois à droite & un marais à gauche. On ne pouvoit déboucher dans la plaine du côté de Bléneau, où Condé rassembloit son armée, que par une chaussée également longue & étroite, tracée entre le bois & le marais. Turenne s'empara de la tête de la chaussée, & y porta

ſix eſcadrons ; il rangea ſon infan-
1652. terie en bataille le long du bois, à la diſtance d'une portée de mouſquet. Le jour qui commençoit à poindre lui permettoit de diſcerner tous les objets.

Cependant la nouvelle de la ſurpriſe & de la défaite d'Hocquincourt étoit parvenue à Gien. Le Roi, la Reine, Mazarin éveillés aux cris de la terreur, apperçoivent des fenêtres du Château toute la côte couverte de fuyards dont la conſternation annonçoit que tout étoit perdu. Le trouble, la frayeur s'emparerent de tous les eſprits ; on ne penſoit qu'à fuir : déjà les équipages filoient ſur le pont ; le Roi ſe préparoit à paſſer la Loire ſans ſavoir où il trouveroit un aſyle, tant les grandes Villes étoient indignées des ravages que ſes troupes avoient exercés ; tant elles déteſtoient le joug de l'étranger qu'Anne d'Autriche ſembloit n'élever que pour braver la Nation. Mazarin, qui étoit ſur le point de tomber entre les mains de l'ennemi qu'il avoit ſi cruel-

*Mémoires de Monglat, p. 261.*

lement outragé, avoit peine à dissimuler ses inquiétudes & son abattement. Il n'y eut qu'Anne d'Autriche dont la fermeté ne se démentit point : elle passa à sa toilette les mêmes heures qu'elle y consacroit tous les jours ; elle parut la même à table, & il ne lui échappa rien qui ne caractérisât l'ame d'un Roi. Le calme auguste de cette Princesse au milieu d'une tempête dont les nuages la couvroient & l'enveloppoient déjà, formoit un contraste parfait avec les mouvemens agités & convulsifs de tout ce qui l'environnoit. 1652.

Néanmoins Condé hâtoit la marche de son armée ; il accouroit plein de joie, d'ardeur & de confiance : mais, si la vue des troupes de Turenne qu'il croyoit trouver épouvantées & fugitives, si ces troupes rangées en bataille avec tant d'ordre & d'avantage ne le firent pas renoncer à l'espérance de la victoire, il comprit au-moins qu'elle lui coûteroit bien cher. Turenne avoit laissé la chaussée libre ; la Cavalerie qui en défendoit la tête s'étoit réunie à l'Infanterie

*Histoire de Turenne, t. I, p. 245.*

1652. rangée, comme on l'a vu, le long du bois. Condé n'eut garde de déboucher dans un chemin qui n'eût été pour lui que celui de sa défaite. Cependant, comme il n'avoit besoin que de terrein pour se former & vaincre, il jette son infanterie à droite & à gauche dans le bois, dont l'armée du Roi n'étoit éloignée que de quatre-vingts pas : un feu terrible de mousqueterie éclaircit les premiers rangs. Turenne qui n'avoit pas compté que les coups de l'ennemi dussent porter si loin, recule environ cent pas : le Prince prend ce mouvement retrogradé pour un effet de la terreur, & un commencement de fuite : persuadé qu'il touche à la victoire la plus signalée, il porte six escadrons au-delà du défilé ; l'armée entiere les suit. Le Vicomte jugea qu'il étoit perdu s'il en laissoit passer davantage : soudain il fond l'épée à la main avec douze escadrons sur ceux du Prince : celui-ci n'eut que le temps de mettre le défilé entre lui & les Royalistes. Cet obstacle fatal

qui empêchoit les deux armées de se joindre, la contenance hardie du Vicomte & la rapidité de ses manœuvres, firent échouer tous les efforts du Prince; tout se réduisit à de vives escarmouches qui durèrent toute la journée. L'artillerie du Roi, plus nombreuse, mieux servie, mieux postée par la situation des lieux, fit aussi de plus grands ravages dans les troupes du Parti; elle lui tua ou blessa trois ou quatre cents hommes, au nombre desquels on comptoit le comte de Grancey-Marey, maréchal de camp. 1652.

Turenne recueilloit déjà les fruits de sa prévoyance & de sa sagesse: le maréchal d'Hocquincourt ne se voyant plus poursuivi, avoit enfin rassemblé les débris de son naufrage & joint son Collègue. Vers le même temps, c'est-à-dire sur le midi, le duc de Bouillon lui amena de Gien tous les Gens de la Cour en état de combattre. Ces renforts rendoient les deux armées à peu près égales; mais Turenne n'avoit garde de tenter le sort d'une bataille: trop heureux

1652. d'avoir arraché l'armée d'Hocquincourt à une défaite entière, & surtout d'avoir empêché la Cour de tomber entre les mains du Vainqueur ; il n'attendoit que le déclin du jour pour diriger sa retraite à Gien. Son Infanterie disparut la première ; la Cavalerie la suivit bientôt. Condé reconnut le maréchal d'Hocquincourt qui étoit venu lui-même replier les derniers postes ; il l'envoya prier d'avancer sur sa parole. Ce Général parut devant le Vainqueur, honteux, confus, humilié. Le Prince le consola & le combla de caresses, assaisonnées de quelques railleries. Hocquincourt osa rejetter la honte de sa défaite sur le Vicomte ; il l'accusoit de n'avoir pas marché assez tôt à son secours ; mais Condé dont l'avantage eût été décisif sans le génie de Turenne, plein d'estime & d'admiration pour ce grand homme, ne répondit aux plaintes injustes du Maréchal, que par des plaisanteries qui le firent rougir.

*Mémoires de la Minorité, p. 205.*

Tel fut le succès du combat de

Bléneau, si célèbre dans nos annales. Anne d'Autriche déclara le soir même en présence de toute la Cour, que Turenne venoit de remettre une seconde fois la Couronne sur la tête de son Fils. On conçoit combien ces expressions exagérées & inspirées par Mazarin, devoient rendre les Princes odieux à un jeune Monarque, si indignement prévenu & trompé.

1652.

*Histoire de Turenne, t. I, p. 247.*

Au-reste, le nombre des François qui périrent ce jour là ne fut pas considérable de part ni d'autre : il n'y en eut guère que six cents de tués du côté du Roi & autant de pris. Ceux ci demandèrent avec empressement au Prince la grace de servir sous ses drapeaux ; il en forma un régiment de Dragons qui fit des prodiges le reste de la guerre. Mais l'artillerie d'Hocquincourt, tous ses bagages, trois mille chevaux, un grand nombre d'étendarts & un butin immense enrichirent le Vainqueur qui ne perdit guère que quatre cents hommes.

*Mémoires de Chavagnac, p. 129.*

Condé ramena son armée à Châtillon : le lendemain il reçut de

nouvelles dépêches du marquis de
1652. Chavigni, dans lesquelles celui-ci
*Mémoires de Monglat, t. III, p. 262.* lui mandoit que Paris alloit échapper au Parti, s'il ne venoit lui-même contenir le cardinal de Retz & la Magistrature. Le Prince instruit d'ailleurs eût pu douter de l'assertion de Chavigni; mais l'envie de jouir des applaudissements que méritoit un voyage aussi hardi que périlleux, suivi d'un avantage si rapide, si signalé, donna un nouveau poids aux raisons du Marquis. Condé quitta son armée dans des circonstances où la victoire & la réputation le mettoient en état de dicter des Loix à la Cour tremblante & affoiblie. Cette faute, la seule qu'il eût faite depuis qu'il avoit pris les armes, fut l'une des principales causes des revers & de la décadence du Parti. Condé crut pourvoir au salut de ses troupes en amenant avec lui Beaufort & Nemours, dont la rivalité avoit été si funeste; mais Tavannes, Valon, Clinchamp, à qui il laissa le commandement de l'armée, étoient-ils dignes d'être opposés à Turenne?

Le Prince arriva à Paris le 11 Avril. Gaston, accompagné de tout ce qu'il y avoit de plus illustre dans la Capitale, fut au-devant de lui jusqu'à Juvisi ; mais, dans le temps qu'il le combloit de carresses & d'éloges, son cœur étoit cruellement dévoré de jalousie & de chagrin : l'éclat de Condé le fatiguoit, l'éclipsoit ; sa présence étoit l'écueil de son autorité. Déjà il avoit recommandé au cardinal de Retz de susciter au Prince tous les dégoûts dont la haine, la malignité, l'envie & l'intrigue sont capables. Gondi n'avoit pas besoin d'être pressé sur cet article ; son audace augmentoit à proportion de ses dignités ; il prit des mesures avec le maréchal de l'Hôpital & M. le Févre de la Barre, Prévôt des Marchands, pour fermer les portes de la Capitale à Condé, sous prétexte que, ses armes ayant été condamnées par le Roi & le Parlement, on ne devoit pas recevoir un rebelle. Mais la victoire de Bléneau l'avoit justifié aux yeux de la multitude. La réputation du Prince

1652.

*Mémoires de Retz, t. III, p. 144.*

*Mémoires de Talon, tom. VIII, p. 130.*

abſent l'emporta, & il ne reſta au
1652. Cardinal que le regret & la honte d'avoit pris des meſures devenues ridicules par l'événement.

*Ibidem. pag. 136, & ſuiv.* Le lendemain de ſon entrée à Paris, Condé, accompagné du duc d'Orléans, de MM. de Nemours, de Beaufort & de la Rochefoucault, ſe rendit au Palais. Ce Prince, déclaré quelques mois auparavant criminel de lèſe-Majeſté, prit ſéance au milieu des Juges de la Nation, & ſe réhabilita ainſi lui-même.

Ce nouveau triomphe ſur les Loix fut pourtant mêlé de quelque amertume. M. de Bailleul, qui, en l'abſence de Matthieu Molé, préſidoit au Parlement, dit tout haut qu'il étoit pénétré de douleur en voyant dans le ſanctuaire de la Juſtice un Prince qui avoit encore les mains teintes du ſang des Sujets de S. M.
*Mémoires de Retz, t. III, p. 146.* Ce reproche, il eſt vrai, fut déſavoué tout d'une voix. Les jeunes Magiſtrats s'écrièrent que M. le Prince n'avoit point défait les troupes de S. M., mais celles que le cardinal Mazarin avoit fait entrer en

France malgré les arrêts du Parlement. Condé prit enſuite la parole; il dit « qu'il n'avoit quitté le camp » que pour rendre de ſolemnelles » actions de graces à la Compagnie » de la ſurſéance qu'elle lui avoit » accordée au ſujet de la déclaration » publiée au nom du Roi contre » lui; que loin de vouloir troubler » le repos du Royaume, il n'en » avoit jamais reſpiré que le bonheur & la gloire; que malgré l'in» gratitude, les fers & la proſcrip» tion dont on avoit payé ſes tra» vaux & ſes ſervices, il étoit tou» jours prêt à répandre juſqu'à la » dernière goutte de ſon ſang pour » le Roi & la Patrie; qu'il ne cher» choit dans les périls de la guerre » que les avantages de la paix; qu'il » mettroit les armes bas dès que » Mazarin ſeroit ſorti du Royaume, » & que les Déclarations émanées » du Trône & les Arrêts de la Com» pagnie publiés contre lui, au» roient été exécutés ». Ce petit diſcours fut reçu avec tranſport : le Préſident Novion interrompit les

1652.

*Manuſcrits de l'Hôtel de Condé.*

applaudiſſements en rendant compte du mépris avec lequel la Cour avoit refuſé d'entendre les remontrances dont la Compagnie l'avoit chargé. Dans cet inſtant là même, arrive un ordre du Roi qui enjoint au Parlement de lui envoyer les informations faites contre le Cardinal, & d'enregiſtrer ſur le champ une nouvelle Déclaration qui ſupprimoit celle du 6 de Septembre 1651. C'étoit annuller, révoquer, anéantir toutes les procédures faites contre le Miniſtre. Ce coup d'autorité ne produiſit que de l'aigreur : la Capitale s'accoutuma à regarder Condé comme le défenſeur de la liberté publique.

1652.

*Mémoires de Talon, t. VIII, p. 140.*

Cependant les ſuffrages n'étoient pas tellement réunis en ſa faveur, qu'il ne ſe vît ſouvent en but aux contradictions de l'envie & ſur-tout aux éclats de zèle des Chefs de la Magiſtrature qui, emportés loin de leur ſphère par les intrigues de la Fronde, les malheurs & les circonſtances du temps, déploroient l'égarement des eſprits & les calamités

de la guerre. On propofa à la Chambre des Comptes, en préfence du Prince, de ne point faire parvenir de remontrances au Trône qu'il n'eût donné l'exemple de la foumiffion. Le premier Préfident de la Cour des Aides, M. Amelot, alla plus loin: il lui dit en face qu'il étoit étonné de voir affis fur les fleurs-de-lys un Prince qui, après avoir fi fouvent triomphé des ennemis des fleurs-de-lys, s'étoit ligué avec eux; qui, tout fanglant encore de la défaite des troupes du Roi, fembloit ne s'être rendu dans des lieux pleins de la Majefté fuprême, que pour faire trophée de fa victoire. Il n'y avoit prefque point de jour que Condé n'éprouvât des dégoûts encore plus cruels. Cependant ce Prince, qu'on a peint fi fier, fi emporté, à qui il étoit fi aifé de fe venger, ne pouvoit fe réfoudre à la plus légère violence. L'impunité enhardit les gens dévoués à la Cour & au cardinal de Retz: bientôt les particuliers, non contents de lui réfifter oférent l'attaquer & le déchirer prefque ouvertement.

1652.

*Mémoires de Retz, t. III, p. 150.*

*Ibidem.*

1652. Il eſt ſans doute de la prudence d'un Chef de Parti, de ſouffrir ou de diſſimuler tout ce qu'il ne peut réprimer ſans un danger éminent; mais auſſi quand il s'agit de conſerver une autorité précaire & chancelante, il doit quelquefois avoir recours à des coups de vigueur : un ſeul frappé à propos, l'expulſion d'un ſeul ennemi, eût contenu les plus hardis. Condé ſe fût vu le maître des Compagnies, de la Capitale, du duc d'Orléans, du cardinal de Retz même; mais il avoit toujours regardé la qualité de Chef de Parti comme un titre odieux & indigne de lui. Il ne s'étoit jetté dans la faction que forcé par les conjonctures les plus fatales, & pour trouver un port au milieu de tant d'orages.

*Ibidem.*

Il s'en falloit bien que ſes Partiſans témoignaſſent autant de patience & de modération; les obſtacles les irritoient. Las de voir les deſſeins du Prince traverſés, combattus & ſouvent déconcertés par des hommes qui ne ſavoient faire ni la guerre ni la paix, ils n'avoient pas honte

*Mémoires de Talon, t. VIII; de Joli, t. II.*

de ſoulever le Peuple contre la Magiſtrature. Condé avoit beau déſavouer ces excès honteux & demander lui-même la punition des coupables, on n'en affectoit pas moins de le faire paſſer pour l'auteur des ſéditions qui s'élevoient preſque tous les jours. 1652.

Dans ces circonſtances, Condé, ayant à gouverner les Compagnies dont la gloire & l'autorité périſſoient au milieu de la diſcorde & des armes; à réprimer le cardinal de Retz, dont les troubles nourriſſoient & augmentoient l'audace & l'ambition; à ménager le duc d'Orléans, dont l'incertitude & la foibleſſe causèrent enfin la chûte du Parti; & à conduire une faction qui en étoit moins une que l'aſſemblage de pluſieurs, Condé, dis-je, ne ſavoit qu'elle route ſuivre à travers tant d'écueils. S'il ſort de Paris pour combattre Turenne en raſe campagne, qui lui répondra que Paris n'ouvrira pas ſes portes au Roi? Si au contraire il va prendre le commandement d'une armée dont la moitié

dépend de Gaſton, n'eſt-il pas en droit de craindre que ce Prince, dont il connoît la légéreté & l'inconſtance, ne rappelle ſes troupes & ne le livre à la merci de l'ennemi ?

1652.

Un fardeau ſi pénible, des travaux ſi ingrats, ſi infructueux, étonnoient & déconcertoient le Prince; il ſentit renaître ſon inclination pour la paix: mais ſes ennemis lui firent encore un crime de ce deſir, & ſur-tout du ſacrifice qu'il faiſoit de ſa haine contre le Miniſtre. Ses Négociations avec la Cour ne lui nuiſirent pas moins auprès des factieux que les intrigues de Retz, les fourberies de Mazarin, la foi chancelante du duc d'Orléans, & l'incertitude du Parlement.

*Mémoires de Retz, t. III, p. 150.*

Cependant les Citoyens les plus diſtingués étoient aſſemblés pour délibérer ſur les moyens de rétablir la paix, la concorde & l'ordre dans le Royaume. Quatre cents Députés des Compagnies Souveraines, des Communautés Séculières & Régulières & du Corps des Marchands, rempliſſoient

*Ibidem.*

remplissoient la Grande Salle de l'Hôtel-de-Ville. Quatre Conseillers de la Grand'Chambre reçurent à la porte le duc d'Orléans & le Prince, & les conduisirent à des fauteuils qu'on leur avoit préparés sous un dais. Gaston porta la parole le premier, & s'en acquitta avec beaucoup de dignité : Condé harangua aussi la Compagnie, & lui promit de joindre ses troupes à celles du Roi, dès que le cardinal Mazarin auroit rempli les vœux de la Nation en sortant du Royaume, & de ne remettre l'épée dans le fourreau qu'après avoir obtenu une paix nécessaire au-dedans, & avantageuse au-dehors. Les deux Princes se retirèrent ensuite. On ouvrit les avis les plus sanglants contre le Cardinal. Il paroît que la haine publique avoit pénétré jusques dans les Cloîtres les plus austères, car personne n'opina avec plus de chaleur & d'animosité que les Chartreux. Un Apothicaire fut d'avis d'écrire à toutes les Villes du Royaume pour les inviter à s'assembler à l'exemple de la Capitale, & à faire les

1652.

*Mémoires de Joli, t. II.*

remontrances les plus vigoureuſes
1652. au Roi contre le perturbateur du
repos public. Son opinion alloit pré-
valoir lorſqu'un Magiſtrat repréſenta
*Mémoires de Talon, t. VIII, p. 147.* que cette union des Villes renou-
velleroit aux yeux de la poſtérité
l'idée funeſte & terrible de la Ligue.
Il n'en fallut pas davantage pour
modérer le zèle de l'Aſſemblée en-
nemie, à la vérité, de Mazarin
mais invinciblement attachée à la
perſonne du jeune Monarque. Il fut
arrêté qu'on s'en tiendroit à des
remontrances au Roi de la part de
toutes les Compagnies établies dans
la Capitale : on en verra le ſuccès
lorſqu'on aura jetté les yeux ſur les
opérations militaires.

Le départ de Condé de l'armée
l'avoit plus affoiblie que la perte
d'une bataille. Turenne, fidele au
plan de Mazarin de fixer le théâtre
de la guerre civile aux environs de
Paris, pour en inſpirer l'horreur &
*Hiſtoire de Turenne, t. I, p. 248.* le dégoût aux Habitants, quitta
Gien dès que le Prince eut pris la
route de la Capitale. Il conduiſit le
Roi à Auxerre; de là, à Sens &

enſuite à Corbeil. Le ſuccès de cette marche de plus de quarante lieues, dans laquelle il eut trois rivières à paſſer à la vue de Tavanes qui le ſuivoit, le combla de gloire. Tavanes ſe jetta ſur la ville d'Etampes, où il trouva tous les bleds de la Beauce en magaſin : il y en avoit aſſez pour faire ſubſiſter une armée pendant plus de deux ans. 1652.

Mais Turenne frappoit un coup plus déciſif en campant à Chatres, aujourd'hui Arpajon, d'où il coupoit la communication de Paris avec l'armée des Princes. Condé enfermé dans la Capitale, ſans argent, ſans troupes, ſe trouvoit à la merci des cabales qui lui étoient oppoſées. Il n'eût tenu dès-lors qu'au Cardinal d'entrer à Paris ſous les pas du Roi; un Parti puiſſant, compoſé de pluſieurs Magiſtrats & des Citoyens les plus riches, ne demandoit qu'à l'introduire : mais ce Miniſtre naturellement circonſpect, n'oſa tenter un coup dont le ſuccès ne lui paroiſſoit pas infaillible. Il préféra le ſéjour

de Saint-Germain-en-Laye.

1652. C'est là que le Roi donna Audience aux Députés des Compagnies qui allèrent successivement faire entendre aux pieds du Trône le cri de la Nation. Mais ils eurent beau conjurer la Reine d'éloigner le Cardinal, en lui protestant que la Capitale entière n'attendoit que la disgrace de cet étranger pour tomber à ses genoux. Anne d'Autriche demeura inflexible : elle aima mieux hasarder l'Etat que la fortune de son Ministre.

*Mémoires de Retz ; de Talon ; de Joli ; de Nemours ; de la Minorité ; de Motteville, &c.*

Cependant Condé, réduit à quelques misérables recrues, se hâta de les jetter dans Saint-Cloud, dans Neuilli, dans Charenton pour écarter Turenne des Fauxbourgs de la Ville : mais c'étoit moins par la terreur des armes que par les rigueurs de la faim, que la Reine avoit entrepris de dompter Paris. Elle abandonna la Campagne aux ravages les plus terribles. Le Parlement, sensible aux maux publics, proposa aux Chefs des deux Partis d'éloigner leurs troupes de dix lieues

de la Capitale. Condé y consentoit, mais Mazarin n'avoit garde d'accepter un parti qui suspendoit & éloignoit sa vengeance. 1652.

Jusqu'ici tous les efforts des deux Partis n'avoient abouti qu'à aggraver les calamités des Peuples. Les pertes & les succès étoient balancés ; on pouvoit traiter de part & d'autre sans honte, & presque sur le pied de l'égalité. Les Princes envoyerent à S. Germain le duc de Rohan, le marquis de Chavigni & M. Goulas, Secrétaire des commandemens de S. A. R. pour négocier. Gaston ne demandoit que l'exil du Cardinal. Condé, lié par des traités avec la Guienne, l'Espagne & beaucoup de Seigneurs, avoit de grands intérêts à ménager ; & la Reine ne lui eût guères accordé volontiers que l'amnistie.

*Mémoires de la Minorité, p. 211.*

Condé n'avoit rien tant recommandé à ses Agens que de ne point communiquer avec le Cardinal ; mais la première démarche qu'ils firent fut de s'aboucher avec lui. Pendant que le Prince & Gaston

protestoient tous les jours en plein
1652. Parlement de ne point signer de
*Mémoires de Retz, t. III, p. 164 & suiv.* traité dont le premier article ne
fût l'exil de Mazarin, celui-ci jouissoit du plaisir de donner en spectacle les négociateurs des Princes, conférant avec lui & le traitant en premier Ministre. Chavigni fit plus, il oublia tous les intérêts de Condé pour ne s'occuper que des siens; il réduisit toutes les prétentions du Parti à l'établissement d'un Conseil de Régence, semblable à celui que Louis XIII avoit institué par son testament pendant la minorité de son fils. C'est à cette unique condition qu'il promettoit d'arracher les armes des mains des Princes, & d'obtenir d'eux de négocier la paix générale avec le Cardinal. Après la conclusion de ce grand ouvrage, le Cardinal devoit revenir en France avec ses titres & son pouvoir. La conduite de Chavigni étoit d'autant plus révoltante, que Condé s'étoit réservé à lui-même & au duc d'Orléans, la gloire de donner la paix à l'Europe. Il désavoua

ſon infidele Négociateur ; mais il ne conſerva encore que trop de confiance pour un homme qui lui avoit fait perdre les fruits de la victoire de Bléneau ; dont l'ambition, la vanité & la timidité régloient toutes les démarches ; qui, tantôt demandoit qu'on pourſuivît la guerre civile à outrance, & qui tantôt vouloit qu'on implorât la clémence du Roi à genoux. 1652.

La Négociation de Chavigni étoit à peine échouée que le Prince en propoſa une nouvelle. Condé expliquoit ſes prétentions ſans détour ; il parloit en maître, & proteſtoit que, ce jour expiré, il n'écouteroit plus rien de la part de la Cour : voici les conditions qu'il exigeoit.

*Mémoires de Gourville, t. I, p. 110.*

1° Que le cardinal Mazarin eût à ſortir ce jour là même du Royaume pour ſe retiter à Bouillon.

*Mémoires de la Minorité, p. 213.*

2° Que M. le duc d'Orléans & M. le Prince fuſſent chargés par le Roi de terminer la guerre avec l'Eſpagne, à des conditions honorables pour la France.

3° Qu'on donnât à M. le prince

de Conti le Gouvernement de Provence à la place de celui de Champagne.

1652.

4° Qu'on accordât celui d'Auvergne au duc de Nemours.

5° Au duc de la Rochefoucault, ceux de Saintonge & d'Angoumois; ou bien une ſomme de cent vingt mille écus, avec un brevet d'honneur, tel qu'en jouiſſoient les Maiſons de Luxembourg, de Foix, de Rohan & de Bouillon.

6° Qu'on honorât le prince de Tarente de la même diſtinction, & qu'on le dédommageât des pertes qu'il avoit eſſuyées à la priſe & à la démolition de Taillebourg.

7° Qu'on rétablît le duc de Rohan dans ſon Gouvernement d'Anjou, & qu'on y ajoutât le pont de Cé avec le reſſort de Saumur.

8° Qu'on accordât au maréchal de la Force le Gouvernement de Bergerac & de Sainte-Foi, & la ſurvivance au marquis de Caſtelnau ſon fils.

9° Que les comtes de Marſin & d'Oignon fuſſent honorés du bâton

de Maréchal de France ; le marquis de Montespan du titre de Duc & Pair, & le marquis de Silleri d'un brevet de Chevalier des Ordres du Roi. 1652.

10° Que le Président Viole eût l'agrément d'une charge de Secrétaire d'Etat, ou de Président à Mortier.

11° Qu'on diminuât les Tailles de Guienne.

Moyennant tous ces avantages, Condé promettoit de mettre les armes bas & de consentir au retour du Cardinal en France, à son rétablissement, & à toutes les graces dont S. M. voudroit le combler. On voit que si le Prince demandoit beaucoup pour les autres, il ne se réservoit pour lui-même que la gloire de donner la paix à l'Europe.

Soit que Mazarin fût étonné du ton fier de Condé, soit qu'il désespérât de maintenir sa fortune tant qu'il auroit à combattre un ennemi si formidable, il accepta toutes les conditions qui lui étoient imposées. On alloit signer, lorsque l'intérêt *Ibidem.*

d'un particulier l'emporta sur le bien
1652. Public.

Le duc de Bouillon n'avoit abandonné le Prince que pour obtenir de la Reine un dédommagement immense de la Principauté de Sédan. Le duché d'Albret, qui faisoit partie du patrimoine de la Maison de Condé, lui avoit été promis. Le Duc, craignant de n'être jamais satisfait sur sa prétention, à moins qu'on en fît un article du traité, pria le Cardinal de ne le point signer que le duché ne lui eût été cédé. Condé ne demandoit pas mieux que de le remettre au Roi, moyennant un équivalent.

Cependant le traité, dont toutes les conditions étoient arrêtées, transpire; & les factions opposées au Prince, jalouses de son autorité, se réveillent. Le cardinal de Retz, dont la paix alloit enchaîner les talents dangereux, qui ne cherchoit dans la guerre que la perte de Mazarin & celle de Condé; Chavigni dont les vastes espérances tant de fois trompées, ne ralentissoient ni l'inquiétude

Ibidem.

ni l'ambition, agirent auprès du duc d'Orléans avec tant de succès, qu'ils lui firent honte d'un traité qui couvroit le Parti de gloire. Le foible Gaston écrivit à Mazarin qu'il vouloit rendre le calme au Royaume sans qu'il en coûtât rien au Roi ; qu'il iroit trouver S. M. à S. Germain, & qu'il donneroit lui-même l'exemple de la soumission. Il n'en fallut pas davantage pour rendre Mazarin à lui-même : l'édifice de la paix s'écroula encore une fois. 1652.

Mais la Cour attendit vainement le duc d'Orléans à Saint-Germain : Gondi n'avoit garde de lui permettre de terminer des troubles qui cimentoient sa grandeur : cependant la haine éclate avec une nouvelle fureur entre Condé & Retz. Le premier attribue toutes les démarches du Prélat à des trahisons déjà récompensées par le chapeau de Cardinal : il l'accuse de Mazarinisme auprès du Parlement & du duc d'Orléans. Celui-ci récrimine à son tour : il soutient que M. le Prince n'a point entamé de négociation avec

1652. la Cour, dont le rétabliſſement de Mazarin n'ait été la première condition ; que pendant qu'il amuſoit les Compagnies de l'eſpérance de chaſſer du Royaume l'ennemi de la Nation, il autoriſoit ſes Agens à traiter publiquement avec lui. La guerre de plume, ſuſpendue depuis près d'un an, reprit une nouvelle vigueur. Le Public fut inondé de pièces ſatiriques, ouvrages de la paſſion, de la calomnie & de l'animoſité. Condé eut le courage de dévorer tout ce qui ſe publioit de plus fâcheux contre lui : le trait ſuivant prouve combien il en ſavoit profiter.

*Mémoires de Retz, t. III, p. 160. & ſuiv.*

Un jour qu'il étoit profondément occupé d'une de ces brochures, Marigni entra dans ſon cabinet ſans qu'il s'en apperçût. Marigni, l'un des plus beaux eſprits du temps, n'avoit pas moins bien ſervi le Parti par ſes ouvrages, que Tavanes ou Marſin par leur épée. Ce Gentilhomme prit la liberté d'interrompre le Prince : *Il faut, Monſeigneur*, lui dit-il, *que le livre que V. A. tient*

*entre ses mains soit bien intéressant, puisqu'il l'attache si fort.* Oui, répondit Condé, *il m'intéresse vivement; il me fait connoître mes fautes & mes défauts dont mes amis n'osent me parler.* En même temps il lui montra le livre intitulé : *le vrai & le faux du prince de Condé & du cardinal de Retz*, dans lequel il s'en falloit bien quel'Auteur eût ménagé Condé. 1652.

Prioli de rebus Gallicis, Lib. XII.

Cette modération si rare, si magnanime dans un jeune Prince, dans un Chef de Parti, ne brilla jamais avec tant d'éclat que dans des conjonctures où il avoit tant d'insultes à repousser & à venger. On lui proposoit tous les jours d'éteindre cette guerre dans le sang de son ennemi. Condé, non content de rejetter avec une vertueuse indignation des conseils si odieux, veilloit pour ainsi dire lui-même à la sureté du cardinal de Retz. Il apprit qu'un Gentilhomme de son Parti, appellé Augerville, étoit venu exprès de Guienne pour le délivrer du Prélat, & que l'assassin attendoit sa victime dans la rue de Tournon. Aussi-tôt

*Mémoires de Retz, t. III, p. 178.*

1652. Condé, ne prenant conseil que de sa générosité, vole dans la rue & joint le Gentilhomme. *Augerville*, lui dit-il en lui jettant des regards enflammés & menaçants, *si dans deux heures vous êtes encore à Paris, je vous fais pendre.*

Quelques jour après le Prince passant auprès du Palais-Royal, entouré de ses Gardes & de sa Cour, le duc de Rohan l'aborde, empressé, ardent, *Je viens de laisser*, lui dit-il, *le cardinal de Retz à l'Hôtel de Chevreuse presque seul : votre bonne fortune le livre entre vos mains : enlevez, châtiez un homme dont l'insolence & l'audace nous ont été si funestes. Monsieur*, lui répondit Condé en riant, *le cardinal de Retz est toujours trop fort ou trop foible*, & il continua son chemin. Il eût rougi d'une victoire sur un Prêtre sans armes.

*Ibidem. & suiv.*

Cependant Gaston, au-lieu de concourir au succès d'un Parti dont il étoit reconnu le Chef, ou bien de donner, comme il l'avoit promis, l'exemple de la soumission, ne faisoit qu'étaler le spectacle d'une foi-

blesse honteuse. Sans cesse environné de Condé & de Retz, qui se succédoient mutuellement auprès de lui, il recevoit tour-à-tour, & souvent dans le même jour, les impressions les plus contraires. On le voyoit passer continuellement de la chambre où étoit renfermé le Cardinal dans le cabinet où l'attendoit le Prince, éprouvant des agitations différentes, selon les divers mouvements dont il venoit d'être affecté. Il n'étoit pas aisé de conjecturer quelles résolutions il prendroit, il l'ignoroit lui-même ; mais il étoit aisé de prévoir qu'il n'en formeroit que de funestes à lui-même & aux autres.

1652.

*Ibidem.*

Une nouvelle négociation avoit déjà succédé à celle qui venoit d'échouer. D'après l'expérience fatale que Condé avoit faite tant de fois des ruses du Cardinal, on est étonné de voir un Prince, dont le génie étoit si vif & si perçant, l'ame si fière, se prêter aux insinuations artificieuses de Mazarin. Mais il ne faut point perdre de vue qu'il n'avoit pris les armes que malgré lui ;

1652. que, loin de vouloir détruire ou limiter l'autorité Royale, il en eût été l'appui le plus ferme sans l'ingratitude du Ministre. Quels avantages n'avoit donc pas le dépositaire de la Puissance suprême, sur un Chef de Parti qui gémissoit de l'être? Mazarin, le premier homme, sans contredit, de son siécle & de son pays pour donner des espérances, jetter des lueurs, proposer des tempéramens, trouver des moyens, s'éloigner, se rapprocher, profita admirablement des circonstances: il engagea le Prince dans un abîme de négociations dont on apperçoit à peine le fil & l'issue. Richelieu eût regardé ces avances comme foibles, honteuses & indignes du trône: Mazarin, peu délicat sur les moyens, les envisageoit comme le chef-d'œuvre de l'art & de la politique. Elles lui donnoient le temps d'accabler son ennemi du poids de l'autorité Royale, qui prévaut toujours à la longue dans les Etats bien constitués.

*Ibidem.* Le comte de Gaucourt, issu d'une

des plus anciennes & des plus illuf-tres Maifons du Royaume, qui fer-voit également Condé dans les armées & le cabinet, Négociateur infatigable, fut chargé des pouvoirs du Parti. On convint des principaux articles; mais l'opiniâtreté avec laquelle Mazarin infifta, chicana fur les plus légers, ne décelèrent que trop fon ame fauffe. L'efpérance de la paix s'évanouit encore. 1652.

Elle paroiffoit défefpérée lorf-qu'une dame jugea qu'un fi grand bien devoit être l'ouvrage de la beauté & des graces : d'autres femmes s'étoient rendues célébres par des cabales & des paffions redoutables. Les malheurs de la France étoient le fruit odieux & amer de leurs intrigues, de leurs caprices & de leurs rivalités. La ducheffe de Châtillon afpiroit à une gloire plus pure; heureufe fi l'amour feul de l'Etat l'eût guidée : mais la vanité, le reffentiment, l'intérêt n'eurent pas moins de part à un projet d'ailleurs fi noble que le patriotifme. Elle brûloit d'envie de faire voir aux

*Mémoires de la Minorité, p. 222.*

yeux de l'Europe l'empire que
1652. ses charmes, soutenus de l'art le plus séducteur, lui avoient acquis sur l'ame d'un Héros si long-temps indocile au joug de l'amour. Elle vouloit en même temps se venger de la duchesse de Longueville qui avoit tenté de lui enlever la conquête du duc de Nemours, en privant la Sœur de la confiance du Frère; en dictant un traité qui la réduisît à passer le reste de ses jours avec un époux qu'elle haïssoit enfin, la terre de Marlou, dont elle venoit d'obtenir le don du Prince, n'étoit pas le seul avantage qu'elle dût se promettre de ses soins. Quelles graces, quels bienfaits n'étoit-elle pas en droit d'attendre de la Cour, si à tant d'alarmes, de périls & d'orages, elle faisoit succéder le calme de la paix.

La confiance de Condé & sa complaisance furent sans bornes : il lui remit sans réserve tous ses intérêts & ceux de ses amis. Quand Minerve seroit descendue du Ciel, une branche d'olivier à la main, elle n'eût

pas été reçue à Saint-Germain avec plus d'honneur que la Duchesse. 1652.
La Cour, inquiéte des suites d'une guerre qui consumoit les forces de l'Etat, & la réduisoit à être spectatrice des progrès des Espagnols, la combla de carresses & de distinctions; Mazarin renchérit encore sur cet accueil: mais à la lecture des pouvoirs de la Négociatrice, le Ministre, étonné, confondu de leur étendue, & jugeant des autres par lui-même, ne put croire le cœur du Prince susceptible de si grands sacrifices: il écouta cependant la Duchesse & la combla des promesses les plus magnifiques; mais il la trompoit comme il avoit fait tant d'autres.

Pendant que Madame de Châtillon, de retour à Paris, remplissoit l'ame de son Amant des illusions les plus agréables; lorsque Condé croyoit être à la veille de pacifier le Royaume & de le gouverner, Mazarin, par ses manœuvres; Turenne, par ses exploits, ne pensoient qu'à le lui faire abandonner.

1652. Nous avons laissé l'armée des Princes renfermée entre les murs d'Etampes, perdant les fruits de la victoire de Bléneau dans l'inaction & la mollesse, & laissant Turenne, maître de la campagne, désoler à son aise les environs délicieux de la Capitale.

*Mémoires de Mademoiselle de Montpensier, t. II, 130 & suiv.*

Cependant Mademoiselle, fière d'avoir soumis, presque seule, la ville d'Orléans & de l'avoir conservée au Parti, avoit pris la route de Paris pour y jouir de la reconnoissance de Condé & des applaudissements de la Faction. L'armée des Princes qu'elle rencontra lui prodigua des honneurs qui ne sont dus qu'au trône. Mesdames de Fiesque & de Fontenac, qui avoient partagé avec elle les fatigues & les dangers de cette expédition, participèrent aux hommages qu'on lui rendoit. On les reçut Maréchales de Camp à la tête de l'armée avec les distinctions les plus capables de flatter la vanité.

Mais pendant que Tavanes donnoit aux étrangers qui servoient sous

lui la plus haute idée de la galanterie françoise, Turenne méditoit de 1652.
la lui rendre funeste sous prétexte d'accueillir Mademoiselle avec les mêmes honneurs que le Parti contraire, il range une partie de son armée en bataille dans une vaste plaine, entre Etampes & Chatres. Cependant il part, suivi de l'autre, dans l'espérance de surprendre l'ennemi au milieu du désordre & de la débauche, inséparables alors d'une fête militaire. Une marche rapide, des chemins détournés, les ombres de la nuit, un profond silence, la fortune d'accord avec la prévoyance, tout seconde son entreprise. Mademoiselle étoit à peine sortie d'Etampes par la porte de Paris, que Turenne, qu'on croyoit à Chatres, paroît à la porte d'Orléans, fond sur un grand corps de rebelles, le presse, l'enfonce, le précipite dans un fauxbourg où il acheve de l'écraser. Tel fut le réveil terrible qui succéda au songe le plus agréable. Deux ou trois mille hommes, presque tous Allemands, passèrent des

bras de la débauche dans ceux de
1652. la mort.

*Histoire de Turenne, t. I, p. 252.* Cependant une faute de M. d'Hocquincourt mettoit Tavanes à portée de réparer un si grand désastre. Le Maréchal avoit pris les devants avec l'avant-garde de l'armée Royale ; il étoit déjà à Etrichi que son Collégue n'avoit pu encore arracher le Soldat du pillage. Tavanes n'avoit qu'à sortir avec son armée par la porte de Paris, il coupoit les troupes ennemies & battoit les deux Maréchaux l'un après l'autre. Mais ce coup d'œil, cette résolution rapide & décisive qui caractérisent le grand homme de guerre, manquoient à Tavanes ; il avoit plus de valeur que de génie. Il laissa le Vicomte rassembler tranquillement son arrière-garde, & ne le poursuivit que lorsqu'il ne pouvoit plus l'empêcher de joindre Hocquincourt : il lui tua cependant six ou sept cents hommes dans sa retraite ; foible dédommagement de la perte qu'il avoit essuyée, & sur-tout de la victoire éclatante qu'il avoit laissée si honteusement échapper.

L'imprudence du maréchal d'Hocquincourt fit tant d'impreſſion ſur Mazarin qu'il réſolut de ne confier qu'au ſage & fortuné Turenne le ſoin glorieux de terminer la guerre civile. Le premier eut ordre de ſe rendre ſur les frontières de Flandres pour obſerver les mouvements des Eſpagnols ; l'autre demeura à la tête d'une armée de douze mille hommes, la plus aguerrie de l'Europe. La déſertion, la débauche, le déſaſtre dont on vient de rendre compte, avoit réduit celle des Princes à huit mille hommes qui ne ſe croyoient en ſûreté qu'à la faveur des mûrs d'Etampes. C'étoit dans cette poignée de Soldats mal payés que conſiſtoient toutes les forces du Parti en-deçà de la Loire. 1652.

Pendant ce temps-là la Cour reſſerroit de plus en plus la Capitale pour lui faire reſſentir plus vivement le poids & les incommodités de la guerre. Condé, faute de troupes, ne pouvoit arrêter ces petits ſuccès : il avoit eu peine à trouver dans Paris deux cents hommes de recrues qu'il avoit éta-

blis dans le poste de Saint-Cloud.
1652. Mazarin envoya Messieurs de Miossens & de S. Maigrin avec des troupes réglées & de l'artillerie pour les chasser. Condé haranguoit le Parlement lorsqu'il apprît cette nouvelle. Sur le champ il monte à cheval, parcourt les principales rues de la Ville, & invite les Habitants à le suivre. Tout ce qu'il y avoit de Gens de qualité à Paris en état de combattre le joignirent au Bois-de-Boulogne au nombre de trois cents chevaux, & ils furent suivis de dix mille Bourgeois. L'ennemi déjà repoussé devant Saint-Cloud n'osa les attendre. Condé voyant briller le zèle, la joie & l'ardeur des Parisiens, résolut d'en profiter; il les conduisit à Saint-Denis où il y avoit une garnison de trois cents Suisses. Il n'arriva aux portes de la Ville qu'à la chûte du jour; mais à la première décharge de mousqueterie la Noblesse qui environnoit le Prince fuit épouvantée & jette le désordre & la frayeur dans l'Infanterie qui la soutenoit. Jamais il n'y eut de déroute

*Mémoires de la Minorité, p. 298 & 9.*

déroute plus infâme. Condé demeura lui septième sur le bord du fossé ; malgré cette désertion, il entra le premier dans la Ville à travers quelques vieilles breches : son courage arrêta les fuyards qui, ne se voyant pas poursuivis, revinrent d'eux-mêmes auprès de leur Général, alléguant chacun une raison particulière de leur terreur panique. Condé tourna l'affaire en plaisanterie : cependant il força, en moins de deux heures, la garnison qui s'étoit réfugiée dans les Tours de l'Abbaye, & épargna à la Ville, emportée d'assaut, les horreurs du pillage. Le Prince eût rougi de compter cette conquête au nombre de ses exploits. Cependant il ne tint pas aux Bourgeois qui l'avoient suivi qu'on ne lui déférât les honneurs du triomphe. Fier de pouvoir se vanter d'avoir été à la guerre avec le grand Condé, le Parisien faisoit retentir toute la Ville des éloges de son Général ; il vantoit son courage invincible avec d'autant plus

1652.

d'intérêt qu'il le citoit pour témoin
1652. de sa propre valeur & des prétendus périls qu'il avoit essuyés. Les victoires de Rocroi & de Lens avoient peut-être moins frappé la multitude que la prise de Saint-Denis emporté à ses yeux, tant il est vrai que le hasard, les préjugés, le bonheur des circonstances, l'enthousiasme, donnent souvent plus de part à la faveur populaire que les talents les plus rares, & les plus belles actions.

Mais l'ardeur du Peuple ne se soutînt pas long-temps. Saint-Denis, attaqué par les troupes du Roi, résista pendant trois jours sans qu'il fût possible au Prince d'arracher, pendant ce temps là, les Parisiens de leurs foyers. Une course militaire avoit épuisé leur zèle & consumé leur vigueur.

Pendant ce temps-là, Turenne formoit le projet d'ensevelir dans Etampes les forces & les espérances du Parti. L'entreprise étoit hardie; il s'agissoit d'assiéger une armée

presque égale : mais le partage du commandement entre Tavanes *, Valon & Clinchamp, leur jalousie mutuelle, leur inexpérience, la disette des fourages, la situation d'Etampes commandé de tous côtés par des hauteurs; la foiblesse de la Place qui n'étoit défendue que par un simple mur, dont les Généraux avoient négligé de réparer les brèches; & bien plus encore la réputation que l'audace du projet devoit donner aux troupes du Roi : voilà les raisons qui conduisirent devant Etampes un Général dont les mesures étoient presque toujours couronnées par le succès. 1652.

Ce siége célèbre fixa les yeux de la France. L'inquiétude, la crainte, l'impatience, l'espérance partageoient & agitoient tous les esprits : les ennemis de Turenne condamnoient son entreprise comme téméraire; ils prédisoient que les

*Histoire de Turenne, t. I, p. 255.*

* Le premier commandoit les troupes du Prince; le second celles du duc d'Orléans, & le troisième les auxiliaires des Pays-Bas.

murs d'Etampes feroient le terme de
1652. fes victoires & l'écueil de fa réputation : mais Condé, plus digne de juger un grand homme, penfoit autrement. Il ne perdit pas un inftant pour obtenir de l'Efpagne une armée capable de fauver le Parti, dont la deftinée étoit renfermée dans Etampes.

Jufqu'ici Madrid ne lui avoit fourni que des fecours rares & foibles, plutôt pour entretenir le feu de la guerre civile, que pour l'aider à vaincre. La crainte d'un événement décifif, qui obligeroit la Reine à céder aux dures loix de la néceffité, & à remettre toutes les forces de la France entre les mains d'un Prince qui avoit déjà porté des coups mortels à l'Efpagne, la faifoit frémir. On avoit déjà agité dans un Confeil, tenu à Bruxelles, s'il ne feroit pas plus avantageux de réduire tout d'un coup Condé, faute d'affiftance, à venir chercher un afyle dans les armées Efpagnoles, que de l'entretenir de l'efpérance d'abattre la fortune du Cardinal. Il n'y eut que la crainte

de lui voir tourner contre l'Espagne le ressentiment qu'il nourrissoit contre Mazarin, qui arrêta les Ministres de Philippe IV. Mais l'Archiduc qui préparoit la conquête de Gravelines & de Dunkerque, n'eut garde d'affoiblir ses forces pour secourir Condé. Il jetta les yeux sur le duc de Lorraine. La conduite de ce Souverain, qui soutint, trahit, protégea & abandonna presque en même temps le Parti, ne peut être développée qu'en faisant connoître son caractère.

1652.

*Mémoires manuscrits de l'Hôtel de Condé.*

L'Histoire n'en fournit point de plus varié, de plus mêlé de bien & de mal, de talents & de défauts, de vertus & de vices, de grandeur & de foiblesses. Né avec un génie facile, aisé, pénétrant, avec ce courage brillant, & cette affabilité qui semblent héréditaires dans la Maison de Lorraine, Charles III avoit acquis de rares & de profondes connoissances dans l'art de la guerre & la science de la politique. On le comptoit parmi les guerriers les plus illustres de son siècle. C'étoit

non-seulement le Prince, mais
1652. l'homme de l'Europe le plus enjoué & le plus populaire : il n'étoit fier qu'avec des Rois. Jamais Souverain ne fut plus tendrement chéri de ses Sujets, & ne les rendit plus misérables. L'inquiétude, l'ambition, la bizarrerie, le caprice, l'inconstance & l'avarice du Duc, creusèrent l'abîme de maux qui engloutit la Lorraine pendant presque tout le cours d'un règne aussi long que malheureux. Placé, par la situation de ses Etats, entre les puissantes Maisons de France & d'Autriche, la hauteur de son ame ne lui permit jamais de descendre à cet art sage & heureux, à cette politique déliée & circonspecte, les seules armes de la foiblesse contre la force. Attaqué, surpris, accablé, arrêté par Louis XIII, dont il avoit dédaigné l'amitié & lassé la patience, deux fois il avoit perdu ses Etats, & deux fois son courage, son adresse & l'amour de ses Sujets l'en avoient remis en possession. Mais les victoires de Condé sembloient l'en

avoir écarté pour toujours. Il erroit alors, tantôt sur les bords de la Meuse, tantôt sur ceux du Rhin, tantôt sur ceux du Danube, avec une armée de dix mille hommes, qui lui tenoit lieu d'Etats, de Sujets, de Sceptre & de Pérou. Il en vendoit le secours à l'Empereur, plus souvent à l'Espagne, & quelquefois aux François, ses vainqueurs & ses oppresseurs. Les subsides qu'il retiroit de ce trafic du sang humain, plus considérables que les revenus qu'il auroit recueillis de ses Provinces désolées, envahies & détruites, entroient dans ses coffres pour n'en jamais sortir. Ses troupes ne subsistoient que du pillage auquel il abandonnoit indifféremment les terres de ses alliés & de ses ennemis. Epoux infidele, Négociateur rusé & perfide, Maître ingrat, ses femmes, ses alliés, ses sujets ne pouvoient compter, ni sur la foi, ni sur les traités, ni sur les promesses d'un Prince dont l'intérêt fut toujours le Dieu. 1652.

Dans le temps que l'Espagne, qui

1652. l'avoit souvent abandonné, le pressoit de rendre aux François les maux qu'il en avoit reçus, la France, qui lui détenoit ses Etats, négocioit avec lui. Charles jouit quelques temps de la gloire de se voir recherché par des Puissances dont il avoit reçu tant d'outrages. L'état du Royaume, gémissant, épuisé, en proie à tous les malheurs de la guerre civile, l'invitoit à recouvrer son patrimoine: mais l'avarice l'emporta sur l'honneur, & s'il écouta Mazarin, ce ne fut que pour tromper ce Ministre dont le grand art consistoit à tromper les autres. Mazarin lui ouvrit lui-même les passages de la frontière, & lui fournit des vivres, soin dont les troupes du Duc le soulagèrent bientôt. A la vue d'un concert si imprévu, Condé crut avoir un ennemi de plus à combattre.

*Mémoires de Retz, t. III, p. 192.*

Cependant Turenne assiégeoit Etampes. La Cour s'étoit rendue à Melun, d'où elle secondoit la valeur par tous les secours de la prévoyance. Elle envoya au camp jusqu'aux

chevaux des caroſſes du Roi & de la Reine pour faire le ſervice de l'artillerie. 1652.

Si la Place fut attaquée avec vigueur, on peut dire qu'elle fut défendue avec opiniâtreté. La préſence de l'ennemi fit diſparoître la jalouſie, les rivalités & les prétentions : on déféra à l'autorité de Tavanes ; on lui accorda la prééminence du commandement, & Tavanes ſe comporta en homme qui avoit un grand parti à ſauver. Il n'y eut preſque point de jour qu'il n'ordonnât ou ne conduisît lui-même les ſorties les plus ſanglantes. C'eſt dans ces combats livrés & ſoutenus de part & d'autre avec la valeur la plus rare, que périrent quantité de gens de marque, & entre autres le chevalier de la Vieuville, auſſi célèbre par les graces de l'eſprit & de la figure, que par le courage. Mais bientôt le feu prodigieux de la Place épuiſa toutes les munitions de guerre, & l'armée aſſiégée eût été obligée de capituler, ſi Condé, qui de Paris animoit ſa réſiſtance,

*Mémoires de Chavagnac, p. 136.*

n'eût trouvé le moyen de jetter dans
1652. Etampes un grand convoi de poudre & de plomb par les mains du comte d'Escars.

*Mémoires de Monglat, t. III, p. 273, & suiv.*

Le feu recommença de part & d'autre avec plus de fureur. Turenne impatient de vaincre, appelle le Roi au camp, persuadé que la Majesté du Souverain, plus puissante que l'artillerie, ébranleroit la plupart des assiégés qui ne portoient qu'à regret les armes contre lui. L'arrivée du jeune Monarque fut annoncée avec éclat. Le Vicomte envoya sommer Tavanes de suspendre son feu, attendu la présence de son Maître ; mais Tavanes n'avoit pas oublié tout ce qu'il lui en avoit coûté deux ans auparavant au siége de Bellegarde, lorsque la Garnison, soulevée contre lui au seul nom du Roi, l'avoit obligé de rendre la Place. Instruit par l'exemple du passé, le Comte oppose la ruse à l'artifice : au-lieu d'aller recevoir lui-même les ordres & le Hérault de S. M. il feint d'être malade & envoie à sa place un Allemand qui igno-

roit le françois. Le Hérault & l'Officier se querellent faute de s'entendre ; le feu de la Place redouble, & Louis XIV, depuis si respecté de ses Sujets, & qui l'étoit si peu alors, alla respirer à Melun un air plus salubre & plus pur qu'au camp. 1652.

La disette de fourage, les maladies contagieuses, le fer & le feu minoient peu à peu les assiégés, & creusoient le tombeau qui alloit enfin engloutir & dévorer le Parti, si le duc de Lorraine n'eut paru. Ce Prince, entré en France sous les auspices de l'amitié & de l'hospitalité, déroba ses résolutions secretes aux yeux pénétrants du Ministre, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à Dammartin. C'est alors que n'ayant plus rien à craindre de l'armée du maréchal de la Ferté, il laisse tomber le masque & publie qu'il marche au secours des Princes. Cette déclaration inespérée releve le Parti presque abattu : il n'y eut point d'honneurs & de caresses que les Princes ne lui prodiguassent ; ils furent le prendre au Bourget, suivis

*Mémoires de Retz, t. III, p. 193 & suiv.*

1652. des ducs de Beaufort, de Nemours, de Rohan, de la Rochefoucault & de trois cents hommes de qualité : ils l'amenèrent en triomphe dans la Capitale. Le duc d'Orléans vouloit l'introduire au Parlement ; mais le Parlement déclara qu'il ne recevroit jamais sur les fleurs-de-lys l'ennemi des fleurs-de-lys ; & peu s'en fallut qu'il n'ordonnât aux Communes *de courre sus* aux troupes de ce Prince, & de les traiter comme celles de Mazarin.

*Ibidem*, p. 208.

Les plaintes du Parlement étoient étouffées par les applaudissements d'une populace insensée. La joie & l'espérance brilloient dans les yeux de Condé ; il alloit disposer d'une armée de dix mille hommes dont la Cavalerie passoit pour redoutable. Déjà il préparoit un pont de bateaux à Villeneuve-Saint-George pour la transporter de l'autre côté de la Seine & enfermer Turenne entre ces troupes & celles d'Etampes. Ce Général alloit enfin être réduit à combattre deux armées dans les vastes plaines de la Béauce, ou bien

à chercher un asyle jusqu'à Lyon.

Mais Condé n'eut pas plutôt entretenu le duc de Lorraine qu'il comprit combien il falloit rabattre de ses espérances. Charles lui disputa d'abord la préséance. Condé, jaloux des droits de sa naissance, témoigna tant de fermeté qu'il fallut céder. Mais le Duc éluda toutes les conférences que le Prince lui proposoit pour concerter ensemble les moyens de battre Turenne. Jamais le caractère singulier de ce Souverain, ce mêlange bizarre de plaisanteries, de légéreté, d'inconstance, de ruse & d'avarice, n'éclata peut-être davantage que dans ces circonstances, où l'Espagne & tous les Partis qui déchiroient la France, avoient les yeux fixés sur lui. Toutes les fois que le duc d'Orléans, son beau-frère qu'il n'estimoit pas, lui parloit des opérations de la guerre, il ne répondoit qu'en dansant ou en chantant. Le cardinal de Retz, qui présumoit beaucoup de la force de son éloquence, le pressant un jour de hâter la marche de ses troupes;

1652.

*Mémoires de la Rochefoucault, t. II, p. 228.*

*Mémoires de Motteville, t. V, p. 126.*

1652. *Monsieur*, lui dit le Prince les genoux en terre & le chapelet à la main, *j'ai toujours oui dire qu'il falloit prier Dieu avec les Prêtres.* Mesdames de Chevreuse & de Montbazon ne furent pas traitées avec plus d'égard : *Dansons, Mesdames, dansons*, leur disoit Charles, en saisissant une guittare, *je ne connois point de passe-temps plus agréable pour les Dames.* Ces railleries outrées, cet air moqueur & goguenard, ces reparties souvent assaisonnées du sel le plus piquant, cachoient une infidélité réelle. Le Duc négocioit avec la Cour, son armée ne faisoit que deux lieues par jour & séjournoit dans ses logements pour piller plus à son aise. Elle passa enfin la Marne à Lagni & vint s'établir dans le poste de Villeneuve-Saint-George, d'où elle exerça les ravages les plus odieux jusqu'aux portes de Paris.

*Mémoires du marquis de Beauveau.*

Mais tel étoit l'esprit de vertige de la Capitale, qu'elle se consoloit des brigandages d'un Allié si terrible, dans l'espérance qu'il l'aideroit à chasser bientôt le cardinal Mazarin.

*Mémoires de Madame de Motteville, t. IV, 134, & suiv.*

La frivolité & la misère de la Nation présentoient en même-temps le spectacle le plus frappant, pendant que les malheureux Cultivateurs fuyoient avec leur famille, mendiant leur pain, maudissant le fléau de la guerre. Les arts agréables, le commerce, l'industrie trouvoient un asyle dans le camp des oppresseurs, & y établissoient une foire brillante. Les femmes les plus distinguées de la Capitale n'avoient pas honte de se rendre en foule dans des lieux où régnoient la licence militaire, le tumulte, le désordre & la débauche. Ce seul trait suffit pour caractériser la gaieté hardie, emportée & dissolue de nos ancêtres. Mais bientôt la crainte, les alarmes, de nouveaux malheurs succédèrent à ces plaisirs rapides & bruyants.

1652.

*Mémoires de Mademoiselle de Montpensier, t. II, p. 161 & suiv.*

Mazarin n'eut pas plutôt vu ses espérances démenties & trahies par le duc de Lorraine, que sans s'amuser à des plaintes inutiles, il se propose d'acheter à quelque prix que ce soit la retraite ou l'inaction des Lorrains. Pour cela il s'adresse au Roi

d'Angleterre, réfugié en France. Une
1652. même destinée, beaucoup d'esprit, d'enjouement, d'affabilité & de goût pour les plaisirs; la sympathie des caractères unissoient de l'amitié la plus étroite ces deux Souverains détrônés. Cependant l'or servit mieux Mazarin que l'éloquence de Stuard. Le duc de Lorraine ne mit qu'une condition à sa retraite : c'est que M. de Turenne leveroit le siége d'Etampes. Ce plan remplissoit toutes les vues des Espagnols; il sauvoit l'armée des Princes & prolongeoit la guerre intestine. Mais ce qui touchoit bien autrement le Duc, c'est qu'il mettoit à couvert les trésors dont il avoit dépouillé la France, & qu'il ramenoit son armée chargée de butin dans les Pays-bas, sans avoir perdu un seul homme.

*Mémoires de Beauvau; de Retz; de la Rochefoucault.*

En conséquence d'un traité qui lui déroboit la gloire de prendre Etampes, dont le siége lui avoit coûté près de quatre mille hommes, Turenne se retira. Mais comme il connoissoit le caractère léger, artificieux & rusé du duc de Lorraine,

il s'approcha de lui pour le combattre s'il osoit éluder les conditions d'un traité que Mazarin achetoit si cher. 1652.

Cependant l'infidélité du Duc transpire. Le Parti éclate en reproches contre un Prince qui l'abandonne, le trahit & le livre à la merci du Ministre, qu'il s'étoit vu à la veille d'accabler. Condé frémissoit de douleur & d'indignation. *Ibidem.* Son armée, errante dans les plaines de la Beauce, sans asyle, sans retraite, ne pouvoit manquer d'être enveloppée par celle de Turenne, maître de la campagne. Dans ces circonstances presque désespérées, Condé va trouver le duc de Lorraine & négocie si habilement qu'il obtient de lui de ne point quitter les bords de la Seine que les troupes d'Etampes ne soient en sûreté. Charles III fit même plus; il promit de joindre ses forces à celles du Parti.

Pendant que Mazarin, étonné, confondu, déploroit la perte de son argent & de ses travaux, Turenne préparoit la vengeance. Il

1652. passe la Seine à Corbeil, franchit la rivière d'Yeres, traverse la forêt de Senard, celle de Grosbois & beaucoup de défilés, & il paroît à la portée du canon des Lorrains, au moment qu'ils s'y attendoient le moins.

*Histoire de Turenne, t. I, p. 259.*

Le duc de Lorraine étoit campé en grand homme de guerre : la droite de son armée couverte d'un bois, la gauche appuyée à la Seine, le front retranché & hérissé de redoutes & de canons, présentoient de terribles obstacles à l'ennemi ; il ne lui manquoit que plus de terrein pour étendre sa Cavalerie & celle que Condé étoit allé chercher lui-même à Etampes, pour avoir part à la bataille qui paroissoit inévitable. Turenne n'avoit garde d'attendre le Prince : déjà il donnoit le signal du combat lorsque le Roi d'Angleterre l'envoya prier de suspendre sa résolution. Cependant Stuard s'abouchoit avec le duc de Lorraine, & essayoit de le gagner à la France, en lui promettant la restitution entière de ses Etats, & d'autres avan-

*Ibidem.*

tages. Charles rejetta ses offres ; il prolongeoit la négociation dans l'espérance de voir bientôt Condé arriver : mais Turenne trancha la difficulté en envoyant le marquis de Gadagne au Duc avec les propositions suivantes par écrit. 1° Qu'il eût à cesser sur le champ de travailler au pont qu'il établissoit sur la Seine (c'étoit pour recevoir la Cavalerie de Condé). 2° Qu'il sortît le jour même de Villeneuve S. George, & dans quinze du Royaume. 3° Qu'il donnât sa parole d'honneur de ne jamais secourir les Princes. Gadagne rencontra le duc sur une hauteur où il faisoit dresser une batterie : il lui présenta les conditions qui lui étoient prescrites, ajoutant du ton le plus fier : *Il faut les signer tout à l'heure ou combattre.* Le Duc ne les eut pas plutôt lues qu'il cria à ses Canoniers, *tirez*, *tirez* : mais il avoit donné auparavant de bons ordres pour ne pas être obéi. Son armée étoit tout ce qui lui restoit de sa fortune passée, & il n'avoit garde de la hasarder pour une que-

1652.

*Ibidem. p. 262.*

relle qui lui étoit étrangère. Il ſigna
1652. donc le traité le plus honteux : le vil intérêt l'emporta ſur la gloire.

Pendant que les Lorrains défiloient devant l'armée Royale, au milieu des ſarcaſmes & des railleries, la tête de la Cavalerie du Prince paroiſſoit de l'autre côté de la rivière; l'Infanterie ſuivoit à la diſtance de pluſieurs lieues. Condé, appréhendant qu'elle ne devînt la proie de Turenne, fut la chercher juſqu'au milieu des détachements ennemis qui couvroient la campagne, réſolu de la ſauver ou de périr avec elle : il la trouva aux environs de Villejuif & la conduiſit à S. Cloud.

*Mémoires de Mademoiſelle de Montpenſier, t. II, p. 164.*

*O le méchant ! ô le traître !* s'écrioit douloureuſement Gaſton, en apprenant la retraite de ſon Beau-frère. La multitude portoit encore ſon reſſentiment plus loin. Perſonne n'oſoit s'avouer Lorrain à Paris, dans la crainte d'être noyé ou aſſommé. Les Anglois réfugiés en France, dont le Roi avoit ménagé un traité ſi fatal au Parti, n'étoient pas plus en ſureté : ils furent obligés de ſe

tenir long-temps renfermés chez eux. La Majeſté du trône, l'infortune ne garantiſſoient pas Charles II des malédictions publiques. On le déchiroit impitoyablement ; on l'accuſoit d'avoir trahi en même temps le ſang, l'amour & la reconnoiſſance en ſacrifiant les intérêts du duc d'Orléans ſon oncle, de Mademoiſelle, dont il recherchoit l'alliance, de Condé qui lui avoit donné juſqu'à cent mille livres à la fois pour l'aider à ſubſiſter dans ſa miſère ; comme s'il n'eût pas dû préférer la cauſe de Mazarin, dont le Roi ſon parent, ſon allié, ſon hôte & ſon protecteur, avoit eu le malheur de faire la ſienne. 1652. *Ibidem.*

Ainſi cette première expédition du duc de Lorraine en France, ne fut célèbre que par l'inconſtance, la bizarrerie, les infidélités multipliées, la rapacité de ce Prince & les ravages affreux de ſes troupes, qui laiſſèrent de profondes traces dans l'eſprit des Peuples. L'interruption du commerce & des arts, la ruine des campagnes, le voiſi-

1652. nage des armées qui engloutissoient la subsistance destinée aux nombreux Habitans de la Capitale, ajoutoient chaque jour à la misère publique. Le pain valoit huit ou dix sous la livre, & l'on comptoit déjà cent mille ames qui avoient besoin de charités générales & particulières pour vivre.

*Mémoires de Talon, tom. VIII, seconde partie, p. 8.*

Cette guerre civile est pourtant l'une des plus modérées que l'on connoisse. Les Chefs, de part & d'autre en adoucirent le poids autant qu'il fut en leur pouvoir. Le sang ne coula point sur les échafauds; il n'y en eut de versé que dans les sièges & les combats. Point de ces crimes affreux, de ces excès déshonorants, de ces vengeances atroces, de ces cruautés rafinées qui ont tant de fois fait gémir l'humanité. Mais si elle ne fut pas, comme tant d'autres, l'assemblage de tous les maux possibles, elle en produisit d'assez grands pour éclairer la postérité, & lui inspirer le dégoût & l'horreur des troubles domestiques.

Une jeune Reine, célèbre par la

gloire & l'éclat de son regne, essayoit alors de faire de la philosophie, qu'elle avoit fait monter avec elle sur le trône, l'usage le plus noble & le plus consolant pour le genre humain. Touchée des maux de la France son alliée, & autrefois la compagne de ses victoires, Christine offrit sa médiation aux deux Partis. Le Parlement d'un côté, Condé de l'autre, l'acceptèrent avec joie : mais la fierté d'Anne d'Autriche dédaigna des avances si généreuses. La fortune de Mazarin ne pouvoit être rétablie, ni sa personne respectée & redoutée, qu'autant que les Peuples seroient vaincus & domptés par le fléau de la faim. Le désordre, le schisme & la division augmentoient dans la Capitale : ceux-là mêmes qui s'étoient le plus déchaînés contre la présence & les secours du duc de Lorraine, se plaignoient amérement de sa retraite & de sa défection. Leur objet n'étoit que de décrier de plus en plus la conduite des Chefs du Parti. Le Peuple de son côté, ému, indigné de la marche ambiguë & circons-

1652.

*Ibidem. p. 11.*

*Mémoires de Retz, t. III, p. 204.*

1652. pecte de la Magiſtrature, exige qu'elle s'uniſſe ſans réſerve aux Princes pour faire enſemble la guerre ou la paix. Des plaintes, des inſtances, on paſſe aux menaces, aux ſéditions. Cette tendre vénération, dont on avoit donné tant de marques au Parlement, avoit diſparu au milieu du tumulte & de la licence des armes. Il n'y avoit preſque point de jour qu'une foule de factieux, attroupés ſur les avenues du Palais, n'inſultaſſent les Magiſtrats les plus diſtingués & ne les traitaſſent de Mazarins. A ce mot funeſte, à ce cri de la haine & de la fureur, il n'y avoit que la fuite la plus prompte, le ſecours & la protection des Princes qui puſſent les arracher des mains d'un peuple inſenſé, qui ne reconnoiſſoit plus ni le frein de l'autorité, ni la ſainteté des Loix. Telle fut cependant la fermeté du Parlement menacé, attaqué, que le duc d'Orléans lui ayant demandé d'être revêtu d'un pouvoir abſolu pour réprimer tant d'excès, ce Corps auguſte répondit : que la plus grande marque

*Ibidem. p. 198.*

que d'attachement qu'il pouvoit donner à son Altesse Royale étoit de ne point consigner dans ses registres les desirs indiscrets & ambitieux qu'il venoit d'expliquer. Il refusa avec la même hauteur la garde militaire qu'il lui offroit pour sa sûreté.

1652.

*Mémoires de Talon, t. VIII.*

Cependant le Peuple voyant que tous les moyens humains échouoient contre la fortune de Mazarin, veut qu'on s'adresse au Ciel pour obtenir la perte de cet étranger & le rétablissement de la paix. Le Parlement consentit aux desirs de la multitude : il ordonna, par un Arrêt dont on ne fait usage que dans les tems de calamité, que la Châsse de Sainte Géneviève seroit descendue & promenée en procession pour fléchir la colère divine. La pompe fut auguste, & le concours & la ferveur des Peuples incroyables. La politique, la nécessité réduisirent Condé à un personnage bien étranger à sa conduite, à son caractère, à ses principes & à ses mœurs. On vit ce Prince, dont l'ame n'avoit été rem-

*Mémoires de Motteville, t. V, p. 135.*

1652. plie jusqu'ici que des illusions de la gloire, de l'ambition & des plaisirs, fendre la presse, se jetter au milieu des Prêtres, courir à toutes les reliques & leur faire humblement baiser son chapelet. Mais quand la Châsse de Sainte Géneviève vint à passer, c'est alors, que ne mettant plus de bornes à son zèle, il se prosterna devant elle, & la baisa cent fois avec transport. Les honnêtes gens admiroient en riant cet excès de piété, tandisque la multitude émue, attendrie, combloit le Prince d'éloges & de bénédictions.

Il n'avoit jamais eu plus besoin de la faveur populaire pour se garantir des cabales, des pièges, des artifices & des menaces de Retz & des Partisans nombreux de la Cour. La présence de son armée l'eût sans doute affranchi de tant d'inquiétudes & d'alarmes ; mais il n'osoit l'introduire dans la Ville, de crainte qu'elle ne se débandât & ne se dissipât. Le voisinage de la Capitale ne lui étoit encore que trop pernicieux; la discipline s'énervoit de jour

en jour. Les Officiers quittoient leur Corps pour venir se livrer dans Paris à la mollesse & à la débauche. Les femmes publiques accouroient en troupe au camp, & leurs caresses empoisonnées affoiblissoient plus le Soldat que les fatigues & les travaux de la guerre.

1652.

*Mémoires de Chavagnac.*

Condé n'étoit guères alors dignement secondé que par Mademoiselle. Cette Princesse, éblouie de la gloire du Héros, l'attaqua par l'endroit le plus sensible de son ame. Elle leva des troupes en sa faveur, & les entretint à ses dépens; elle l'aida de ses trésors. On prétend que l'enthousiasme du Parti eut moins de part à tous ces efforts qu'un penchant plus doux. Madame la Princesse luttoit alors contre la mort, des suites d'une couche; on attendoit à chaque moment la nouvelle de son trépas. La voix publique destinoit Mademoiselle au Prince, & ces bruits flattoient sa sensibilité. Elle eût alors préféré une tête victorieuse à une tête couronnée. Ces sentiments ne s'évanouirent point avec la conva-

*Mémoires de Mademoiselle de Montpensier, t. II, p. 168.*

lescence de Madame la Princesse :
1652. ils élevèrent son ame & produisirent peut-être ces prodiges de résolution & de magnanimité qui sauverent le Parti.

Cependant les Princes, fatigués des cris des Citoyens qui invoquoient la paix, permirent au Parlement d'essayer encore une fois de toucher l'ame de la Reine ; ils le rendirent même dépositaire de tous leurs intérêts. Mais la Compagnie fit voir qu'elle n'en connoissoit point d'autres que ceux de l'Etat. Dans les conférences qui furent ouvertes à Melun, elle réduisit toutes ses demandes à l'expulsion du Cardinal.

*Mémoires de Talon, t. VIII ; de Retz, t. III, p. 205.*

La Reine parut moins haute & moins inflexible : mais elle déclara qu'elle ne consentiroit à se priver des services utiles & glorieux de son Ministre, qu'à condition que les Princes ne formeroient plus de prétentions ultérieures ; qu'ils renonceroient à tous les traités avec les Etrangers ; qu'ils licentieroient leurs troupes ; que le prince de Conti & Madame de Longueville évacue-

roient Bordeaux & la Guienne ; que M. le Prince remettroit ses Places dans l'état où elles étoient avant le commencement de la guerre, & qu'il se rendroit avec Gaston auprès du jeune Monarque pour l'aider de ses conseils. Mazarin ne s'attendoit pas à voir Condé se soumettre à des loix qui alloient anéantir sa puissance & le réduire presque à l'état d'un simple Courtisan. Mais quel fut son étonnement lorsqu'il apprit que le Prince ne demandoit qu'à signer : il n'eut garde alors de laisser poursuivre la négociation. En traitant avec le Parlement, la Compagnie ne mettoit point de bornes à son exil, au lieu que Condé avoit toujours consenti à son retour en France trois mois après la conclusion de la paix générale. De nouveaux ressorts préparés avec art produisirent une nouvelle négociation entre le Prince & le Ministre : Madame de Châtillon en fut la médiatrice. Condé, ayant à ménager cinq cents mille Citoyens ennuyés de la guerre, pouvoit-il ne pas se prêter à des avances tant de

1652.

*Mémoires de Montpensier, t. II, p. 167.*

fois démenties par l'événement? Mais
1652. dans le tems que le Cardinal ne parloit presque plus que le langage de la concorde & de la soumission, il dirigeoit sur la tête du Prince les nuages de la tempête la plus terrible.

L'armée, réduite à cinq mille hommes, étoit campée, comme on a vu, à Saint-Cloud. Le Pont, dont Condé étoit le maître, le mettoit à portée de braver le génie & toutes les forces de Turenne, en transportant ses troupes tantôt d'un côté de la rivière, tantôt de l'autre, selon qu'il étoit menacé. Quoique le Vicomte eût onze mille hommes, il lui en eût fallu encore autant pour attaquer en même-temps Condé sur les deux bords de la Seine, l'envelopper & l'accabler. La Reine prit le parti hardi de dégarnir toutes les frontières : elle forma une nouvelle armée, égale à celle de Turenne, dont elle donna la conduite au maréchal de la Ferté.

*Mémoires de Montglat, t. III, p. 178.*

Le Vicomte avoit déjà préparé un pont à Epinai pour transporter les

troupes de ſon Collègue de l'autre côté de la Seine. La Ferté devoit 1652.
aſſaillir le Prince dans ſon camp, tandis que l'armée du Vicomte, rangée en bataille ſur la rive oppoſée, chargeroit tout ce qui ſe ſauveroit du combat. Les meſures des deux Généraux étoient ſi ſagement concertées qu'il ne devoit pas échapper un ſeul rebelle du carnage.

A la vue du pont d'Epinai, le Prince pénétra le plan de Turenne. Le plus ſûr moyen de prévenir ſa ruine eût été de chercher un aſyle à Paris ; mais cette Ville n'avoit jamais été plus aigrie contre lui. D'un côté, l'or & les intrigues de Mazarin ; de l'autre, la laſſitude de la guerre qui n'avoit été qu'une ſource féconde de miſère ; la haine excitée par les ravages des troupes de la faction, dont le pillage étoit la ſeule ſubſiſtance ; la jalouſie inquiéte & active de Retz ; les calomnies avoient ſoulevé & animé preſque tous les eſprits.

Dans ces circonſtances, Condé ne voyoit que le poſte de Charen-

ton capable de le garantir de sa perte.
1652. Il jetta les yeux sur cette langue de terre formée par la jonction des rivières de Marne & de Seine. Il n'avoit que trois chemins à prendre : celui de Paris, en même-temps le plus court, le plus sûr & le plus facile ; celui de Meudon & de Vaugirard, d'où il auroit gagné le Fauxbourg de Saint-Germain, & de-là le pont de la Tournelle, & ensuite Charenton ; & enfin celui du Bois-de Boulogne, des Fauxbourgs & des dehors de Paris.

*Mémoires de Chavagnac.*

La crainte d'un refus insultant ne permit pas seulement au Prince de demander aux Parisiens passage à travers la Ville. Effrayé de l'idée d'un combat, dont il eût pu être spectateur des fenêtres de son Palais, exposé au feu de l'artillerie ennemie, le duc d'Orléans ne voulut pas que l'armée prît la route de Meudon, de Vaugirard & du Fauxbourg de Saint-Germain. Il ne restoit donc plus qu'à défiler le long des Fauxbourgs, c'est-à-dire, à prêter pendant plus de cinq lieues le flanc

à deux armées, dont la plus foible étoit une fois plus forte que celle du Parti. 1652.

Cependant le temps presse, l'ennemi approche, & le danger augmente. Les troupes du Prince s'ébranlent à l'entrée de la nuit du premier au deux de Juillet, sur trois colonnes. Tavanes conduisoit la première, Nemours la seconde, & Condé la dernière. Turenne, averti de la retraite de l'ennemi au moment qu'il décampoit, accouroit avec vingt-deux escadrons pour l'arrêter dans sa marche, & donner le temps aux deux armées de fondre sur leur proie.

Les colonnes avoient traversé le Bois-de-Boulogne & le Cours de la Reine; elles précipitoient leurs pas à travers les Fauxbourgs de Saint-Honoré, de Mont-Martre, de Saint-Denis, de Saint-Martin & de Saint-Antoine; l'avant-garde touchoit déjà aux portes de Charenton lorsque le Prince, qui n'étoit encore parvenu qu'au Fauxbourg de Saint-Denis, apperçoit la tête de la Cavalerie en-

*Mémoires de Mademoiselle, t. II, p. 174.*

nemie. Pendant qu'il monte fur la
1652. hauteur de Montfaucon pour l'obferver, il écrit au duc d'Orléans de lui ménager une retraite dans la Ville. Gaston, pour toute réponfe, lui fait dire par un de fes Gentilshommes de laiffer le commandement de l'armée au duc de Nemours & de fe retirer. *Me retirer*, s'écria Condé faifi d'une généreufe indignation! *Non, non, je n'abandonnerai jamais mes amis; je veux vaincre ou mourir avec eux.*

Cependant les troupes du Roi groffiffoient. Condé, défefpérant de gagner Charenton, fans être abfolument défait, mande à Tavanes de rebrouffer chemin vers le Fauxbourg Saint-Antoine, en l'affurant qu'il l'y joindroit bientôt. Il ne le fit qu'après avoir eu la douleur de voir fon arrière-garde attaquée, entamée & renverfée; il n'en fauva la plus grande partie qu'en facrifiant quelques bagages qu'il fit jetter dans les foffés de la Ville: enfin il gagna le Fauxbourg de Saint-Antoine fur les fept heures du matin.

Mais sa perte n'en paroissoit pas moins certaine. De quelque côté qu'il tournât les yeux, il ne voyoit que des périls affreux, des piéges inévitables. D'un côté Turenne, suivi d'une armée la plus aguerrie de l'Europe, soutenu des troupes fraîches & lestes de son Collègue; de l'autre la milice bourgeoise de Paris, rangée en bataille sur la demi-lune du rempart de Saint-Antoine, dont la contenance n'étoit pas moins menaçante que celle de l'ennemi, & autour de lui des troupes fatiguées, effrayées, consternées, enveloppées, n'envisageant que les fers ou la mort.

1652.

*Mémoires de la Rochefoucault; de Navailles; de Chavagnac; de Montpensier; de Motteville Histoire de Turenne.*

La fortune sembloit avoir ménagé exprès toutes les circonstances capables de rendre cette journée à jamais célèbre & lamentable dans la mémoire des hommes. Paris entier accouroit sur ses remparts pour voir de plus près la destruction de plusieurs milliers de Citoyens. Mazarin conduisoit le jeune Roi & toute sa Cour sur la hauteur de Charonne, d'où, comme de dessus un théâtre,

il alloit jouir du spectacle de la
1652. victoire & de la vengeance. Il n'y eut qu'Anne d'Autriche qui n'eût pas la force d'assister à un combat dont l'issue ne pouvoit que coûter à la France bien du sang & des larmes. Cette Princesse en pleurs, prosternée aux pieds des autels, dans l'Eglise des Carmélites de S. Denis, s'abandonnoit à la douleur, aux gémissemens, aux regrets, & peut-être aux remords; car enfin, la France affoiblie, épuisée, déchirée par les mains de ses enfans; étoit le fruit de sa foiblesse & de son opiniâtreté. Cependant l'inquiétude & la perplexité n'occupoient pas tellement son ame qu'elle n'eût pris la précaution d'envoyer son carosse auprès du champ de bataille pour lui amener Condé prisonnier. C'étoit avec les palmes de la victoire qu'elle comptoit essuyer ses larmes.

Le Prince, plein de l'horreur de sa situation, ne déploya jamais une ame plus magnanime. Un Génie protecteur sembloit l'élever au-dessus de lui-même. *Je ne veux*, dit-il

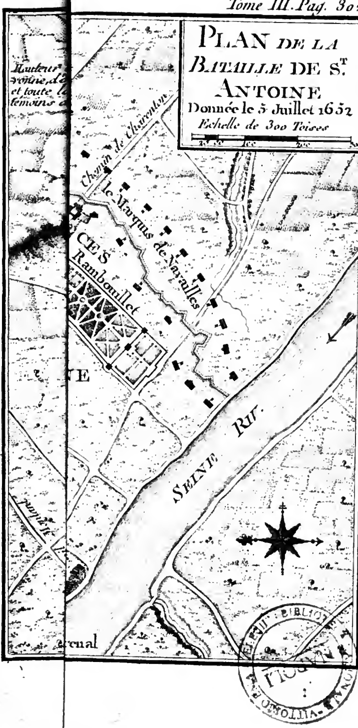
à MM. de Nemours, de la Roche-foucault, de Marsillac, de Tavanes, 1652. de Clinchamp, de Valon & de Guitaut qui l'entouroient, *je ne veux vous dissimuler ni la grandeur du péril, ni la foiblesse de nos ressources. Il faut périr aujourd'hui ; mais ne périssons pas sans signaler notre vengeance : combattons jusqu'au dernier soupir. Pour moi si je ne peux vaincre, je saurai mourir : c'est un exemple au-reste, & non un ordre que je prétends donner.*

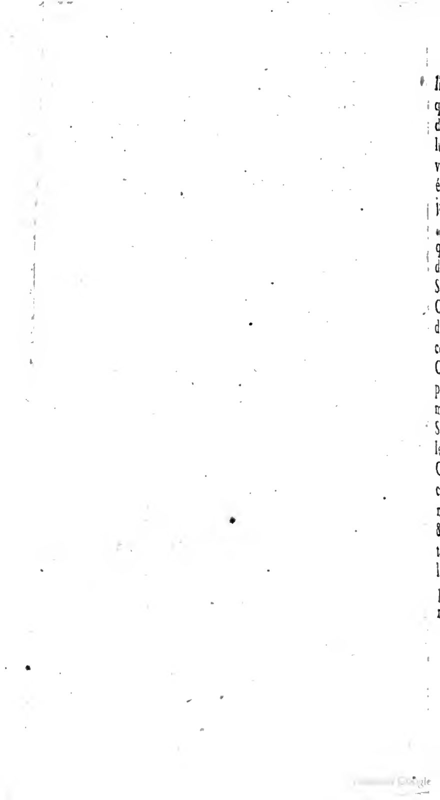
La fortune, qui, depuis le combat de Bléneau, ne l'avoit regardé que d'un œil irrité, sourit à son audace. Elle n'eut pas moins de part au salut de l'armée que la valeur du Général. Elle lui offrit d'abord quelques retranchemens, ouvrages de la foiblesse & de la crainte que les Habitants du Fauxbourg de Saint-Antoine avoient élevés pour arrêter les brigandages des Lorrains. Ces retranchements, les barrieres établies pour percevoir les droits du Roi, deviennent entre ses mains des bastions, des remparts. Construire de nouvelles barricades, ordonner des

coupures, percer les maiſons, les
1652. garnir de Mouſquetaires, diſpoſer ſon artillerie, ſa cavalerie, ſon infanterie dans les poſtes les plus avantageux, voir d'un coup d'œil & exécuter rapidement tout ce qu'il y avoit à faire; voilà ce que Condé fit preſque en arrivant dans ce Fauxbourg qu'on regardoit comme le terme fatal de ſa grandeur & de ſa gloire.

Mais pour ſe former une idée claire & préciſe de ce combat ſi terrible, il faut jetter les yeux ſur les lieux qui en furent le théâtre. Le Fauxbourg de Saint-Antoine, l'un des plus vaſtes de la Capitale, forme une patte d'oie. Trois rues immenſes aboutiſſent aux portes de la Ville, comme à leur centre. Elles ſont coupées & traverſées par une infinité d'autres qui communiquent entr'elles.

Turenne, parfaitement inſtruit de la ſituation du terrein, avoit fait des diſpoſitions ſi ſages qu'il ne devoit lui échapper aucun ennemi. Il avoit rangé ſon armée en bataille ſur une


PLAN DE LA BATAILLE DE S.T ANTOINE
Donnée le 5 Juillet 1652
Echelle de 300 Toises
100
200
Chemin de Charenton
le Marquis de Navailles
Rambouillet
SEINE RIV.
Arsenal



ligne courbe, depuis Charonne jusqu'à la Seine, renfermant le Prince 1652.
dans des piéges inextricables, & ne lui laissant d'autre issue que la rivière & Paris, dont les portes étoient gardées par la haine & la jalousie.

Turenne avoit préparé trois attaques principales. La première, à droite, aux ordres du marquis de Saint-Maigrin, embrassoit la rue de Charonne & les rues adjacentes : le duc de Navailles conduisoit la seconde à gauche, dans la rue de Charenton. Le Vicomte ne s'en reposa que sur lui-même de celle du milieu qui menaçoit la grande rue. Son armée étoit composée de toutes les troupes du Roi, Infanterie & Cavalerie ; des régiments de Picardie, de Champagne, de Normandie & de la Marine, ces vieux & illustres corps, depuis si longtemps l'ornement & la défense de la Patrie, dont un Citoyen ne peut prononcer le nom sans attendrissement.

Condé eût eu besoin de deux fois

plus de troupes qu'il n'en avoit ; pour défendre le Fauxbourg ouvert dans toute son étendue : mais c'étoit à la prévoyance du Chef, au courage & au zèle du Soldat à suppléer au nombre. Il jetta les yeux sur Tavanes pour l'opposer à Saint-Maigrin ; Nemours fut chargé d'arrêter Navailles ; Valon & Clinchamp eurent Turenne à combattre. Le Prince avoit rassemblé autour de lui un escadron de cinquante Gentilshommes ou Officiers les plus déterminés qu'il y eut en Europe, & qui lui étoient presque tous personnellement attachés. C'étoit avec cette troupe d'élite qu'il devoit soutenir les siens, repousser l'ennemi, & voler par-tout où le péril & la gloire l'appelleroient.

1652.

Dans ce combat livré & soutenu pour les intérêts d'un Etranger, où l'on voit les fleurs de-lys opposées aux fleurs-de-lys, les Citoyens aux Citoyens, les Frères aux Frères, les mêmes évolutions, les mêmes armes, les mêmes habits, le même langage, le même air de visage ;

jamais on ne dut redouter davantage de fatales méprises. C'eſt pour 1652. diſtinguer les ſiens dans la mêlée, que Condé leur fit arborer au Chapeau un bouquet de paille, & Turenne un morceau de papier.

Quoique celui ci eût entre les mains tant de moyens de vaincre, il ne ſe preſſoit point d'attaquer un ennemi redoutable par lui-même, & que le déſeſpoir alloit rendre encore plus terrible. Il aimoit mieux attendre ſon Collègue & partager avec lui les honneurs de la victoire, que de l'acheter ſeul au prix de trop de ſang. Cependant il reſſerroit les troupes du Prince, & les fatiguoit par de vives eſcarmouches; les menaçant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Mais tout-à coup une défiance odieuſe s'éleve dans l'ame de Mazarin : il ſoupçonne Turenne de vouloir épargner le Premier Prince du Sang. Impatient de vaincre, le Miniſtre envoie ordre ſur ordre au Général de franchir le petit eſpace qui le ſépare d'une poignée de rebelles, & de les tailler en pieces.

Le Vicomte céda à des inſtances dont le duc de Bouillon ſon Frère ne lui laiſſa pas ignorer le ſecret. Il détacha un gros bataillon pour inſulter les retranchements ennemis, & frayer le chemin de la victoire aux troupes du Roi. Condé n'eut pas plutôt vu l'ennemi approcher, qu'il fait une ſortie de ſon retranchement ſuivi de ſon eſcadron : il ſe mêle l'épée à la main dans le bataillon, l'ouvre, l'enfonce, le renverſe, le taille en piéces & regagne fiérement ſon poſte avec tous les drapeaux & les Officiers qu'il a pris.

1652.

Ce choc n'étoit que le prélude de l'action ſanglante qui commençoit en même temps de toutes parts. Déjà le marquis de Saint-Maigrin, ayant à ſes ordres les régiments des Gardes Françoiſes & de la Marine, ſoutenus des Gendarmes & des Chevaux-légers de la Garde, avoit emporté les retranchements de la rue Charonne ; il pourſuivoit témérairement la victoire à travers le feu croiſé qui partoit en même temps des maiſons percées, des

fenêtres & des murs des jardins. De nouvelles barricades l'arrêtent ; elles sont encore forcées. Les Gendarmes & les Chevaux-légers, emportés par un courage bouillant & impétueux devancent l'Infanterie & pénétrent jusqu'au marché. Ils y trouvent Condé, qui les repousse & les précipite jusqu'aux derniers retranchements qu'il reprend. C'est-là que le marquis de Saint-Maigrin, illustre par son courage, ses talents & ses services, périt à la veille d'être Maréchal France *. Le marquis Mancini, que de grandes qualités, & la faveur de son Oncle appelloient à la plus haute fortune, les marquis de Rambouillet, le Fouilloux ; & presque tous les Officiers de l'attaque de Saint-Maigrin, eurent une destinée aussi malheureuse que leur Général. 1652.

Plus loin, sur la gauche, les régiments de Turenne, d'Uxelles,

* La Reine le fit enterrer à S. Denis.

de Carignan, de Clarc & de Richelieu, donnoient l'assaut aux maisons & aux jardins où Condé avoit embusqué une partie de ses troupes. On combattit de part & d'autre avec un acharnement qui tenoit de la fureur. Les troupes du Roi ne firent des progrès qu'aux dépens de la vie de presque tous les Officiers. Loin d'être effrayé, le Soldat ne respire que la vengeance, & ne prenant d'ordre que de son courage & de son ressentiment, il avance sur les cadavres, & pénètre jusqu'à dix pas de l'ennemi. On jette de part & d'autre le mousquet; on se charge à coups de pistolet, de pique, de sabre, & de pierres qu'on arrache avec effort des débris des maisons écroulées. Jamais la valeur n'employa des moyens plus sanglants & plus destructeurs. Cependant le petit nombre épuisé cédoit au plus grand, lorsque Condé paroît avec le régiment de l'Altesse, appartenant au duc d'Orléans. Les siens reprennent courage, la face du combat change; les Royalistes sont repoussés, &

1652.

les régiments de Clarc & de Riche-
lieu entiérement défaits. 1652.

Condé avoit à peine rétabli l'ordre, qu'il apprend que le duc de Nemours, après les efforts les plus héroïques, ne pouvoit plus résister au duc de Navailles qui avoit emporté les retranchements, la barrière & la barricade. Condé accourt, il rencontre le marquis d'Eclainvilliers, Maréchal de camp, qui précédoit le Duc à la tête de la Cavalerie, & lui ouvroit le chemin de la victoire. Le Prince arrête Eclainvilliers, le charge, taille en pieces sa troupe & le fait lui même prisonnier. Navailles recula alors, mais fiérement & en bon ordre. Condé lâcha sa proie pour voler dans la grande rue du Fauxbourg où de plus grands périls l'attendoient.

C'étoit Turenne en personne qui, à la tête de ses principales forces, avoit emporté & détruit les retranchements, les barrières & les barricades. Tous les matériaux enlevés, dispersés, jettés au loin, laissoient un vaste passage à travers cette rue

également longue & large. Envain
1652. Valon & Clinchamp s'efforcent de l'arrêter par une pluie de plomb & de feu qui part des maiſons & qui couvre l'air, Turenne avance toujours, battant, renverſant, diſſipant tout ce qui oſe s'oppoſer à lui. Il étoit temps que Condé parût: ſes troupes, fatiguées de la veille de la nuit, des travaux de la marche & de la chaleur qui étoit exceſſive, couvertes de bleſſures, reſpiroient à peine de tant d'aſſauts & de combats: mais en le regardant elles oublient tous leurs maux & puiſent une nouvelle vigueur & de nouvelles forces dans ſes yeux. L'ennemi eſt repouſſé preſque juſque dans la plaine.

Turenne répare bientôt cet échec. Il prend des bataillons frais & les mene dans la grande rue. Les derniers efforts des rebelles les avoient épuiſés: peu à peu ils cédent du terrein. Le Vicomte les preſſe, les enfonce & les pourſuit juſqu'à l'Abbaye de Saint-Antoine. Condé, voyant les ſiens accablés,

presque en déroute, gagne la tête des Fuyards, comme s'il eût voulu leur chercher lui-même un asyle jusque dans les fossés de la Ville. Cependant il marche au petit pas, forçant ainsi ses troupes, qui d'abord le suivoient pêle mêle, à se former malgré elles. Arrivé aux halles, tout à coup il tourne tête & se précipite sur l'ennemi qui déjà crioit *Victoire*. L'audace & la rapidité de cette manœuvre imprévue l'étonne, le déconcerte, l'épouvante; vaincu à son tour, il est rejetté jusqu'aux extrêmités de la grande rue. C'est dans cette vicissitude de succès & de revers, de périls & de perte, que Condé & Turenne, ces deux Généraux, non seulement les premiers de leur siécle, mais comparables à tout ce que l'Histoire ancienne & moderne nous offre de plus illustre, déployèrent leur grande ame. On les voyoit couverts de sueur, de fumée & de sang, l'œil calme, le front serein, donner leurs ordres au milieu d'une grêle de balles, à la portée du pistolet

1652.

l'un de l'autre. De moindres ref-
1652. fources, des efforts plus multipliés, des périls plus longs, plus affreux, intéressent peut-être davantage en faveur de Condé : il combattoit pour la liberté & pour la vie, tandis que Turenne ne combattoit que pour la victoire.

Cependant le Vicomte n'ofant plus efpérer d'enfoncer un corps que la préfence de Condé rendoit invincible, forme un autre projet. Il détache une partie des troupes de fon attaque & en fortifie le duc de Navailles qui, depuis qu'il n'avoit plus Condé en tête, avoit gagné beaucoup de terrein. Turenne ne fufpendoit fes efforts que jufqu'à ce que le Duc pût, à la faveur des rues intermédiaires, couper les troupes du Prince de la porte de S. Antoine, & les prendre en flanc & en queue, pendant qu'il les attaqueroit lui-même de front Il eft conftant que cette manœuvre lui affuroit la victoire. Condé, informé des fuccès de Navailles, prend le chemin de la rue de Charenton ; il

il entame un nouveau combat avec le Duc & le repousse ; mais ce 1652.
succès ne devoit être compté pour rien, à moins qu'il ne reprît les barricades que l'ennemi avoit fortifiées. On ne pouvoit en approcher qu'à la merci du feu des maisons dont le Duc s'étoit emparé, & où il avoit jetté l'élite de ses Mousquetaires. Il falloit faire cesser leur feu par un feu supérieur.

Sur ces entrefaites le duc de Beaufort arrive de Paris. Il avoit fait toute la matinée de grands efforts pour obliger les Parisiens à ouvrir leurs portes aux troupes du Parti. Mais son crédit avoit échoué contre les intrigues de Retz. Honteux & désespéré de l'inutilité de ses soins, il venoit combattre & mourir avec Condé. Toute l'armée retentissoit des éloges de Nemours, dont la valeur ne le céda ce jour-là qu'à celle du Prince. Beaufort, jaloux en héros de la gloire de son rival, demande au Prince de l'Infanterie pour reprendre les barricades. Condé ne lui en accorda qu'avec peine.

1652. Le Soldat, qui ne pouvoit pénétrer à ce poste redoutable, sans passer pour ainsi dire par les armes, au-lieu de marcher se range en haie le long des maisons.

Il y avoit encore un escadron des troupes du Prince à la vue de la barricade, qui, ne pouvant plus en soutenir le feu, se retiroit au gros du Corps. Le duc de Beaufort le prend pour un escadron ennemi. Il invite Nemours, la Rochefoucault, Marsillac & tous les Volontaires à le suivre pour l'attaquer. On avance au milieu du feu des retranchements & des maisons, & on ne le reconnoît pour ami que lorsqu'on alloit le charger. Les troupes du Roi qui défendoient la barricade, étonnées de l'audace des assaillants, paroissent ébranlées. On vole à eux ; on les chasse de leurs postes. Beaufort, Nemours, la Rochefoucault, Marsillac se précipitent de cheval & se jettent dans la barricade, qu'ils prétendent garder seuls. Les Mousquetaires, toujours maîtres des maisons, les voyoient de la tête aux

pieds : en moins de quelques minutes Nemours reçut jusqu'à treize coups dans ses armes ; la Rochefoucault fut blessé au visage d'un coup qui lui fit perdre à l'instant même l'usage de la vue. Ils paroissoient dévoués à la mort. 1652.

Le Prince, témoin de la valeur & du danger de ses amis ne s'en reposa que sur lui-même du soin de les dégager. Il rallie les Volontaires, se met à leur tête, fend l'air au galop au milieu du feu qui partoit des toits & des fenêtres, & qui couvroit la rue, & les arrache enfin du sein de la mort. Il en coûta la vie à plusieurs de ceux qui l'accompagnèrent : MM. de Montmorenci-d'Hacqueſt, de Castres, de Flamarins, de la Roche-Griffart, de Bossu, des Fourneaux, de la Martinière, de la Mothe-Guion, de la Hilliere, de Sester & plusieurs autres, tombèrent à ses pieds. La lassitude, l'épuisement & le carnage étoient si grands de part & d'autre que chaque armée s'arrêta comme de concert, songeant plus à respirer

de tant de périls qu'à en braver de
1652. nouveaux. Cette espèce de trève étoit plus avantageuse à Turenne, dont les troupes, presque par-tout repoussées & battues, paroissoient plus étonnées, plus découragées. Elle lui donnoit d'ailleurs le temps d'attendre la Ferté son Collègue qui conduisoit une armée fraîche & leste, une artillerie capable elle seule de renverser le Fauxbourg de Saint-Antoine & ses intrépides défenseurs.

Ainsi Condé, pour fruit de tant d'exploits, n'avoit retardé sa perte que de quelques instants. Nulle espérance de toucher les Parisiens, qui, du haut de leurs murs, regardoient ces combats furieux du même œil que les anciens Romains ceux des Gladiateurs renfermés dans l'Arêne. Le guichet de la porte de Saint-Antoine n'étoit ouvert que pour les morts & les blessés qu'on transportoit en foule dans la Ville. Tout paroissoit désespéré ; le Fauxbourg alloit être le tombeau du Parti. Condé n'avoit plus d'autre consola-

tion que celle d'expirer les armes à la main fur les débris fanglants de fon naufrage, lorfqu'une jeune Princeffe vint dénouer heureufement une action dont l'intérêt laiffe à peine refpirer le fpectateur. 1652.

Condé n'en avoit point imploré le fecours. Le courage feul, une tendre commifération, l'honneur infpirèrent Mademoifelle de Montpenfier. Tourmentée de l'idée affreufe de voir périr prefque à fes yeux un Héros dont la gloire rempliffoit fon ame ; elle étoit fortie des Tuileries pour plaider auprès du duc d'Orléans la caufe d'un Prince trahi, opprimé, livré à fes ennemis. Elle trouva Gafton environné de la calomnie, de l'impofture & de l'artifice. Le cardinal de Retz & fa cabale l'obfédoient. Ce Prélat avoit perfuadé Gafton que la paix étoit faite entre Condé & Mazarin ; que le Prince l'avoit facrifié avec tous fes amis à la vengeance du Miniftre ; que le combat n'étoit qu'un jeu de la politique, un vain fpectacle, une comédie concertée

*Mémoires de Montpenfier, t. II, p. 175, jufques & compris la page 190.*

& jouée entr'eux ; que Condé ne
1652. demandoit un asyle à Paris que pour livrer la Ville à l'armée de Mazarin. Les Emissaires du Pontife répandoient les mêmes bruits au Palais & dans les principaux quartiers. L'artillerie qui tonnoit dans le Fauxbourg, le sang qui ruisseloit, les cadavres qu'on apportoit ne désabusoient ni le Peuple, ni Gaston encore plus crédule que le Peuple. Ce Prince n'entendoit retentir à ses oreilles que ces mots infâmes, proférés par ses principaux Officiers, pensionnaires de Mazarin, *sauve qui peut.* L'implacable Retz jouissoit du plaisir inhumain de voir périr le Premier Prince du Sang & les plus grands Seigneurs du Royaume, plus encore par la noirceur de ses complots, que par les armes du Ministre.

Beaufort, Rohan, Chavigni avoient en vain essayé de réveiller, dans le cœur flétri de Gaston, le cri de l'honneur & le sentiment de l'amitié. Leur éloquence avoit échoué contre la peur & la pusil-

lanimité. Ils n'attendoient plus rien lorſque Mademoiſelle aborda l'Auteur de ſes jours. Cette Princeſſe, naturellement haute, fière, emportée & courageuſe, dévora ſon indignation pour ne faire parler que ſes larmes & ſes careſſes, ces armes que la nature a rendues ſi puiſſantes entre les mains d'une fille. Elle preſſe, elle exhorte, elle conjure ſon Père de ſe montrer à cheval dans les rues de la Capitale, & de voler au ſecours de ſon Allié. Gaſton ne répond aux inſtances les plus vives & les plus tendres que par des monoſyllabes entrecoupées de ſoupirs & de vaines plaintes. Bientôt il n'oppoſe plus à tous les efforts de ſa fille qu'un ſilence glaçant, des refus honteux & inſultants. Combien en coûta-t-il à Mademoiſelle, pendant plus de quatre heures qu'elle eut à lutter contre la foibleſſe d'un Prince qui n'avoit jamais tremblé que pour ſa vie. Il n'en falloit pas tant pour faire périr Condé & tous ſes amis. La Princeſſe, voyant que la gloire de ſauver ſon 1652.

Parti, ſa propre armée, ne tou-
1652. choit point l'ame étroite de Gaſton, elle s'en charge elle-même. Elle arrache, plutôt qu'elle n'obtient, un ordre par écrit qui l'autoriſoit à faire ouvrir les portes de la Ville, & à faire prendre les armes aux Bourgeois en faveur de l'armée, réduite aux plus déplorables extrémités.

Mais cet ordre ne pouvoit avoir d'exécution qu'autant qu'il ſeroit appuyé par le maréchal de l'Hôpital, Gouverneur de la Capitale, & le Corps municipal, chargés du commandement civil & militaire. Le Maréchal préſidoit alors à une Aſſemblée qu'il n'avoit convoquée à l'Hôtel-de-Ville que pour faire approuver la neutralité, c'eſt-à-dire, pour aſſurer la défaite de Condé & le triomphe de Mazarin.

Mademoiſelle arriva à l'Hôtel-de-Ville, eſcortée, environnée d'une foule de femmes de qualité, dont les pères, les maris, les enfants & les frères combattoient auprès de Condé. Un ſpectacle ſi nouveau, ſi

touchant, avoit attiré sur ses pas une multitude de peuple qui remplissoit la Place de la Gréve. 1652.

« Messieurs, dit la Princesse, S. » A. R. retenue chez elle par ses in- » dispositions, m'a chargée de ses » ordres pour vous prier de faire » ouvrir les portes de la Ville & de » secourir son armée. Le temps » presse : il y va de la vie d'un Prince » pour lequel il n'y a pas de Fran- » çois qui ne doive sacrifier la » sienne. Il y va du salut de la Ca- » pitale. M. le Prince pris ou tué, » qui pourroit la mettre à l'abri de » la vengeance de Mazarin & du » pillage de ses troupes? Sauvons, » Messieurs, sauvons à l'Etat un » grand homme qui l'a fait triom- » pher tant de fois. Sauvons au Roi » la plus grande & la plus florissante » Ville de son Empire ».

En même temps les femmes dont elle étoit accompagnée, éplorées, gémissantes, tendent des bras suppliants vers l'Assemblée. L'Hôpital étonné demande du temps pour délibérer. Mais chaque instant pou-

voit être le dernier du Prince. Le
1652. Peuple qui avoit suivi Mademoiselle, impatient fait retentir l'air de cris & de menaces. La frayeur arracha à l'Assemblée des pouvoirs si étendus, que Mademoiselle se vit en quelque sorte ce jour-là revêtue de la puissance suprême. Elle en usa d'abord pour sauver la vie à six cents hommes des troupes du Prince, qui, partis la nuit de Poissi pour le joindre, & poursuivis jusques dans les fossés de la porte Saint-Honoré par un détachement de l'armée de la Ferté, alloit être taillé en pieces. Elle s'achemina ensuite vers la rue Saint-Antoine. Chaque pas qu'elle fit dut lui donner l'idée la plus déplorable & la plus terrible des maux de la guerre. Elle rencontra d'abord le duc de la Rochefoucault le visage inondé de sang, les yeux hors de la tête, souflant, haletant, soutenu par Marsillac son fils & Gourville en pleurs. Ce guerrier si illustre par son courage & ses lumières, s'arrêtoit de temps en temps, exprès pour donner plus long-temps le

ſpectacle de ſes malheurs & attendrir
le peuple en faveur du Prince, ex- 1652.
poſé aux mêmes revers. Perſonne n'ignore qu'au moment qu'il excitoit tant de compaſſion ſon cœur n'étoit occupé que de Madame de Longueville, dont l'image, malgré ſes infidélités, le ſuivoit par-tout. Il faiſoit en l'honneur de cette Princeſſe ces vers ſi connus qu'il grava depuis au bas de ſon portrait :

Faiſant la guerre au Roi j'ai perdu les deux yeux ;
Mais pour un tel objet je l'euſſe faite aux Dieux.

Plus loin Mademoiſelle apperçut Guitaut, Valon, Clinchamp, Jerzai & preſque tous les Colonels, couverts de coups, perdant tout leur ſang. Bientôt elle ne vit plus que des morts & des mourants portés ſur des échelles, des civiéres & des planches ; des bleſſés qui, ſe traînant à peine, & foulant aux pieds la douleur, ne s'occupoient que des deſtinées de leur Général. On les voyoit s'arrêter au milieu de la multitude, lever les yeux & les mains au Ciel, en atteſtant les pro-

1652. diges de valeur & de conduite du grand Condé. Ce spectacle arrachoit les larmes de ce Peuple quelquefois audacieux, emporté, léger & crédule, lorsqu'il est entraîné hors de la sphère du devoir & de la soumission; mais presque toujours bon, humain, compatissant & généreux lorsqu'il est abandonné aux mouvements de son propre cœur.

Parvenue à la place de la Bastille, le premier soin de Mademoiselle fut de faire sçavoir au Prince qu'elle lui apportoit enfin son salut & celui de l'armée. Elle ne demandoit pour fruit de tant de zèle que la joie & la consolation de le voir quelques instants. La retraite de Turenne délivroit en ce moment le Prince d'une partie de ses inquiétudes; il fut joindre sa libératrice. L'état où il se présenta laissa les traces les plus profondes dans l'ame de la Princesse. Il étoit couvert de fumée, de poussière & de sang; les cheveux mêlés, hérissés & dans un désordre épouvantable; ses armes brisées, sa cuirasse couverte de coups de

feu; son épée faussée & sans fourreau. *Ah ! Mademoiselle*, lui cria-t-il 1652.
en jettant loin de lui cette épée, l'instrument de tant de prodiges, *vous voyez devant vous le plus infortuné des hommes. Je suis au désespoir ; j'ai perdu tous mes amis. MM. de Nemours, de la Rochefoucault, de Clinchamp, de Valon sont blessés à mort : pardonnez à ma douleur.* A ces mots un torrent de pleurs inonde son visage : les sanglots lui coupent la parole. Sans doute que Condé, dans ces moments si chers à l'humanité, où il déploie une ame si sensible, si tendre, est plus grand que lorsqu'il épouvantoit de ses regards & de ses coups des bataillons entiers. Mademoiselle, émue, pénétrée jusqu'aux larmes, essaya de calmer sa douleur profonde. Elle ne le soulagea qu'en lui protestant que les blessures de ses amis n'étoient point mortelles : elle le conjura en même temps de hâter sa retraite dans la Ville. *Non, non* reprit Condé en essuyant ses pleurs, *je ne me retirerai point en plein jour devant des Mazarins : dites à Monsieur*

*que je lui réponds de la sureté de ses*
1652. *troupes.* Cependant il fit entrer le bagage qu'on avoit laissé au bord du fossé, & monta au haut du clocher de Saint-Antoine pour observer l'ennemi & démêler les motifs de son inaction.

Les premiers objets qui le frapperent furent les maréchaux de Turenne & de la Ferté, environnés de tous leurs Officiers Généraux, conférants ensemble à cheval, à la tête de leurs armées. Peu-à-près il vit les troupes du dernier s'étendre, se développer & gagner d'un pas rapide les bords de la rivière, pendant que celles du Vicomte se disposoient à de nouvelles attaques. Condé comprit que la Ferté n'avoit fait ce mouvement que pour porter son armée à l'endroit où le Fauxbourg communique à la Ville, & envelopper les troupes affoiblies & diminuées du Parti entre les siennes & celles de son Collegue. Il n'y avoit que la retraite la plus prompte qui pût le garantir d'une perte certaine.

Pendant qu'il descend à pas pré-

cipités, pour arracher son armée d'entre les mains de l'ennemi, Mademoiselle, excitée par l'intérêt de la curiosité, montoit sur la plate-forme de la Bastille, d'où elle découvroit le spectacle le plus grand : trois armées rangées en bataille ; le Roi de France & toute sa Cour immobiles sur la hauteur de Charonne ; les remparts de Paris chargés d'une multitude innombrable de spectateurs. Mais la manœuvre de la Ferté l'arracha bientôt de l'extase, de l'admiration. Plus elle le voit approcher, plus son inquiétude redouble. C'est alors que ne prenant plus conseil que de son zèle & de son audace, elle fait pointer l'artillerie du Château sur les armées ennemies & sur la Cour. On prétend qu'elle mit le feu de ses propres mains au canon. 1652.

Le bruit n'en eut pas plutôt retenti que Mazarin jette un cri de joie & de triomphe. Il s'applaudit du succès de ses intrigues qui enfin avoient prévalu dans la Capitale, dont les Citoyens joignoient leurs

armes à celles du Roi pour le dé-
1652. faire de son ennemi. Mais un boulet qui roula jusqu'à ses pieds le désabusa bientôt. Au-reste, Mazarin sçut se posséder dans un moment si accablant. Persuadé qu'il n'y avoit que Mademoiselle capable à Paris d'un coup si hardi, il se contenta de dire froidement au Roi : *Voilà un boulet qui a tué son mari.*

Mademoiselle avoit déjà volé aux portes de la Ville ; elle ordonna à l'Officier de garde de les ouvrir. Celui-ci, gagné sans doute par la Cour, refusoit d'obéir ; il n'y eut que la crainte d'une mort prompte & honteuse, dont la jeune Princesse le menaça, qui le fit changer de sentiments. Aussi-tôt elle ordonne à quelques compagnies Bourgeoises, à qui elle se fioit le plus, de s'étendre sur la demi-lune, pour arrêter l'ennemi par de vives escarmouches.

Pendant ce temps-là les troupes du Prince entroient dans la Ville, avec autant d'ordre que de célérité. Condé leur avoit assigné pour

retraite les bords de la petite rivière des Gobelins. La tête avoit gagné l'autre rive de la Seine, lorſque les eſcadrons de la Ferté, qui avoient déjà pénétré preſque juſqu'aux pieds de l'Arſenal, l'appercevant & la prenant pour des Compagnies Bourgeoiſes, ſe mettent à crier : *Aux Badauts, aux Badauts.* Cette raillerie leur coûta cher ; elle leur attira des décharges de mouſqueterie d'autant plus meurtrières que les chaleurs de l'été avoient réduit la Seine à un lit très-reſſerré. Mais l'artillerie de la Baſtille, qui enlevoit des rangs entiers, & qui jettoit le déſordre & l'épouvante dans les autres, obligea bientôt les armées Royales à diſparoître.

1652.

*Mémoires de Chavagnac, p. 145*

Condé ne rentra que le dernier dans la Capitale, environné de l'élite de ſes braves, & précédé des drapeaux, des étendarts & des Officiers qu'il avoit pris. Il montoit un cheval qui, par ſon allure ſuperbe, ſa tête haute & fière, ſa bouche écumante ; ſon pas bondiſſant, ſem-

*Ibidem.*

bloit participer au triomphe de son
1652. maître. Le Prince tenoit à sa main son épée nue & sanglante. Le Peuple, qui si passe souvent d'une extrêmité à l'autre, faisoit retentir l'air de cris de joie & d'admiration. Gaston, ce même Gaston qui l'avoit si long-temps & si honteusement abandonné voloit dans ses bras, & Condé le serroit dans les siens. Il ne voyoit plus en lui que le Père de Mademoiselle à qui il devoit son salut : l'armée partageoit un accueil si touchant. On arrêtoit le Soldat dans les rues ; on lui servoit malgré lui des rafraîchissements : on prodiguoit aux blessés les soins, les secours, l'argent & les caresses. Etoit-ce donc là ce même peuple deux heures auparavant si froid, si insensible, si inhumain? Etoit-ce-là ce même Général, ces mêmes troupes dont il sembloit avoir juré la perte.

Ainsi finit la mémorable journée de Saint-Antoine. Elle coûta la vie à deux mille hommes des troupes du Prince ; le reste ne se retira que

couvert de bleſſures. Le régiment de l'Alteſſe, à la tête duquel Condé avoit combattu preſque par-tout, étoit réduit à trente ou quarante maîtres. La perte de Turenne fut évaluée au double. On prétend que Louis XIV, au-lieu de gémir de l'effuſion de tant de ſang françois, verſé inutilement à ſes yeux pour la querelle d'un Etranger, ne vit preſque que les grandes actions de Condé, & qu'il témoigna plus d'admiration de ſa valeur que de reſſentiment de ſa révolte. Turenne lui-même, ſi digne de vaincre, donnoit les plus grands éloges à la conduite de ſon rival. *Ah ! Madame*, diſoit-il à la Reine, en lui rendant compte des détails de l'action, *votre Majeſté ne m'avoit envoyé que contre un prince de Condé, mais il s'eſt multiplié, & j'en ai eu pluſieurs à combattre.* Que manquoit-il au Prince pour être le plus grand des hommes, ſinon de faire un uſage plus légitime de ſon grand caractère ? 1652.

Les rayons de gloire dont il étoit entouré avoient ébloui la multitude

au point qu'elle voulût orner les
1652. voûtes de la Cathédrale des trophées qu'il avoit remportées dans le combat : elle croyoit ne consacrer que les dépouilles sanglantes de Mazarin. La victoire avoit justifié Condé. Ce n'étoit plus ce même Prince ambitieux dont Retz avoit rendu la foi & les projets si suspects, mais le défenseur, le génie tutélaire de Paris. Les factions qui lui étoient opposées, vaincues, accablées du même coup que Mazarin, se taisoient devant lui. Mais il n'étoit pas de la destinée de Condé de conserver long-temps les vœux & les suffrages d'un peuple plus mobile que les flots de la mer. Un événement atroce, cruel, inhumain, le seul presque qui ait démenti le caractère de douceur de la nation dans cette guerre, & dont la calomnie le nomma l'auteur; suffit pour lui enlever les fruits de la bataille de Saint-Antoine.

Le Parlement, constant & invariable dans le principe qu'il avoit adopté de terminer en même temps,

la guerre civile & le règne de Mazarin, n'avoit cessé de rappeller la Cour à ses vrais intérêts, & de traverser les entreprises du Prince. Mais la Reine ne voyoit dans tant de remontrances, dictées par l'amour de l'Etat & la nécessité, qu'un attentat sur son autorité & son inclination. Elle n'avoit amené, écarté, pressé, ralenti les négociations au gré de la politique tortueuse de Mazarin, que pour aggraver les maux de la Capitale, & sur-tout pour avoir le temps d'accabler la poignée de rebelles qui osoit lui prescrire des loix. Les Citoyens, lassés & indignés de tant d'opiniâtreté, demandoient une Assemblée générale à l'Hôtel-de-Ville pour concerter les moyens de fléchir la Reine, ou de la combattre avec plus d'avantage. Mais les Princes, qui connoissoient le dévouement du Gouverneur & des Officiers municipaux aux ordres de Mazarin, craignant que la Capitale ne leur échappât, avoient trouvé le moyen d'éloigner cette Assemblée.

1652.

1652. Le ſuccès du combat de Saint-Antoine donna de nouvelles vues à Condé. Il crut entrevoir qu'à la faveur du peuple il ne lui feroit pas impoſſible de faire dépoſer le maréchal de l'Hôpital, le Prévôt des Marchands & les Echevins pour ſubſtituer ſes Créatures à leurs places, & obtenir de la Ville un acte d'union & d'aſſociation à ſes intérêts. On prétend que le duc de Bouillon, initié alors aux Conſeils du Roi, lui avoit mandé qu'il ne devoit compter ſur aucun traité avec la Cour, qu'autant qu'il lui feroit voir par un coup d'autorité qu'il étoit le maître de la Capitale.

*Mémoires de Retz, t. III, p. 211.*

*Ibidem.*

Tels étoient les moyens que le Prince avoit préparés pour s'aſſurer le ſuccès de ſon entrepriſe. Il devoit, à la tête de ſes Partiſants, marcher à l'Archevêché pour y ſurprendre le cardinal de Retz, l'enlever & le conduire aux portes de la Ville, avec ordre de n'y rentrer jamais, ſous peine de la vie. Il ne doutoit point que l'Aſſemblée, étonnée de ce coup de vigueur, ne concou-

rût bientôt à toutes ſes vues ; mais la fortune, qui l'avoit ſi bien ſervi deux jours auparavant, tourna contre lui-même un projet dont la réuſſite paroiſſoit infaillible. 1652.

Dès le matin un grand nombre d'Officiers de l'armée étoient entrés dans la Ville & s'étoient mêlés au peuple, dont ils devoient conduire & modérer les mouvements. Le peuple rempliſſoit toutes les rues qui s'étendent du Luxembourg & de l'Hôtel de Condé à la Grève. Tout retentiſſoit à l'ordinaire d'imprécations & de menaces contre Mazarin & ſes amis. Quelqu'un s'aviſa alors de mettre de la paille à ſon chapeau pour ſe diſtinguer, diſoit-il, des Mazarins : ſon exemple entraîne la multitude ; en un inſtant tous les Habitants de la Ville, hommes, femmes, enfans, guerriers, magiſtrats, prêtres, religieux, étrangers ſont obligés d'arborer ce ſignal de la diſcorde, pour ne pas ſe voir traités de Mazarins, inſultés & injuriés.

Condé apprit ſur le midi au

1652. Luxembourg l'état des choses. Il sortit sous prétexte d'appaiser la fermentation, mais en effet pour s'en prévaloir contre le cardinal de Retz. Le duc d'Orléans court après lui & l'assure qu'il a des avis certains que la sédition n'étoit allumée que pour le faire périr. Condé persista, mais Gaston, qui cherchoit peut-être à lui faire oublier, par un zèle affecté, l'indifférence dont il lui avoit donné des marques si cruelles, l'arrêta malgré lui & le retint à dîner.

Le Prince ne sortit du Luxembourg qu'à quatre heures du soir, avec le duc d'Orléans, pour se rendre à l'Assemblée de la Ville, composée d'environ quatre cents Députés de tous les Corps, Séculières & Régulières. On leur offrit sur leur chemin un bouquet de paille qu'ils n'eurent garde de refuser. L'Hôpital, homme ferme & intrépide, en voyant approcher le duc d'Orléans avec ce bouquet, osa lui reprocher en face d'apporter dans la maison du Roi la marque du

*Mémoires de Talon, t. VIII.*

du soulévement & de la rebellion.
Gaston méprisa le reproche, & remercia la Ville de la retraite & du secours qu'elle avoit accordés aux troupes armées contre le cardinal Mazarin. Le Prince de Condé ajouta qu'il étoit temps que tous les bons François s'unissent à eux contre l'ennemi public. Ils se retirerent ensuite pour laisser la liberté des suffrages. Ils étoient à peine sortis, qu'un Trompette apporta à l'Assemblée une lettre du Roi, conçue dans les termes les plus affectueux. Le jeune Monarque exhortoit la Compagnie à persévérer dans les sentiments de zèle & d'obéissance qu'il lui connoissoit pour l'autorité légitime. 1652.

Comme il s'agissoit de délibérer sur des intérêts si opposés, le maréchal de l'Hôpital dit qu'il n'y avoit pas assez de temps pour recueillir les voix d'un si grand nombre d'Opinans, & qu'il falloit remettre l'affaire au lendemain. Quelques amis des Princes, membres de la Compagnie, alarmés de cette proposition, trouvèrent le secret de faire entendre

au peuple, ramassé devant la Ville, que l'Assemblée n'étoit composée que de Mazarins.

1652.

*Mémoires de la Rochefoucault; de Joli; de Retz; de Némours; de Motteville.*

Il n'en fallut pas d'avantage pour souffler l'esprit de vertige & de fureur parmi des hommes accoutumés à la licence & aux séditions, & déjà très-aigris par la présence du Trompette du Roi. Tout-à-coup la Gréve retentit de ces terribles paroles : Qu'on ait à livrer sur le champ tous les Mazarins, & à signer l'union avec les Princes. Trois coups de mousquets tirés en même temps dans les fenêtres de l'Hôtel-de-Ville, succèdent aux cris : ce fut le signal de l'orage. Les Séditieux volent aux portes de l'Hôtel : la Garde les repousse & tue quelques-uns des plus hardis. A la vue des cadavres de leurs camarades, leur animosité ne connoît plus de bornes. Pendant que les plus résolus d'entr'eux entretiennent le combat, les autres vont chercher de la paille & du bois dans les bateaux & sur les ports voisins pour brûler les portes de l'Hôtel. Cependant les assiégés battent la chamade, arborent un drapeau

blanc & jettent de l'argent dans la Place, avec un acte d'association aux Princes. Mais la canaille, abandonnée à elle-même, ne répond à ces avances que par de nouveaux coups. Bientôt les foibles défenseurs de la Ville sont forcés & dispersés. Des tourbillons de feu & de flamme s'élevent dans les airs & enveloppent l'Assemblée. C'est alors qu'on n'entend plus que les cris affreux & perçants du désespoir. L'image de la mort s'offre à tous les yeux sous l'aspect le plus effrayant. Les uns se confessent, les autres prennent les armes pour avoir la consolation de ne pas mourir aumoins sans vengeance. Ceux-ci se déguisent & cherchent un asyle jusque dans les greniers, les caves & sur les toits. On en vit plusieurs qui, égarés par la frayeur, se jettoient entre les bras de leurs assassins : mais le fer qui brilloit à leurs yeux les obligeoit à rentrer dans les salles, avec des gémissements lamentables. Il y en eut qui se précipitèrent sur les degrés de l'Hôtel; 1652.

1652. d'autres qui s'élancèrent dans la Place par les fenêtres des appartements inférieurs & les soupiraux des caves. Mais ils n'étoient accueillis qu'à coups de mousquets.

Cependant la grande porte de l'Hôtel-de-Ville, consumée, dévorée par l'activité du feu, s'écroule & tombe : une autre plus petite est enfoncée, & les salles sont inondées d'une foule de brigands armés de leviers, de baïonnettes, d'épées, de pistolets & de poignards. Ils s'encourageoient les uns les autres au meurtre, au crime. Mais la vue du butin modéra & suspendit leur avide fureur. Ils s'abandonnèrent au pillage, & sauvèrent au poids de l'or tous ceux qui étoient assez heureux pour en avoir, ou pour en promettre beaucoup.

Il y avoit plus d'une heure que l'Hôtel-de-Ville, emporté d'assaut, en proie aux flammes, présentoit le spectacle le plus déplorable; lorsque le Curé de Saint-Jean, dont l'incendie gagnoit l'Eglise, entreprit de désarmer les séditieux.

*Mémoires de Joli, t. II, p. 20.*

L'intrépide Paſteur ſort, précédé de ſon Clergé qui faiſoit retentir l'air des chants les plus touchants, tenant entre ſes mains le ſigne auguſte & ſacré de la rédemption des hommes. Il avançoit à travers les cris, le tumulte, les hurlements & les blaſphêmes. Mais, ô rage! ô ſacrilége! la religion n'a pas plus de pouvoir ſur ces forcenés que l'humanité. On fait feu ſur les Miniſtres des choſes Saintes, & la Proceſſion, attaquée, repouſſée, diſperſée par des armes impies, ne trouve d'aſyle que dans la fuite. 1652.

Tout ſembloit conſpirer contre les victimes enfermées dans l'Hôtel-de-Ville. La Milice bourgeoiſe, rangée en bataille ſur le Pont-Neuf, au-lieu de ſauver l'élite de ſes Concitoyens, & d'écarter une poignée de ſcélérats enhardis par l'impunité & l'avarice, regardoit d'un œil froid & tranquille leurs dangers. Les Habitants des rues adjacentes de la Gréve repouſſoient les particuliers qui, entraînés par la voix du ſang &

1652. de l'amitié, accouroient au fecours de tant d'infortunés.

Le bruit de ces excès parvint enfin au Luxembourg. Quelles furent l'indignation & la douleur des Princes en apprenant qu'une populace infolente & féroce portoit indifféremment fes mains barbares fur leurs amis & leurs ennemis. Condé veut fecourir les fiens aux dépens de fes propres jours. Gafton fe met audevant de lui & l'arrête. Mademoifelle offre fon miniftère : on l'accepte. Prévenue que la fédition eft l'ouvrage des ennemis du Prince, & que c'eft le mener à la mort que de le conduire au milieu du tumulte, elle refufe opiniâtrément la main que Condé lui préfente pour l'accompagner. Elle fort enfin fuivie du duc de Beaufort, des Gentilshommes & des Gardes du duc d'Orléans & du Prince.

*Mémoires de Mademoifelle de Montpenfier, t. II, p. 206 & fuiv.*

Les preffentiments de Mademoifelle n'étoient que trop fondés. Il en eût peut-être coûté la vie à Condé s'il eût fuivi les mouvements

de fon zèle. En arrivant à la Gréve, un homme fend la preffe & aborde fon caroffe. Il avoit un poignard fous le bras, fes yeux égarés étinceloient de fureur. *Où eft le Prince?* s'écria t-il en jurant & promenant de triftes & d'affreux regards fur la Princeffe & la Compagnie. Mais ne voyant point l'objet de fon attentat, il fe retira & difparut dans la foule. 1652. *Ibidem.*

Cependant Mademoifelle n'apportoit que des fecours trop tardifs & prefqu'inutiles. Les ténèbres de la nuit, l'envie de mettre à couvert fon butin, avoient difperfé prefque entiérement cette troupe d'incendiaires & d'affaffins. Elle n'apperçut plus que les traces horribles de leur emportement. Une partie de l'Hôtel-de-Ville étoit réduite en cendres; l'autre pillée & ravagée. une vafte & affreufe folitude régnoit dans ces lieux remplis un inftant auparavant de tant de confufion, de tumulte & de terreur. Elle trouva pourtant encore M. le Fevre de la Barre, Prévôt des Marehands, tremblant, profterné dans un réduit; elle lui

sauva la vie. Il ne tenoit qu'au ma-
1652. réchal de l'Hôpital, caché dans un autre coin, d'éprouver la générosité de la Princesse ; mais il aima mieux confier sa vie à quelques malheureux de la lie du peuple, qu'il gagna à force d'argent, qu'au duc de Beaufort qui accompagnoit Mademoiselle, il le regardoit comme l'auteur de la sédition. Il fut trouver le Roi à Saint Denis avec le Corps Municipal.

De plus de quatre cents Citoyens que leur malheureuse destinée avoit conduits ce jour-là à l'Hôtel-de-Ville, il y en eut vingt-cinq ou trente de tués, & un plus grand nombre de blessés; les autres eurent long-temps devant les yeux l'image affreuse de la mort, qu'ils n'avoient évitée que par une espéce de miracle *.

Cependant la face de Paris, le siége de la plus auguste & de la

* Les principaux furent M. le Gras, Me des Requêtes; MM. Ferrand, Savari, & le Fevre, Conseillers au Parlement; M. Miron, Mc des Comptes; un ancien Echevin, appellé Hion, &c.

plus ancienne Monarchie, étoit horriblement défiguré. La tristesse, 1652.
l'effroi, l'inquiétude étoient peints sur tous les visages. Les premiers de la Ville, renfermés chez eux, déploroient des temps si malheureux. Tous ceux qui jusqu'ici n'avoient pu entendre prononcer le nom de Mazarin sans frémir, aimoient encore mieux une servitude tranquille & ruineuse sous ce Ministre, qu'une liberté orageuse. On détestoit des troubles qui ne produisoient que des crimes & des malheurs. Les ennemis de Condé se servirent admirablement de la disposition des esprits pour achever de les dégoûter de la guerre intestine. Heureux le Prince si d'un côté les amis de Mazarin, de l'autre les émissaires de Retz, n'eussent entrepris & presque réussi à le faire passer pour l'auteur secret de l'attentat qui soulevoit ainsi la Capitale.

Dès le lendemain de cette action horrible, des bruits sourds & calomnieux se répandent dans la Ville contre le Prince. La méchanceté

1652. les dicte, la crédulité les adopte. On invente des circonstances; on cite de prétendus témoins; on bâtit sans honte & sans pudeur, un roman que l'on reçoit sans examen. C'étoit, disoit-on, la vengeance & l'ambition qui avoient égaré & emporté Condé à cet excès d'inhumanité. Il vouloit punir les Parisiens de lui avoir si long-temps refusé une retraite, & se rendre maître de tous leurs trésors pour continuer la guerre civile avec plus de succès; & il n'avoit abandonné & sacrifié ses amis à l'Hôtel-de-Ville que pour faire périr plus sûrement tous ses ennemis.

*Actions mémorables du prince de Condé, par le P. Bergier, page 246 & suiv.*

Tel étoit le langage de l'imposture. Condé avoit beau désavouer cette action, même avec exécration; il avoit beau poursuivre les scélérats, les faire arrêter, les mettre entre les mains du Parlement pour être appliqués à la torture & expirer dans les tourments, il étoit de l'intérêt de trop de monde qu'on le crût coupable, pour que le public se laissât désabuser.

Ainsi le caractère connu du Prince, l'homme le plus magnanime de son siécle, dont l'ame étoit la moins susceptible de vengeance & de cruauté ; qui avoit toujours respecté le sang de ses ennemis, dans le temps qu'ils ne respiroient que l'effusion du sien, ne le mit pas à couvert de ces soupçons injustes. Il passa longtemps pour être l'auteur du massacre, auprès de ces hommes foibles qui tiennent opiniâtrément à de vieilles erreurs. Il n'y a eu que le temps qui l'ait vengé de l'iniquité & de la calomnie. Ce même cardinal de Retz, qui l'accusoit alors tout haut, & qui ne se fortifioit peut-être dans les Tours de Notre-Dame que pour le rendre de plus en plus odieux, le justifie dans ses mémoires. L'Historien du cardinal Mazarin impute cette action au duc de Beaufort. Il prétend que le Duc, en sortant de l'Hôtel-de-Ville, avoit dit tout haut à la populace qu'il n'y avoit à l'Assemblée que des Mazarins qui cherchoient à faire périr les Princes. Le duc de la Rochefoucault

1652.

paroît persuadé que le duc d'Orléans
1652. & M. le Prince, voulant faire plus
*Mémoires de Joli, t. II, 121.* de peur que de mal à l'Assemblée, se servirent du ministère de Beaufort, & que celui-ci porta les choses jusqu'aux extrémités les plus effrayantes pour se défaire du maréchal de l'Hôpital dont il envioit la place.

Mazarin lui-même ne fut pas à l'abri des soupçons. On l'accusa d'avoir attisé le feu de la sédition par des émissaires qui s'écrioient dans la Gréve : *à moi Bourgogne, à moi Condé*, pour faire entendre que les Officiers de ces Régiments, appartenants au Prince, présidoient aux crimes, & pour en rejetter l'odieux sur leur Chef. On ajoute qu'il fit expédier les ordres sanguinaires relatifs à cette horrible exécution, par M. Ariste, premier Commis de M. le Tellier.

Mais les écrivains qui chargent ainsi le Ministre, ne seroient-ils pas guidés par cette maxime si fausse, que ceux qui profitent des événements les ont fait naître. Quand même la

douceur des mœurs de Mazarin ne contrasteroit pas avec le sang froid inhumain qu'exige un complot si noir ; il étoit trop habile pour employer des moyens capables de le perdre lui-même auprès de la Reine, s'ils eussent été découverts ; & la postérité ne rend pas moins de justice à son innocence qu'à celle de Condé. 1652.

A qui donc imputer l'attentat ? Au Peuple qui ne voyoit plus dans les Magistrats des Pères & des protecteurs, mais des ennemis ; qui, las de trembler devant eux, les faisoit trembler à leur tour. Dans ces circonstances si funestes, le Peuple, accoutumé à la licence, aux séditions, avoit-il besoin d'instigateurs ? Les paroles échappées au duc de Beaufort ne suffisoient-elles pas pour allumer l'incendie. On est même porté à croire que Beaufort ne souhaitoit pas que la multitude allât si loin, & qu'il eût été le premier à réprimer des excès si barbares, s'il eût pu les prévoir.

Le lendemain de ce jour qui porta

le deuil, l'amertune & l'épouvante dans tous les cœurs, le Palais fut presque désert. De cent cinquante Magistrats dont le Parlement étoit alors composé, il ne s'en trouva que vingt dans toutes les Chambres. Le duc d'Orléans & Condé n'oublièrent rien pour rassurer les esprits. Gaston harangua la Compagnie & tâcha de lui prouver que le désordre n'avoit d'autre source que la fureur du Peuple, qu'il sauroit bien contenir par la suite. Condé ajoûta qu'il avoit fait jetter les principaux séditieux dans les prisons de la Conciergerie; qu'il y avoit parmi eux deux Officiers de ses troupes, & qu'il prioit Messieurs de ne les envoyer au supplice qu'après avoir appris d'eux, par le secours de la question, les auteurs & les complices d'une action si infâme. Peu-à-peu le calme succéda à l'agitation. La Magistrature reprit ses fonctions, & le Peuple ses travaux. Mais l'amour, la confiance & le zèle étoient éteints dans tous les cœurs. Les Princes eurent besoin du ressort de la crainte pour soutenir

1652.

*Mémoires de Retz, t. III, p. 222.*

une autorité ébranlée & chancelante. On ne leur diſputa plus rien en face ; mais on travailla en ſecret à les priver de tout ; & bientôt le Parti n'exiſta plus que dans les Chefs & la poignée de Soldats qui leur étoit dévouée. Une nouvelle Aſſemblée, compoſée de tous les Corps de Ville ayant encore ſous les yeux l'image des malheurs de la première, prévint les vœux des Princes en leur accordant, non-ſeulement l'acte d'union qu'ils avoient demandé, mais en dépoſant de leurs charges, comme déſerteurs de la Ville, le Gouverneur, le Prévôt des Marchands & les Echevins. Beaufort fut ſubſtitué à l'Hôpital, & Brouſſel à M. le Fevre de la Barre ; de nouveaux Echevins furent élus à la place des anciens.

1652.

*Mémoires de la Minorité ; de Motteville ; de Joli ; de Nemours ; de Montpenſier ; de Monglat, &c.*

Cependant le ſuccès du combat de Saint-Antoine avoit diminué la fierté de la Reine. Elle déclara enfin aux Députés du Parlement que, quoique l'exil du Cardinal ne fût qu'un vain prétexte, dont la Faction autoriſoit ſa révolte, elle conſentoit à ce fa-

crifice, & qu'elle n'attendoit plus
1652. que les Agents du Parti pour convenir avec eux des autres conditions du traité. Les Princes répondirent froidement qu'ils iroient présenter leurs hommages au Roi dès que Mazarin seroit sorti du Royaume. La Reine s'en prit aux Députés de cette réponse, qui lui parut d'autant plus amère, qu'elle avoit espéré plus d'indulgence pour son Ministre de la part des Princes que de celle du Parlement. Elle laissa les Députés à Saint-Denis dans une espèce d'exil, pendant qu'elle conduisoit le Roi à Pontoise.

L'aigreur de la Reine excita de nouveaux murmures dans la Capitale. Condé alla chercher lui-même à Saint-Denis les Députés du Parlement, & les ramena en triomphe à Paris. Gaston aspiroit depuis longtemps à un titre capable de balancer le pouvoir Suprême. Il s'adressa au Parlement dans un temps où la crainte avoit fait une si terrible impression sur l'esprit des Magistrats, qu'en opinant en faveur de la fac-

*Mémoires de Talon, t. VIII,*

tion, ils craignoient encore de n'être pas en sûreté de la part des séditieux. 1652.
Voici qu'elle fut la substance de l'arrêt qu'il obtint à la pluralité de soixante-quatorze voix contre soixante-neuf: « Que le Roi étant prisonnier entre » les mains du cardinal Mazarin, » M. le duc d'Orléans & M. le » Prince seroient suppliés d'em» ployer toute leur autorité pour » l'arracher à des mains étrangères » & ennemies ; que le premier se» roit reconnu en qualité de Lieu» tenant-Général du Royaume, & » l'autre en qualité de Généralissime » de toutes les armées, jusqu'à ce » que les déclarations émanées du » Trône & les arrêts de la Cour eus» sent été exécutés contre le Car» dinal ; qu'en attendant le succès » des efforts des Princes, les Capi» taines des Gardes du Corps répon» droient à la Nation de la personne » sacrée de Sa Majesté ».

*Mémoires de Retz, t. III.*

On admira dans cette action l'éloquence & la dextérité du célèbre Jérôme Bignon, Avocat-Général. Il insinua qu'il n'appartenoit pas au

Parlement de diſpoſer du titre de
1652. Lieutenant-Général du Royaume; mais que S. A. R. pouvoit le prendre en vertu des prérogatives de ſa naiſſance qui le conſtituoient premier Magiſtrat du Royaume après le Roi. Il cita l'exemple de Henri IV. qui, n'étant que Roi de Navarre & premier Prince du Sang, n'avoit point fait difficulté de prendre cette qualité.

*Mémoires de Talon, tom. VIII.*

Gaſton, au comble de ſes vœux, demanda d'être aidé d'un Conſeil compoſé des Princes du Sang, des Pairs du Royaume, des grands-Officiers de la Couronne & des Députés des Cours Souveraines & de l'Hôtel-de-Ville. Les vrais principes étoient tellement confondus & mépriſés que ceux même qui auroient dû les ſceller de leur propre ſang ſe faiſoient gloire de les fouler aux pieds. Le Chancelier Séguier, qui avoit préſidé depuis ſi long-temps au Conſeil du Roi, n'eut pas honte de prendre ſéance dans celui de la Fronde. La flétriſſure de ce Magiſtrat eût été éternelle s'il n'eût réparé

*Ibidem.*

ce moment d'erreur & de vertige par trente ans de regrets & de services rendus au Roi & à l'Etat. 1652.

Cependant la Cour émue & étonnée d'un Arrêt qui transporte l'exercice du pouvoir souverain au duc d'Orléans & à Condé, le casse par un Arrêt du Conseil. Elle transfère le Parlement à Pontoise : mais il n'y eut guère que quinze ou seize Présidens & Conseillers qui obéirent; les autres, éclairés de trop près, continuèrent de s'assembler & de fulminer des Arrêts tant contre Mazarin que contre leurs Confrères qu'ils traitoient de déserteurs. Le Parlement établi à Pontoise ne ménagea guère davantage le Ministre. Les deux Tribunaux ne laissoient respirer le Cardinal que pour se foudroyer l'un & l'autre. Au-reste cette guerre poursuivie avec tant d'animosité ne coûta ni sang ni larmes à la Nation. La Reine frappa un coup plus décisif encore en déclarant que le Siége de la Monarchie étoit partout où le Monarque résidoit au milieu des Compagnies souveraines

1652. & des Grands du Royaume ; & qu'en conſéquence les deniers deſtinés au paiement des dettes de l'Etat ne ſeroient délivrés qu'aux lieux que le Roi choiſiroit pour ſa demeure. On ne ſauroit croire combien cette démarche enleva d'Habitants à Paris & de Partiſans à la Fronde.

Mais le titre de Lieutenant-Général, qui devoit être entre les mains de Gaſton le ſignal de la victoire & de la puiſſance, ne fut aux yeux de preſque toute la Nation qu'un titre inutile & odieux. Il révolta les gens de bien, & ne contribua pas moins à la chûte du Parti que la laſſitude des Peuples & l'incendie de l'Hôtel-de-Ville. Les autres Parlements, plus libres que celui de Paris, ſe moquèrent d'un pouvoir illégitime & uſurpé. Le Royaume entier n'attendoit que la retraite vraie ou ſimulée de Mazarin pour tomber aux pieds de ſon Souverain. La Capitale, plus punie, plus malheureuſe que les autres Villes, ſouhaitoit avec plus d'ardeur d'être délivrée d'un fléau qui en

*Mémoires de Retz, t. III, p. 230.*

avoit amené tant d'autres.

C'étoit cependant avec le seul appui d'une Ville fatiguée, épuisée, divisée, déchirée qu'il falloit soutenir tout le poids de la guerre. Les Princes avoient gagné en titres ce qu'ils avoient perdu en puissance. Mais est-ce avec des titres qu'on fait la guerre ? L'argent, les troupes, les munitions, les vivres leur manquoient également. Gaston demanda un subside au Parlement, & ce ne fut pas sans peine qu'il lui accorda la même taxe que les maisons payoient alors pour les boues. Ce produit, joint à la vente des Statues du Palais Mazarin, ne monta qu'à huit cent mille livres. 1652.

On conseilla alors au duc d'Orléans & au Prince d'affermir leur pouvoir en usurpant celui du Monarque dans toute son étendue; de fabriquer un grand sceau de cire jaune avec l'effigie du Roi, dont le Chancelier seroit le gardien & le dépositaire; de créer des Maréchaux de France & de Grands Officiers de la Couronne : en un mot, de

*Mémoires de Talon, t. VIII.*

1652. prendre la Ligue & le duc de Mayenne pour modèles. Mais les Princes rejettèrent avec horreur des conseils si pernicieux ; ils n'en avoient déjà suivi que de trop funestes pour la France & pour eux-mêmes.

*Mémoires de la Rochefoucault ; de Moueville ; de Montpensier.*

Les maux publics & particuliers augmentoient tous les jours. L'établissement du Conseil eut des suites presqu'aussi cruelles que l'Assemblée de l'Hôtel-de-Ville. Les prétentions de préséance firent éclore des débats horribles, scandaleux & sanglants. Les ducs de Beaufort & de Nemours, animés depuis long-temps par la rivalité la plus odieuse, ne trouvèrent d'autre moyen de terminer la contestation qu'ils eurent sur le rang, qu'en se défiant l'un & l'autre à un combat particulier. Le duc de Nemours, ce Prince chéri, l'héritier de la galanterie, de la grandeur d'ame, de la valeur & des graces de ses Ancêtres, reçut la mort des mains de son Beau-frère. Condé donna des larmes d'autant plus sincères à la destinée tragique

de Nemours, qu'il étoit le seul de ses amis qui sacrifiât ses prétentions particulières au bien de la paix. 1652.

Le jour suivant éclaira une scène presque aussi déplorable au Luxembourg. Le comte de Rieux, jeune Prince de la Maison de Lorraine, brave, violent, emporté, avoit embrassé le parti de la Fronde que le duc d'Elbœuf son père, combattoit alors. Le prince de Tarente, de la Maison de la Trémouille, lui disputoit le pas au Conseil. Condé proposoit des tempéraments, mais Rieux les rejetta avec mépris, il déclara qu'il n'y avoit ni ne pouvoit y avoir de concurrence entre lui & M. de Tarente. Il exhaloit son ressentiment par des paroles fières & injurieuses. Son rival témoignoit plus de modération. Condé essaya plusieurs fois de modérer l'impétuosité du jeune Rieux : celui-ci s'emporte contre le Prince, s'approche de lui & le heurte en gesticulant d'une manière menaçante. Cette saillie est soudain réprimée par un soufflet qu'il reçoit du Prince. Rieux

*Le 31 Juillet.*

*Memoires de Talon, t. VIII, p. 64 & suiv.*

ne se possédant plus se venge par
1652. un coup de poing, & met l'épée à la main. Condé qui étoit alors sans armes se jette sur l'épée du baron de Migenne; mais les spectateurs avoient déjà écarté & précipité Rieux sur la terrasse du Palais : bientôt il fut arrêté & resserré à la Bastille. Il s'agissoit de punir l'insulte faite au Sang Royal. L'Avocat-Général Talon mandé, consulté sur cette malheureuse affaire, répondit en gémissant qu'il n'y avoit que des temps si déplorables capables de produire des attentats presque inouis, que l'échafaud seul pouvoit expier le crime de Rieux, & que ses conclusions iroient à la mort. Le Prince eut la grandeur d'ame d'arrêter la procédure & de pardonner à son ennemi.

Pendant que ces tristes événements remplissoient tous les esprits d'étonnement & d'inquiétude, le Parlement, établi à Pontoise, demandoit à la Reine, de concert avec elle & avec Mazarin, l'exil de son Ministre. Anne d'Autriche parut

parut accorder par modération ce qu'elle avoit mendié par néceſſité. Le Cardinal partit enfin comblé d'éloges & de promeſſes, honoré des larmes du Roi & de la Reine. Combien Anne d'Autriche eut épargné au Royaume de ſang & de déſaſtres! Combien elle ſe ſeroit épargné à elle-même d'inquiétudes, d'allarmes & de travaux, ſi elle eût ſu prendre ce parti dès le commencement des troubles! Mais cette Princeſſe, dont on ne peut trop louer le courage & la clémence, manqua preſque toujours de prévoyance: au-reſte, la révolution fut preſque entière. Quoique toute la Nation fut convaincue que le ſacrifice n'étoit qu'imaginaire, & que Mazarin reviendroit bientôt à la Cour, heureux, triomphant & abſolu; c'étoit à qui ſe détacheroit du Parti. Le Chancelier Seguier donna l'exemple; il ſe ſauva de Paris pour aller préſider dans les Conſeils du Roi, ſous de meilleurs auſpices que dans ceux de la Fronde. Il fut ſuivi d'un grand nombre de Magiſtrats & de

1652.

*Mémoires de Retz, t. III; de Mottevil le, t. V.*

1652. Gens de qualité; & si l'amnistie, qui accompagna la sortie de Mazarin, n'eût été restreinte, tous les Habitants de Paris auroient déserté leurs foyers pour se transporter à la suite du Roi.

*Mémoires de Retz, t. III, p. 235.*

Les Princes, étonnés d'une défection si générale, envoyèrent demander à la Reine un passeport pour le maréchal d'Etampes, le comte de Fiesque & M. Goulas qu'ils avoient chargés de leurs pouvoirs. Anne d'Autriche répondit fièrement qu'il n'étoit plus question de négocier, mais de se soumettre.

Tant de hauteur révolta Condé. Cependant il falloit se résoudre, ou à accepter l'amnistie, ou à fuir du Royaume, ou bien à s'ensevelir sous les débris de la Faction. Le Prince n'avoit pas quatre mille hommes; il n'osoit quitter Paris dont les Habitants n'attendoient peut-être que son départ pour livrer la Ville au Roi. D'ailleurs n'étoit-ce pas mener à la boucherie cette poignée de Soldats, que de la conduire contre les armées réunies de Turenne & de la Ferté?

Dans ces circonſtances, Condé eut encore recours à l'Eſpagne. 1652.
Cette Puiſſance avoit vu d'un œil ſatisfait la Reine appeller toutes les armées des frontières pour accabler Condé. Des ſuccès éclatants & faciles avoient par-tout couronné ſes efforts. Barcelone & la Catalogne, Caſal, Mardick, Gravelines & Dunkerque étoient échappées des mains de la Reine. Pour comble de honte & d'infortune, l'ambitieux Cromwel s'étoit emparé de preſque toute la Marine du Royaume ſans daigner lui déclarer la guerre.

L'Archiduc n'ignoroit pas que c'étoit au courage opiniâtre de Condé, qui ſeul arrêtoit toutes les forces d'une ſi puiſſante Monarchie, qu'il devoit tous ſes ſuccès. Il jugea qu'il ne devoit pas laiſſer accabler un Prince qui lui avoit été ſi utile. Il donna ordre à Fuenſaldagne de conduire à ſon ſecours toutes les troupes des Pays-Bas. Le duc de Lorraine, qui avoit mis ſon butin à couvert, entra en Champagne en même temps que le Général Eſpa-

gnol en Picardie. Celui-ci s'avança
1652. jusqu'à Chauni, où il prit le duc d'Elbœuf & presque toute la Noblesse de la Province. Rien ne l'arrêtoit jusqu'à Paris : c'étoit sous les murs de la Capitale qu'il devoit joindre Condé.

A la nouvelle des progrès de l'ennemi, la Cour fut consternée. On agita si l'on ne meneroit pas le Roi à Lyon : le seul Turenne s'opposa à une résolution si funeste. Le génie de ce grand homme, aidé des intrigues & de l'or de la Cour, écarta & dissipa un orage plus terrible que les précédents.

La Reine, qui dédaignoit de négocier avec le Prince, n'eut pas honte d'employer auprès du duc de Lorraine les armes de la foiblesse, les prières. Elle lui promettoit la restitution entière de ses Etats, avec d'autres avantages, s'il vouloit sortir du Royaume. Le Duc répondit qu'il ne l'écouteroit qu'aux portes de Paris. Mazarin, réfugié alors à Bouillon, d'où il gouvernoit le Royaume, inspira à la Reine un

*Mémoires de Montglat, t. III, p. 296.*

ſtratagême qui eut le plus grand ſuccès. Elle écrivit une longue lettre au duc de Lorraine qu'elle fit tomber adroitement entre les mains du comte de Fuenſaldagne ; en voici la ſubſtance : Que puiſque tout ſe réuniſſoit contre elle pour l'accabler, & qu'elle ne pouvoit éviter une ruine entière qu'en ſe jettant entre les bras de M. le Prince, elle aimoit encore mieux vivre dans la dépendance d'un homme qui l'avoit tant perſécutée, que de languir plus long-temps au milieu de tant d'alarmes & de périls ; qu'elle alloit ſigner avec lui un traité dont le duc d'Orléans ſon beau-frère ſeroit la victime ; qu'elle auroit bientôt la conſolation d'être vengée par les mains d'un Prince dont le génie avoit toujours enchaîné la victoire ; & qu'on le verroit bientôt aux portes de Bruxelles rendre avec uſure aux Eſpagnols les maux que la France en avoit reçus.

1652.

*Ibidem.*

Cette lettre fit une impreſſion profonde ſur Fuenſaldagne. Il craignoit également la ruine & la vic-

toire de Condé. Son intérêt étoit
1652. de balancer les forces des deux Partis, & sur-tout de profiter rapidement des troubles que la lassitude, le repentir, la nécessité pouvoient terminer en un instant. En conséquence de ses réflexions, il reprit la route des Pays-bas, où des succès
*Ibidem.* faciles l'attendoient encore. Mais il ne se mit en chemin qu'après avoir fortifié l'armée du duc de Lorraine de deux mille chevaux qu'il lui envoya sous les ordres du duc de Wirtemberg. Il ne manquoit à Condé que d'être le maître absolu de ces troupes pour vaincre.

Turenne s'étoit avancé jusqu'à Compiegne pour empêcher la jonction des Espagnols avec les Lorrains. La retraite des premiers le ramena aux environs de Paris pour arrêter celle des derniers avec Condé; mais tous ses efforts échouèrent contre l'activité du Prince. Les armées alliées se réunirent à Ablon, & Condé les conduisit à Turenne, résolu de terminer la guerre par une bataille.

C'eſt alors que le Vicomte, dont les forces étoient inférieures, eut recours à la défenſive la plus ſavante. Il porta ſon armée derrière le bois de Villeneuve-Saint-George, dans l'angle formé par les rivières de Seine & d'Yeres, dont le canal lui ſervoit de retranchement. Condé jugeant ſa poſition inattaquable, ne s'appliqua qu'à le reſſerrer dans ſon camp, à lui couper les vivres & à le réduire à combattre ou à périr de faim. Son armée diviſée en quatre corps occupoit la plaine qui s'étend du village de Boiſſi aux hauteurs de Villeneuve-Saint-George; elle n'étoit ſéparée de l'ennemi que par un bouquet de bois & quelques défilés. Il avoit jetté une forte garniſon dans le château d'Ablon de l'autre côté de la rivière; il coupoit la communication de Turenne avec Corbeil, où étoient ſes magaſins, par le moyen d'un pont qu'il avoit conſtruit ſur la Seine. Enfin il infeſtoit la Brie & les cantons voiſins de nombreux détachements pour intercepter les convois que la Cour tâchoit

1652.

*Hiſtoire du vicomte de Turenne, t. I, p. 281.*

de faire pénétrer dans le camp des deux Maréchaux.

1652.

*Mémoires de Montpensier, t. II; de Retz t. III; de Montglat, t. III.*

L'armée royale étant ainsi investie & bloquée, Condé, dont les espérances ne furent jamais chimériques, se flattoit de terminer bientôt la guerre; mais la fortune du jeune Roi prévalut contre son génie. Dans cet instant qu'on peut appeller fatal, une maladie dangereuse, dont ses ennemis attribuoient la cause à l'excès du plaisir, le força de venir chercher des secours à Paris. Dès-lors tout ce qui devoit arriver n'arriva pas. La perte d'un seul convoi eût réduit l'ennemi aux plus déplorables extrémités: mais, soit que l'or eût engourdi les mains du duc de Lorraine, soit que ses talents fussent éclipsés par ceux de Turenne, il est constant que celui-ci reçut, sans coup férir pendant trois semaines, tous les convois qui ne venoient que de très-loin.

Cependant la belle conduite du Vicomte ne rassuroit pas tellement la Reine qu'elle ne vît tout ce qui lui en alloit coûter s'il recevoit un

échec. Le danger rétablit les négociations. Le duc de Lorraine, tous 1652.
les grands du Parti entretenoient un commerce public avec la Cour. Anne d'Autriche entrevit enfin qu'il ne lui en coûteroit guère que des promesses pour abattre un Parti qui ne savoit faire ni la guerre ni la paix.

Sur ces entrefaites la Ville de Montrond, que le Prince avoit rendue l'une des plus fortes de l'Europe, succomba après un blocus de six mois. Cette conquête valut à Palluau le bâton de Maréchal de France, & à Turenne un renfort de trois mille hommes dont le duc de Lorraine ne put ou ne voulut pas arrêter la jonction.

Pendant ce temps-là le nombre & la hardiesse des Partisans de la Cour augmentoient à Paris. Il n'en eût coûté à la Reine que la peine d'approcher de la Ville & de montrer le Roi à la multitude, pour la soumettre. Mais Anne d'Autriche n'osa essayer cette démarche sans l'appui de l'armée. Elle écrivit aux

Maréchaux de venir la joindre à
1652. Pontoise. Turenne profita des ténèbres de la nuit du 4 au 5 Octobre pour décamper à l'insçu de l'ennemi; il gagna Corbeil, & trois jours de marche le portèrent à Senlis, d'où il se rendit à Pontoise, sans que le duc de Lorraine osât troubler sa retraite, tant le génie de ce Prince étoit étonné devant celui du Vicomte.

*Mémoires de de Montpensier, t. II, p. 28.*

La colère de Condé fut extrême en apprenant un événement qui achevoit de détruire toutes ses espérances : il invectiva sans ménagement contre la négligence des Généraux. Le peuple ne leur donna plus que des marques de haine & de mépris ; il arrêta & pilla les équipages du duc de Wirtemberg. Le duc de Lorraine éprouva des affronts encore plus sanglants. Insulté, poursuivi par la populace, il ne trouva d'autres moyens d'échapper à sa fureur qu'en se mettant
*Ibidem.* à la suite d'un Prêtre qui portoit le Viatique à un malade : cet acte de religion arrêta & modéra l'em-

portement des plus violents. Condé ne s'oppofoit à rien. L'inquiétude, les foupçons, l'ennui, le dégoût, l'agitation, plus cruels que la fiévre qui le confumoit, ajoutoient tous les jours à fes chagrins & à fa perplexité. Le marquis de Chavigni fit une expérience bien funefte des triftes difpofitions du Prince. On n'a prefque point vu paroître cet Ex-Miniftre fur la fcène depuis qu'il répondit fi mal à la confiance de Condé, dans la négociation dont il fut chargé à Saint Germain. Cependant l'envie d'être néceffaire lui avoit fait entretenir des liaifons fecretes avec M. Fabert, dont l'objet devoit être une paix équitable. Condé & Mazarin éprouvoient fon zèle; mais il le porta bientôt à un excès qui déplut infiniment au Prince. On furprit une de fes lettres à l'Abbé Fouquet, confident de Mazarin, dans laquelle il promettoit d'ôter au Parti l'appui du duc d'Orléans, fi M. le Prince refufoit de foufcrire aux conditions dont il étoit convenu à fon infçu. La lettre

1652.

*Mémoires de la Rochefoucault; de Motteville; de Retz; de Joli; de Montglat.*

1652. ne venoit que de tomber entre les mains de Condé, lorsqu'il reçut une visite du Marquis. Un long éclaircissement qu'il eut avec lui, & dans lequel il s'emporta jusqu'à le traiter de traître & de perfide, porta la douleur & le désespoir dans l'ame de Chavigni. Il se retira chez lui avec une fièvre brûlante qui le conduisit en peu de jours au tombeau. Condé essaya envain dans une visite qu'il lui fit de calmer ses esprits; le coup mortel étoit porté, & l'infortuné Marquis devoit justifier le proverbe sacré, que la colère du Prince est l'avant-coureur de la mort. Triste & mémorable leçon qui doit apprendre à jamais aux Maîtres de la Terre combien ils doivent être modérés & circonspects, même dans leurs reproches.

La destinée de Chavigni seroit encore plus à plaindre & Condé plus blâmable, s'il étoit vrai, comme quelques-uns le prétendent, que le Marquis n'avoit négocié qu'en vertu des pouvoirs du Prince; qu'il avoit promis, à la vérité, de le faire relâ-

*Mémoires de la Rochefoucault.*

cher de certains articles, mais que l'affaire ayant transpiré par la fourberie de Mazarin, Condé, pour ne pas perdre la confiance de ses Alliés, s'étoit cru obligé de désavouer & de maltraiter son Négociateur. On ajoute que la lettre interceptée n'étoit point de Chavigni, mais de Goulas; & que dans les copies qui furent rendues publiques on avoit substitué un nom à l'autre. S'il est vrai que la politique ait ainsi altéré les principes de droiture & d'équité, qui rendoient Condé si recommandable, que penser de la vertu des plus grands hommes? 1652.

Cependant Condé ne pouvoit plus demeurer à Paris. Le Peuple soupiroit si haut après le retour du Roi, qu'il y avoit lieu de craindre qu'il ne l'arrêtât & ne le livrât à la Cour, pour obtenir le succès de ses vœux. Le Prince étoit horriblement agité. Ce n'étoit pas le séjour & l'empire d'une Ville, qui ne lui avoit présenté que le spectacle de l'inconséquence, des contradictions, de l'indiscipline, de la licence & du

ridicule qu'il regrettoit. Louis I, prince de Condé, son bisaïeul, avoit eu moins à souffrir de l'austérité farouche, des vues étroites & bornées, du fanatisme & du pédantisme des Ministres Protestants, qu'il n'avoit souffert de l'audace, des cabales & des calomnies de Retz, de l'irrésolution & de la jalousie de Gaston; des obstacles du Parlement, & de l'inconstance des Peuples. Il y avoit long-temps qu'il eût mieux aimé faire la guerre dans les Ardennes, à la tête de quatre escadrons, que de commander à un Parti dont la moitié travailloit autant à sa ruine qu'à celle de Mazarin. Les réflexions les plus accablantes se présentoient en foule à son esprit, & augmentoient sa perplexité. Si dans le temps qu'il n'avoit rendu que des services à l'Etat, si après avoir fait des sacrifices & des dévouements sans nombres à la Patrie, les vaines alarmes d'un Ministre l'avoient fait gémir si long-temps en prison, que n'avoit-il pas à craindre après avoir tiré l'épée contre la Cour,

1652.

*Mémoires de Retz, t. III.*

*Mémoires de Montpensier, t. II.*

livré & soutenu tant de combats, partagé la Nation ? Quel sera son garant contre la vengeance de Mazarin, armé de la Puissance suprême, enhardi par la victoire ? Livrera-t-il sa tête, celle de ses amis, à la merci d'un Ministre, sur la foi d'un traité qu'il ne tiendra qu'à lui d'observer ? D'un autre côté, faut-il abjurer le sang auguste qui coule dans ses veines, démentir tant de gloire & de triomphes, s'attacher par des liens indissolubles à l'ennemi éternel de la France, associer sa fortune à celle d'un Monarque aussi foible que malheureux, relever enfin une Monarchie qu'il a foulée aux pieds ?

1652.

La Reine, aussi indécise que le Prince, n'osoit rentrer à Paris jusqu'à ce qu'il en fût sorti, tant le nom de Condé malade, abandonné, trahi lui inspiroit encore de frayeur. Ces dispositions mutuelles amenèrent de nouvelles négociations dont la duchesse de Châtillon, le duc de Bouillon, l'Abbé Fouquet, Gour-

ville furent les inſtruments inutiles.
1652. La fierté d'un côté, la défiance de l'autre, firent échouer tous les efforts du Patriotiſme. Le duc d'Orléans eſſaya envain d'amollir l'ame du Prince & d'obtenir ſon aveu au retour actuel & triomphant du Cardinal. *Non*, répondit fiérement Condé, *je ne me chargerai jamais de la haine & du blâme de la poſtérité en conſentant au rétabliſſement précipité d'un Miniſtre dont les fautes ont manqué de détruire la Monarchie. S'il ne s'agiſſoit, Monſieur, que de ma fortune, je la ſacrifierois volontiers aux deſirs de V. A. R. mais il y va de ma liberté, de ma tête, & ſur-tout du ſalut de mes amis que je n'abandonnerai jamais tant qu'il me reſtera un ſouffle de vie.* C'eſt ainſi que Condé ſe déguiſant à lui-même ſes remords, ou les étouffant, ne put jamais obtenir de ſa fierté de céder à la fortune d'un Miniſtre devant qui vingt millions d'hommes alloient ſe proſterner. Il aima mieux perdre les établiſſements immenſes qu'il poſſédoit dans le Royau-

*Mémoires de Montpenſier, t. II.*

me, que d'être le témoin des triomphes d'un ennemi qu'il n'avoit pu accabler. 1652.

Au-reste, la hauteur, la défiance, le ressentiment, ces guides dangereux ne furent pas les seuls qui égarèrent Condé. On prétend que la vie errante & militaire du duc de Lorraine, ses richesses, son indépendance, l'influence que lui donnoit son armée dans les troubles de l'Europe, excitèrent l'émulation du Prince; qu'il conçut une envie secrete & démesurée de l'imiter & de l'effacer. Si ce Souverain, avec un corps de dix mille hommes, avoit trouvé le secret de se faire rechercher, payer & honorer des principales Puissances, que n'étoit-il pas en droit d'espérer avec plus de réputation, de génie, de moyens & de meilleures troupes? Eh! qui sait si ce Prince, instruit des vicissitudes & des révolutions qui ont agité & désolé depuis tant de siècles notre malheureux hémisphère, ne conçut pas des projets plus profonds & plus ambitieux? L'exemple de tant de

*Mémoires de la Rochefoucault.*

Capitaines, anciens & modernes, qui, avec une poignée de Soldats, avoient fondé des Empires, ne pouvoit-il pas être renouvellé par un Général qui les surpassoit en courage & en talents?

1652.

*Ibidem.*

Personne n'avoit alors assez de crédit auprès de Condé pour combattre des desseins si singuliers, si romanesques, plus convenables à un aventurier qu'à un grand Prince. Nemours étoit mort, la Rochefoucault languissoit dans un lit des suites de la blessure qu'il avoit reçue au combat de Saint-Antoine : il n'y avoit plus que la duchesse de Châtillon capable de l'éclairer sur le bord du précipice. Mais depuis que Condé n'avoit plus un rival illustre à combattre dans le cœur de cette Dame, ses graces étoient affoiblies à ses yeux; elle lui étoit devenue moins chère. L'éloquence de la Duchesse échoua contre des passions violentes, & contre les promesses immenses & les efforts réitérés des Espagnols.

Condé quitta donc la Capitale &

prit la route de la Champagne. Les environs de Paris, si long-temps le théâtre de la guerre, désolés, ravagés par les armées nationales & étrangères, ne pouvoient plus subvenir à la subsistance des troupes. En prenant congé du duc d'Orléans, le Prince lui fit observer que la chûte du Parti étoit l'ouvrage des intrigues & des cabales de R[illegible] il lui prédit que s'il ne prenoit des résolutions plus hautes, la disgrace & l'exil seroient son partage. Gaston lui jura de ne jamais signer de traité avec la Cour qu'il n'y fût compris. Les adieux furent très-tendres de part & d'autre, ils ne prévoyoient pas qu'ils seroient éternels.

1652.

*Mémoire de Montglat, t. III, p. 315.*

*Mémoires de Mademoiselle, t. II.*

Avant que de sortir de la Capitale, Condé eut la consolation & la gloire de briser les fers du duc de Guise. Ce Prince étoit traité par les Espagnols plutôt en criminel d'Etat qu'en prisonnier de guerre. On avoit agité plusieurs fois dans le Conseil de Madrid si on ne lui feroit pas expier sur un échafaud l'audace avec laquelle il avoit tenté de démembrer

1652. de la Monarchie le beau Royaume de Naples. Il languissoit depuis quatre ans entre la vie & la mort. Cependant il paroissoit dévoué aux horreurs d'une prison éternelle. L'Espagne avoit refusé sa liberté aux desirs de toutes les Têtes couronnées de l'Europe. La Cour de France offroit envain de l'échanger contre quatre mille prisonniers, parmi lesquels on comptoit des Princes & des Généraux. Une seule parole de Condé, plus puissante que tous les efforts de la République Chrétienne, fit tomber ses chaînes. Le Prince espéroit peut-être s'acquérir un Partisan illustre; mais toute la reconnoissance du duc de Guise se borna à une visite & à des remerciments.

*Mémoires de Montglat; de Motteville; de Retz; de la Rochefoucault; de Montpensier, t. II, p. 316.*

Cette marque de complaisance de la part d'une Cour aussi fière & aussi opiniâtre que celle d'Espagne, toucha peut-être plus Condé que les grandes promesses qu'il en avoit reçues. S'il n'osoit en attendre des secours proportionnés à ses besoins, il se flattoit au-moins de trouver des troupes fidèles & soumises, des Mi-

niſtres zélés, des Généraux dociles; mais on verra bientôt combien ſes eſpérances furent trahies par l'événement. 1652.

Pendant que Condé emporté par la fatalité de ſa deſtinée, marchoit ſur l'Aiſne, le Roi entroit dans Paris. Gaſton, qui auroit pu l'arrêter, aima mieux fuir à Blois ſur la foi d'une amniſtie qu'il accepta en criminel. Le jeune Monarque ne montra que de la modération & de la clémence. Il n'en coûta la tête à aucun de ceux qui avoient porté les armes contre lui. Son reſſentiment, ou plutôt ſa juſtice, ne s'étendit que ſur environ trente Citoyens qu'il exila. La révolution fut générale: les Grands, qui n'avoient encouragé Condé dans la révolte que pour élever leur fortune ſur les débris de celle de l'Etat, furent les premiers à l'abandonner. Il ne lui reſta que des amis toujours prêts à ſe ſacrifier pour lui.

*Manuſcrits de l'Hôtel de Condé.*

Déjà il avoit aſſiégé & conquis trois Places très-importantes, Château-Porcien, Rhetel & Mou-

zon. Il attaquoit Sainte-Menehoud, dont il avoit déjà réduit la Ville, lorſqu'il vit entrer dans ſon camp M. Gedouin, Gentilhomme du duc d'Orléans, qui venoit de la part de ſon Maître lui demander ſes troupes & l'exhorter à rentrer dans le devoir. *Les troupes de Monſieur*, répondit le Prince, *ſont libres de partir. Quant à ſes conſeils, témoignez à S. A. R. que je l'en remercie. Diſgracié, banni, malgré l'amniſtie qu'il a priſe, le traitement qu'il eſſuie, ne m'annonce que trop celui qui m'eſt réſervé, ſi je me livre à mes ennemis.* Mais les troupes du duc d'Orléans ne voulurent point ſe ſéparer du Prince qu'elles ne l'euſſent aidé à emporter le Château de Sainte-Menehoud. En prenant congé de lui, il n'y eût point de marques de tendreſſe, de vénération & de regrets qu'il n'en reçut. Deux régiments de Cavalerie refuſèrent de l'abandonner. La Cour n'eût jamais oſé faire ſervir contre le Prince, des Corps qui lui étoient ſi attachés, quand même Gaſton ne l'eût pas exigé. Ce Prince, plus fidèle à l'a-

1652.

*Ibidem.*

*Mémoires de Montpenſier, p. 331.*

mitié dans la retraite & l'adverſité, qu'il ne l'avoit été dans la proſpérité, refuſa conſtamment d'aller prendre auprès du Roi le rang qui convenoit à ſa naiſſance. Il ne pouvoit ſoutenir l'idée de voir Mazarin triomphant, & Condé proſcrit & malheureux. Mademoiſelle porta la conſtance & la ſenſibilité juſqu'à ſon comble. Jeune & ambitieuſe, elle préféra la ſolitude & l'exil aux plaiſirs & à la pompe de la Cour. 1652.

Le premier ſoin de la Reine fut d'envoyer au Parlement une déclaration par laquelle le Roi déclaroit le prince de Condé criminel de lèſe-Majeſté. La Compagnie, réduite à plaindre des écarts qu'elle avoit partagés, l'enregiſtra ſans oppoſition.

Ce jour-là même le comte de Fuenſaldagne préſenta au Prince condamné la Patente de Généraliſſime de toutes les armées d'Eſpagne. Ils ſignèrent entr'eux une convention, qui depuis fut convertie en un traité ſolemnel, en vertu de laquelle toutes les conquêtes que le Prince

*Manuſcrits de l'Hôtel de Condé.*

seroit en France, à trois lieues des
1652. Pays-bas, lui demeureroient avec les droits Régaliens. Mais bientôt Fuensaldagne priva le Prince de tous les moyens de vaincre. Il emmena dans les Pays-bas une partie de ses forces, tandis que le duc de Lorraine prenoit le chemin de l'Etat de Liége avec la moitié de son armée, sous prétexte de punir l'Evêque d'avoir accordé un asyle au cardinal Mazarin, mais en effet pour piller. Le nouveau Généralissime se trouva presque sans armée.

La conduite du Prince eût dû faire rougir le duc de Lorraine s'il eût été susceptible de quelque sentiment d'honneur. Pendant que le vil attrait du butin l'entraînoit loin de la carrière qui lui étoit marquée par la gloire, & qu'il abandonnoit Condé, celui-ci ne pensoit qu'à le rétablir dans ses Etats. Il entra dans le Barrois, attaqua & prit Ligni; il assiégea Bar-le-duc. Cette entreprise ne fut fatale qu'à M. de la Fauge, Général des Lorrains. Le Prince lui donnoit à souper & le combloit d'éloges & de

*Ibidem.*

*Mémoires du duc d'York.*

de careſſes. La Fauge, ſenſiblement touché des honneurs qu'il recevoit d'un Prince ſi bon juge des militaires, & peut-être auſſi égaré par les fumées du vin, ſort de table & court à la tranchée pour braver & inſulter les aſſiégés. Condé, qui ſe doutoit de ſon deſſein, courut après lui, & la Fauge tomba mort preſque entre ſes bras d'un coup de mouſquet: triſte, mais digne récompenſe de la témérité. Bar-le-duc capitula bientôt ainſi que Void, Commerci & beaucoup d'autres petites places.

1652.

*Manuſcrits de l'Hôtel de Condé.*

Condé avoit à peine réduit le Duché de Bar qu'il tenta les moyens de terminer la guerre en enlevant Mazarin qui étoit à Bouillon. L'Officier chargé de l'entrepriſe le manqua; il ne tailla en piéces qu'une partie de l'eſcorte qui conduiſoit le Miniſtre à Sédan.

Cependant le comte de Broglie étoit venu le prendre dans cette Ville avec un corps de ſix cens chevaux. Mazarin s'étoit déjà rendu à Mezières; mais la préſence du Prince, qui voltigeoit ſur la frontière

*Ibidem.*

1652. avec un camp volant, causa tant d'effroi au Cardinal qu'il retourna à Sédan, d'où il ne partit que sous la protection d'une armée que lui amenèrent le maréchal d'Aumont & le duc d'Elbœuf. Il marcha dans le Barrois où il trouva les maréchaux de Turenne & de la Ferté qui, après avoir pacifié l'intérieur du Royaume, venoient en protéger la frontière.

Presque toutes les forces de la France étoient concentrées dans le Barrois. Condé avoit jetté son Infanterie dans ses conquêtes ; il ne lui restoit plus qu'une Cavalerie délabrée, épuisée, avec laquelle il se retira à Clermont en Argone, en attendant les troupes du comte de Fuensaldagne & du duc de Lorraine; mais il les attendit en vain. Il seroit demeuré sans armée si le prince de Tarente ne lui eût amené cinq à six mille hommes qu'il avoit levés à ses dépens dans l'Etat de Liège. Condé n'avoit plus alors d'autre ressource que sa réputation & sa gloire; il ne crut pouvoir reconnoitre un si

*Ibidem.*

grand ſervice qu'en confiant au prince de Tarente le commandement de ſes troupes. 1652.

Il y avoit long-temps que le comte de Tavanes étoit revêtu de cet emploi. Il avoit juſqu'ici ſervi Condé avec tant de zèle & de courage qu'il avoit mérité d'en être appellé le bras droit. Tavanes préſente ſes plaintes & ſes reproches à Condé : celui-ci les écoute avec patience & demande au Comte comment il veut qu'il s'acquite envers Tarente. Il le prie enſuite & le conjure par les liens ſacrés de l'amitié qui les uniſſoit depuis ſi long-temps, de ſouſcrire à la néceſſité des conjonctures, ou au-moins de ſouffrir que Tarente partage le commandement avec lui. *Non, non*, reprit le Comte ; *je ne veux avoir ni Supérieur ni Collegue.* Le Prince, après avoir eſſayé long-temps de le calmer par ſes careſſes, voyant qu'il perſiſtoit toujours à lui demander ſon congé ; *Allez donc*, lui dit-il les larmes aux yeux, *& donnez à Mazarin la joie de m'avoir arraché mon bras droit pour s'en ſervir*

*Mémoires de Tavanes.*

*contre moi-même. Monseigneur*, répliqua Tavanes, *j'ai tout abandonné, j'ai tout sacrifié pour avoir l'honneur de vous suivre; ma conduite justifiera toujours mes sentiments. Je donne ma parole d'honneur à V. A. de ne paroître jamais à la Cour & dans les armées qu'elle ne soit rétablie dans tous les droits de sa naissance & de son rang.* Le brave Gentilhomme fut fidèle à son serment; il se retira dans ses terres, d'où les promesses les plus brillantes ne purent jamais le faire sortir.

1652.

Cependant Condé s'étoit mis en marche pour voler au secours de Bar-le-duc : son armée égaloit à peine la troisième partie des forces ennemies. Mazarin, persuadé qu'il peut en même temps combattre le Prince & prendre la Ville, partage les troupes en deux corps. Il donne le plus aguerri à Turenne & à la Ferté, pour livrer bataille au Prince, & laisse l'autre devant la place aux ordres du maréchal d'Aumont & du duc d'Elbœuf. Lui-même suivoit de près les deux Maréchaux pour avoir part au péril & à la gloire.

*Histoire de Turenne, t. I. p. 143.*

Condé étoit déjà arrivé à Vaubecourt, à cinq lieues de Bar-le-duc, 1652.
d'où il devoit partir le lendemain *Ibidem.*
pour fondre sur l'un des quartiers des assiégeants & secourir la place. Mais à son entrée dans ce Bourg, rempli de denrées & de vin, l'armée se disperse & s'abandonne au pillage & à toutes sortes d'excès. Cependant la tête des troupes françoises paroît. En vain on sonne l'alarme, en vain l'Officier court après le Soldat, rien ne peut l'arracher à l'ivresse du plaisir. Le Prince perdoit misérablement son armée, s'il n'eût pris le parti de faire mettre le feu aux quatres coins du Bourg. La flamme qui gagnoit de toutes parts força enfin le Soldat de sortir des caves & des maisons pour joindre le drapeau en rase campagne. Condé eut besoin de toute son activité pour sauver ses troupes & les ramener à Clermont. Bar-le-duc, abandonné à lui-même résista pendant vingt-deux jours à trois armées réunies ; sa prise n'en avoit coûté que cinq ou six au Prince. La con-

1652. quête de cette place fut suivie de celle du Barrois. De-là le Cardinal & les Maréchaux entrèrent en Champagne où ils reprirent Château-Portien & Vervins.

Condé s'étoit réfugié à Stenai : il n'avoit ni magasins ni argent. Il ne tenoit à l'Espagne que par des titres qui ne coûtoient rien à cette Puissance, & des traités qu'elle ne remplissoit pas. Si quelqu'événement eût pu le consoler de ses revers & de sa proscription en France & des triomphes de son oppresseur, c'eut été sans doute la disgrace du cardinal de Retz qui enfin expioit son audace & son imprudence à Vincennes. Mais loin de s'abandonner à la joie de voir le plus dangereux de ses ennemis plus malheureux que lui, il eut la grandeur d'ame de le plaindre. Il déclara qu'il feroit sans exception tout ce que les amis du Prisonnier exigeroient de lui pour rompre ses fers. Au-reste, une partie des Peuples, si long-temps trompés par un Prélat, dont les passions avoient excité tant de tempêtes,

*Mémoires de Retz, t. III, p. 360.*

applaudit à sa chûte. On disoit qu'il ne manquoit plus au bonheur de la France que de voir Mazarin à la Bastille, tant le public étoit las de voir des Princes de l'Eglise parcourir la carrière de l'ambition, des intrigues & des passions. 1652.

La retraite de Condé, l'exil de Gaston, la prison de Retz, la soumission des Grands & des Compagnies avoient enfin applani les chemins de la Capitale à l'heureux Mazarin. Il entra en triomphe dans une Ville d'où il étoit sorti deux fois en fugitif. Le Roi & toute la Cour furent au-devant de lui pour le dédommager de tous les outrages qu'il avoit reçus. Le jeune Monarque ne crut pas dégrader la Majesté suprême en l'associant aux acclamations publiques, & en invitant le Peuple, à force d'argent, à crier *Vive le Roi & M. le Cardinal.* On sait que les Compagnies qui l'avoient condamné le haranguèrent. L'Hôtel-de-Ville lui donna une fête, honneur qu'elle ne doit qu'à ses Sou-

*Mémoires de Motteville, t. V, p. 166.*

*Lettre de Vicquefort, du 7 Février 1653.*

1652. verains. On prétend que Mazarin, à la vue de l'inconſtance & de la légéreté de la Nation, ne put s'empêcher de témoigner du mépris pour elle.

L'exemple de la Cour, des Grands & des Compagnies influa ſur le peuple. Il commença enfin à reſpecter une fortune que tant d'orages n'avoient fait qu'affermir. C'étoit à qui, du Roi & de la Reine ſa mère, témoigneroit plus de confiance, d'honneur & de déférence au Cardinal. L'exercice du pouvoir ſouverain lui fut remis dans toute ſon étendue, & ſon autorité n'eut plus de bornes, ainſi que ſa fortune : heureux s'il eût montré autant de déſintéreſſement que de clémence.

*Hiſtoire du cardinal Mazarin, t. IV, p. 2 & ſuiv.*

On ne peut s'empêcher de réfléchir ici ſur la deſtinée de Condé & de Mazarin. Le premier, né du ſang le plus auguſte de l'univers, comblé de gloire, le génie tutélaire de l'Etat, l'objet de la joie, des délices & de la complaiſance des peuples, eſt obligé de fuir chez une Nation ennemie, & vaincue par

ses armes, tandis que Mazarin, issu d'une race étrangère & odieuse aux François depuis Catherine de Médicis & le maréchal d'Ancre, haï, méprisé, détesté, est reçu des peuples comme un père & un libérateur. De semblables événements confondent la prudence humaine. Mais Mazarin se fût étrangement mépris s'il eût attribué ces succès, ces révolutions imprévues à la force & à la grandeur de son génie. Ils ne sont que les suites naturelles de la puissance suprême, qui semble n'avoir jamais été attaquée en France que pour jetter de nouvelles & de plus profondes racines.

1652.

*Mémoires de Joli, t. II.*

Tout abandonnoit Condé, excepté le courage. Rien ne peint mieux sa situation déplorable que la lettre qu'il écrivit à D. Luis de Haro au milieu de ces événements, dont la rapidité entraînoit la Nation. Résolu de lutter jusqu'à la dernière extrémité, voici comme il s'exprimoit :

« Il n'est pas possible, Monsieur, » de vous dissimuler plus long-temps » le triste état de mes affaires. Je

*Manuscrits de l'Hôtel de Condé.*

» les ai vues dépérir en Guienne
1652. » faute de troupes, d'argent, de
» munitions & de tous les secours
» auxquels vous vous étiez engagé
» envers moi. J'ai perdu Bourges,
» Dijon, Montrond, Paris & bien
» d'autres Places sans me plaindre.
» Vous n'ignorez pas avec quelle
» fermeté j'ai rejetté tous les avan-
» tages particuliers qu'on m'offroit
» pour abandonner mes Alliés; mais
» enfin me voici réduit aux dérnières
» extrémités. La cardinal Mazarin
» est rentré dans le Royaume ; il
» en a rassemblé toutes les forces,
» à la tête desquelles il est venu
» fondre sur moi pour me chasser
» de mes quartiers. C'est dans ces
» circonstances, où j'avois plus be-
» soin de secours, que l'armée des
» Pays-bas m'a quitté, & que M.
» le duc de Lorraine en a fait autant
» avec la meilleure partie de ses
» troupes. Je manque de tout ; il
» n'y a point de jour que je ne perde
» des Places & des Partisans. Mes
» amis, me voyant si généralement
» abandonné, commencent à m'a-

» bandonner eux-mêmes. Le cardi-
» nal Mazarin profite de la foiblesse 1652.
» & de l'impuissance où je me trouve
» pour établir en France une auto-
» rité inouie, dont vous & moi se-
» rons les premières victimes. Il est
» temps d'apporter un remede ef-
» ficace à tant de maux. Il s'agit,
» Monsieur, d'ordonner à vos Minis-
» tres & à vos Généraux de me con-
» fier toutes les forces des Pays-bas
» lorsque j'aurai sur les bras toutes
» celles de la France, & de ne m'en
» donner qu'une partie lorsque je
» n'en aurai qu'une partie à com-
» battre. Il faut sur-tout m'envoyer
» promptement les subsides qui me
» sont dûs depuis si long-temps.
» Muni de ce secours, j'ose me
» promettre des avantages capa-
» bles de nous procurer bientôt
» une paix juste & honnête. J'attends
» tout de l'équité de Sa Majesté Ca-
» tholique, & je tâcherai de vous
» faire connoître que je suis, Mon-
» sieur, votre très-affectionné à vous
» servir, LOUIS DE BOURBON.

Avant que de passer aux événe-

ments aussi tristes qu'intéressants ;
1652. que nous avons à parcourir, il faut jetter les yeux sur la Guienne, le berceau de la guerre civile, qui n'avoit cessé d'en être le théâtre principal que depuis que Condé en étoit sorti. La ville d'Agen ne l'eut pas plutôt vu éloigné qu'elle avoit ouvert ses portes au comte d'Harcourt. Mais une victoire remportée sur le marquis de Montausier auprès de la rivière d'Ille, par le Colonel Balthazar ; deux affronts consécutifs que le comte d'Harcourt reçut devant Villeneuve d'Agénois, dont il fut obligé de lever le siége avec beaucoup de perte ; & plus encore un incident imprévu, étonnant, presque inoui, avoient rétabli les affaires du Parti. Il eût même triomphé si le prince de Conti eût su se prévaloir des caresses de la fortune.

*Mémoires de Monglat, t. III, p. 336.*

Personne, comme on a vu, n'avoit témoigné plus d'attachement au cardinal Mazarin que le comte d'Harcourt : c'étoit lui qui s'étoit chargé de la fonction odieuse de

*Ibidem, pag. 337. & suiv.*

conduire les Princes de priſon en priſon. Il avoit depuis offert ſon bras pour arrêter Condé, & même, à ce qu'on prétend, pour le tuer. Mazarin de ſon côté lui avoit réſervé la gloire de combattre & de défaire le Prince, lorſque celui-ci, preſque ſeul & ſans ſecours, avoit été ſoulever la Guienne. La guerre avoit été mêlée de ſuccès & de revers. Cependant Condé avoit échappé aux pièges ſecrets & à la force ouverte. Harcourt attendoit du Cardinal d'autres récompenſes qu'un commandement ſtérile & diſpendieux. Mazarin n'avoit pas honte de laiſſer languir dans une pauvreté qui eût été inſupportable à un ſimple Gentilhomme, un Prince de la maiſon de Lorraine, un Capitaine célèbre par de grandes victoires : en un mot, le Général du Roi de France avoit été obligé de mettre ſa vaiſſelle & ſes meubles en gage pour nourrir ſa femme & ſes enfans. Harcourt ſe plaignit long-temps d'un traitement ſi dur ; mais il falloit ſe rendre re-

1652.

*Ibidem.*

doutable pour arracher des graces
1652. du Miniſtre.

Sur ces entrefaites le Gouvernement de Briſach vint à vaquer. Le marquis de Tilladet l'obtint. Un certain Charlevoix, qui en étoit Lieutenant de Roi, chaſſa le nouveau Gouverneur, & ſe rendit maître de la Place : mais bientôt après lui-même tomba dans les pièges de la maréchale de Guébriant, femme réſolue, active & douée d'un génie ſupérieur. Elle l'envoya priſonnier à Philipsbourg dont le comte d'Harcourt avoit le gouvernement. Il en eut coûté la tête à Charlevoix ſi la Garniſon de Briſach n'eût trouvé le ſecret d'arrêter la Maréchale : on la menaça de lui faire éprouver le même ſort qu'à Charlevoix, & cette menace le ſauva. Bientôt il trouva
*Ibidem.* le moyen, du fond de ſa priſon, d'offrir Briſach au comte d'Harcourt pour prix de ſa liberté. Le Comte, ébloui de cette offre, quitta en déſerteur l'armée qu'il commandoit; il traverſa la France déguiſé, & ar-

riva en Alſace dont il devint le maître par la perfidie de Charlevoix. 1652.

L'armée de Guienne, abandonnée de ſon Chef, s'abandonna à l'indiſcipline, à la licence & à toutes ſortes d'excès. Il n'eût tenu qu'au prince de Conti de l'attaquer, de la diſſiper & de l'anéantir; mais le prince de Conti croyoit n'avoir d'ennemis que la ducheſſe de Longueville, Marſin & Lenet. Condé, qui ſoutenoit à Paris tous les efforts de la puiſſance royale, ne put obtenir de ſon Frère plus de conduite & de zèle, ni de l'Eſpagne plus de ſecours. Il eſt conſtant que la conquête de Bayonne, qu'il vouloit qu'on entreprît, eût affermi plus long-temps ſa domination en Guienne.

Le duc de Candale ſuccéda à Harcourt, & les deux partis attendirent, comme de concert, dans l'inaction, pendant preſque tout le reſte de la campagne, l'événement de la guerre de Paris. La Cour victorieuſe préparoit de nouvelles

troupes & une flotte pour attaquer
1652. la Guienne au commencement du Printemps.

En Provence, Charles de Valois, duc d'Angoulême, avoit embrassé le parti du Prince, mais faute de secours il avoit été obligé de prendre l'amnistie, & la Province s'étoit soumise au Roi.

1653. Tel étoit l'état des forces du Prince à la fin de la Campagne. Il possédoit, tant en Champagne que sur la frontière de cette Province, Rhétel, Sainte-Menehould, Mouzon, Stenai & Clermont ; en Bourgogne, Bellegarde. Sept à huit mille hommes, dispersés dans toutes ces Places, composoient ses forces. Son Parti n'étoit soutenu en Guienne qu'avec un nombre à-peu-près égal de troupes ; mais il comptoit encore dans le Royaume un grand nombre de Partisans secrets qui n'attendoient qu'une invasion de sa part en France pour se déclarer en sa faveur.

Condé ne pouvoit la préparer qu'avec des forces étrangères. Il partit de Stenai au commencement

de Mars pour ſe rendre à Bruxelles
& ſolliciter les ſecours de l'Eſpagne; 1653.
mais les douleurs de la gravelle, accompagnées d'une fièvre quarte, ne lui permirent pas d'aller plus loin que Namur.

C'eſt dans ces circonſtances que les Eſpagnols le voyant malade, ſans argent, ſans troupes, ſans ſecours & preſque ſans eſpérance, tentèrent de profiter d'une ſituation ſi accablante, pour l'obliger à céder la préſéance à l'Archiduc Léopold. Se flattoient-ils que cet aveu de la part d'un Prince du Sang ſeroit à l'avenir un titre de prééminence en faveur de la Maiſon d'Autriche ſur celle de Bourbon? Ainſi cette Nation épuiſée, languiſſante, menacée des plus terribles revers, conſervoit encore dans le déclin de ſa puiſſance tout l'orgueil de ſon ancienne proſpérité. Elle s'occupoit de la vanité, de l'étiquette & des rangs, lorſqu'il s'agiſſoit d'exiſter. Le Miniſtre envoya à Namur des hommes adroits, fins & déliés pour préparer le Prince au ſacrifice. Ils avoient ordre de lui

*Manuſcrits de l'Hôtel de Condé.*

1653. offrir des avantages ſignalés, des ſecours abondants, des agréments de toute eſpèce, s'il vouloit ſe prêter à la dégradation; & de lui laiſſer entrevoir toute l'amertume des dégoûts, des contradictions & des obſtacles, s'il entreprenoit de ſe roidir contre la puiſſance, la fortune & l'autorité réunies. On a du remarquer que Condé ne déployoit jamais une ame plus haute & plus fière que lorſqu'il étoit aux priſes avec l'adverſité. Il répondit froidement que les Princes du Sang de France ne le cédoient qu'aux Rois; que tout ce qu'il pouvoit faire en faveur de M. l'Archiduc, fils & frère d'Empereur, étoit de conſentir à l'égalité, à condition toutefois que ce Prince lui feroit les honneurs des Pays-bas, & lui céderoit la préſéance dans un lieu tiers. *Au-reſte*, ajouta-t-il, *je donne aux Miniſtres de votre Maître vingt-quâtre heures pour ſe décider; ſi je ne reçois pas avant qu'elles ſoient écoulées une réponſe telle que je l'exige, je ſortirai de Namur & des Pays-bas; je m'expoſerai à tout*

*Actions mémorables du prince de Condé, par le P. Bergier, page 246 & ſuiv.*

*plutôt que de consentir que les droits que je tiens de la naissance soient avilis & dégradés.* La fierté Autrichienne céda en frémissant à la fermeté Françoise. Cette victoire de Condé, arrachée aux Espagnols jusques dans les foyers de leur domination, est un aveu bien éclatant du besoin qu'ils avoient d'un grand Capitaine pour résister aux efforts de la France. 1653.

Condé poursuivit sa route. On le reçut à Bruxelles avec les mêmes honneurs & les mêmes respects qu'on eût rendus au Monarque en personne. Jamais Roi détrôné ne conserva autant de marques de grandeur, de puissance & de splendeur que Condé dans son exil. Ces distinctions devoient le toucher d'autant plus sensiblement qu'elles étoient accordées à sa vertu & à sa réputation plus encore qu'à l'éclat de sa naissance. Le Roi d'Angleterre, refugié depuis à Bruxelles, ne fut pas accueilli avec les mêmes déférences. Le Monarque Espagnol traitoit le Prince en Allié nécessaire, à-peu-près comme le Vainqueur de

*Manuscrits de l'Hôtel de Condé.*

Saint-Quentin, Emmanuel Philibert,
1653. duc de Savoie, avoit été traité par Charles-Quint & Philippe II, lorſqu'il vint chercher un aſyle auprès d'eux, après la perte de ſes Etats envahis par la France. Condé avoit des Envoyés dans toutes les Cours de l'Europe, excepté dans celles de Portugal & de Savoie, alors alliées de la France. Ils avoient leurs Audiences réglées, & ils étoient admis avec le même cérémonial que les Electeurs & les Souverains qui ne ſont point décorés du Diadême.

La juſtice du Prince étoit indépendante, abſolue, ſouveraine, tant ſur ſes domeſtiques que ſur les troupes. Elles étoient, à la vérité, ſoudoyées par les Eſpagnols, mais elles n'étoient point ſoumiſes aux Commiſſaires de guerre de cette Nation. On les payoit ſur les certificats du Prince qui en atteſtoit le nombre & la qualité ; & ſa foi étoit ſi univerſellement reconnue & reſpectée, qu'il ne vint jamais dans l'eſprit des Généraux & des Miniſtres de Madrid d'en ſuſpecter le témoi-

*Ibidem.*

gnage. Les Officiers du Prince & ses amis répondirent toujours à la confiance des Espagnols par une fidélité & une intégrité dont il n'y a presque point d'exemple. L'ordre & la discipline qu'il faisoit observer à ses troupes, tant dans les garnisons qu'en campagne; son affabilité, son équité, son désintéressement, sa grandeur d'ame, lui gagnèrent à tel point le cœur des Grands, de la Noblesse & des Peuples des Pays-bas, qu'ils eussent regardé comme le bien suprême de l'avoir pour Souverain. 1653.

Les Pays-bas détachés du centre de la Monarchie en dévoroient toute la substance : c'étoit le gouffre qui engloutissoit l'or des Amériquains & le sang des Espagnols. Cependant ce pays, ouvert & pénétré de toutes parts, n'avoit presque plus de barrières, & il eût échappé aux foibles mains de Philippe IV, sans les guerres civiles de la France. Au-reste, cet ancien patrimoine des Rois Autrichiens étoit encore, malgré les fléaux d'une administration vicieuse,

des guerres & des persécutions, la
1653. portion de leurs Etats la plus florissante. La fertilité du sol, le commerce & l'industrie, deux ou trois milliards consacrés à sa défense en avoient réparé les désastres.

Les Royaumes de Naples & de Sicile, le Milanés & la Sardaigne, plus affoiblis par la tyrannie & la rapacité des Vice-Rois, que par les guerres & les révoltes, ne servoient plus qu'à augmenter la liste pompeuse des qualités du Monarque, qui croyoit conserver en puissance ce qu'il retenoit en titres.

Mais c'étoit dans l'intérieur de la Monarchie, en Espagne même, qu'il falloit voir le tableau déplorable de la misère & de la dépopulation. Ce Royaume, si avantageusement situé, baigné dans toute son étendue des deux mers, la source des productions les plus rares & les plus riches, pour lequel la nature a tout prodigué, manquoit de tout. Il n'offroit au-lieu de Laboureurs, d'Artisans, de Soldats & de Citoyens, que des Moines & des Mendians : on

n'osoit asseoir des taxes personnelles sur les familles que l'oppression n'avoit pas encore arrachées du sein des campagnes, parce qu'elles languissoient dans la disette des besoins les plus indispensables. Le découragement, suite nécessaire de tant de maux, avoit gagné tous les états. L'Espagne ne comptoit plus que des Chefs sans expérience & des troupes sans émulation. Le courage, l'esprit militaire, la science de la guerre, l'honneur sembloient être ensevelis à Rocroi & à Lens avec les vieilles Bandes & les grands Généraux. La Marine étoit réduite à quelques vaisseaux délabrés qui suffisoient à peine pour escorter les trésors du nouveau monde dans les ports de l'ancien. L'épuisement des Finances étoit tel que, faute de matières d'or & d'argent, le Maître du Pérou & du Mexique avoit été obligé de donner au cuivre une valeur presque aussi forte qu'à l'argent. C'est ainsi que la découverte & la conquête de l'Amérique, l'établissement de l'inquisition, les guerres de Char-

1653.

les-Quint & de Philippe II; le mé-
1653. pris de l'agriculture, du commerce & des arts; une politique dure & infortunée, les abus multipliés, les fautes jamais réparées, & les revers avoient précipité l'Espagne en moins d'un siécle du faîte de la gloire & des prospérités dans une langueur mortelle. Telles étoient les vraies causes de la décadence honteuse & rapide d'un Empire qui avoit menaçé d'engloutir tous les autres : spectacle bien capable de consoler & de venger l'Amérique de ses oppresseurs.

La France de son côté étoit affoiblie ; mais une meilleure constitution de gouvernement, un corps mieux lié & plus rassemblé, une population immense, la fertilité du sol, le goût de la guerre entretenu & fortifié par tant de victoires & de conquêtes & par les discordes intestines, l'émulation & l'activité lui donnoient des avantages insignes sur l'Espagne. Elle avoit encore le bonheur de compter des Alliés qui inquiétoient l'ennemi (le Portugal, esclave révolté de l'Espagne, & la Savoie).

Savoie). Enfin c'étoit avec de vieilles troupes & des Généraux consommés qu'elle alloit fondre sur les Pays-bas, que la Cour de Madrid ne défendoit qu'avec des armées mercenaires & levées à la hâte. 1653.

L'Espagne n'avoit donc plus pour elle qu'une vieille & fausse réputation. Toutes ses ressources étoient épuisées lorsque la fortune lui amena Condé pour défenseur. Condé lui tint lieu de tout; elle crut voir dans un seul homme, qui l'avoit abattue, son restaurateur, son libérateur & le vainqueur de sa rivale. Il l'eût peut-être été si les Ministres & les Généraux Espagnols, jaloux de sa gloire, n'eussent autant nui à ses succès que l'ennemi même. La lenteur, l'inexpérience, l'incapacité, l'indocilité & l'envie furent les écueils où se brisèrent le génie & les talents de Condé.

Au-reste, l'histoire moderne n'offre point de spectacle plus grand, plus varié, plus intéressant que Condé & Turenne à la tête des principales forces de deux Monar-

chies, qui, depuis si long-temps,
1653. combattoient pour la gloire & l'empire. L'un & l'autre ne déployerent jamais un plus grand caractère. On admiroit dans le premier le feu, la liberté & l'éclat du génie, la grandeur du courage, des lumières toujours présentes & sûres, des inspirations soudaines & sublimes: dans l'autre une expérience consommée, une valeur froide & tranquille, une marche égale & réfléchie, une ame supérieure aux événements, toutes les ressources de l'art. Condé, ferme & résolu dans ses desseins, clair dans ses ordres, actif, prévoyant & vigilant au-delà de tout ce qu'on peut imaginer, savoit prendre son parti dans les occasions les plus imprévues & dans les périls les plus terribles, avec plus d'avantage que tous les Généraux anciens & modernes. Turenne, plus concerté, plus fidèle à ses plans, plus attaché à ce juste milieu, l'objet des sages, égal dans l'une & l'autre fortune, profitoit de la bonne sans faste, & réparoit la mauvaise sans précipi-

*Paralelle de Condé & de Turenne, par Saint-Evremont.*

tation. Rien d'impénétrable à l'audace & à la vigueur du premier; tout 1653.
à eſpérer entre les mains du ſecond, lors même que tout ſembloit déſeſpéré. Quelques troupes que Condé commandât, vieilles ou nouvelles, connues ou inconnues, on le voyoit marcher au combat avec la même fierté, ſûr de leur inſpirer ſon courage & ſon amour pour la gloire. C'eſt Alexandre, qui abandonné des ſiens, enflammera les Perſes, combattra & vaincra avec eux. Turenne, plein de précaution & de circonſpection, à la tête d'une nombreuſe armée qu'il ne connoît pas, n'eſt jamais plus près du ſuccès qu'avec une petite qui a mérité ſa confiance. Condé heureux efface la réputation des plus grands Capitaines; la victoire ſemble lui appartenir plus particuliérement : malheureux, une diſgrace peut bien influer ſur les affaires, jamais ſur ſa gloire. Celle de Turenne eſt plus dépendante de l'événement : il éblouit moins les Nations, mais il touche peut-être davantage. L'un a plus les

1653. qualités d'un conquérant ; l'autre les vertus d'un restaurateur de la Patrie. Celui-ci plus terrible, plus grand, peut-être un jour d'action ; celui-là, plus à craindre sur les fins d'une campagne.

*Oraison funèbre de Condé, par Bossuet.*

Mais c'est de Condé qu'il falloit apprendre tout ce que valoit Turenne, & de Turenne tout ce que méritoit Condé. Leur siècle n'a osé décider la prééminence; c'est à la postérité, juge impartiale de la gloire des grands hommes, à prononcer. Ils n'eurent guère d'autres traits de ressemblance dans cette guerre que d'être exposés l'un & l'autre aux dégoûts, aux contradictions & aux obstacles. On les vit plus souvent réduits à réparer les fautes & l'imprudence des autres que les leurs. Turenne, délivré d'un collegue, ou plutôt d'un rival jaloux, fut enfin le maître absolu d'une armée presqu'invincible. Il étoit secondé des Crequi, des Navaille, des Schomberg, des Castelnau, des Fabert, des Mont-de-jeu, & de tant d'autres, dignes eux-mêmes de

commander en chefs ; tandis que
Condé ne vit presque jamais à ses 1653.
côtés que l'ignorance, la présomption, la négligence & la défiance qui lui lioient les mains. Jamais écouté que lorsqu'il s'agissoit de sauver l'armée engagée dans des pièges, l'essor de son génie fut presque toujours captivé. Au reste, la conduite de Condé & celle de son rival, leurs victoires & leurs défaites, leurs projets, leurs marches, leurs campemens, leurs fautes & leurs erreurs sont encore aujourd'hui une source abondante de réflexions & d'instructions pour quiconque sait étudier de si beaux modèles. La victoire varia long-temps; elle erra d'un camp à l'autre, n'osant se déclarer entre ces deux grands hommes. Mais l'accroissement énorme de forces & de puissance que la France reçut par la jonction de l'Angleterre entraîna la balance, & si les Pays-bas ne devinrent pas la proie des ennemis formidables qui les attaquoient, l'Europe en attribua la gloire à Condé qui, au milieu des

revers de son Parti, trouva le secret
1653. chaque campagne de se couvrir de nouveaux lauriers.

Cependant Mazarin ne cherchoit qu'à dépouiller Condé des débris de la fortune la plus brillante qu'on ait vue sur la tête d'un sujet. Les armées de France agissoient en Champagne, en Bourgogne & en Guienne, & celles d'Espagne ne devoient entrer en campagne qu'au milieu de l'été, faute d'argent & de magasins. Le Prince ne put obtenir un corps de troupes pour arrêter les progrès de Turenne & de la Ferté qui s'emparèrent en peu de temps de Château-Portien & de Rhétel. Il fut obligé d'attendre jusqu'au mois de Juillet qu'il entra enfin en Picardie avec une armée de vingt-sept mille combattants, Espagnols, Allemands, Italiens, Lorrains, Walons & François réfugiés. Une marche rapide le porta jusqu'à Fonsomme, d'où il comptoit pénétrer jusqu'à Paris.

*Mémoires du duc d'York.*

Tout sembloit favoriser le succès d'une invasion si rédoutable ; l'éloignement & la foiblesse de Tu-





renne, la terreur du nom de Condé & l'audace de ses Partisans secrets, qui n'attendoient que sa présence pour lui livrer la Capitale. Mais le comte de Fuensaldagne, Général timide, lent & malheureux n'osoit se prêter aux projets hardis du Prince : il proposa le siège d'Arras ; Condé combattit son sentiment. Bientôt la discorde se glissa dans le camp, & le duc de Lorraine, qui sembloit n'être venu à l'armée que pour fomenter la dissention, en attisa le feu. Cependant Condé l'emporta ; mais les contradictions lui avoient fait perdre des jours précieux. Déjà Turenne & la Ferté étoient accourus de Champagne : ils campoient à Ribemont avec une armée de dix-huit mille hommes. Le Roi & Mazarin les y joignirent ; le péril étoit extrême. Il s'agissoit de sauver le Royaume attaqué au-dehors par un ennemi formidable, & rempli au-dedans d'hommes inquiets, hardis & avides de troubles & de désastres.

1653.

*Histoire de Turenne, t. I, p. 296 & suiv.*

*Manuscrits de l'Hôtel de Condé.*

On agita en présence du jeune

Monarque les moyens d'arrêter la
1653. fortune de Condé. Les uns vouloient qu'on dispersât l'Infanterie dans les meilleures places de la Picardie & qu'on marchât au Prince avec la Cavalerie pour le harceler, le fatiguer, lui couper les vivres & les fourages. D'autres demandoient qu'on se contentât de défendre le passage de l'Oise & de couvrir la Capitale dont le salut assuroit celui de l'Etat. Le sage Turenne pensa autrement, & sans doute que le génie tutélaire de la France l'inspiroit. Il combattit d'abord le sentiment des premiers en observant que de toutes les places fortes qui servoient de remparts à Paris, il n'y en avoit pas une seule suffisamment pourvue d'hommes & de magasins ; que l'Infanterie qu'on jetteroit dans ces Villes ne retarderoit pas long-temps un Général plus redoutable encore par ses talents que par ses forces, & qu'il prendroit successivement l'armée du Roi avec les places qu'il attaqueroit. Il détruisit ensuite les raisons

*Histoire de Turenne, t. I, p. 198.*

de ceux qui croyoient avoir tout sauvé en sauvant Paris; en leur faisant voir que si l'on se réduisoit à la défense de l'Oise, il faudroit abandonner presque toute la Picardie, il ajoutoit qu'une démarche si foible décourageroit les Peuples & enhardiroit les mécontens; que quelques précautions d'ailleurs qu'on prît, il ne répondoit point que M. le Prince ne forçât le passage de cette rivière. *Il n'y a point d'autre résolution à prendre*, ajouta ce grand Capitaine, *que celle de réunir toutes les forces de l'Etat, de marcher au-devant des Espagnols, de choisir les postes les plus avantageux & d'éviter le combat sans perdre de vue l'ennemi; que si M. le Prince s'attache à une conquête, il faudra qu'il sépare son armée en deux corps, dont l'un fera le siège, & l'autre le couvrira; qu'en ce cas là, l'armée Françoise, plus forte que l'un des deux corps, seroit en état en moins de douze heures de secourir la place, ou bien d'attaquer avec avantage les troupes qui tiendroient la campagne; que si l'ennemi poursuivoit son invasion, on lui* 1653.

*couperoit aisément les convois ; en un*
1653. *mot, que l'air, la terre, l'eau, les éléments & les peuples combattroient en faveur de la France.* Le maréchal de la Ferté fut le premier à applaudir au plan de son Collegue : le Roi l'approuva, & les deux maréchaux passèrent l'Oise & s'approchèrent des Espagnols en employant toutes les précautions que la connoissance du pays, l'expérience & la circonspection leur indiquoient.

Cependant Condé avoit laissé la Somme à droite & l'Oise à gauche. Il poursuivoit sa route ; toutes les Villes lui ouvroient leurs portes; mais comme il ne vouloit point affoiblir son armée, il n'y établissoit point de garnisons : il se contentoit de recevoir le serment, les contributions & des vivres des Habitants. C'est ainsi qu'il traita Chauni, Mont-didier & Roie. Arrivé dans cette dernière place, Fuensaldagne refusa de marcher plus loin ; sous prétexte qu'il craignoit de manquer de vivres, comme si la victoire & la frayeur des peuples ne lui en eussent

pas procuré. Condé proposa alors de tourner vers la Fere, que Manicamp, qui en étoit Gouverneur, vouloit lui livrer pour se venger de Mazarin qui avoit laissé ses services sans récompense. Mais la lenteur, la gravité, la circonspection ne permettoient point à Fuensaldagne de prendre des résolutions si rapides ; il délibéroit encore que Turenne avoit sauvé cette Place. Le Prince alloit marcher sur Péronne ou sur Corbie, absolument dégarnies de troupes, le Général Espagnol s'y opposa encore ; il ne pensoit qu'au siège d'Arras dont la prise seroit plus avantageuse aux Pays-bas que la conquête de plusieurs Provinces, qui, en vertu des traités, devoient appartenir au Prince. Condé, indigné de ne trouver que des obstacles & des contradictions de la part de ses foibles Alliés, ne chercha plus qu'à décider la campagne par une bataille, dont la supériorité de son armée sembloit lui assurer le succès. Mais il falloit obliger Turenne à

1653.

1653. *Manuscrits de l'Hôtel de Condé.*

combattre malgré lui. Il n'y eut point de ruses, de stratagêmes, de manœuvres savantes & profondes qu'il n'employa pour arracher l'ennemi de ses positions & le combattre en rase campagne. Tantôt il approchoit de lui, menaçant de l'attaquer avec toutes ses forces ; tantôt il s'en éloignoit avec précipitation pour l'obliger à décamper & le surprendre dans sa marche ; tantôt il lui offroit l'appas d'un avantage signalé, qui n'étoit en effet qu'un véritable piège ; tantôt enfin il avançoit vers les principales Villes de Picardie, comme s'il eût voulu en entreprendre la conquête. Mais il eut beau déployer toutes les ressources de l'art, la défiance, la circonspection & la sagesse guidèrent tous les pas de Turenne. On comparoit alors ces deux grands hommes à Annibal & à Fabius ; mais on ne pensoit pas qu'Annibal étoit le maître absolu de ses troupes, bien plus attachées à sa fortune qu'à celle de Carthage, au lieu que Condé ne jouissoit dans celles d'Espagne que d'une autorité

précaire, empruntée & conteftée. Fuenfaldagne ne lui fit que trop fentir qu'il devoit fe contenter des vains honneurs du commandement.

1653.

L'armée Françoife campoit au Mont-Saint-Quentin, couvrant Péronne; la Somme, qu'elle avoit mife entre l'ennemi & elle, fembloit affurer fon falut. Les deux Maréchaux regardoient comme une précaution inutile de fe retrancher. Un ruiffeau affez profond couvroit feulement le front de l'armée. Le Prince, inftruit d'un pofition fi hardie, franchit la Somme en vingt-quatre heures, paffe le ruiffeau dans fa fource, & avance jufqu'à une demie lieue du flanc droit de l'ennemi. Turenne jugea lui-même qu'il étoit battu s'il ne décampoit; mais la retraite n'offroit que des dangers. Comment fe dérober à un ennemi fi vigilant, fi pénétrant? Cependant Turenne hazarda le mouvement; il alla prendre un nouveau pofte à une demi-lieue de celui qu'il abandonnoit, dans une plaine couverte d'un bois. Son premier foin

*Mémoires de Monglat, t. IV, p. 24, & 25.*

fut de se retrancher. Condé, qui
1653. ne vouloit pas lui laisser le temps de se reconnoître, étoit déjà accouru avec une partie de la Cavalerie; déjà il étoit le maître de quelques hauteurs qui dominoient les troupes ennemies. Résolu de fondre sur elles, il mande à Fuensaldagne de hâter la marche de l'armée pour le soutenir : au-lieu de voler, celui-ci hésite, & il ne paroissoit pas encore que le camp des François étoit couvert de retranchements. Condé, indigné de voir la victoire lui échapper, éclate en plaintes & en reproches contre Fuensaldagne. Celui-ci répond avec aigreur, & la mésintelligence augmente entre les Chefs.

Le Prince, qui avoit peine à lâcher sa proie, demeura trois jours en présence de l'ennemi, essayant de l'attirer au combat par de vives & fréquentes escarmouches ; tous ses efforts n'aboutirent qu'à la perte de quelques centaines d'hommes qui furent tués de part & d'autre. Pendant ce temps-là le Prince détachoit le marquis de Duras pour

investir Guise; il le suivoit avec le gros de l'armée : tout sembloit lui répondre du succès. Turenne étoit prévenu, & deux mille chevaux qu'il envoyoit au secours de la Place ne pouvoient manquer d'être enveloppés & taillés en piéces : mais le chevalier de Guise, Général des troupes Lorraines, déclara qu'il ne prêteroit jamais son ministère à la ruine des domaines de sa Maison. Condé se vit obligé de s'arrêter à Vermand, où l'Archiduc Léopold vint le joindre.

1653.

*Ibidem.*

La présence de ce Prince ne fit qu'augmenter le trouble & le désordre. Léopold, excité secrétement par Fuensaldagne, affectoit la prééminence du commandement, malgré le titre de Généralissime des armées dont Condé étoit revêtu, & le traité de Bruxelles. Il osoit exiger du premier Prince du Sang, qui n'avoit point prêté serment au Roi d'Espagne, de venir prendre l'ordre chez lui. Condé n'opposa que le mépris à l'arrogance. Cependant Fuensaldagne défendoit au duc de

*Ibidem*, *p.* 26.

Wirtemberg & aux autres Généraux de reconnoître l'autorité de Condé. Les choses demeurerent dans une espèce de crise, jusqu'à ce que la Cour de Madrid, qui ne pouvoit se passer de l'assistance de Condé, eût pris le parti d'envoyer au camp une table en papier où étoit inscrit le mot du guet pour chaque jour du mois. Fuensaldagne la portoit lui-même aux deux Princes, qui n'étoient censés recevoir ainsi l'ordre que du Roi même.

1653.

Cependant la saison avançoit, & l'invasion en Picardie avoit échoué autant par l'imprudence de Fuensaldagne que par la capacité de Turenne. Condé, voyant que sa présence en Picardie n'excitoit point de révolutions à Paris & dans les Provinces, résolut de porter le théâtre de la guerre en Champagne & de prendre Rocroi, dont la conquête pourroit un jour lui ouvrir le chemin de la Capitale. Fuensaldagne proposa encore une fois le siège d'Arras, mais l'Archiduc, craignant enfin de lasser la patience

*Manuscrits de l'Hôtel de Condé.*

du Prince, consentit à son projet & lui abandonna la conduite entière de l'armée. Condé ne pouvoit réussir qu'en trompant l'ennemi. Il détacha divers corps qui pénétrèrent jusqu'à Hesdin, Dourlens, Bapaume & Montreuil. Pendant que les François, incertains de quel côté fondroit l'orage, se hâtoient de jetter des troupes & des munitions dans les places menacées, le Prince étoit devant Rocroi, dont il avoit rendu le nom si mémorable. 1653.

Il lui en avoit moins coûté autrefois pour battre devant cette Ville toutes les forces de l'Espagne qu'il ne lui en coûta pour s'en rendre maître. La valeur du chevalier de Montaigu; des pluies continuelles; la jalousie de Fuensaldagne, qui ne cessoit de censurer sa conduite; la défection du duc de Lorraine, qui l'abandonna au milieu du siège avec toutes ses troupes, sous prétexte que l'air leur étoit mortel, l'eussent fait échouer s'il n'eût, en quelque sorte, forcé la fortune par sa constance & son courage. Son

premier soin fut de rendre impénétrables les défilés à travers desquels il s'étoit frayé le chemin de la victoire dix ans auparavant. Turenne n'essaya pas seulement de les franchir; il alla prendre Mouzon: le succès couronna enfin Condé après vingt-cinq jours d'attaque. Il établit à Rocroi une garnison qui porta le fer & le feu pendant toute la guerre jusqu'aux environs de Paris.

1653.

Cependant le marquis de Montal défendoit Sainte-Menehould avec une valeur & une capacité surprenantes contre les marquis d'Uxelles, de Castelnau & de Navaille, qui avoient à leurs ordres une nouvelle armée. Turenne & la Ferté couvroient le siège avec l'ancienne; mais les assiégeans perdirent tant de monde & de temps que la Cour fut obligée d'envoyer au camp le maréchal du Plessis-Praslin. Ce Général eut besoin de tous ses talents pour vaincre, & il n'eût peut-être pas réussi sans un accident qui fit sauter le magasin à poudre de la Place, &

*Mémoires de Monglat, t. IV, p. 19; du D. d'York; du vicomte de Turenne.*

qui réduisit le brave Montal à capituler. 1653.

Condé avoit entrepris de le secourir ; mais les Espagnols, qui croyoient ne rien perdre lorsqu'il n'y avoit que le Prince de dépouillé, refusèrent de concourir à cette expédition. Le Prince proposa qu'on le dédomageât au-moins en lui laissant prendre Bapaume : instances inutiles; Fuensaldagne répondit que la saison étoit trop avancée, & qu'il devoit ménager ses troupes.

Ainsi finit cette campagne. Elle dut apprendre au Prince combien il lui en coûteroit pour avoir associé sa fortune à celle d'un Allié que l'incapacité, les fautes & l'esprit de vertige eussent ruiné, indépendamment de sa foiblesse. Pour une Place qu'il conquit, il en perdit trois : mais ce qu'il y avoit de plus funeste pour lui, c'est que son Parti étoit accablé sans ressource, en Bourgogne, en Guienne & dans tout le reste du Royaume.

Le Prince ne possédoit dans la première de ces Provinces que la

1653. place de Bellegarde ; il en avoit confié le gouvernement au plus brave & au plus fidèle de ses amis. Le comte de Boutteville avoit répandu au loin la terreur de ses armes, & il eût réduit toute la Bourgogne s'il eût reçu des secours de la Franche-Comté, alors soumise à l'Espagne. Le duc d'Espernon eut besoin d'une armée pour contenir le Comte qui n'avoit qu'une garnison. Il bloqua d'abord Bellegarde pendant six mois, & l'assiégea enfin dans les formes au mois de Mai. Boutteville, qui n'avoit nulle espérance de secours, défendit la place pendant six semaines de tranchée ouverte. Il arrêta de sa propre main & tua des traîtres qui vouloient le livrer à l'ennemi ; enfin il se conduisit avec tant de fierté & d'audace que le duc d'Épernon, qui s'étoit flatté de prendre la garnison à discrétion, fut obligé de lui accorder la capitulation la plus glorieuse. Boutteville traversa une partie du Royaume à la tête de ses troupes, & les amena à Condé dans les Pays-

*Mémoires de Monglat, t. IV ; de S. Germain.*

*Histoire du Maréchal de Luxembourg.*

bas. Le Prince, frappé de tant de grandeur d'ame, le nomma en l'embraſſant, Général de ſa Cavalerie. Perſonne n'ignore que le comte de Boutteville, depuis ſi célèbre ſous le nom de Luxembourg, devint, à l'école & ſous les auſpices de Condé, l'un des plus grands hommes de guerre de ce ſiécle. 1653.

Mais c'eſt en Guienne que Condé faiſoit des pertes irréparables. La même fatalité qui avoit fait échouer le Parti à Paris précipita ſa ruine à Bordeaux. Le prince de Conti & la ducheſſe de Longueville ſe conduiſirent comme s'ils n'eûſſent eu d'autres vues que de ſe nuire à eux-même. Mazarin acheta des traîtres dans la maiſon du Frère & dans celle de la Sœur; il augmenta la diviſion & la porta à ſon comble entre le Prince & la Princeſſe par ſes intrigues ſecretes. Une Maîtreſſe de Conti, appellée Madame de Calvimont, reçut de l'or de Mazarin pour tromper ſon Amant à qui elle ne donna que des conſeils funeſtes. Bientôt on vit éclore dans la Ville de Bor-

*Manuſcrits de l'Hôtel de Condé.*

deaux autant de factions qu'à Paris.
1653. Le Prince, la duchesse de Longueville, le Parlement, les Jurats, Marsin, Lenet, le colonel Balthazar étoient à la tête d'une cabale; *& il n'y avoit pas*, ajoutoit plaisamment Marigni, *jusqu'au Poëte Sarazin qui n'eût la sienne.*

Tous ces désordres ne doivent point surprendre. Tel est le sort des hommes lorsqu'abandonnés à eux-mêmes & à leurs passions, ils se sont une fois écartés de l'autorité légitime. Chacun ne veut plus reconnoître d'autres loix que ses caprices : l'empire d'autrui devient un fardeau, & l'audace seule domine. Cependant la plus grande partie des Villes de Guienne, qui ne comptoient que sur l'appui de Condé, en faveur de qui elles s'étoient révoltées, le voyant réduit à chercher un asyle chez les ennemis, proscrit & abandonné, chanceloient. C'est dans cet instant que la Province fut attaquée en même-temps par terre & par mer. Le duc de Vendôme entroit dans la Garonne avec

l'armée navale de Sa Majesté, pendant que le duc de Candale réduisoit le Limousin & le Périgord. 1653.

De tous les Partisans du Prince il n'y eut que Marsin qui défendit ses intérêts jusqu'à la dernière extrêmité. On le voyoit tantôt à la tête des troupes, arrêtant l'ennemi, le battant & le surprenant quelquefois; tantôt à Bordeaux, haranguant le peuple, l'encourageant par de vaines promesses, contenant les Emissaires de Mazarin & favorisant l'audace de l'Ormée. Mais enfin cette Faction, composée des gens de la lie du peuple, n'ayant à sa tête que des brigands, devint tellement redoutable par ses excès, que tout ce qu'il y avoit de plus distingué à Bordeaux, les Magistrats sur-tout, se virent réduits à aller chercher un asyle, les uns à Agen & les autres à la Réole, où le Parlement avoit été transféré.

*Mémoires de Monglat, t. II, p. 16 & suiv.*

A la vue de la décadence des affaires de Condé, le comte d'Oignon, célèbre par ses infidélités multipliées contre le Roi & le Parti,

se hâta d'abjurer Condé. Il en coûta
1653. encore au Roi deux cent mille écus
*Ibidem.* & le bâton de Maréchal de France, dont Anne d'Autriche disoit *qu'il falloit un jour lui donner sur les oreilles.* Cette défection acheva d'étonner les peuples qui avoient peine à se détâcher des intérêts de Condé. Candale reçut de nouvelles forces, & l'Archevêque de Bordeaux, de la Maison de Béthune, joignit les armes spirituelles aux temporelles pour dompter les rebelles ; il les excommunia. Deux Cordeliers hardis, adroits, éloquents secondèrent les efforts du Prélat ; leur zèle leur attira des outrages de la part de l'Ormée, & des Evêchés de la Cour.

Marsin, qui ne pouvoit plus lutter contre la rapidité du torrent qui entraînoit les Provinces, ne se lassoit point d'implorer l'appui de l'Espagne & de l'Angleterre. Aulieu de le seconder, la première de ces Puissances laissa perdre la ville de Bourg, dont le parti l'avoit mis en possession, & sa flotte ne parut dans ces parages qu'après

la

la réduction de Bordeaux. Cromwel, engagé dans une guerre terrible avec la Hollande, négligea ou méprisa des avances qui ne pouvoient plus lui être utiles. La perte de Cadillac, de Langon, de Bazas, de Bergerac & de l'Ormont, concentra le parti dans les seuls murs de Bordeaux. Les Négocians de cette Ville, qui depuis long-temps ne souffroient qu'avec impatience les maux inséparables de la guerre civile, s'assemblent à la Bourse, prennent les armes, arborent l'écharpe du Roi & résistent en face à la faction de l'Ormée. Le Prince de Conti & la duchesse de Longueville ne témoignèrent plus alors de rivalité que pour s'emparer de la négociation qui devoit terminer les troubles. Le traité fut enfin signé, & il fut permis à Marsin de conduire dans les Pays-bas la femme, le fils & les troupes de Condé. 1653.

Le crédit de Madame la Princesse, dans cette seconde guerre de Bordeaux, fut éclipsé & anéanti par

celui de Madame de Longueville.
1653. La foiblesse de sa santé l'écarta presque toujours du théâtre des événements. Elle n'étoit pas encore rétablie des suites fâcheuses de l'accouchement d'un jeune Prince, connu sous le nom de *Duc de Bourbon*, qu'il fallut céder à l'ascendant de la fortune de Mazarin. La Cour avoit consenti qu'elle demeurât pendant quelque temps dans une maison de campagne pour recouvrer ses forces; mais la tendresse maternelle ne lui permit point d'abandonner le duc d'Enguien. Elle s'embarqua avec lui sur des vaisseaux Espagnols qui la conduisirent à Ostende. Il n'est peut-être pas inutile d'observer qu'elle fut obligée de mettre ses diamants en gage pour subsister sur la route.

*Mémoires de Montpensier, t. II, p. 278.*

*Le 24 Juillet.*

*Mémoires de Chavagnac, p. 170.*

La présence & les carresses d'un fils, né au milieu de ses triomphes, adoucirent l'amertume & les chagrins de Condé. Le malheureux succès du Parti en Guienne l'affligeoit moins que la désertion honteuse d'un Frère & d'une Sœur qui

avoient séduit & égaré sa vertu. La conduite du premier acheva de lui enfoncer le poignard dans le cœur : elle mit le comble aux triomphes de Mazarin. Le jeune Prince étoit à peine retiré à Pezenas qu'il demanda en mariage l'une des Nièces du Cardinal. L'heureux Mazarin eut la gloire & la joie de mêler son sang à celui des Rois. Le choix du prince de Conti tomba sur Mademoiselle Martinozzi, digne, par la beauté la plus touchante, & la vertu la plus rare, d'une si haute alliance. Il participa à la faveur de son nouvel Allié : il commanda les armées en Catalogne & en Italie ; il les eût sans doute commandées en Flandres si ce n'eût été, en quelque sorte, outrager la nature que de faire combattre le Frère contre le Frère.

1653.

*Mémoires de Motteville, t. V, p. 168.*

L'infortune ouvroit l'ame tendre & sensible de Madame de Longueville aux attraits de la grace. Cette Princesse, lasse & fatiguée de tant de mouvements, de vicissitudes & d'agitations ; détrompée tout-à-coup

de l'éclat fragile de la grandeur, de
1653. l'ambition, de la gloire & des plaisirs, fit au Ciel les sacrifices généreux de ses penchants les plus doux. Releguée d'abord à Montreuil-Bellai, elle obtint de la Cour la permission de se rendre à Moulins auprès de la duchesse de Montmorenci sa tante. La vue & l'exemple de l'Artemise du siècle soutint & fortifia sa vertu naissante. Elle apporta ensuite en Normandie auprès de son époux un cœur dégagé de passions & de foiblesses; elle fit, le reste de ses jours, la joie, les délices & la consolation de sa famille & de la Province. La France fut plus édifiée de sa conversion qu'elle n'avoit été scandalisée de ses écarts. Madame de Longueville ne cessa de pleurer dans la retraite ses erreurs & celles du Prince, dont elle avoit été la cause fatale. Elle ne goûta de véritable plaisir que lorsqu'il lui fut permis d'embrasser & d'arroser de ses larmes ce Frère chéri, ce grand homme rendu à lui-même & à la Patrie.

*Histoire de la duchesse de Longueville, L. V, p. 69.*

Il ne manquoit plus au triomphe de la Cour que la soumission de Condé. Mais l'exemple d'autrui, les défections multipliées, les revers & les contradictions n'étonnèrent point son ame ferme & intrépide. Le ressentiment, la défiance & la fierté l'entretenoient dans cette illusion funeste. Il disoit de lui-même qu'il avoit quitté le Royaume en honnête homme qui croit avoir raison. Mazarin, persuadé que l'Espagne, privée de l'appui de Condé, tomberoit en moins de deux campagnes aux pieds de la France, le fit pressentir sur son accommodement. Comme il ne le redoutoit guère moins à la Cour qu'à la tête des armées Espagnoles, il lui offrit Stenai, Clermont & beaucoup d'autres Villes en souveraineté. Mais dans le temps qu'il paroissoit vouloir démembrer la France plutôt que d'en voir Condé l'ennemi, il promettoit à l'Espagne une paix honnête, pourvu qu'elle abandonnât le Prince. Condé, indigné de tant de ruses & d'artifi-

1653.

*Manuscrits de l'Hôtel de Condé.*

1653. ces, répondit qu'il n'avoit jamais aspiré à l'honneur d'être Souverain; que la qualité de premier Prince du sang suffisoit à son ambition, mais qu'il ne pouvoit plus se fier à un Ministre qui depuis cinq ans n'avoit pas fait une démarche dont l'objet n'eût été de le tromper & de le perdre. Il aima mieux dévorer tous les dégoûts, dont l'orgueil, la petitesse & l'envie le menaçoient à Bruxelles, que de retourner dans sa Patrie, où il eût été exposé aux pièges secrets d'un ennemi réconcilié.

*Fin du troisième Volume.*

De l'Imprimerie de LOTTIN l'aîné, 1767.

